

UNIVERSITÀ DEGLI STUDI DI LECCE
PUBBLICAZIONI DEL CENTRO INTERDIPARTIMENTALE
DI STUDI SU DESCARTES E IL SEICENTO

SIEGRID AGOSTINI

CLAUDE CLERSELIER
EDITORE E TRADUTTORE DI RENÉ DESCARTES

CONTE EDITORE

© copyright 2009 – Conte Editore - Tutti i diritti riservati
ISBN 978-88-6020-009-1

UNIVERSITÀ DEL SALENTO

DOTTORATO DI RICERCA INTERNAZIONALE IN 'FORME E STORIA DEI SAPERI FILOSOFICI
NELL'EUROPA MODERNA E CONTEMPORANEA' XVIII CICLO
(Coordinatore: Prof. ssa Giulia Belgioioso)

ECOLE PRATIQUE DES HAUTES ETUDES

Tesi in cotutela presentata da

SIEGRID AGOSTINI

per il conseguimento del titolo di Dottore di Ricerca
dell'Università del Salento
e dell' Ecole Pratique des Hautes Etudes

Disciplina: Filosofia

CLAUDE CLERSELIER

EDITORE E TRADUTTORE DI RENÉ DESCARTES

TOMO II

TUTOR ITALIANO: PROF.SSA GIULIA BELGIOIOSO

TUTOR FRANCESE: JEAN-ROBERT ARMOGATHE

Lecce, 26 aprile 2007

TOMO SECONDO

APPENDICE AL CAPITOLO II. LE LETTERE DEL MANOSCRITTO N. 366 DI CHARTRES

CRITERI	9
SEGNI UTILIZZATI NELLA TRASCRIZIONE	11
A 1 Jean Bertet	12
<i>Lettre du Père Bertet Jésuite à Monsieur Clerselier du 24 juillet 1659</i>	13
<i>Réponse de Monsieur Clerselier à la précédente lettre du Père Bertet Jésuite</i>	19
<i>Lettre du Père Bertet Jésuite à Monsieur Clerselier</i>	23
<i>Réponse de Monsieur Clerselier à la lettre ci-dessus du Père Bertet</i>	25
<i>Lettre de Monsieur Clerselier au Père Bertet contenant son avis sur le livre du Père Théophile</i>	27
<i>Extrait d'une lettre du Père Bertet Jésuite à Monsieur Clerselier du 25 novembre 1659</i>	34
<i>Extrait d'une lettre du Père Bertet Jésuite à Monsieur Clerselier</i>	38
<i>Troisième lettre du Père Bertet à Monsieur Clerselier</i>	42
<i>Réponse de Monsieur Clerselier aux trois lettres ci-dessus du Père Bertet</i>	46
A 2 Gabriel Daniel	55
<i>Lettre de Monsieur Clerselier au Père Daniel en laquelle il examine son écrit et ses autres lettres</i>	56
A 3 [?] Denis	60
<i>Lettre de Monsieur Denis avocat demeurant à Tours du 18 juillet 1654 écrite à Monsieur Clerselier sur la Philosophie de Monsieur Descartes appliquée au sujet du Saint Sacrement</i>	61
<i>Réponse de Monsieur Clerselier du 30 juillet 1654</i>	63
A 4 Robert Desgabets	69
<i>Explication de Monsieur Descartes touchant l'Eucharistie par une anonyme envoyée à Monsieur Clerselier et à laquelle le Seigneur Clerselier dit dans ses manuscrits n'avoir point encore répondu</i>	70
<i>Extrait d'une lettre de Dom Robert Desgabets à Monsieur Clerselier</i>	74
<i>Extrait des écrits dictés par Dom Robert Desgabets, Professeur en Théologie sur la matière du Saint Sacrement</i>	76
<i>Réflexions de Monsieur Clerselier sur cette troisième section ci-dessus envoyées à Dom Robert Desgabets benedictin</i>	81
<i>Extrait d'une lettre de Dom Robert Desgabets à Monsieur Clerselier</i>	84
<i>Lettre de dom Robert Desgabets envoyée à Monsieur Clerselier pour présenter à Monsieur l'Archevêque de Paris, François de Champvallon, avec l'interrogatoire qu'il lui fût fait en présence de ces supérieurs à l'occasion de l'écrit ci-dessus</i>	85

<i>Lettre de Dom Robert Desgabets à Monsieur Clerselier au sujet du Discours ad hominem ci-dessus</i>	86
<i>Lettre du Pere Desgabets à Monsieur Clerselier au sujet de la reponse du ministre Claude au livre de la Perpetuité de Monsieur Arnauld</i>	88
<i>Lettre du Pere Desgabets à Monsieur Clerselier au sujet des discours precedents</i>	90
<i>Extrait d'une lettre de Dom Robert Desgabets à Monsieur Clerselier du 3 septembre 1671</i>	93
<i>Autre extrait du meme à Monsieur Clerselier</i>	94
<i>Extrait d'une lettre du Père Desgabets à Monsieur Clerselier du 19 novembre 1671</i>	96
<i>Clerselier a Desgabets</i>	97
<i>Clerselier a Desgabets</i>	103
<i>Extrait d'une lettre du Père Desgabets à Monsieur Clerselier du 16 novembre 1672</i>	109
<i>Extrait d'une lettre du Père Desgabets à Monsieur Clerselier du 10 février 1673</i>	111
<i>Lettre de dom Robert Desgabets Religieux Bénédictin de Lorraine à Monsieur Clerselier pour reponse aux deux precedentes lettres du Père Poisson</i>	113
A 5 HONORE FABRI	116
<i>Censura Patris Honorati Fabri Societatis Jesu. 15 mars 1660</i>	117
<i>Brevis animadversio Domini Clerselier in Censuram Patris Honorati Fabri Societatis Jesus</i>	118
A 6 FRANÇOIS MALAVAL	121
<i>Censure de Monsieur de Malaval Théologien de Marseille du 15 mars 1660</i>	122
<i>Réponse à la précédente censure de Monsieur De Malaval par Monsieur Clerselier</i>	125
A 7 JEAN-ANTOINE PASTEL	131
<i>Instances qui m'ont été faites par Monsieur Pastel Docteur en medecine en Auvergne contre les réponses que j'ai ci-devant faites aux difficultés qui m'avaient été proposées par le Révérend Père Viogué Augustin</i>	132
<i>Réponse par moi faite aux dites Instances</i>	138
A 8 NICOLAS-JOSEPH POISSON	144
<i>Lettre du Père Poisson pretre de l'Oratoire à Monsieur Clerselier</i>	145
<i>Autre lettre du Père Poisson à Monsieur Clerselier</i>	156
<i>Réponse de Monsieur Clerselier aux deux lettres du Père Poisson de l'Oratoire</i>	161
A 9 JEAN TERSON	170
<i>Objections proposées à Monsieur Clerselier au mois de mai 1681 par Monsieur Terson, savant Calviniste, que l'on destinait à etre ministre de Charenton à qui on avait fait voir ce que le Sieur Clerselier avait écrit sur le Saint Sacrement lequel ensuite se convertit</i>	171
<i>Réponse de Monsieur Clerselier à la précédente du 9 juillet 1682</i>	182

<i>Réponses de Monsieur Clerselier aux objections de Monsieur Terson</i>	183
<i>Lettre de Monsieur Terson sur les réponses précédentes</i>	184
A 10 ANTOINE VINOT	185
<i>Lettre de Dom Antoine Vinot, Religieux Bénédictin, à Monsieur Clerselier</i>	186
<i>Extrait d'une lettre de Dom Vinot à Monsieur Clerselier</i>	218
<i>Lettre du même Dom Vinot à Monsieur Clerselier</i>	219
A 11 FRANÇOIS VIOGUE	222
<i>Objections proposées à Monsieur Clerselier par le Révérende Père Viogué Religieux de Saint Augustin et Docteur en Théologie de la faculté de Paris, au sujet du Saint Sacrement contre l'opinion de Monsieur Descartes qui constitue l'essence du corps en l'étendue en longueur, largeur et profondeur</i>	223
<i>Première lettre de Monsieur Clerselier au Père Viogué, le 22 mai 1654 servant de préparation à la réponse qu'il devait faire aux susdites difficultés et satisfaisant à celles qui regardent les accidents</i>	224
<i>Copie de la réponse en forme de lettre</i>	226
<i>Seconde lettre de Monsieur Clerselier envoyée au Père Viogué à Stockholm le 5 juin 1654 qui est la continuation de la même matière</i>	231
<i>Réponse du Père Viogué Augustin aux deux précédentes lettres de Monsieur Clerselier et lui fait de nouvelles objections</i>	244
<i>Autre lettre du Père Viogué à Monsieur Clerselier sur la même matière</i>	247
<i>Réponse de Monsieur Clerselier aux deux lettres précédentes du Père Viogué Augustin</i>	248
<i>Lettre du Révérend Père Viogué pour réponse à la précédente</i>	283
<i>Réponse ou éclaircissement sur les difficultés précédentes</i>	283

APPENDICE AL CAPITOLO II

LE LETTERE DEL MANOSCRITTO

N. 366

DI CHARTRES

Biblioth. cap. Carnot. Ex Douv. Clav.

Sentimens de M. Des
Et de ses Sectateurs sur Le
Mystere de L'Eucharistie

Recueil Curieux et rare



ne considere
sol

CRITERI

L'ordine di trascrizione scelto non é quello in cui le lettere si trovano all'interno del manoscritto, ma rispetta l'ordine alfabetico dei corrispondenti; per ogni corrispondente ho poi mantenuto, nei limiti del possibile, l'ordine cronologico.

La prima nota in testa ad ogni lettera indica tra parentesi quadre il numero di documento così come appare nell'*Inventario del ms. n. 366*; segue ove possibile (dal momento in cui vi sono dei casi in cui la numerazione non é indicata nella *Table des matières*, né leggibile all'interno del manoscritto) la numerazione dei fogli.

Si sono dati alcuni casi in cui nel manoscritto figuravano dei documenti non segnalati nell'*Inventario del ms. n. 366*: tali documenti sono indicati con il numero di documento precedente seguito da *bis*.

Non essendo stata qui mia intenzione approntare un'edizione diplomatica della corrispondenza di Clerselier, nella trascrizione dei testi ho trascurato di riportare le parole cancellate o ripetute.

Quando il manoscritto presentava parole o intere frasi sottolineate, mi sono limitata a riprodurre questo segno con la scrittura corsiva: le sottolineature corrispondono sempre o a titoli di opere, o a citazioni (più o meno letterali) di fonti primarie, o a parole scritte in latino (nel caso in cui la lettera é scritta in francese).

Quanto alle citazioni, ho sempre cercato di indicare le fonti: in nota sono riportati, infatti, autore, opera e luogo della citazione. Questo é stato possibile per la maggior parte dei casi, quando le citazioni erano esplicite (indicazione di libri, capitoli e, talvolta, numero di pagine); in caso di citazioni non esplicite, mi sono limitata a rinviare all'opera di cui era evidente la fonte, senza indicare il luogo specifico.

Per quanto riguarda la punteggiatura, essa é stata completamente rivista, sia perché in molti casi non era presente all'interno del testo, sia perché risultava inadatta alla resa del francese moderno; ho inoltre modernizzato la grafia del francese.

Le parentesi graffe che nel manoscritto vengono utilizzate per indicare i nostri incisi, sono state sostituite con i trattini; le parentesi quadre sono state invece utilizzate per indicare l'omissione, nella trascrizione, di parole o intere frasi, o perché indecifrabili, o perché non più leggibili a causa del cattivo stato di conservazione del manoscritto.

Le abbreviazioni – di nomi di persona, di città e di parole - sono state sempre sciolte; per quanto attiene all'uso del maiuscolo all'interno della frase, esso é stato mantenuto solamente per alcune parole chiave (*Transsubstantiation*, *Eucharistie*, *Philosophie*, *Théologie*, *Sacrement*, *Incarnation*, *Concomitance*, etc.).

Desidero ringraziare in primo luogo Madame Michele Neveu, *conservatrice en chef* alla Bibliothèque

Municipale André Malraux di Chartres; Madame Hélène Mamon, *conservatrice en chef* alla Bibliothèque Epinal-Golbay di Epinal, che mi hanno facilitato in questo compito di trascrizione, permettendomi di fotografare il materiale utilizzato nella tesi: senza il loro aiuto e la loro disponibilità non sarebbe stato possibile portare a termine il lavoro nei tempi stabiliti.

Ai loro nomi mi sembra doveroso aggiungere anche quelli di M.lle Florence Bouvenet e M.lle Annelise Furgaut e di Monsieur Damien Didier Laurent della Biblioteca di Epinal.

SEGNI UTILIZZATI NELLA TRASCRIZIONE

[...] Parola/e indecifrabili

[###] Parola/e illeggibili perché mancanti *in toto* o parzialmente, a causa del cattivo stato di conservazione del manoscritto

| Cambio pagina

A. 1

JEAN BERTET

[###] lui en a inspiré dans un pays où elle est inconnue ou persécutée, mais que pour la candeur et pour l'estime de votre mérite ne cédera jamais à personne.

Parlons maintenant de ce que Monsieur Pardessus m'a commandé de vous écrire. Je suis partisan de Monsieur Descartes, j'ai été ami du feu Monsieur Gassendi qui était sans doute un grand homme. Mais Epicure n'a pas pénétré jusqu'à la source des choses et plus on approfondit sa physique, plus on découvre la simplicité des principes de Monsieur Descartes. Il est certain qu'il n'y a dans les corps que leur extension et l'action qui les produit qui, par son seul changement, fait cette diversité de modes ou détails qui nous donnent occasion d'appeler le même corps tantôt d'un nom et puis d'un autre. J'entrepris donc comme je vous ai marqué un Traité de l'Eucharistie suivant l'opinion de Monsieur Descartes. Mon premier chapitre était assez fort pour convaincre nos chicaneurs. J'insiste surtout à leur faire voir qu'on confond la métaphysique d'Aristote avec la physique ; que nous ne contredisons point à cet auteur et que plutôt nous [...] son véritable sens comme je justifie par cent passages que personne ne peut nier ; qu'outre la matière il faille concevoir quelque chose de plus, dont le changement étant tel que nous avons fondement de changer | le nom de la chose, nous concevons une forme substantielle, par exemple nous n'appelons plus pain mais chair, et si ce changement laisse encore le nom principal, surtout quand le retour au premier état est aisé, nous imaginons une forme accidentelle et nous disons cire molle ou dure, eau chaude ou froide. Mais au fond et dans la physique il n'y a rien eu de changé que l'action qui fait la figure, le mouvement. Il ne faut donc pas confondre l'être conçu et l'être réel, la dénomination avec le fondement nouveau de la dénomination, la métaphysique et la physique. Tout ce qu'il y a de Philosophes doivent s'accorder au premier, mais les vrais Philosophes recherchent la simplicité et la réalité du second. Toutes choses étant ainsi on s'est arrêté à disputer de ces noms et de ces phantasmes et on s'est imaginé tout autant de formes accidentelles et substantielles qui ne sont que des chimères d'arabes et d'espagnols. C'est là la clef de tout ce que j'ai à leur répondre. Et comme j'ai diligemment examiné tout ce qu'on enseigne dans les Ecoles, j'en fais assez visiblement voir l'inutilité et l'abuse qui est non seulement contre Aristote, mais encore contre ses anciens interprètes et contre les Pères qui n'ont pas conçu ni parlé de ces formes que métaphysiquement et j'ai des passages de Boèce et de Themistius [...] du monde. Monsieur Descartes a mieux conçu [...] | [...] quand il a dit que l'être n'était rien que l'être conçu clairement, quand on dit donc que la neige n'est pas la blancheur, c'est-à-dire que qui conçoit la neige ne conçoit pas la blancheur, parce que l'esprit concevant la neige a pour son objet principal l'objet étendu et pour son moins principal le mode de son existence. Et s'il

¹ [74], f. 717.

conçoit la blancheur, son premier objet est le mode et cette configuration qui frappe ainsi les yeux et la matière n'est que le second que les nominaux expliquent par un cas oblique : quoique, comme dit Boèce, cette blancheur soit inséparable du corps, tant qu'à la chose, mode dans la forme n'est réellement quel fondement que nous avons dans un objet de lui donner un nom et tant que ce fondement y sera, nous dirons que la forme y demeure. Tous les hommes s'accordent en cela bien que selon leurs principes ils puissent être de différente opinion. Car les scolastiques diront que le fondement est une entité nouvelle et une forme réelle distincte de l'action. Et nous dirons qu'il n'y a rien de nouveau que le mode ou l'action ; en quoi nous avons tous leurs avantages : nous ne disons rien qu'ils ne doivent dire, mais nous ne connaissons point ces êtres réels et abstraits qu'ils ont fabriqués à plaisir, cette abstraction n'étant qu'un effet de cette façon de concevoir tant que l'âme est dans le corps [###] eux-mêmes abstraites.

| Au second chapitre, je faisais voir que c'est un [###] vouloir chercher les principes de physique à la faveur des maximes révélées. Il faut une fois trouver la vérité de la nature et après expliquer les mystères avec respect et soumission, conformément au système de notre Philosophie. Saint Augustin le dit merveilleusement en l'une de ses apôtres et [...] ceux qui attachent notre foi à telle ou telle opinion par ce, dit-il, que les hommes étant adorateurs de leurs pensées abandonneront, plutôt que leur Philosophie, les maximes de notre foi, qui étant au-dessus de la nature s'expliquent aussi dans toutes les philosophies quelques différentes qu'elles soient. Par exemple le Concile d'Ephèse ordonne de reconnaître une union hypostatique de la nature humaine et de la substance divine en Jésus-Christ. Il laisse libre aux Philosophes de croire que cette union est un mode substantiel comme nos scolastiques jargonnet ; ou si c'est l'action productive, comme dit Saint Léon, ou si c'est un mode de nom seulement indistinct réellement des deux extrêmes, comme les nominaux l'ont expliqué. Je dis bien plus que quand même les Pères du Concile de Trente auraient cru déterminer que les accidents scolastiques et réels demeurent après la destruction de la substance, que pour cela ils n'ont pas obligé les fidèles à croire ces sortes d'accidents. Car il faut bien distinguer entre les applications des propositions de foi qui sont [###] | [###], la majeure de la mineure proposition, la majeure est l'objet de la définition du Concile, la mineure dépend de la disposition ou de la préoccupation qu'aura l'esprit du fidèle, dans les principes de sa Philosophie. Et parce que dans le Concile de Constance et de Trente où l'on a défini que les accidents demeureraient sans sujet, pas un n'avait la pensée de douter qu'accident fût autre chose que ce que l'école péripatéticienne gâtée appelait alors de ce nom : ce n'est pas merveille s'ils ne doutaient pas eux-mêmes de cette vérité, quoique leur juridiction et l'intention du Saint Esprit n'ait pas voulu s'étendre sur la physique mais seulement nous obliger à croire qu'il n'y a plus de pain et que la saveur, couleur et les autres accidents du pain y sont restés quoique ne pussent être ces accidents.

Dans le troisième chapitre, j'avais déduit théologiquement les quatre sentiments principaux touchant les paroles de l'Institution du Saint Sacrement de l'Eucharistie. Personne ne s'en est mieux expliqué que Calvin même, en un traité qu'il fit sur la fin de ses jours, qui sera peut-être dans ses opuscules, mais que j'ai lu autrefois imprimé in -24. Il y donne la différence du Luthérien, du Zwinglien et du Calviniste, en ce que Luther ayant vu l'abus des Papistes qui adoraient et concevaient l'Eucharistie. Et sachant que c'est un Sacrement [###] c'est que dans l'usage, reconnu que Jésus-Christ n'y était | réellement que quand il était Sacrement, c'est-à-dire [###] réception. Mais il fut trop grossier pour s'enlever de la matière et trouver une autre réalité de présence que celle qui y établit localement le corps de Jésus-Christ. C'est pourquoi Zwingli à l'exemple des anciens Pères, quoiqu'il fût poussé de l'esprit de Dieu, donna en une autre extrémité et ne pouvant souffrir le peu de courage de Luther voulut avec liberté désabuser le monde disant que Christ n'y était nullement, ni réellement, ni substantiellement, qu'il n'y avait que la figure qui excitait notre foi à s'unir à lui dans le ciel. Après quoi cet hérésiarque, Calvin, s'explique et dit que Luther et Zwingli ont au fond voulu dire la même chose, mais qu'ils ne l'ont pas bien su dire. Et ensuite il explique le trope des paroles de l'Institution. Car le signe d'un effet présent a tant d'union avec la chose signifiée, que l'on peut en faire des propositions comme s'il y avait identité. En effet Saint Jean ayant vu une colombe dit qu'il avait vu le Saint Esprit. Et Saint Paul dit que nous sommes lavés et revêtus de Jésus-Christ parce que nous sommes lavés des eaux du Baptême. D'où il conclut que recevant le signe d'une substance avec laquelle ce signe a une union d'identité tropologique, nous recevons réellement et substantiellement Jésus-Christ comme il est vrai de dire que l'eau du Baptême est Jésus-Christ et qu'il y est présent sacramentellement | aussi bien qu'à l'Eucharistie. Cette subtilité ne l'empêche pas d'être disciple de Bérenger aussi bien que Zwingli quoiqu'il y veuille ajouter une présence et une réelle union du corps de Jésus-Christ avec nous. Et il n'est pas mal aisé de leur faire voir que ni la métonymie sacramentaire, ni la consubstantiation luthérienne, ne sauraient donner un sens conforme aux règles de la logique, aux paroles de Jésus-Christ. L'hérésie luthérienne est la plus grossière et Bèze dit hautement contre Westphale Luthérien *aut transubstantiatio papistica aut tropus* puisque dans toutes propositions littérales, le sujet et l'attribut doivent être la même chose conçue d'une façon dans le sujet et d'une autre dans l'attribut. Notre Seigneur ayant donc dit *ceci est mon corps*, il n'aurait pas dit vrai parce que ce qu'il tenait entre ses mains alors, selon Luther, aurait été l'agrégé de la substance du pain et de son corps. La métonymie sacramentelle n'est pas plus conforme à la vérité en une proposition dont le sujet est un terme vague que les Philosophes appellent *confus* parce que l'attribut seul en détermine la signification, de sorte que s'il compte que cet attribut n'est pas métaphorique, la proposition ne l'est pas. Or *calix [...] et corpus quod tradetur* sont le véritable sang et le | véritable corps. J'ai fait sans y penser une leçon de controverse et qui ne sera pas pourtant inutile pour conclure que par les paroles de l'Institution

expliquées naturellement par le sacré Concile, il est nécessaire de croire premièrement que Jésus-Christ est présent physiquement et localement au Saint Sacrement et non par métaphore. Deuxièmement que la substance du pain n'y est plus en aucune façon. Troisièmement que les espèces et les accidents du pain y demeurent sans leur sujet qui a été anéanti. D'où on conclut qu'il s'y fait une Transsubstantiation que les Pères Grecs ont appelée [...]. En laquelle comme la matière dans la génération resta du précédent composé détruit, ainsi les accidents de la substance détruite demeurent et, par une union morale de la substance nouvelle avec celle qui périt, on la peut appeler du nom de la chose qui n'est plus comme l'Évangile dit *aquam vinum factam* dans les noces de Cana en Galilée.

La quatrième chose serait pour établir les quatre opinions de la Philosophie scolastique sur ce Sacrement. Celle des nominaux qui ne distinguent point la matière de la quantité, celle des Thomistes qui y font demeurer la quantité pour y être le sujet immédiat des accidents qui y sont privés de leur sujet principal, qui est la substance, à qui j'y ajouterai celle de quelques récents chicanistes qui admettent dans les sens certaines réalités qu'ils appellent espèces intentionnelles qui sont distinctes des accidents permanents | sans sujet, disent que les accidents ne demeurent pas sans leur sujet dans l'Eucharistie qui est, selon leur sens, un miracle très mal aisé à concevoir. Mais ils ont recours à un miracle qui coûte moins à Dieu, à savoir la conservation des espèces dans l'air et dans l'œil, lesquelles tant qu'elles persévèrent, nous représentent le pain comme présent, quoique réellement il n'y soit point du tout. Et c'est contre ceux-là que le Père Théophile a écrit un traité fort savant où il montre que ce seraient des illusions indignes de la suprême vérité. Ceux-ci se défendent pourtant et disent que le Concile de Trente a dit que les espèces et non pas les accidents demeureraient ; mais le Concile de Constance dit que les accidents sont sans leur sujet et, conséquemment, condamne cette opinion absolument.

Il reste à faire voir dans un autre chapitre les diverses routes qu'ont pris pour sauver la vérité de ce mystère les nouveaux Philosophes démocritéens qui ne reconnaissent que des substances dans la Physique et des accidents métaphysiques. Je réduis les opinions des récents à trois, car Monsieur Gassendi a voulu éviter cette difficulté et par son adresse ordinaire a dit qu'en ce cas il se soumettait à l'Église et qu'il reconnaissait des accidents qu'il niait cependant partout ailleurs, ajoutant de plus que Dieu peut par sa toute puissance faire des choses contradictoires | et inconcevables, ce qui donne très mauvaise [###] mystères à ceux qui tiennent ces sentiments.

Le premier qui a voulu expliquer ce mystère sans les accidents réels est le Père Etienne Noël, jésuite de Paris qui dans son traité intitulé *Physica vetus et nova*² dit quoique réellement tout soit substance, il faut pourtant distinguer dans le corps des substantioles ou esprits fugitifs qui peuvent être séparés du sujet sans

² E. NOËL, *Physica vetus et nova*, Parisiis, apud S. Cramoisy, 1648.

sa destruction et c'est ce qui fait l'odeur, le goût etc., dans les corps, la substance n'étant que ce qui est plus solide et massif dans sa composition. Lors donc que l'Eglise dit que les accidents demeurent, elle n'entend pas les accidents physiques, mais les atomes insensibles qui venant à frapper nos sens comme auparavant, nous font appréhender l'objet présent et sont des substances en un sens absolu, mais relativement des accidents. Cette opinion est tout à fait insoutenable. Premièrement elle est luthérienne car il reste quelque chose de la substance du pain, sinon de la palpable, du moins de l'adorable visible et cependant *nihil hic substantiae panis remanet*. Et comment explique-t-il la Transsubstantiation si ce qui est dans ces pores n'appartient pas au pain ? En un mot il a toutes les difficultés qu'on a opposées à Luther.

Le second qui a tâché de sortir de cette difficulté est le Père Maignan³, minime de Toulouse, dans sa *Physique nouvelle*, où il croit avoir trouvé la véritable solution en disant que | notre Seigneur, n'étant ni jardinier, ni pèlerin, a paru aux disciples et à la Madeleine sous cette forme ; aussi n'étant ni pain, ni vin, il paraît par miracle sous cette apparence. Il a toutes les difficultés des scolastiques qui expliquent ce Sacrement par les seules espèces ; il y a de l'illusion et il ne faut pas seulement que l'altération se fasse dans l'organe, car alors c'est *praestigiari*, mais dans le Sacrement même et dans l'objet se trouve le principe et le fondement de cette altération qui se fait dans le sens ; mais outre cela il ne saurait dire en quoi consiste la Transsubstantiation ; puisque seulement notre Seigneur est mis à la place du pain détruit sans conserver rien de commun à l'une et à l'autre substance. Si au lieu d'un homme que Dieu détruirait dans le lieu A, il y produisait un cheval, il n'y aurait aucune Transsubstantiation, mais une annihilation et une création qui n'auraient point rapport ensemble.

Il en est de même de la production de Jésus-Christ après la destruction du pain, quoiqu'il paraisse après, comme le pain était auparavant, sans qu'il demeure dans le sujet quelque chose commune à la substance anéantie.

Il reste donc de venir à l'opinion de Monsieur Descartes que j'ai conçue de cette façon. Tous les corps mixtes sont composés de particules ou qui sont en repos ou qui sont dans l'agitation. Celles qui sont en repos ont par conséquent leurs figures et de la solidité, mais les fluides se mêlent sans | cesse. La plus grande de toutes les fluides [###] matière subtile parce qu'elle est infiniment divisible et capable de toutes les figures, de remplir tous les pores et les espaces laissés par les parties plus grossières. Je dis donc en premier lieu que si le vide était possible et que Dieu détruisait toutes les parties du pain et que cette matière subtile restât dans les espaces qu'elle occupait auparavant, on ne pourrait dire qu'il demeurât aucune partie du pain, parce que cette matière est seulement pour remplir les espaces entre les parties du pain et n'en est nullement partie.

³ Emanuel Maignan (1601-1676), dell'ordine dei Minimi. Filosofo e matematico, membro della Società dei Lanternisti.

Je dis en second lieu pour désabuser l'imagination que le vide ainsi conservé aurait sur tous nos sens un même effet que s'il y avait un corps. Car cette matière subtile ferait les mêmes impressions sur nos yeux, oreilles, etc. ; la gravité serait la même parce que cette matière subtile ferait les mêmes efforts et la dureté et la liquidité n'auraient aucun changement, posé le décret de conserver ces places vides avec la même figure qu'auraient là dedans les atomes du pain. Il n'arrive pas dans la Transsubstantiation une annihilation semblable et même peut-être le vide est impossible, mais seulement Dieu détruit le pain et produit dans tous les lieux qu'il laisserait vidés le corps de son fils, avec la même figure qu'y occupait le corps du pain. De même que si par miracle Dieu produisait les parties d'un grain de blé qui a tout, le | seul pain est détruit en quoi il n'y a pas plus de [###] qu'en sa création et le corps de Jésus-Christ est substitué sous les mêmes figures. D'où il est aisé d'inférer combien est facile cette façon de concevoir le miracle de l'Eucharistie et voir tout ce que la foi et la théologie nous obligent de dire en cette rencontre.

Premièrement qu'il n'y a aucune substance de pain.

Deuxièmement. Les accidents du pain y sont sans leur sujet qui les soutienne, c'est-à-dire que le fondement de la dénomination de blancheur, odeur etc., y est et le pain n'y est plus. Et ce fondement n'est pas une illusion, car il est du côté de l'objet, le corps de Jésus-Christ y étant réellement sous une figure qui a toutes les suites. Nous avons dit auparavant que le fondement des dénominations formelles était l'action ou mode de ce corps, ce qui servira pour prévenir une objection qu'on nous pourrait faire touchant le changement qu'on voit arriver au Sacrement, car comme si c'était du pain et du vin, on voit les signes souffrir les mêmes altérations, le vin s'aigrit, le pain se sèche. Je dis donc que Dieu par un seul décret voulait produire le corps de Jésus-Christ par la même action, c'est-à-dire avec le mouvement et le repos que le pain aurait s'il y fut demeuré puisque c'est une action moralement la même que celle laquelle aurait produit le pain. On dit très proprement les accidents du pain y sont restés sans leur sujet : et Dieu s'est obligé à observer la même suite, donc il n'y a point quasi de changement dans la matière [###] ce qu'à la place d'un corps détruit, il y en a un produit.

REPONSE DE MONSIEUR CLERSELIER A LA PRECEDENTE LETTRE DU PERE BERTET JESUITE⁴

A Paris, ce 27 août 1659

J'ai bien de l'obligation à Monsieur Pardessus de m'avoir procuré l'honneur de votre connaissance et de m'avoir mis en si bonne estime auprès d'une personne de votre courage et de votre mérite. Ce que je crains est qu'étant obligé pour m'acquitter de ce que je vous dois, de paraître aujourd'hui à vos yeux tel que je suis en effet, je ne vienne à perdre la meilleure partie de l'estime que vous faisiez de moi. Cette longue et savante lettre qui m'a fait voir l'étendue et la subtilité de votre esprit, me fait appréhender d'entrer en aucun commerce avec vous et contredit entièrement aux paroles modestes par lesquelles vous voulez couvrir des défauts que je n'ai point remarqué en vous produisant, disiez-vous, comme un homme de province devant une personne nourrie à la ville et au milieu de tous les savants. Je veux croire, mon Révérend Père, que vous avez eu de trop bonnes pensées de moi pour croire que j'aie pu en avoir de basses d'une personne de votre robe et de votre esprit. Mais vous pourriez sans doute avec beaucoup plus de raison et de vérité avoir de moi des sentiments fort communs, puisque toute ma vie a été presque employée ou à me guérir de mes infirmités corporelles qui ont beaucoup affaibli mon esprit, ou à songer aux affaires du ménage, ayant une famille assez nombreuse à entretenir et à gouverner, ce qui est fort peu convenable avec l'étude des lettres et principalement des lettres qui demandent une profonde méditation et une grande clarté d'esprit, comme celle du mystère que nous traitons entre nous. Néanmoins, mon Révérend Père, je vous avouerai franchement qu'il y a longtemps que je souhaitais de rencontrer une personne comme vous qui fût débarrassée de tous tracas d'opinions de l'école, qui pût écouter avec patience et sans emportement les pensées nouvelles qu'on peut avoir pour l'explication de ce mystère, qui fût capable de juger, si ce que je propose ne choque point notre foi, qui sût faire distinction entre ce qui est véritablement de foi et ce qui n'est que simple sentiment des Théologiens et qui pardessus tout cela fût du corps de votre société, pour qui j'ai toujours eu beaucoup d'estime et de vénération et de qui j'ai appréhendé la censure, en cas qu'elle vînt à désapprouver mes pensées ; comme celle qui a toujours fait une haute profession de s'opposer à toutes les nouveautés suspectes de quelque hérésie, ou de quelque libertinage, mais aussi de l'appui de laquelle je me promettais beaucoup, si une fois mes pensées lui pouvaient plaire, et si j'étais assez heureux [###] rencontré avec quelqu'un des vôtres et d'être tombé dans son même sentiment, car alors on aurait pu proposer la chose sous son nom, si on l'eût jugé à propos afin que cela fût davantage autorisé, comme venant d'un lieu qui eût été hors de tout soupçon. Et cela eut porté un grand coup et eût été d'un grand

⁴ [75], f. 739.

poids pour faire que cette explication eut été reçue par toutes les personnes pieuses ou du moins pour empêcher qu'on ne se fût élevé contre elle mal à propos, légèrement et sans connaissance de cause par le seul motif de la nouveauté. Car il est vrai, mon Révérend Père, et je vous le proteste avec toute la sincérité de mon cœur qu'en cela comme en toute autre chose, je ne cherche point ma gloire ni celle de Monsieur Descartes, mais seulement de contribuer de mes soins à soulager notre faiblesse qui tombe sous le poids et la hauteur de nos mystères faite, comme je crois, d'être bien étendus ou expliqués. Car je ne doute point qu'il n'y a rien de plus vrai ni de plus concevable que ce que Dieu fait et qui saurait comment il le fait. Et c'est ce *quomodo* qui a toujours fait de la peine pour avoir voulu porter notre curiosité à connaître des choses qui ne nous ont été proposées que pour être crues. Mais je n'ai pas commencé le mal, je le trouve tout fait et je tâche à y remédier de manière qui paraît autant véritable que facile.

La plupart de nos mystères me paraissent plus croyables tout nus que lorsqu'ils sont expliqués si bien que c'est plutôt l'explication qu'on leur donne et qu'on veut faire passer pour article de foi, comme ayant acquis ce droit par sa durée, qui choque plus l'esprit que non pas nos mystères mêmes, auxquels l'autorité de celui d'où ils viennent ferait soumettre nos esprits si l'on n'avait point voulu les éclaircir et les rendre pour ainsi dire croyables en les accommodant aux lumières de notre raison, mais de notre raison mal éclairée et mal conduite elle-même, comme étant toute remplie d'opinions qui ne se conçoivent point et qui ne portent aucune clarté dans l'esprit et qui par conséquent bien loin de pouvoir servir à éclaircir aucune chose et bien moins encore des mystères révélés comme sont ceux de notre Religion, portent par toute l'obscurité de leur origine et ne servent qu'à embrouiller davantage les matières à quoi on les applique. Je n'en vois point d'autre exemple que celui que vous avez apporté vous-même dans votre lettre touchant ce que le Concile d'Ephèse ordonne de confesser au sujet de l'union hypostatique de la nature humaine et de la subsistance divine en la personne de Jésus-Christ, car que veulent dire vos scolastiques par leur mode substantiel ? Et que n'a-t-on point coutume de dire pour expliquer le mystère qui ne soit beaucoup plus inconcevable que le mystère même ? On veut que des substances ne soient plus des substances ; on l'extrait en ce mystère comme on trouve les accidents en celui du Saint Sacrement dont nous parlons.

Quant à l'explication que vous lui avez donnée, elle me paraît tout à fait ingénieuse et même [###] vous l'avez munie et enrichie, font voir manifestement que vous êtes consommé dans la Philosophie et que vous connaissez le fort et le faible de toutes les sectes. Ces 3 ou 4 chapitres que vous avez autrefois conçus en termes latins, méritent bien d'être conservés et je souhaite fort d'en avoir communication parce que je crois qu'ils me seront utiles pour ma défense en cas que vous ne désapprouviez point l'explication que je vous envoie et principalement ces passages formels que vous dites avoir de Boèce, de Themistius et d'autres qui font voir que les Pères de l'Eglise n'ont jamais conçu ni parlé des formes que nos scolastiques

appellent substantielles, que métaphysiquement. Et celui de Saint Augustin qui dans une de ses épîtres que vous ne citez point, reprend ceux qui attachent notre foi à telle et telle opinion seraient fort utiles pour ma défense. Mais permettez-moi, s'il vous plaît, de vous dire que vous ne vous expliquez pas assez et que vous n'enlevez pas toutes les difficultés qui accompagnent la créance de ce mystère ; vu même que vous avez été obligé de renoncer à un de vos premiers sentiments touchant la nature du corps, dont la notion emporte avec soi celle de l'impénétrabilité. Et je pense ne pouvoir mieux vous représenter ce que j'aurais eu vous objecter en particulier, si vous m'eussiez fait l'honneur de me [...] | votre explication sans autre dessein que celui d'en avoir mon avis, qu'en vous proposant vous même comme je fais aujourd'hui l'explication que j'y ai donnée. Car la différence de la mienne vous fera connaître tout ce que je trouve encore de difficile et d'un peu obscur en la vôtre.

Cependant, je vois par votre lettre du 24 juillet, qui me fut rendue le 24 de ce mois, que vous parlez de mon écrit comme d'un livre que j'ai dessein de donner dans peu au public. Je ne sais qui vous a pu donner cette pensée ; vous verrez que ce n'est qu'un ramas de lettres que j'ai écrites et qui m'ont été écrites sur ce sujet à l'occasion des difficultés qui m'avaient été proposées par un Docteur en Théologie, Religieux de l'ordre de Saint Augustin, nommé le Père Viogué. Et même la première est d'un mien ami appelé Monsieur Denis, avocat à Tours, auquel j'avais envoyé les mêmes objections qui m'avaient été faites pour savoir comment il y répondrait, sachant qu'il est sectateur des opinions de Monsieur Descartes et qu'il les entend assez bien. Et la seconde est la réponse que je fis à sa lettre et j'ai voulu joindre tout cela ensemble pour rien faire que comme un corps, parce que tout cela appartient à un même sujet et sert à faire voir les différentes pensées qu'on en peut avoir. J'attendrai avec patience votre avis sur le tout, mais avant que de condamner ou approuver mes pensées ou même de les redresser, | je vous prie de vouloir prendre la peine de les examiner et même de les faire voir à ceux de vos amis que vous en jugerez capables et qui seront d'humeur à vouloir entendre avec douceur de nouvelles propositions sans s'effaroucher tout d'un coup à la seule vue de la nouveauté : ainsi que vous me dites que font ceux qui parmi vous ont la censure en main. Si vous jugez que l'explication que je donne à ce mystère puisse être admise et n'ait rien qui contrarie, je ne dis pas aux opinions de nos Théologiens, mais aux décisions des Conciles ; alors vous me ferez plaisir de me dire de quelle façon je me dois prendre pour la publier, si en forme de lettres, comme elle est, ou d'une autre manière. À vous dire la vérité, c'est le dernier travail auquel je me destine pour mettre fin à tous les ouvrages de Monsieur Descartes.

Et pour cela j'aurai besoin du secours de tous mes amis. Mais si cette explication ne pouvait être admise et contrariait à la créance que la foi nous oblige d'avoir de ce mystère, ce que pourtant je n'estime pas, ayant été soigneux de considérer et de prévoir toutes choses autant que j'ai pu, je ne demande autre chose de

vous sinon que, jetant le tout au feu, il n'en soit jamais parce que si, au contraire, elle pouvait trouver créance chez vous, je vous l'abandonne entièrement en me conformant autant que je pourrai à tout ce qu'il vous plaira conseiller là-dessus. | [###] vous apprendre que quelques-uns de vos [...] se rendent plus dévots et plus respectueux à ce mystère depuis qu'ils considèrent qu'ils le touchent de plus près que sous ces légers habillements d'accidents scolastiques. Et pour moi, je vous avoue que la crainte que j'ai de faillir diminue mon attention, car j'ai oublié de vous dire et vous le reconnaîtrez assez par mes réponses que ce Docteur à qui mes lettres sont adressées ne se rend pas entièrement et ainsi me laisse dans la crainte de faillir : sur quoi je pourrais dire ce qu'on dit de Saint Augustin *errare possum, haereticus esse non possum*. Car au fond, je soumets toutes mes pensées à l'église. Mais je puis dire avec quelque sorte de vérité que, si je me vois une fois hors de crainte et que je sache que mes pensées soient approuvées par l'église, je pourrai dire que je sens en moi une disposition à une adoration plus profonde, plus dévote et plus respectueuse telle que vous me dites être celle de quelques uns de vos jeunes gens.

Au reste, mon Révérend Père, je vous remercie de l'assistance que vous m'offrez et je l'accepte de bon cœur, car sans doute j'en aurai besoin si vous n'improvez pas mes pensées et surtout de passages des Pères qui puissent les appuyer, mais je suis fâché de la contrainte où vous êtes, cela néanmoins ne me donne que plus d'admiration de votre vertu qui sait s'accommoder à tout. Je suis....

A Aix le 7 octobre 1659

Quand vous aurez su que votre lettre et le paquet que j'ai tant attendu a volé toutes les montagnes du Dauphiné pour chercher Monsieur Pardessus, vous ne serez pas étonné qu'étant datée du 27 août, elle ne m'ait été rendue que le 6 d'octobre. Je ne ferai cette fois que d'en accuser la réception pour vous tirer de la peine où vous pourriez être qu'elle n'ait été égarée. Et bientôt je vous parlerai de ce qui a donné occasion à notre connaissance et à notre commerce après ma première lettre et la réponse que vous avez eu la bonté de me faire avec tant de témoignages d'estime et d'affection. Nous ne parlerons plus, s'il vous plaît, que d'affaires et nous laisserons à part les compliments dont la Philosophie de Monsieur Descartes, qui fuit les paroles autant qu'elle aime les réalités, est beaucoup ennemie. Il suffit que je vous dise en un mot que vous pouvez vous fier en moi et que je vous servirai de cœur en tout ce dont je serai capable. J'ai étudié quatre ans dans la Théologie scolastique et suit à ce que je ressens dans mon âme catholique très soumise à la foi, mais très ennemie de la bourre dont on a couvert la Théologie. Tout cela est né dans un siècle qui ne nous a donné que des tracas et de la barbarie : la médecine, la jurisprudence, les lettres humaines ont secoué les premières le joug et sont sorties de la prison où elles gémissaient dans l'ordure. La Philosophie a trouvé plus d'obstacles tant à cause de ceux entre les mains de qui elle s'est trouvée, qu'à cause de la rencontre des qualités qu'il fallait avoir pour s'enlever au-dessus du commun, l'esprit, le courage, la Géométrie, le mépris des respects humains et cent autres difficultés qui lui disputent encore son rétablissement. Je fis rire autrefois Monsieur Gassendi quand je lui dis qu'il ne verrait pas ce que j'allais prophétiser, mais que j'étais assez jeune pour voir en peu de temps que les Jésuites mêmes seraient contraints d'enseigner sa | Physique ou que l'on fuira leur cours [###] et des pédanteries. Il y a environ onze ans de cela et j'avais 25 ans. Je vous dirai pourtant que la chose n'est pas si prête que je la croyais en ce temps-là, ces bonnes gens qui sont marris de voir que ceux qui viennent ayant des lumières qu'ils n'ont pas eues en leur temps, se persuadent que c'en est fait de l'immortalité de l'âme s'ils ont dit adieu à leurs formes et que tous nos mystères sont renversés. J'ai fait un Cours de Philosophie à Grenoble où j'ai apporté toutes les précautions imaginables et malgré cela, la seule préoccupation que j'entendais cette Philosophie et que les curieux me visitaient pour en conférer, m'a attiré des déplaisirs que j'ai dissimulés et qui n'ont pas été sensibles dans l'approbation générale de cette ville si polie où tout le Parlement a assisté à 8 actes soutenus en hébreu, grec et latin. J'ai depuis poursuivi de ne point enseigner, à quoi pourtant on a voulu me rengager et je commence un second

⁵ [77], f. 749.

cours en une ville qui ne connaît pas encore les belles choses mais qui les aime et désire de les connaître. Je vous dis toutes ces choses avec candeur pour vous ôter de l'esprit la pensée qui vous était venue que l'explication de l'Eucharistie suivant les systèmes nouveaux pourrait paraître la première fois sous le nom d'un Jésuite. | Votre idée est, à mon avis, plus conforme au cours des choses que nous faisons voir au public [de] ce que le Père Théophile, duquel je vous ai envoyé le traité, a écrit contre Monsieur Descartes, qu'il appelle *Empedocles Renatus* dans la matière de ce Sacrement et ensuite on verra que les disciples de Monsieur Descartes n'ont écrit de cette matière qu'après qu'on les y a obligés, les décrivant comme hérétiques ou, du moins, partisans d'une Philosophie dangereuse. Je vous promets un traité apologétique anonyme et je crois que deux de mes amis y mettront encore quelque chose de leur façon. Le Professeur de Philosophie de la seconde année de notre Collège de Lyon, mon ami et, si j'ose dire, mon disciple en cette Philosophie, esprit très rare, l'expliquera de sa façon et Monsieur Raynaud, très grand philosophe, en Géométrie de la même ville y ajoutera son sentiment. Deux Jésuites de cette province, hommes consommés en la Philosophie et Géométrie, les Pères S. Rigaud et Fabri, sont obligés par considération à ne nous pas découvrir leurs sentiments. Cette contrainte nous prive des lumières de deux grands hommes du monde. J'espère de vous faire voir les sentiments du premier. Et pour le second, qui a quitté cette province et est à Rome pour les mécontentements que cette Philosophie lui a causée, il est si fort mon ami et si sincère que, sans faire semblant de rien, je saurais de lui qu'est-ce qu' on dirait à Rome de cette explication. Je ne lui enverrai pourtant qu'un précis | de votre doctrine, si vous le jugez à propos, et de votre sentiment. Du reste, n'appréhendez pas que votre écrit passe en des mains dangereuses. Les plus ennemies seront de ceux qui l'ayant lu ne diront rien pour quelque considération et tout demeura secret aux imbéciles. Les Philosophes, les fidèles et les amis que je connais capables de cette confiance m'en diront leur sentiment que je vous enverrai aussitôt. Je vous permets de bon cœur de faire voir ma lettre et de dire mon nom à ceux que vous en jugerez capables. Mon adresse en cette ville, sans enveloppe, est celle-ci et Monsieur Molin, Marchand Libraire à la Place des Prêcheurs et, au coin, la lettre B. Mes lettres ne sont point ouvertes et je les ai fidèlement. En voilà assez pour cette fois. Je serai toute ma vie Monsieur, votre très fidèle et obéissant Bertet.

Dans cet éloignement où nous vivons, rien ne nous est si agréable que de voir de temps en temps les ouvrages nouveaux touchant notre Philosophie. Obligez-moi donc de me marquer les plus curieux de notre génie qui ont écrit depuis peu en Hollande, Angleterre, Allemagne, etc.

A Paris, ce 28 octobre 1659

Après le soin que vous avez eu de me faire savoir si promptement que vous avez reçu le paquet que je vous avais | envoyé à l'adresse de Monsieur Pardessus, j'aurais mauvaise grâce d'être plus longtemps à répondre à la vôtre du 7 de ce mois qui m'a fait reconnaître de nouveau en vous toutes les qualités que l'on saurait souhaiter en une personne avec qui l'on désire de nouer quelque habitude. Je suis fort de votre sentiment de mettre à part tous les termes de compliments qui n'aboutissent qu'à des paroles, car le plus souvent on se persuade d'être quitte de son devoir quand, sans avoir rien fait, on a beaucoup promis. Pour moi, je suis entièrement éloigné de cette pratique et, comme vous aurez pu remarquer de la simplicité dans ma façon d'écrire, elle est toute pareille dans ma façon d'agir. Je sers avec franchise mes amis, mais sans contrainte, et l'on ne me saurait faire plus de plaisir que de me refuser tout à net ce que l'on ne me saurait accorder. C'est ce que je suis bien aise que vous n'avez déclaré par la vôtre pour ne point concevoir quelque espérance inutile, qu'en cas que vous vînissiez à ne pas désapprouver les pensées que je vous ai envoyées, elles pourraient paraître un jour sous le nom de quelqu'un des vôtres. Je vois bien à présent que cela ne se peut, mais au moins vous me permettez d'attendre votre avis et celui de vos amis et d'espérer que vous ne me refuserez pas votre conseil pour savoir comment j'aurai à me comporter dans une affaire de cette nature. Je trouve si peu de temps entre celui de la réception de mon paquet et celui de votre lettre, que je ne sais quasi si vous en avez eu assez pour le lire avant que | de m'écrire et néanmoins l'apologie anonyme que vous me promettez semble me dire que non seulement vous l'avez lu, mais même, que vous l'avez en quelque façon approuvé. Néanmoins je ne veux rien penser si légèrement à mon avantage et même quoique je ne sois pas sans un grand désir d'en savoir votre avis précis et raisonné. Je vous prie de ne me rien écrire définitivement là-dessus sans en avoir bien considéré toutes les raisons et concerté les conséquences et avisé avec vos amis sur ce qu'il y a à faire ou à espérer d'une telle explication qui me semble devoir être d'un grand poids et lever toutes les difficultés en cas qu'elle puisse être admise. Et ce qui me fait pencher à le croire c'est que Monsieur Descartes, qui n'avancait rien témérairement et sans grande connaissance de cause et qui était très intelligent dans nos mystères, ne croyait pas qu'il se fût éloigné des sentiments de l'église, s'il l'eût expliqué de la sorte que j'ai faite ; mais comme il lui était très soumis et qu'il ne voulait rien innover hors de temps ou mal à propos, il n'osait pas s'en ouvrir tout à fait et n'en parlait que sobrement et avec soumission à ses meilleurs amis comme d'une chose qui se pouvait proposer pour

⁶ [78].

être examinée par ceux qui ont en main l'autorité. Je quitte ce discours pour vous dire que ce que vous prophétisiez autrefois de la Philosophie de Monsieur Gassendi se trouvera plus tôt véritable que de celle de Monsieur Descartes laquelle, bien loin d'être contraire à la foi et d'en renverser les mystères, est la seule au jugement d'un habile homme | de ce siècle qui peut appeler la vraie Philosophie Chrétienne, comme celle qui nous donne de plus hauts sentiments de Dieu ; qui nous en fait concevoir de plus bas et de plus dépendants de nous-mêmes et qui établit plus fortement l'immortalité de nos âmes.

Je fis prendre la dernière fois le grand tour à mon paquet pour ce que je croyais que vous le receviez plus sûrement et plus agréablement par les mains de Monsieur Pardessus. Je me servirai aujourd'hui de l'adresse que vous me donnez et avant que de finir vous saurez que Monsieur Perrin m'a délivré le paquet du Révérend Père Théophile, vous ne me mandez point ce que j'en dois faire et s'il me doit demeurer. Mais jusqu'ici je n'ai pu encore avoir le temps de faire autre chose que de le feuilleter. Il ne porte point son nom mais celui de *Lucubratio Renati a Valle S. Theol. Prof.* avec ce titre emphatique et difficile à comprendre *Exuviae panis et vini in Eucharistia vere reales, nec nisi accidentales*⁷. Je serai bien aise qu'il me demeure si cela se peut et encore moins serai-je fâché qu'il paraisse, car comme vous dites fort bien ce sera une occasion aux Decartistes de s'expliquer et de se défendre. Je suis....

⁷ T. RAYNAUD, *Exuviae Panis et Vini*, in *Opera omnia...*, Lugduni, 1665.

LETTRE DE MONSIEUR CLERSELIER AU PERE BERTET CONTENANT SON AVIS SUR LE LIVRE DU PERE
THEOPHILE⁸

Le 11 novembre 1659

Que Saint Paul avait raison de nous avertir, *Cavete ne quis vos seducat per inanem Philosophiam*. Car en vérité | la lecture que j'ai faite aux fêtes dernières du livre que vous m'avez envoyé m'en a tellement fait connaître la vanité, que je ne pense pas que je me fusse jamais hasardé, comme j'ai fait, de rien écrire touchant un si grand sujet tel que celui de l'Eucharistie, si je l'eusse vu avant que d'y mettre la main. Mais puisque nous en sommes si avant et que je n'ai point d'autre dessein que celui de m'instruire et de profiter aux autres, s'il plaît à Dieu de m'en rendre capable, examinons un peu quelle est cette vaine Philosophie dont Saint Paul nous avertit de nous garder.

Comme la Philosophie n'est autre chose que l'étude de la sagesse, il est certain qu'en soi elle ne saurait être blâmable et comme ce mot de sagesse ne veut dire autre chose qu'une connaissance entière de tout ce que l'homme peut savoir, tant pour la perfection de son entendement que pour celle de sa volonté, il est évident que la Philosophie contient deux parties, à savoir l'instruction de l'esprit et la conduite des mœurs. Celle-là tend à rendre l'homme savant et celle-ci à le rendre homme de bien. Et comme il n'y a rien en tout cela que de louable, la recherche n'en saurait être que bonne et avantageuse, mais l'esprit humain qui se voit comme le maître de cette entreprise, au lieu de prendre conseil de sa propre raison, prend plaisir quelquefois à suivre son caprice et établir pour règle de sa conduite à l'égard des mœurs. Et pour | [####] à l'égard d'autrui le même bien que nous voudrions que vous fût fait - j'entends cela avec une modération qu'une justice raisonnable et bienfaisante oblige de suivre dans la diversité des circonstances et des occasions - et de même qu'y a-t-il de plus facile pour le discernement du vrai et du faux que de considérer ce que la lumière naturelle nous fait voir manifestement être vrai et de donner notre consentement à ses lumières sans porter notre jugement sur les choses qu'elle ne [...] point. Or si nous agissons toujours de la sorte, il est certain que jamais nous ne pourrions nous tromper ni faillir, car ces sentiments de justice et d'équité naturelle que nous sentons en nous-mêmes et ces lumières d'esprit qui se font connaître véritables en même temps qu'elles se présentent comme évidentes étant des règles que | Dieu a lui-même [...] dans le [####] sauraient être que bonnes et ne peuvent par elles mêmes, c'est-à-dire quand on s'en sert comme il faut, nous conduire au mal et à l'erreur. Or, quel autre bon usage pourrait-on feindre de ces lumières, sinon de les prendre tellement pour les règles de nos actions et de nos jugements que jamais nous ne nous

⁸ [79], f. 756.

portassions à faire quoi que ce soit qui démentît la conscience et que nous ne donnassions notre consentement, du moins quand il s'agit simplement de connaître la vérité, qu'après nous être rendus certains par l'évidence de notre raison, du jugement que nous avons à porter puisque entre ces lumières que je dis devoir être la règle de notre conduite, il y en a une qui nous fait connaître que la détermination de notre volonté ne doit jamais devancer ni outrepasser la connaissance de notre entendement. Si nous pratiquions bien ces maximes dans l'établissement et le progrès de notre Philosophie, nous n'aurions point à craindre d'en être séduits, car alors cette Philosophie ne serait pas vaine, mais contiendrait des vérités qui pourraient servir à nous faire admirer la sagesse, la bonté et la puissance de notre Créateur, qui rempliraient nos cœurs de son amour et qui par ce moyen embelliraient notre âme des plus nobles perfections, dont elle puisse être enrichie. Et de fait, ne voyons-nous pas que tous | [###] établissent de leurs sciences ont tenu le chemin que je dis, c'est-à-dire qui n'ont voulu admettre pour principes que des choses qu'ils concevaient clairement et distinctement et dont la vérité leur était connue ; ont tous rencontré quelque chose de vrai et de certain. Pour quoi vante-t-on tant les mathématiques et les mathématiciens, sinon qu'ayant pour principes des vérités éternelles, c'est-à-dire des choses que Dieu a voulu de toute éternité être vraies et ne s'en servant dans la spéculation que selon les lois de la vraie raison, ou ne les appliquant aussi à l'usage qu'après s'être assurés sur des expériences convaincantes de l'effet qu'ils prétendent ? Tout cela compose un corps de vérités si bien liées ensemble que rien ne se dément, une vérité servant à l'autre et qu'il est impossible de désunir, aussi ce ne sont pas de ces sciences dont Saint Paul entend parler sous le nom de vaine Philosophie, car la vérité ne peut être taxée de vanité, ni la certitude ne saurait passer pour séduction. D'où je conclus que toute la science qui a des fondements certains et évidents, dont les conclusions ne sont tirées que par des conséquences nécessaires et dont on peut tirer des conséquences utiles et commodes à la vie, tant s'en faut qu'elle puisse être blâmée de vanité et qu'elle puisse être sujette à ce reproche que Saint Paul donne à toutes les sciences qu'il comprend sous le nom de vaine | Philosophie ; qu'au contraire [###] de l'esprit, elle est aussi la plus légitime occupation de l'homme raisonnable. Mais où trouverons-nous ces sortes de sciences exemptes de ce reproche, dont les principes aussi bien que les conséquences soient évidentes ? Serait-ce dans nos Ecoles, où l'on fait gloire de proposer des choses qui semblent paradoxes et où les Maîtres mêmes sont si peu satisfaits de tout ce qu'ils enseignent, que tous les ans ils changent de dogmes et où quasi tout passe pour problématique ? Y en a-t-il un qui voulût être garant de la vérité de ce qu'il enseigne ? Chacun ne confesse-t-il pas ingénument que les principes en sont obscurs et cette grande diversité d'opinions qu'ont tous leurs sectateurs ne fait-elle pas assez voir qu'il y a peu de vérité et de certitude en toute cette Philosophie ? Cependant ce sont sur ces beaux fondements qu'on a établi toute la Théologie scolastique qui dégénère tous les jours en chicane et où l'on voit aussi peu de

fermeté que dans le reste des autres sciences.

Les opinions n'y sont pas moins diverses : l'obscurité y règne presque partout et l'on se sert d'une fausse ou du moins incertaine Philosophie pour en expliquer les mystères.

Et après cela, on voudra bien faire passer ses décisions pour des articles de foi et pour hérétiques ceux qui auront des sentiments contraires au torrent des Docteurs | [###] le torrent de l'erreur ou de l'incertitude.

Ce n'est pourtant pas que je ne souscrive à tout ce que le Révérend Père Théophile a écrit, je l'ai trouvé fort judicieux en ses censures et en tout son procédé et qu'il agissait de si bonne foi avec les adversaires qu'il leur fournissait même quelque fois des armes pour appuyer leurs sentiments.

Et à dire le vrai, il n'est pas juste de donner à un chacun la liberté d'écrire tout ce qui lui vient en l'esprit contre les opinions les plus suivies et qu'une longue suite de temps a comme apprivoisées ; à moins que ce que l'on propose ne soit fondé sur des raisons très plausibles et beaucoup plus recevables que celles que l'on veut combattre. Or, comme a fort bien remarqué le Père Théophile, les nouvelles opinions n'apportent aucune lumière pour faciliter l'intelligence de ce mystère, mais changent seulement de difficulté et, au lieu des anciennes, en proposent de nouvelles qui ne sont pas plus concevables que les premières. Car quelle apparence y a-t-il de s'aller imaginer des spectres et des prestiges sortant continuellement d'un mystère si auguste ?

Où trouve-t-on là de quoi mettre l'esprit en repos sur les difficultés de ce mystère ? Et après tout, quand celles qui regardent les accidents seraient par ce moyen un peu éclaircies, ce qui ne me paraît pas non plus qu'au Père Théophile, | les plus grandes qui concernent la manière dont le corps de Jésus-Christ est au Saint Sacrement restent toujours, comme il objecte fort à propos. Et ainsi je trouve comme lui qu'il y a de la témérité à vouloir quitter un parti tout formé et qui est suivi par un grand nombre de personnes savantes quand on n'aura rien qui vaille mieux.

Pour l'auteur de l'ancienne et nouvelle Physique, c'est encore avec aussi peu de raison et de fondements qu'il a voulu se faire de fête et faire bande à part s'il a proposé les choses comme elles sont dans cet écrit. Car premièrement il se trompe de croire que les sensations des objets dépendent de ces substantioles ou petits corps qu'il qualifie du nom d'accident. Car ces substantioles n'appartenant point aux objets, elles ne contribuent point à en faire sentir par exemple ni le poli, ni le rude, ni le droit, ni le tordu, ni le pesant, etc. Ce sont toutes qualités qui appartiennent ou qui sont dépendantes des objets même et non pas de ce qui leur est étranger. Et si quelques fois elles y contribuent, ce n'est que par une fausse dénomination qu'on attribue aux principales substances les qualités de leurs substantioles accidentelles. Car pourquoi ces principales substances qui sont des corps aussi bien que les légères substantioles n'auraient-elles pas la

propriété de se faire sentir elles-mêmes ? En second lieu | [####] cette [####] qu'il leur attribue après la destruction de la principale substance du pain, laquelle enfleure, fait qu'elle vient à occuper et à s'étendre dans tout l'espace que cette première occupait auparavant. Et de quelque façon qu'on la veuille expliquer, je m'assure qu'on y trouvera pour le moins autant de difficulté qu'à concevoir la persévérance des accidents sans sujet, si bien que je souscris entièrement à tout ce que le Père Théophile dit et je m'étonne aussi bien que lui comment on ose proposer les nouveautés qui ne font que jeter l'esprit en de nouveaux scrupules et en de nouvelles difficultés. Mais il me pardonnera - s'il lui plaît - si j'ose dire qu'il a tort d'avoir voulu accuser Monsieur Descartes comme le premier auteur de cette nouveauté.

Il est bien vrai qu'il a cru que de concevoir des accidents réels qui subsistassent miraculeusement tout seuls et sans sujet après la consécration, cela répugnait à la notion naturelle que nous avons des accidents, mais il ne trouvera jamais dans ses écrits les paroles qu'il cite en la 112^{de} page de son écrit : *Qui René Descartes, proinde concludit quae ex pane et vino remanere dicuntur in Eucharistia quantumcumque a denominantur accidentia revera tamen esse substantias.*

Il est bien vrai et il n'y a personne qui en puisse douter qu'entre les petites parties qui composent le pain il y en a plusieurs autres qui n'appartiennent point | à la substance du pain, non plus que [####] de la substance d'une éponge. Mais de même que l'on ne dira pas que les particules de l'eau et de l'air qui remplissent les pores d'une éponge soient les accidents de cette éponge, de même aussi ne doit-on pas penser que les petits corps qui remplissent les intervalles qui sont entre les petites parties du pain soient les vrais accidents du pain. Et ils ne peuvent tout au plus être considérés que comme des accidents à son égard qu'au sens où on peut dire qu'un habit est un accident à l'égard de l'homme. Mais encore à parler proprement, ce n'est pas l'habit qui est un accident à l'homme, mais bien la façon qui en résulte, à savoir être habillé. C'est pourquoi ce qu'il ajoute ensuite comme le sentiment de Monsieur Descartes, à savoir *cum ista nimirum corpuscula interjacentia mutari possint, pane non mutato perspicuum est ea esse panis accidentia, nec ad eius substantiam pertinere et haec sunt quae dicuntur accidentia in Eucharistia post destructam substantiam panis remanentia. Haec sunt* continue-t-il *quae chartis commissa apud ipsum legi*, n'est point en effet son sentiment. Et je suis assuré quoiqu'il dise qu'il ne l'y a point lu, mais bien l'a-t-il pu tirer comme une conséquence fondée sur ce qu'il croyait que Monsieur Descartes convenait avec l'auteur de la vieille et nouvelle physique sur les pensées qu'il a des accidents du pain, ce qui | [####] dont il est très fort éloigné ainsi que vous avez pu voir par les lettres que je vous ai envoyées qui traitent de cette matière : c'est ce qui fait que j'excuse toutes les paroles un peu aigres que le Révérend Père Théophile dit au désavantage de Monsieur Descartes, car ce n'est pas lui attaqué, mais seulement le phantasme qu'il prend pour lui et contre lequel je trouve qu'il a raison de s'animer comme il fait.

Aussi j'ai trouvé tant de fidélité et tant de sincérité en tout son procédé et d'ailleurs tant de netteté et de doctrine en son discours que n'était que je craindrais qu'étant trop attaché aux opinions communes et trop âgé pour se vouloir donner la peine d'examiner les nouvelles pensées que Monsieur Descartes a sur la Philosophie, il aurait de la peine à revenir de ses premiers sentiments. Je ne voudrais point d'autre juge que lui pour examiner à fond et sérieusement les pensées que je vous ai confiées, car j'espérais que trouvant les principales difficultés qui appartiennent à ce mystère éclaircies, ce qui ne se rencontre point dans les opinions de ses adversaires tant en ce qui est des accidents qu'en ce qui est de la manière d'être de Jésus-Christ au Saint Sacrement, qui n'est pas à mon avis la moindre difficulté. Il n'aurait pas lieu de condamner cette explication de témérité, d'erreur, ni d'hérésie | qui sont les notes qu'à son jugement [###] sans doute qu'il s'abstiendrait de parler désavantageusement de Monsieur Descartes dont la doctrine est si universellement approuvée de tous ceux qui l'entendent, que déjà il y a des universelles tout entières qui ont renoncé à tout ce qu'on leur avait appris jusqu'ici de physique pour embrasser et enseigner publiquement ses opinions : ce qui montre qu'elles sont très plausibles et très conformes au sens commun et, par conséquent, exemptes de reproche et de témérité.

Mais je m'emporte et ne m'aperçois pas que je ne vous entretiens que de ce que vous savez mieux que moi. Laissons donc courir le livre du Père Théophile si vous et lui le jugez à propos. Je ne trouve qu'une seule chose qui m'embarrasse et qui détruit d'un seul coup tout ce que j'ai pensé sur ce mystère, qui est qu'il semble dire que soit de foi de croire que les accidents subsistent miraculeusement tout seuls et sans sujet après la consécration. Car si cela était de foi, je n'aurais plus rien à dire et pour le prouver il allègue le Concile de Constance sur la condamnation des vides et le Concile de Cologne, partie 7, chapitre 18, lequel *docens tantummodo substantiae Christi accipere laicos sub una specie quantum sacerdotes sub duabus speciebus, subdit hanc rationem : quid enim species panis vini que aliud sunt post consecrationem quam [###] subjecto*. Mais je crois qu'on peut répondre à l'un et à l'autre ; à celui de Cologne en disant que cette raison qu'il rapporte n'est pas un canon qui fasse article de foi, mais que c'est seulement une raison tirée du commun sentiment des philosophes ou des théologiens scolastiques touchant la notion des espèces et des accidents au sens desquels le concile a parlé. Et à celui de Constance, en disant que la condamnation des vides ne va pas à établir comme article de foi que les accidents subsistent miraculeusement sans sujet : mais a condamné le vide qui voulait qu'outre le corps et le sang de Jésus-Christ, les substances du pain et du vin y demeurassent et servissent d'appui aux accidents après la consécration. Et même le Révérend Père Théophile semble demeurer d'accord qu'il n'y a point d'article de foi exprès qui nous oblige de croire que les accidents subsistent ainsi sans sujet dans l'Eucharistie, lorsqu'il dit *scholastici vero tam et si passim conspirarunt in doctrina de reali permanentia accidentium panis et vini in hoc misterio non proposuerunt tamen illam vi certam ex fide, nec pro ea patrum communem*

sensum allegant sed tantum argumentatur ex eo quod sensus renuntient adesse accidentia quibus velle mentionem impingere, septuaginta est non probatorum sapientum. Je sais bien que c'est une défense qu'il met en la main de son adversaire, | mais sa conclusion ne dit autre chose [###] entière de témoins qui tous unanimement *asserunt Dogma fidei esse quod panis et vini accidentia permaneant post consecrationem.* De quoi je demeure aussi d'accord et c'était assez pour son sujet, car il combattait contre des spectres.

Mais cela ne fait rien contre notre proposition, car il n'est pas ici question *utrum permaneant* ; mais *utrum miraculose et sola et sine subjecto subsistant.* Et ce qui m'assure que ce n'est point un article de foi est que Monsieur Descartes le dit exprès, *nam sane, dit-il, nullibi unquam, saltem quod sciam, docuit ecclesia species panis et vini remanentes in sacramento eucharistiae esse accidentia quaedam realia, quae sublata substantia cui inhaerebant miraculose sola subsistant.* Or j'ai grande créance à ce qu'avance ce philosophe, car il était trop exact et trop soigneux pour rien dire sans s'en être bien informé.

Cependant de tout ce que j'ai vu du Père Théophile, c'est cela seul qui me met en peine et dont je vous prie de me bien éclaircir aussi bien que de tout le reste.

Certainement, mon Révérend Père, quand je vois cette grande section que le Père Théophile apporte pour antécédent et pour appui de la doctrine qu'il veut soutenir, laquelle il dit être la doctrine orthodoxe, la doctrine ancienne, la doctrine commune, la doctrine des Docteurs, la doctrine des Théologiens, | [###] pour en mieux faire connaître les parties. Je n'en trouve aucune qui soit universellement approuvée et qui ne s'explique en diverses façons et même qu'on y propose des questions si subtiles, si vaines, et si raffinées auxquelles, à parler franchement, on ne voit goût et que ni ceux qui les proposent, ni ceux qui les écoutent, ne peuvent comprendre. Par exemple, *utrum accidentia insensibilia panis et vini, destructis panis et vini substantiis remaneant.*

Les uns disent que oui et les autres que non. *Utrum fiat variatio in actione conservativa accidentium sine qualitatum remanentium.* Les uns disent que oui, à savoir ceux qui *dicunt conservationem effectivam accidentium pendere a substantia connaturale.* Les autres disent que non, à savoir ceux qui *dicunt qualitates diversas a luce conservari a solo Deo ut una quantitas sola per se statuatur an vero etiam reliqua accidentia.* Les uns disent que oui, les autres que non. *Utrum ista positio quantitatis per se fiat cum variatione actionis.* Les uns qui disent que oui, disent que c'est une création ; les autres qui disent que non, disent que c'est simplement une éduction. *Utrum ut quantitas dicatur esse per se, requiratur in ea modus quidam proportionalis substantiae.* Les uns disent que oui *quia absque tali modo et veluti [...] putant conservationem quantitatis fore violentam, ea vero interv | censent conservationem quantitatis esse [###] et violentia expertem et addunt apposito quantitatis eo [###] quantitatem absque novo miraculo posse [...] materiae subire ex reliqua accidentia materialia sustentare.* Les autres disent que non. *Et hanc opinionem esse repudiendam ut commentitiam utrum modus essendi per se accidentium sit naturalis secundum substantiam, an vero*

supernaturalis. Les uns disent que oui, les autres que non. *Utrum species sacramentales quae, ut visum est, sunt collectio accidentium sensibilium possunt producere aliquid substantiale*. Les uns disent que oui, les autres qu'il est difficile de leur accorder ce pouvoir. Après toutes ces questions et plusieurs autres sur lesquelles pas un ne s'accorde, j'avoue franchement qu'il eût été mieux de croire simplement le mystère sans se mêler de l'expliquer. Car la simple créance n'est pas difficile quand on considère que la raison de ce mystère est fondée sur la toute puissance de Dieu. Mais alors on croit simplement, on capture son esprit sous le joug de la foi et on ne s'embarrasse d'aucune difficulté qui ne vient que de la façon dont on se représente ce mystère pour le concevoir.

Et à dire vrai, ce peu de conformité que j'ai trouvée parmi les théologiens et ce nombre de questions énormes qu'on fait sur les incidents de ce mystère, m'a si bien persuadé qu'il n'y fallait que de la foi, que je me trouve à présent, [###]. | Et si ce n'était l'explication que je vous ai envoyée, laquelle seule me frappe l'esprit et lui donne du calme, je me condamnerais pour jamais à la foi du charbonnier.

J'admire aussi comme l'esprit humain est capable de faire tourner toutes choses à son avantage et de se servir des mêmes moyens pour prouver des choses contraires, car tantôt le Révérend Père veut qu'il n'y ait que la seule quantité du pain qui demeure sans sujet et que tous les autres accidents et qualités l'aient pour appui. Et afin de ne point multiplier le nombre des miracles ou des merveilles, ce qui rend la chose plus aisée à concevoir et plus dans la censure qu'il fait du livre de l'ancienne et de la nouvelle physique. Il le blâme de ce que *iuxta hanc novitatem evanescit specimen divinae omnipotentia in hoc mysterio splendentis*. Il ne veut pas aussi que l'esprit humain soit tellement lié et captivé par les opinions anciennes, qu'il n'ait plus de liberté de s'enlever au-dessus et de suivre quelquefois des routes qui ont été inconnues à nos devanciers. Et de plus il condamne comme des nouveautés inouïes et comme des monstres d'opinion ce que la physique a produit de plus beau dans ce siècle. Ce n'est pas qu'il ne condamne avec raison un très grand nombre de nouveautés, mais il y en comprend parmi quelques unes qui devraient plutôt être mises au rang de merveilles qu'en celui des productions monstrueuses de l'esprit. Voilà, mon Révérend Père, ce que j'ai cru devoir répondre au livre, etc.

Pour tenir la parole que je vous ai donnée, Monsieur etc.

Je suis après la lecture d'Aristote en sa langue pour justifier ma pensée que j'ai depuis longtemps de montrer que le système de la Philosophie qui domine aujourd'hui tyranniquement dans l'Ecole est nouveau et n'est jamais venu en pensée, ni à ce Philosophe, ni à aucun ancien. Je crois en avoir trouvé la clef mieux que Monsieur De la Chambre. Elle ne consiste qu'à connaître quand il parle en métaphysicien et quand il raisonne en Philosophe naturel : c'est-à-dire quand il ne cherche plus les concepts des choses, mais les choses en elles-mêmes. J'espère que ce travail joint au parallèle des extravagances de la Philosophie vétillarde avec la simple et la véritable, comme a déjà fait Monsieur Claubergius¹⁰, ne déplaira pas aux personnes qui ne sont pas prévenues. Il est certain que selon Aristote il n'y a rien de réel que les corps dans la nature et rien de nouveau que le mode. Mais la diversité du mode et de son existence donne sujet à notre esprit d'en former divers symboles et de lui donner divers noms. Le plus grand de tous les changements est celui qui nous fait dire qu'il s'est fait changement d'une substance en une autre, qu'Aristote appelle génération, parce que c'est ici seulement qu'il naît quelque chose, au lieu que dans les autres changements, le même nom demeurant toujours comme la base et la même substance | [###] que telle [###] grande et c'est un mouvement à la quantité, ou par exemple chaude et c'est un mouvement à la qualité, etc. Mais au fond il n'y a rien de réel que le mouvement local et l'arrangement des parties, donc substance, quantité, qualité, accident suivant Aristote sont des divers noms de la même chose, diversement conçue et ensuite le changement de substance, d'accidents, etc. est dit véritablement être dans les objets quand le fondement de telles dénominations se rencontre. Supposant donc que la même matière appelée substance du pain soit unie à l'âme d'un homme, je dis qu'il y a fondement suffisant de prononcer que la substance du pain est changée en une autre, puisque tout ce qui était pain devient corps humain. Le changement de substance se peut faire en deux façons : ou peu à peu par l'introduction des dispositions qui s'y font par la communication des mouvements, ainsi le bois devient premièrement sec et puis après rare et puis chaud et enfin il se fait feu. Ce changement de substance s'appelle génération parce que, encore que la Transsubstantiation s'y rencontre, on ne lui donne pas ce nom parce qu'outre à tel changement de substance, presque toutes les autres dénominations accidentelles s'y changent et on y considère un sujet commun de ce changement en la puissance duquel on imagine qu'était ce que nous appelons une forme nouvelle. Que si tout à coup et sans autre disposition, il ne se faisait autre changement que celui qui nous

⁹ [80].

¹⁰ Johannes Clauberg (1622-1665).

peut donner | fondement de dire qu'il y a eu changement de substance, une véritable Transsubstantiation. Et comme la dénomination de substance est selon Aristote dans l'indivisible, parlant précisément il n'y aura plus de l'ancienne substance et la nouvelle commencera à être à l'instant que l'autre sera détruite et son concept anéanti. Car, bien que les choses soient composées physiquement, la substance métaphysique est indivisible et les Philosophes l'appellent □□ □□ □□ □□□□□.

J'aurai loisir une autre fois d'examiner la nature de la conversion et le *boc fit boc* et le *boc fit boc* d'Aristote. Il me suffit de dire à présent que tant en la Transsubstantiation prise étroitement où la substance seulement se change en une autre, qu'en la génération qui est une Transsubstantiation plus vague et générale, la substance détruite n'y peut rester en aucune manière, mais qu'il y doit pourtant demeurer quelque chose qui ait appartenu à la substance détruite et je ferai voir que vous parlez plus proprement que tous les autres.

Voyons donc quels sont les changements réels qui se font quand les dénominations substantielles ou accidentelles changent en la matière. Il arrivera souvent que non seulement le mode changera, mais encore une partie de la substance matérielle. Et toutefois le changement ne sera pas substantiel. Un homme devient grand *fit motus ad quantum*, la plus grande partie de l'homme se renouvelle et pourtant la même [###] | [###] quantité [###] un corps se condense, devient coloré, etc. Souvent outre la situation, il se fait addition ou perte d'une partie de la matière et pourtant la même substance demeure parce que le même sujet demeure dans la proposition qui explique ce changement. Et, au contraire, la matière demeurant la même, il se peut faire un tel changement réel dans le mode que la substance changera, comme lorsque la terre devient plante. Transsubstantiation n'est donc pas production physique de nouvelle substance, mais un fondement nouveau d'appeler nouvelle substance. Et qu'on ne dise pas que nos mystères ne doivent pas être examinés dans la rigueur de ces précisions métaphysiques car c'est pour répondre à ceux qui ont fait les premiers cette faute que nous y tombons. Outre que ce n'est que par les précisions logiques que l'on détruit l'Impanation de Luther, les hérésies de Nestorius touchant l'Incarnation et celle de Sabellius¹¹ touchant la Trinité.

Ces choses étant supposées en bon français, nous n'avons qu'à nous en remettre du reste aux Espagnols, auxquels la Philosophie aurait autant d'obligation que la Religion. Si comme ils ont éteint en leur pays la domination des Arabes ; ils avaient banni de l'Ecole la bourre de l'averroïsme dont ils sont aujourd'hui les arcs-boutants. | Commençons par Suàrez, le plus savant [###] ont écrit de ces matières, en ce qu'il a reconnu que l'on n'enseigne pas la physique dans l'Ecole ayant écrit toute sa Philosophie sous le nom de métaphysique. Ce Docteur, Disp. 5, sect. 4, puncto 1, cite Aristote qui dans les 8 livres de Physique et au second *de anima*, c. 1, dit *forma facit boc aliquid* et puis ajoute puncto 3 : *si animae Petri uniatur corpus*

¹¹ Sabellio (III secolo d.C.) :

constans ex materia distincta a corpore quod prius habuit, tunc simpliciter loquendo ; Illud individuum dicitur idem ratione eiusdem animae. At e contrario si corpori ex eodem constanti materia uniatur anima numero distincta, non sensetur simpliciter idem individuum sed distinctum. Et puncto 6 : *iuxta formalem modum loquendi, sensetur forma sufficiens ad denominationem eiusdem individui.* Et enfin, section 6, pour prévenir l'objection qu'on pourrait faire que pour être le même corps, il faudrait que le changement se fit peu à peu comme à cette barque que l'on conservait à Athènes et que l'on radoubait toutes les années de sorte qu'à la suite du temps il n'y eut plus du premier bois et pourtant c'était la même barque, *nec refert si quis dicat has materias censi unam et eandem quia paulatim fit mutatio, quod licet contingeret totam mutationem fieri per separationem integram cuiusque corporis et conjunctionem alterius materiae, nihilominus anima utriusque naturaliter informaret.* Il ajoute ensuite qu'il arrivera | [####] un brin de la matière qu'il avait eue durant sa vie. En effet, la matière est si indifférente pour faire que le composé ait une telle essence ou soit une telle substance que les scotistes disent que la forme est *tota quidditas composita* et les thomistes qu'elle n'a point d'existence de soi et qu'elle n'existe que par l'existence de la forme. Ils ne savent ce qu'ils disent et pourtant ils disent vrai. Aristote dit qu'elle n'est pas substance, c'est-à-dire qu'il n'y a pas fondement de dire c'est ceci, c'est cela, si on ne considérait que la matière. Durand même in quarto distinctionum 44, quaest. 1, avance une opinion qui est fort rejetée par les scolastiques et qui pourtant est véritable en un bon sens, que toutes les matières sont la même chose quand elles ont la même forme, parce que tout le fondement que nous avons de dire, *hoc est diversum ab hoc*, ne vient que de la forme qui distingue ceci de cela. Et si l'on n'a égard qu'à la matière, il n'importe du tout point si c'est telle ou telle portion, puisque selon le sens ce sera la même étendue, les mêmes propriétés demeureront et nos sens en seront frappés de même façon et les mêmes superficies demeurant, notre entendement concevra que c'est le même homme qui s'unit à la matière quelle qu'elle soit avec cette différence que la nature ne le peut faire que dans une matière disposée et le miracle en quelle matière que ce soit. | En effet s'il fallait [####] des parties du composé changeait, la substance de Jésus-Christ ne serait la même deux instants de suite parce que le mode de l'union de l'âme avec son corps est le même que sa conservation selon les récents et cette union change tous les instants. Il semble même que l'union hypostatique selon Saint Léon n'est autre chose que la production de l'humanité sainte. Et cependant cette production étant la conservation, change tous les moments comme donc il est indifférent au composé pour être le même que ce soit telle ou telle union parce que l'union n'a point d'effet formel que d'unir ; en quoi la multiplication numérique ne change rien. De même la matière n'ayant aucun effet que d'étendre précisément quelle matière que ce soit qui aura la même étendue, est indifférente afin que ce soit le même composé, supposé qu'il y eût des formes substantielles autres que l'âme raisonnable. Il n'y a que cela à observer que dans l'homme, la forme n'étant pas la seule disposition des parties du corps, mais une substance spirituelle qui lui est unie ; quelle

disposition qui se rencontre dans la matière si la forme lui est unie. Il en résultera d'abord deux dénominations, l'une que la matière sera corps humain et corps d'un tel homme ; l'autre que le composé sera un tel homme. C'est l'opinion commune des Philosophes, excepté les scotistes. Durand *loco citato in responsione* : *sola forma hominis dat esse corporeum supple humanum, et alias denominationes*. Et plus clairement, lorsqu'il traite des | [###] puncto 6. Il dit que l'âme est *vi verborum* dans le Sacrement parce que le corps de Jésus-Christ emporte essentiellement l'âme qui n'y est pas seulement par concomitance mais directement et c'est l'opinion de tous ceux qui n'admettent pas les formes partielles. *Nomine autem corporis non potest intelligi sola materia sed compositum ex materia et forma dante esse corporeum, si ergo in homine non sit alia forma praeter animam, necesse est quod in nomine corporis humani comprehendatur compositum ex materia et anima humana propter quod directe et ex vi Sacramenti est ibi anima humana vi dans esse corporeum non autem vi anima*. J'ai vu ce que Monsieur Descartes a écrit à la fin des sixièmes réponses. Il ne s'explique pas et on dirait qu'il soit de l'opinion que je vous ai débitée dans ma première lettre, mais au fond il ne peut être que de la nôtre, je pense qu'on vous condamnera.

A Aix le 2 décembre 1659

La lettre précédente, Monsieur, etc.

Continuons à défendre la pensée que vous avez de l'Eucharistie.

Il est constant par les Théologiens que le même corps que nous avons eu en ce monde sera celui qui verra le sauveur du monde dans le ciel, suivant l'espérance qui consolait Jésus-Christ en ses afflictions et, comme on ne peut douter que notre corps ne change presque totalement en fort peu de temps [###] | l'évaporation [###] par la circulation du sang qui en substitue de [###] en la place de celles qui s'échappent à chaque moment. Pour cette raison les Théologiens ont été toujours empêchés à justifier la vérité de cette proposition de Job et ne voulant point se contenter du sens moral, ils ont cherché quelque identité physique du corps ressuscité avec le corps mortel. Le Maître des Sentences dit que les parties que l'enfant a eues en naissant seront rétablies en la résurrection par une providence spéciale. Les autres Théologiens aiment mieux dire que ce seront celles qui composaient le corps de l'homme au temps de sa mort.

Mais si le monde dure encore beaucoup, les mêmes hommes se formant dans les mêmes pays, il sera bien mal aisé que les mêmes parties de matières ne deviennent communes à plusieurs et, par conséquent, que ni les parties qui étaient de l'homme au temps de sa naissance, ni celles qu'il avait au temps de sa mort ne lui soient disputées par un autre homme, de sorte qu'il est certain que, si l'homme a le même corps physiquement, cette identité tombe seulement sur quelques parties et non sur la totalité, c'est-à-dire ce ne sera pas la même matière physiquement et en rigueur. Et pourtant les parties qu'il n'avait pas et qu'il aura fallu suppléer d'ailleurs, ne laisseront pas que d'être son corps aussi bien que les autres, voire même le plus grand nombre pourrait être de celles qu'il n'aurait jamais eues pendant sa vie. D'où il est aisé de conclure que si | [###] corps après la résurrection et si la raison nous montre que la matière presque toute n'en saurait être la même, il faut de nécessité que nous nous tenions à la memeté morale des corps ou, pour parler plus proprement, à une autre memeté physique et métaphysique. Je dis physique parce que la forme, animant deux matières, en fera le même corps et métaphysique parce que la même substance du corps humain qui était auparavant y sera conçue sans changement de dénomination.

Supposons donc que Dieu par miracle veut unir l'âme de Sophronius à une partie de matière qui n'avait jamais été à lui, c'est-à-dire qui est indifférente de faire le corps de Sophronius de quelle autre matière qu'il

¹² [81], f. 780.

voudra, soit qu'elle fût auparavant créée ou qu'il l'a crée de nouveau, figurée de cette façon ou d'une autre. Quel mal y a-t-il donc que Dieu, voulant que le corps du fils de Dieu soit dans l'étendue ?

A. Il n'y produit ni n'y n'amène point de matière nouvelle, mais se sert de celle qu'il y trouve déjà. Celle qui est sous les superficies n'est-elle pas en tout de la même condition qu'une autre de laquelle toutefois par l'union avec l'âme on en ferait le corps de Jésus-Christ. Il est vrai que Dieu en pourrait créer une nouvelle si l'essence du Sacrement n'exigeait que le signe restât et qu'il s'y fit une Transsubstantiation.

Je vous ai promis de vous faire un discours là-dessus où je ferai voir que votre Transsubstantiation semble | plus propre et plus [###] prévenus de leurs accidents abstraits. Je veux seulement ajouter ces sentiments d'Aristote en votre faveur, tirés des *Topiques* et du chapitre 6 du 5° de sa *Métaphysique*. Monsieur Descartes a très bien dit, suivant les sentiments de ce grand métaphysicien, qu'une chose était lorsqu'on en avait une perception claire et évidente. Et, comme nous donnons tout autant de noms que nous formons de conceptions, être, c'est pouvoir être appréhendé et être un, c'est être conçu par une seule appréhension. Les nominaux ont mieux rencontré le sens d'Aristote que tous les autres scolastiques lesquels ont expliqué les unités des natures universelles de cette sorte : un homme et un cheval qu'on voit de loin confusément et dont on ne peut dire sinon je vois un animal, sont un, en tant qu'animaux parce qu'ils sont représentés confusément par la même idée qui les distingue bien de ce qui n'est pas animal, mais qui ne les distingue pas l'un de l'autre, tant qu'on n'en a que cette idée.

Puis donc que la plus grande difficulté qu'on nous oppose c'est que la matière qui a servi au pain devrait être anéantie et une autre mise en sa place, n'avez-vous pas à répondre que la reproduction, aussi bien que la pénétration, étant impossibles parce qu'elles détruisent la nature du corps qui exige une telle extension actuelle, incapable d'occuper plus ou moins de place et l'âme ne pouvant | [###] qu'elle aura a deux choses étendues, c'est-à-dire a deux matières. Il faut conclure que, bien que la même matière qui est dans le ciel ne puisse être au Sacrement, le même corps s'y trouve pourtant quoique configuré d'une manière contraire à la naturelle, sans qu'on puisse dire que le pain y demeure en nulle façon parce qu'on le pourrait dire avec même raison si Dieu avait détruit la matière du pain et produit une autre à sa place.

Il y a deux choses à considérer dans votre explication, l'une qu'il est indifférent pour être appelé le même corps humain que ce soit telle ou telle matière *numero* ; l'autre que la dénomination de tel corps *numero* vient de la seule union avec l'âme. Aristote et les Thomistes disent que la matière n'est rien et que sa première propriété est la quantité. Cette quantité a ce que dit Cajetan¹³ et ces autres sortes de

¹³ Tommaso De Vio, detto Caietano (1468-1534). Procuratore generale dell'ordine (1501), poi generale dell'ordine (1508), fu creato cardinale nel 1517 da Leone X. Nel 1518 partecipò alla dieta di Francoforte sostenendo l'elezione imperiale di Carlo V (28 giugno 1519). Nello stesso anno tornò a Roma, ove collaborò alla stesura della bolla *Exsurge domine* contro Lutero. Nominato

métaphysiciens qui, ne s'entendant pas eux-mêmes, n'est pas produite de la matière, mais elle en résulte et émane immédiatement. Ils n'ont pu vouloir dire autre chose, si ce n'est que ce qui n'a point de concept distinct de toute autre chose n'est rien. Or la matière est de cette sorte parce que si nous disons étendu, blanc, [###], lion, le concept de la matière y est enfermé. Et lorsque même que nous disons que la matière est étendue, l'extension en est l'attribut et la matière le sujet de | cette proposition. Mais il est [###] le sujet sans avoir le phantasme d'un être étendu qui est ce que nous appelons corps. De sorte que la matière, ne pouvant être conçue sans cette première propriété de l'extension, nous pouvons dire qu'elle n'est rien que l'extension même et si nous y mettons quelque distinction de nom abstrait et concret de sujet et de forme, c'est comme quand nous disons qu'il y a un Lentulé dans Lentulus par le seul caprice de notre conception. Donc si l'extension fait elle seule l'essence du corps, là où précisément nous trouverons une même étendue avec le même respect aux autres corps d'alentour, il sera absolument indifférent que la matière change *numero*, pour concevoir la même étendue, comme si à chaque instant Dieu changeait ma matière *numero*, ni moi, ni personne n'y prendrions garde et cette indifférence suivant Aristote est l'unité *alio autem modo unum dicuntur cum subjectum sit indifferens specie : indifferens autem quorum species indivisibilis secundum sensum est*. Et c'est pourquoi une rivière est aujourd'hui la même qu'hier quoique l'eau en soit changée, parce que le Ronse n'est pas cette eau, mais quelle eau que ce soit qui aura tel mouvement et tel respect à tel et tel rivage ? Et au 7^o chapitre du premier des *Topiques*, *videri autem potest aquam quae ex eodem fonte emanat, alio modo dici eandem que superius quam superiora ; verum tamen | [###] sub eadem specie quoque modo esse dicuntur*. Or il faut observer que pour être telle substance et hypostase, c'est ainsi que les Grecs et Boèce appellent le supôt et l'individu, il ne suffit pas que tout ce qui se trouvait auparavant y demeure, mais il faut que ce soit le même tout qui emporte en soi la négation de toute autre partie qui lui serve d'achèvement. De sorte que le pain étant icelle configuration de matière avec la négation de tout autre complément nécessaire pour être dit pain, dès que l'âme y sera unie, il en résultera une nouvelle substance et un nouveau tout. C'est ici un autre grand discours de la substance où les métaphysiciens ont bien brouillé les choses. Achéons tout ce qui dit Aristote touchant tout ce que j'ai avancé ci-dessus de l'unité de la substance. Je ne le citerai pas en grec nous en pouvons consulter les sources. Voici la traduction du Cardinal Bessarion. *Unum esse dicuntur quorum ratio quidquid erat esse dicens*. C'est-à-dire la conception de telle substance *indivisibilis ad aliam est, quid erat esse rei significantem*, n'est pas diverse de la conception de l'autre ; car ajoute-il *ipsa enim per se ipsam omnis ratio divisibilis*. La pluralité des conceptions fait la distinction des choses. *Sic enim et auctum et diminutum unus*

vescovo di Gaeta; scrisse il trattato *Auctoritas Pape et Concilii sine Ecclesie comparata* (Romae, 1511). Fu uno dei più illustri commentatori della *Summa theologiae* e del *De ente et essentia* di san Tommaso. Proseguì gli studi a Napoli e Bologna, insegnò metafisica e teologia nelle università di Padova, Pavia, Milano e Roma.

est, quoniam ratio una. Le changement de matière ne fait pas que le corps croissant ou diminuant ne soit le même | corps parce que c'est toujours [###] et puis comme s'il avait affecté de parler [###] *Quemadmodum in superficibus est ipsius species una quemadmodum ratio planorum habentium longitudinem et latitudinem quae speciei specie est eadem.* C'est-à-dire que les mêmes superficies et les mêmes perceptions, nous appelons le même corps quoique la matière change. Enfin pour montrer que *per unum* il entend le même que par *idem*, après avoir conclu en ce chapitre que *omnino quorumcumque intellectio quae quid quod erat esse intelligit indivisibilis est, neque separare potest, nec tempore, nec loco, nec ratione, haec maxime unum sunt et hae quaecumque substantiae sunt*, il ajoute au chapitre 9 : *etenim quorum materia aut specie aut numero una eadem dicuntur et quorum substantia una, unde maxime patet quod identitas unitas quaedam sit.* Donc tout de même ce sera le même corps naturel d'un homme quelle matière on lui puisse assigner. Aussi ce sera le même corps de Jésus-Christ mis par miracle sous les superficies du pain, tant que la même conception d'étendue et d'unité a une même âme, qui est ce qui constitue l'essence du corps et de tel corps, subsistera. Je ne sais si je ne me suis point embarrassé et si je ne me suis point écarté de votre pensée pour la guinder trop haut dans la métaphysique. Comme j'ai écrit tout ceci par boutade sans lire vos lettres, je les examinerai dans les miennes qui | [###] sans doute en même temps [###] quelque autre que de moi. Je suis.

A Aix le 28 décembre 1659

Je ne suis nullement content de la longue lettre que je vous ai envoyée il y a trois semaines : elle fut écrite avec beaucoup d'empressement et copiée à la fourche, de sorte que vous aurez à peine pu lire 2 ou 3 passages qui sont peut-être ce qu'il y a de meilleur pour vous. Vous m'écrirez, s'il vous plaît, la pensée que vous aurez eue de ce que vous aurez pu démêler de ce chaos. Cependant je viens de recevoir votre belle lettre qui m'a trouvé de bout depuis 3 jours après une maladie courte mais dangereuse d'une pleurésie dont je suis heureusement délivré. Je n'ai encore écrit de votre explication qu'au Père Fabri à Rome parce que pour les autres il me faut faire un abrégé de votre opinion que je ferai transcrire et qui me servira pour plusieurs, où je suivrai non seulement vos sentiments mais encore je ne changerai pas vos paroles. Je vous en donnerai aussitôt avis.

Pour ce qui touche la vôtre du 11 novembre, je vois dans le commencement qu'ayant été élevé dans les principes de la métaphysique de Monsieur Descartes, où on ne fait aucun pas qu'on n'appuie sur le ferme, vous avez été étonné voyant l'embarras où l'esprit des Philosophes s'est précipité comme si vous eussiez été dans l'île des Lampes de Lucien et dans le reste du pays qu'il a décrit dans son histoire véritable. Mais je | bénis [###] de ce que n'ai [###] j'ai eu assez de force pour [###] à celle [###]. De sorte que plus je vais et plus je découvre la vanité de ce qu'on appelle Philosophie. J'attends quelle résolution vous aurez prise pour faire belotter vos sentiments sur cette pierre d'achoppement des convertis à la Philosophie de Monsieur Descartes. Je m'en vais vous dire en un mot ma pensée.

Je suis au fond de votre sentiment, ni le corps ne peut être ni le même en deux lieux, ni double dans un lieu.

C'est-à-dire qu'il me semble que la pénétration et la réplication répugnent à la matière. Que si cela est, il n'y a point de parti à prendre que le vôtre et, à dire le vrai, je ne vois pas qu'on vous doive condamner.

Mais voici ce qui me fait appréhender pour vous, non pas ce que vous craigniez des Conciles de Constance et de Cologne dont le premier n'est autorisé qu'en ce que le Pape Martin a approuvé et les second n'est que Provincial, outre que, supposé qu'il y ait des accidents réels tels qu'on se figurait, alors, ils ont entendu qu'ils se rencontrent sans sujet. Mais dans le sentiment d'une autre Philosophie, ils n'ont rien décidé, si ce n'est que les accidents de blancheur, odeur, tels qu'ils soient y étaient véritablement sans que le pain y fût, ce que nous disons aussi véritablement qu'eux. Et quand les Pères auront défini autrement leur

¹⁴ [82], f. 788.

définition, n'aurait pas été en matière | [####] été *dantur accidentia distincta a modis substantiae figura motus etc. quibus taliter sensus afficiuntur*. Ce que l'Eglise n'a gardé de déterminer étant purement philosophique. Examinez la raison du Concile de Cologne qu'un petit fragment du Sacrement étant tout le corps de Jésus-Christ, le laïc reçoit autant que le Prêtre parce que, si c'était du pain l'un en prendrait plus que l'autre, mais il n'y a plus que les apparences et la substance et le corps de Jésus-Christ ont succédé à la place du pain. Et comme on dit que *essentiae rerum et substantiae non suscipiunt magis et minus*, dès qu'il est uni à l'âme c'est un même corps, soit qu'il y ait beaucoup de ce qu'on appelle pain dont les accidents demeurent, soit qu'il y en ait peu et si le Concile était œcuménique, je ne voudrais pas en éluder l'autorité disant qu'il parle *in sententia Theologorum*. Car le Concile de Vienne, parlant des habitudes des vertus théologiques, dit clairement en un endroit *est sententia communis Theologorum*. Et le second Concile de Nicée, décidant qu'on peut peindre les anges par cette raison, *quia corporei sunt*, qui est fautive, ne l'allègue que *in persona Ioannis eiusdam Episcopi*. Mais ici le Concile parle de son sentiment et il vaut mieux, ce me semble, dire que *ibi sunt accidentia panis extra subiectum quia non est panis in nostra sententia sed corpus Christi*, conformément à ce que vous avez très bien observé que | jamais les Théologiens [####] subsistent sans sujet, que parce que Dieu [####] les sens par des prestiges, le corps de l'homme Dieu y étant. Ce que vous admettez et expliquez plus véritablement qu'eux. Et bien que les modes ou accidents selon nous supposent une matière, il est pourtant vrai de dire que les accidents du pain y sont sans sujet parce que ni le pain, ni le corps de Jésus-Christ, par exemple, ne peut être appelé rond parce que ce n'est plus du pain et la rondeur n'étant ni disposition, ni attribut du corps de Jésus-Christ, elle n'est pas son accident. Tenez-vous toujours, si vous me croyez, à ce principe, que le Concile de Trente ni les autres n'ont rien voulu toucher aux opinions des Philosophes, ni même des Théologiens. Ce que le Père Pallavicin¹⁵ observe en plusieurs endroits de son *Histoire du Concile de Trente*¹⁶ et fra Paulo¹⁷ en particulier l. 12 chapitre parlant de l'Evêque de Bitonte¹⁸ : *che allego che si voluano condannar le sole heresie e non deffinire le opinioni scholastice*.

Revenons après cette grande parenthèse à ce qui me fait appréhender et que je vous prie de bien examiner : mes difficultés ne sont fondées que sur la session du Concile de Trente. Premièrement au chapitre premier, le Concile dit que Jésus-Christ est présent *ea existendi ratione quam et si verbis exprimere non possumus, possibilem tamen esse Deo cogitatione per fidem illustrata assequi possumus* et | [####] et dans notre façon n'y a [####] difficulté et non plus de merveille dans l'existence de son corps que quand l'âme n'y était pas

¹⁵ Pietro Sforza Pallavicino (1607-1667), cardinal de l'ordre des jésuites.

¹⁶ S. PALLAVICINO, *Istoria del concilio di Trento*, 2 vols., Roma, nella stamperia d'A. B. dal Verme, 1656-1657.

¹⁷ Paolo Sarpi (1552-1623), théologien de l'Ordre des Servites de Marie.

¹⁸ Il s'agit de Cornelio Musso (1511-1574), évêque de Bitonte de 1544 à 1574.

encore et que c'était du pain. Deuxièmement, sur la fin de ce chapitre, le Concile invective contre ceux qui cherchent des tropes pour nier que ce soit la véritable chair et sang et notre explication, que toute matière unie à l'âme de Jésus-Christ soit sa chair, semble tomber en cet inconvénient. Troisièmement, au chapitre 3, il dit qu'après la consécration *verum Domini corpus una cum ipsius anima et divinitate existit animamque sub utraque specie, vi naturalis connexionis qua partes Christi Domini qui iam ex mortuis resurrexit non amplius moriturus inter se copulantur*. Il faut donc que son corps soit avec des dispositions qui exigent la présence de l'âme. Or les dispositions du pain ne l'exigent pas et le Concile condamne Durand qui dit que *directe anima ponitur vi verborum*. Et vous, par conséquent, qui dites que *non est corpus Christi nisi per unionem cum anima Christi*. Et puisque le Concile dit *partes Christi Domini*, il entend deux entités dont l'une étant séparée de l'autre, elles exigeraient d'être unies. Et cependant mettez l'âme de Jésus-Christ d'un côté et le pain de l'autre, il n'y a point de naturelle | connexion telle [####] mis d'un côté et son âme de [####].

Quatrième, il y a bien de la différence de dire que quand un corps change, ce soit le même homme et de dire que quand la matière change, l'âme demeurant la même ce soit le même corps. La règle des Logiciens est que les choses qu'on identifie doivent être les mêmes numéro *secundum id quod dicunt in recto*, ou, *album est dulce*, parlant du lait. Or corps dit dans sa notion *in recto* la matière A, *in obliquo*, l'âme ou l'exigence d'être unie à l'âme B. Mais si la matière change numéro, le *concretum*, comme ils disent, *multiplicabitur*. En effet on dira c'est le même homme qui n'a plus le même corps. Or c'est le corps précisément *quod tradetur* et ce n'en est pas un autre du même homme, mais puisque l'on dit le même corps, il faut que la matière qui est *in recto* soit la même et, n'étant le même corps que par une dénomination extrinsèque de l'union avec l'âme ou, si vous voulez, avec la Divinité de Jésus-Christ, il ne sera le même que par tropes. Et cependant il faut que ce soit physiquement le même.

Cinquième. Chapitre 4 de *Transubstantiatione*. Il est porté que *fit conversio totius substantiae panis in corpus Christi [...] ergo remanet substantiae panis alioquin non tota convertitur*. Et cependant selon vous *tota remanet et unitur* | [####] *entitas quae* [####] *panis*. Qu'y a-t-il donc d'anéanti, ni la matière ni le mode ne le sont pas et comment la nouvelle substance du corps de Jésus-Christ succède-t-elle si, étant composé de deux parties, la seule âme commence d'y être et cependant toute la substance y devrait être de nouveau, corps nouveau et âme nouvelle. Surtout dans le Canon 2 de la même session, il dit que *fit mirabilis conversio totius substantiae in corpus et non dicit in Christum eius tamen corpus non ponitur ibi de novo*.

Voilà, à mon avis, ce que l'on vous opposera, à quoi vous m'obligerez de m'écrire ce que vous pensez que l'on puisse solidement répondre. Vous allez devenir le plus grand Théologien du Royaume de la chicanerie.

Ces difficultés m'avaient fait chercher le tempérament que vous voyez dans ma première, où vous

m'accusez de trahir mes sentiments. Je vous dirai à la vérité que j'y fais un peu de violence mais, après tout, voyons si je m'éloigne tout à fait de la méthode de Monsieur Descartes.

Il est vrai que l'extension est de l'essence du corps, toutefois il est vrai que deux quantités palmaires de bois sont deux entités distinctes entre elles ou, si vous voulez, elles sont l'espace palmaire que vous concevez qu'elles remplissent et, si l'une se meut, elle occupera successivement | deux ou [###] différents [###] ; toutes les parties y sont [###] sa place et qu'une autre quantité y fut mise, cette quantité y serait étendue et aurait ses parties les unes hors des autres. Qui empêchera donc que la toute puissance de Dieu, conservant la première quantité dans le lieu A, il n'y produise *simul* une autre quantité ou corps que la présence de l'autre qui y est déjà n'empêchera pas d'être étendue, comme si elle n'y trouvait point de quantité ? Je vois assez clairement que cela ne détruit pas la notion de la quantité dans le miracle car naturellement la pénétration implique, à cause que les actions des corps ne se font que par le mouvement qui ne se ferait pas sans la circulation (corrélation) et le changement de place des corps qui se chassent. Cela étant admis, tout tomberait à bas et nos adversaires aussi. Tâchez de me convaincre et je vous assure que je le veux être, mais je ne le suis pas encore tout à fait. Si vous prenez bien garde à l'écorce des paroles de Monsieur Descartes dans ses réponses, vous jugerez qu'il est pour moi. Vous m'écrivez aussi comme nous nous comporterons pour le Père Théophile et si je ferai écrire sur votre opinion.

Soyez en repos pour les accidents qui demeurent hors du sujet et soient des entités abstraites, notre incomparable a très bien dit que *boc non docuit Ecclesia quae | [###] quisque habet in sua Philosophia.*

Je suis etc.

Le I^{er} mars 1660

Je ne puis assez admirer l'adresse que vous avez eue d'aller ainsi chercher des textes d'Aristote pour confirmer par son autorité la façon dont j'ai dit que se doit entendre la matière en général ou le corps, le corps humain, son identité, la substance et la Transsubstantiation. Mais, si tout cela est ainsi, et si on est si religieux à croire tout ce que dit Aristote, pourquoi s'amuse-t-on dans l'Ecole à nous débiter des rêveries et à nous expliquer ses pensées d'une façon inintelligible ? Que ne suit-on ce grand chemin qui est ouvert et clair à l'esprit au lieu de lui faire prendre des routes où il ne voit goutte et si on eût donné aux termes d'Aristote le sens que vous leur donnez aujourd'hui et beaucoup d'autres avec vous qui s'efforcent de montrer que tout ce que dit Monsieur Descartes est conforme aux propres et véritables pensées d'Aristote, vous m'avouerez aussi qu'il eût fallu donner au mystère que nous traitons une autre explication que celle qu'on lui donne d'ordinaire au moins si on eut voulu la faire cadre avec ces principes. Et, cela étant, je ne vois pas qu'elle | autre explication [###] communiquée pour satisfaire [###] foi et en même temps aux lumières de la [###] vous me direz peut-être que c'est la question et que les difficultés que vous me proposez sont telles que vous avez de la peine à croire qu'on y puisse répondre de telle sorte que sans s'écarter de ces principes que notre raison embrasse d'elle-même quand elle les envisage tout seuls, on ne choque point notre foi. A cela je n'ai autre chose à répondre sinon que, pourvu que je satisfasse aux principaux points, quand bien après cela je ne pourrais satisfaire à mille petites circonstances auxquelles la curiosité et la subtilité de l'esprit humain a fait penser plutôt qu'à l'exigence du mystère, je croirais toujours n'avoir pas pu faire et ne voudrais pas pour cela condamner sur le champ la façon dont Monsieur Descartes s'explique sur ces matières, à cause que je pourrais croire que, si on les lui avait proposées ou à quelqu'autre qu'à moi qui eut l'esprit aussi bien fait que le sien, il aurait pu les éclaircir. Je ferai pourtant mon possible pour éclaircir celles que vous m'avez fait l'honneur de me proposer. Mais, avant cela, comme je les veux réserver pour la fin de ma lettre et n'y point mettre la main que je n'aie l'esprit frais, je commencerai de satisfaire aux | [###] si forte explication [###] de remarquer que le Concile de Cologne et de Trente n'ont jamais eu d'autre dessein que de décider simplement les points de foi sans toucher aux questions de la Philosophie comme n'étant pas de leur ressort, sur quoi le passage du Père Pallavicin me semble très formel.

Je pense avec vous que, manque d'avoir fait différence entre Aristote Métaphysicien et Aristote

¹⁹ [83], f. 796.

Physicien, on le taxe de mille fautes dont il n'est point coupable, n'ayant parlé de la substance, de la matière et de la forme qu'en métaphysicien, lorsqu'on lui impute d'en avoir parlé en physicien, puisqu'il dit lui-même qu'il n'y a rien de réel dans la nature que le corps et rien de nouveau que le mode, qui est justement ce que dit Monsieur Descartes.

Je ne vois pas que vous prononciez encore fermement en faveur de l'explication que je vous ai envoyée car, après avoir dit qu'au fond vous êtes de mon sentiment et que le corps ne peut être ni le même en deux lieux, ni double en un même lieu, c'est-à-dire qu'il vous semble que la pénétration et la réplication répugnent à sa nature et que cela étant vous ne voyez point d'autre parti à prendre que le mien et, qu'à dire le vrai, vous ne voyez pas qu'on me puisse condamner ; vous ne laissez pas dans la même lettre de vous départir de ce sentiment et [####] | ceux de [####] semblent très commodes pour vous démêler [####] difficultés, vous ne laissez pas, dis-je, de mander qu'on vous convainque du contraire. Et dans une autre de vos lettres, après avoir dit que mon explication n'est pas hérétique, vous ajoutez pour derniers mots de la même lettre qu'on me condamnera. Mais, pourvu que vous n'ayez point d'autres scrupules à lever que ceux qui vous font pencher encore à croire la pénétration, ni d'autres difficultés à proposer que les cinq qui sont contenues dans votre dernière lettre, j'espère de vous avoir bientôt tout à fait de mon parti. Quoique pourtant je ne pense nullement à en former aucun, mais seulement je propose mes pensées, pour être examinées et pour soulager la faiblesse de notre esprit en cas qu'elles puissent être reçues, en lui faisant entendre les choses d'une manière moins répugnante à sa façon de concevoir.

C'est pourquoi, si j'écris jamais de ces matières, je me garderai bien de m'amuser à justifier que ce que je dis s'accorde avec Aristote ou avec aucun autre ancien ou moderne. Car je pense que, quand on veut examiner sérieusement une question, il se faut peu mettre en peine de tout ce que les autres en ont dit ; l'autorité ne doit point en cela avoir de lieu et celui qui ne se laisse persuader de la vérité d'une chose, que parce que des personnes dont | [####] en juger en [####] est la seule règle que nous ayons à suivre. Et l'évidence de notre perception est cela seul qui nous doit persuader. Si bien que, quand je donne mon consentement à ce qu'a dit Aristote ou quelqu'autre, ce n'est pas parce qu'il l'a dit que je le crois, mais parce que ma propre raison me fait connaître que ce qu'il a dit est véritable : en sorte que, s'il voulait dire le contraire, je le quitterais là pour en croire ma raison. Aussi est-ce ce qui me met une grande différence entre la citation que l'on fait d'Euclide et d'Aristote en celui-ci on allègue pour l'ordinaire son autorité pour raison ; et en l'autre on ne reçoit que la raison sans songer à l'autorité. Ne nous mettons donc point en peine de toutes ces façons de parler de logique et de métaphysique et voyons seulement si dans la lumière de notre raison on doit entendre le corps en général, le corps humain, son identité, sa Transsubstantiation, la dénomination de substance et de nouvelle substance, etc., de la façon que je l'explique ou plutôt

Monsieur Descartes, puisque je ne dis rien qui ne soit ou de lui ou selon lui, ou si notre raison nous persuade que l'on ne peut pas concevoir cela autrement pour parler et être entendu. Demeurons en là au moins jusqu'à ce que quelque lumière plus vive nous fasse voir autrement et plus clairement les choses. Mais de vouloir tant mêler de textes soit d'Aristote, soit de Suarez et de qui que ce soit ; je n'en suis point d'avis pour | ce que tout cela ne fait [###] vérité dont on doit être auparavant [###] raison ; et ne ferait qu'embrouiller les choses en les [###] encore sous la férule de l'Ecole, dont on doit autant que l'on peut secouer honnêtement le joug ; pourvu que ce que l'on dit ne soit point contraire à la vérité et soit selon le bon sens. Ainsi, pour vouloir encore trop vous attacher à l'Ecole et ne pas désaccoutumer votre esprit de se persuader d'entendre des choses qui sont inconcevables, je vois que vous avez de la peine à concevoir une chose qui me semble des plus claires et des plus simples, à savoir que la pénétration est incompatible avec la nature du corps conçu au sens de Monsieur Descartes. Car il implique que jamais l'étendue d'un pied puisse être plus ou moins que l'étendue d'un pied. Et si par une pensée qui ne se peut comprendre, vous voulez nous forcer à concevoir que deux ou trois diverses étendues d'un pied soient toutes ensemble contenues ou mises sous la première étendue d'un pied ; que concevez vous autre chose que cette seule étendue et que reste-t- il des autres qui subsistent véritablement et qui, par conséquent, ne soit une chimère ou une fiction de notre esprit qui prend plaisir à concevoir ce qui n'est pas comme ce qui est.

Et, de fait, prenez garde comme vous en parlez dans l'objection que vous me faites. Deux quantités palmaires, dites-vous, sont deux entités distinctes réellement entre elles ; elles [###], ou si vous voulez, sont l'espace palmaire que | [###] pourquoi y sont elles distinctes réellement et non parce que nous concevions clairement que l'une n'est pas l'autre et qu'une et une sont deux. Mais, si vous les confondez, en sorte qu'elles ne soient plus qu'une quantité palmaire, où sera leur distinction ? Comment concevoir qu'une sont deux ou qu'elles soient distinctes, sans faire de nombre ? Et si ce que vous dites pouvait être, la plus grande étendue pourrait être comprise sous la moindre de ses parties en sorte que sous une millième partie par exemple, la moitié, le tiers, le quart et même le tout pourrait être contenu ; ce qui à mon sens, a fort peu de sens et qui renverse cette notion que l'on propose toujours comme la plus claire, la plus vraie et la plus aisée à entendre, à savoir que le tout est plus grand que sa partie.

Je viens maintenant à vos autres difficultés mais, comme elles sont d'un genre bien plus élevé et où les moindres faux pas sont à craindre, étant presque modes, et que je ne suis pas assez savant ni dans le fond de nos mystères, ni dans la science des Conciles pour bien distinguer ce qui est de foi de ce qui ne l'est pas, je vous confesse que je ne prends quasi jamais la plume pour écrire qu'en tremblant. M'étant pour | l'ordinaire contenté de [###] ce que l'Eglise nous propose [###] docilité pour ce mystère que pour les autres je n'avais pas entendu parler plus souvent ; et, si je n'en avais pas entendu prêcher des octaves

entiers et ouï dire des choses si étranges et si inconcevables, lesquelles on ne lassait pas de nous débiter pour des articles de foi et pourtant ne l'étaient point que cela m'a fait penser à m'informer de Monsieur Descartes, ce qu'il en pensait et comment il s'expliquait sur ce mystère dans les matières de Théologie, pour voir s'il ne m'apprendrait point quelque chose de plus conforme au sens commun ; ainsi qu'il avait déjà fait en celles de Philosophie. Et c'est des instructions que j'ai reçues de lui tant de vive voix que par écrit, que j'ai tiré tout ce que j'ai écrit de cette matière. Et j'espère avec l'aide de Dieu de pouvoir encore me démêler de vos nouvelles difficultés en cas que cette explication ne soit point contraire à l'établissement qu'il a fait de ce mystère. Car, comme elle est très simple et qu'elle semble ôter tous les sujets de contestation qui sont entre nos frères errants et nous, je me confie que Dieu par sa bonté ne nous refusera pas, soit à moi, soit à d'autres les lumières nécessaires pour l'éclaircir. Et si cette explication | [...] l'Eglise nous propose [###] je le prie de me le faire [###] de ne pas permettre que je me trompe ou que je trompe les autres par les fausses lumières de mon esprit.

La première difficulté que vous proposez est que mon explication ôte toute la merveille de la façon d'être du corps de Jésus-Christ au Saint Sacrement que le Concile admire, puisqu'il dit qu'il y est, *ea existendi ratione quam et si verbis exprimere vix possumus*, et non pas, *non possumus*, comme vous avez mis dans votre lettre, *possibilem tamen esse Deo, cogitatione per fidem illustrata assequi possumus et constantissime credere debemus*. Mais mon explication n'en ôte point la merveille, laquelle ne consiste point à croire une chose inconcevable, mais elle rend seulement concevable la manière dont elle s'opère qui est toujours merveilleuse en soi et pleine de mystère. Car, qui peut nous apprendre la manière de cette union ineffable du corps et de l'âme du sauveur de Jésus-Christ au Saint Sacrement ? Qui fait qu'il y est présent d'une manière sacramentelle et non pas naturelle ? Et qui le pourrait croire si son esprit n'était éclairé des lumières de la foi ? Mais, remarquez que les paroles du Concile qui sont un peu auparavant, semblent beaucoup favoriser mon explication : | *Nec enim haec [###] per ad dexteram Patris in [###] naturalem, et vi multis nihil ominus [###] mentaliter praesens sua substantia nobis adsit*. Car, si vous voulez prendre garde à ces deux façons d'exister de Jésus-Christ, l'une naturelle dans le ciel et l'autre sacramentelle au Saint Sacrement, vous trouverez que l'explication que je rapporte y convient entièrement et les explique toutes deux sans violence. Cette manière d'exister sacramentelle qui n'est point destinée à l'action, n'exigeant point toute cette suite d'organes que demande la naturelle qui y est destinée et les paroles de l'institution ne s'éloignent pas non plus, car ce mot *hoc* qu'on y emploie semble vous dire, ce que tu vois, ce que je touche, cette substance que j'ai prise et qui était pain ; cela même est à présent mon corps ; ce qui ne peut être ce semble autrement entendu que selon le sens que j'y ai donné. Et, si les Pères du Concile ont admiré la façon d'être de Jésus-Christ au Saint Sacrement, ils ont aussi dit en même temps qu'un esprit éclairé des lumières de la foi la pouvait concevoir possible. Mais

le moyen de la trouver possible, à moins d'être concevable, puisque nous tenons ordinairement pour impossible ce que nous ne trouvons point concevable qu'en l'explication, comme j'ai fait. Car pour la façon dont on l'explique d'ordinaire, on demeure d'accord qu'elle n'est pas concevable et qu'elle est plus difficile à | [####] expliquer [####] de merveilles dans ce miracle [####] nonobstant mon explication et ce serait une raison bien faible pour ne la pas recevoir que celle que vous alléguez ici qui serait à d'autres un motif pour l'admettre.

2° Votre deuxième objection n'a pas plus de fondement que la première car il n'y a point d'explication et il n'y en peut avoir qui soit plus éloignée des tropes que condamne le Concile et contre qu' il invective, que celle que j'ai alléguée, puisqu'elle a pour fondement de la réelle présence du corps et du sang de Jésus-Christ au Saint Sacrement, celui-là même qui fait que dans le ciel le corps de Jésus-Christ est véritablement son corps, à savoir son union avec son âme et sa Divinité sans quoi, quand il serait au ciel, il ne pourrait être le véritable corps de Jésus-Christ. Elle a seulement cela de propre par-dessus les autres explications qu'elle fait concevoir assez facilement. Comment son corps, demeurant le même en tant que corps humain, peut être en tant de divers lieux ? Ce qui n'est pas une raison pour faire rejeter mon explication, mais plutôt pour la faire embrasser, pourvu qu'il n'y ait rien d'ailleurs qui la rende suspecte.

Votre troisième objection me semble la plus forte qu'on puisse opposer à l'explication que j'ai donnée. Et, à vous en parler franchement, y ayant autrefois pensé, elle m'avait arrêté et fait suspendre toute la créance ou complaisance | que j'y [####] entreprendre de l'examiner [####] prendre force en mon esprit à cette explication [####] les premières difficultés et de m'accoutumer par ce moyen à répondre à celles qu'on me peut faire et afin d'avoir du temps pour y penser sérieusement. C'est donc ici où il faut suer et où je sens bien avoir besoin de lumières que je ne reconnais point être en moi. C'est pourquoi, après vous avoir écrit tout ce qui me viendra en l'esprit, je vous prie de me vouloir aider des vôtres.

Je vous confesse que je ne puis trouver selon mon explication le moyen d'accorder la raison que le Concile apporte au chapitre 3 de la session 13 pourquoi le sang se trouve par concomitance avec le corps sous l'espèce du pain et le corps avec le sang sous celle du vin et l'âme avec l'une et l'autre sous chaque espèce, à savoir, *vi naturalis illius connexionis et concomitantiae, qua partes Christi Domini qui iam ex mortuis resurrexit non amplius moriturus inter se copulantur*²⁰. Mais, si vous me permettez de vous dire ici tout ce que je pense là-dessus, je crois qu'il faut mettre de la différence entre les décisions du Concile et la raison qu'il apporte de ces décisions. Les premières sont de foi et contenues dans les Canons, les autres ne le sont point, n'y étant

²⁰ Concile de Trente. Session XIII, Chapitre III: *De excellentia sanctissimae eucharistiae super reliqua sacramenta*: « [...] vi naturalis illius connexionis et concomitantiae, qua partes Christi domini, qui iam ex mortuis resurrexit non amplius moriturus, inter se copulantur ».

point contenues | [####] la divinité [####] Jésus-Christ se trouve [####] sous chaque espèce et sous chaque particule de chaque espèce du Sacrement après la séparation, comme il est porté dans le premier et troisième Canon. Mais je ne trouve point qu'il soit parlé de Concomitance, ni de la raison que le Concile allègue de cette concomitance. Cela étant, on peut dire que ni l'un, ni l'autre, ne sont de foi ou de moins, quand la concomitance serait de foi, la raison qu'allègue le Concile de cette Concomitance ne le serait pas. C'est pourquoi, pourvu que par mon explication je vous fasse concevoir comment on peut assez commodément et véritablement entendre que le corps, le sang, l'âme et la Divinité de notre Seigneur Jésus-Christ se trouve sous chaque espèce et sous chaque particule de chaque espèce après la séparation, je pense que j'aurai satisfait à la décision du Concile et, en même temps, à votre difficulté. Voici donc ce qui me semble qu'on pourrait dire.

C'est à savoir que sous l'espèce du pain le sang y est aussi par concomitance avec le corps et sous l'espèce du vin le corps avec le sang à cause que conformément à l'exigence des paroles de la consécration, l'âme de notre Seigneur ne s'unissant à la matière qui est dans le Calice qu'en vertu de la disposition que le sang a d'être unie à l'âme, elle en fait principalement et directement son sang. Mais | elle en fait [####] un corps humain tout entier [####] c'est son sang, mais c'est aussi son corps [####] les parties qui servent de matière au Sacrement [####] le Calice, celles qui ont la disposition propre pour entrer en la composition particulière de quelque partie du corps humain par concomitance et par la vertu de cette union totale, sont aussi déjà cette partie. Et comme il n'y en a pas une qui ne puisse être propre à composer quelque partie que ce soit du corps humain, outre que chacune est le sang, chacune est aussi en même temps le corps de Jésus-Christ car il n'est pas ici question de l'arrangement naturel des parties qui n'est point requis pour le Sacrement, comme tout le monde en demeure d'accord.

Ce que j'ai dit du sang se doit entendre de même du corps, à savoir que sous l'espèce du pain le sang y est aussi par concomitance avec le corps, à cause que bien que l'âme de Jésus-Christ ne soit unie à la matière de l'hostie qu'en vertu de la disposition qu'elle a à être unie au sang et que pour cela elle en fasse directement son corps et non pas son sang ; néanmoins elle ne laisse pas de s'y unir comme à un corps humain tout entier et pour cela elle en fait aussi son sang en sorte que, comme j'ai dit du sang, celles de ses parties qui ont la disposition propre à devenir du sang, par Concomitance et par la vertu | [####] [####] étant le corps, toutes [####] concomitance le sang de Jésus-Christ et même [####] les parties qui composent la matière de l'hostie, il y en a toujours quelques-unes qui sont coulantes et qui sont de la nature du sang, on peut dire que celles-là étant son corps, comme toutes les autres, sont aussi en même temps plus particulièrement son sang et le sont par concomitance, à cause que ce n'est qu'en vertu de la disposition qu'à le corps à être uni à l'âme, que l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ s'y est unie.

Pesez donc bien ceci, s'il vous plaît, c'est à savoir que comme la matière à laquelle son âme est unie dans le ciel est son corps tout entier, à cause que cette matière n'en exige point d'autre pour lui être unie, de même celle à laquelle son âme est unie au Saint Sacrement est aussi son corps tout entier, à cause qu'elle n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre matière pour demeurer jointe à son âme et, étant son corps tout entier, elle est en même temps et véritablement son corps et son sang sous chaque espèce. Mais son corps sous l'une et son sang sous l'autre par la force des paroles et l'un et l'autre sous toutes les deux par cette concomitance et connexion naturelle qui accompagne et qui signifie l'intégrité de son corps, laquelle résulte de la manière | dont son [####] comme à un corps humain tout [####].

Ce que vous objectez des disposition [####] matière du pain pour être unie à l'âme de notre Seigneur n'a pas de force, car la matière du pain n'a pas moins de disposition pour recevoir l'âme de Jésus-Christ quand les paroles de la consécration sont prononcées, qu'en a eu son corps naturel quand les dispositions y ont été mises, puisque l'un et l'autre n'a de disposition à recevoir son âme que par le décret de la volonté de Dieu qui est égale en l'un et en l'autre.

Votre quatrième objection se termine à rendre raison selon mon explication de ces dernières paroles de l'institution de ce Sacrement *hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur*. Car, pour les premiers, *hoc est corpus meum* elles s'expliquent assez d'elles-mêmes et n'est fondée que sur des maximes de la chicane de l'Ecole, à savoir que les choses qu'on identifie doivent être les mêmes *numero secundum id quod dicunt in recto* et non pas *in obliquo* et que, si la matière change, *concretum multiplicatur*. Mais je laisse très volontiers toute cette chicane à l'Ecole. Je n'y ai jamais rien entendu et n'y veux rien entendre car tout cela ne fait qu'embrouiller le bon sens qui doit, sans chicane, envisager les choses en elles-mêmes. Or, je vous demande qu'entend-on par | [####] l'eau qui vient [####] dans un tel lit. Et que [####] rivière pour être aujourd'hui la même *numero* qu'elle était il y a 100 ans, sinon que la source et le lit n'ayant point changé encore que toute l'eau change à tout moment ; est-il la question d'un *recto* et d'un *obliquo* et le *concretum* est-il multiplié ?

Nous concevons clairement que le corps est du nombre des choses qui s'écoulent sans cesse et dont l'unité numérique ne dépend pas de l'identité numérique de la matière, mais de son union avec la même âme raisonnable, en sorte que quelque matière que ce soit et de quelque grandeur et de quelque figure qu'elle puisse être, nous la prenons toujours pour le corps d'un homme et pour le même corps, pourvu qu'elle demeure unie substantiellement avec la même âme. Et, cela étant, il s'ensuit que le corps naturel et sacramentel de Jésus-Christ étant uni à la même âme sont un même corps. Et, par conséquent, que tout ce qui est vrai de l'un se peut aussi dire véritablement de l'autre. Et ainsi les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ *hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur* et autres semblables ont été très véritables, de même que notre Seigneur Jésus-Christ a pu véritablement offrir en sacrifice à Dieu son Père le corps qu'il avait au

premier moment de sa conception | et le régler à la Croix quoi [###] plus avoir aucunes parties de [###] moment de sa conception et même comme le [###] durant le cours de sa vie a toujours été le même *numero* en tant que corps humain, quoiqu'à tous moments il change, t de matière ; de même aussi quoiqu'on emploie tous les jours de nouvelle matière pour présenter à Dieu le Saint Sacrifice de la messe ; c'est toujours néanmoins son même corps *numero*, à cause qu'elle est unie avec la même âme.

Votre cinquième objection se sent encore de ces anciens préjugés et vous ne l'auriez pas faite si vous vous étiez donné la peine de lire avec attention mes premières lettres qui sont si claires sur cela que je n'ai rien de mieux ni de plus à y ajouter. Je vous prie seulement de vouloir considérer comment une portion de matière se transsubstantie naturellement au corps d'un homme, car vous verrez qu'il ne s'anéantit rien du tout, ni la matière ni le mode, mais que de cela seul que l'âme s'y unit sans rien changer à la matière ni aux modes qu'elle avait au moment de son union, elle se transsubstantie en son corps et en fait partie. Or cette Transsubstantiation se fait sans miracle. Mais, à son exemple, je ne vois point de difficulté à penser, comme vous avez déjà | [###] miracle de [###] qui se fait au Saint Sacrement consiste [###] les particules du pain et du vin dont [###] pour le Sacrement auraient dû se mêler avec le sang et les autres parties du corps de Jésus-Christ et s'y disposer en certaines façons particulières afin que son âme les informât naturellement. Elle les informe sans cela par la force des paroles de la consécration et par là s'en fait son corps. Ce qui est une véritable conversion de toute la substance du pain au corps de Jésus-Christ et la seule que l'esprit humain puisse comprendre par laquelle le corps de notre Seigneur est mis où il n'était point et qui fait que la substance du pain sans être détruite cesse néanmoins tout à fait d'être et perd entièrement son être de pain pour passer et être convertie au corps de notre Seigneur Jésus-Christ. Voilà, mon Révérend Père, ce qui m'est venu sous la plume pour satisfaire à vos difficultés. Je ne sais si j'aurai bien rencontré pour vous satisfaire vous-même, mais au moins y ai-je apporté tout le soin et toute la préparation d'esprit que j'ai pu. Mais, hélas, ces sujets sont trop hauts pour un esprit rampant comme le mien et quand il serait vrai que j'eusse un peu d'esprit, je n'ai pas ce que je devrais principalement avoir, pour voir clair dans ces matières, à savoir assez d'humilité, | de zèle [###] mes prières, ce que tout [###] me saurait suffisamment apprendre [###] Révérend Père je vous demande particulièrement [###] me refusez pas votre intervention dans vos sacrifices pour me faire obtenir de la miséricorde de Dieu plus de chaleur que de lumière, plus de soumission aux vérités révélées que d'intelligence et plus d'amour pour l'Eucharistie que de curiosité pour en pénétrer les secrets.

Je n'oserais dire que je vous envoie ce que l'esprit de Dieu m'a suggéré, j'ai plutôt peur qu'il y ait trop de l'humain et qu'au lieu d'adorer la sagesse, la puissance et la bonté de Dieu dans ce mystère, j'aie de la complaisance pour mes propres pensées ou pour celles de Monsieur Descartes qui semblent en rendre les

merveilles plus concevables. Ce que je vous puis dire c'est que j'ai fait ce que j'ai pu, que je n'ai point d'autre dessein que celui de m'instruire et profiter aux autres en soulageant ma propre faiblesse, qui succombe quelquefois, non pas tant sous le poids et la grandeur de ce mystère que sous l'enveloppe des pensées énormes dont on l'a revêtu pour l'expliquer. Car ce mystère tout nu trouve aisément sa raison dans la puissance de celui qui l'opère, mais quand on l'explique par des raisons déraisonnables et qui ne se peuvent comprendre et qu'on se sert des maximes obscures d'une Philosophie mal assurée, c'est où mon esprit | [####] mon intention, vous [####] me dire votre sentiment sur ce que [####] beaucoup plus de m'aider de vos lumières où je me serais égaré, je vous en fais le juge et vous donne le droit absolu d'une entière correction.

Permettez-moi, après cela, de vous dire que je ne puis comprendre le sens de ces dernières paroles que vous mettez à la fin de vos objections, que je vais devenir le plus grand Théologien qui soit dans le Royaume de la chicanerie car, outre que je ne suis point Théologien, ni de profession, ni de mérite, si quelquefois je me suis hasardé de parler de quelques matières de Théologie, je vous puis assurer que je n'y ai point du tout employé de chicane, de laquelle je suis ennemi et que je crois n'être pas moins à craindre dans ces matières que dans celles de la jurisprudence, comme une peste qui corrompt et infecte tout ce qu'elle touche.

Ce que dit Durand, fait voir qu'il n'entendait pas ce que c'est que l'âme de l'homme et il est inconcevable qu'une chose purement spirituelle puisse être la forme d'un sujet corporel en tant que corporel, c'est-à-dire qu'elle le puisse établir dans son être de corporel.

C'est pourquoi je ne m'y arrête pas davantage.

Je vois que vous avez assez bien pris ma pensée | en ce que [####] fois vous n'êtes pas assez [####] en faites. Par exemple, au lieu de [####] est indifférent pour être appelé la même [####] ce soit telle et telle matière *numero*, etc. J'aimerais [####] dire qu'il est indifférent pour être le même corps [####], etc. Je me vois maintenant au bout de mes articles et il ne me reste plus qu'à vous faire des excuses de vous avoir tant fait attendre, etc., et de vous dire que je suis, etc.

A.

2

GABRIEL DANIEL

LETTRE DE MONSIEUR CLERSELIER AU PERE DANIEL EN LAQUELLE IL EXAMINE SON ECRIT ET SES
AUTRES LETTRES²¹

Par la lettre du 27 mars dernier²² pour expliquer la conjecture que vous avez touchant ce que pouvait penser Monsieur Descartes du mystère de l'Eucharistie et pour lui servir de truchement, vous dites que par la vertu des paroles sacramentelles que Jésus-Christ prononce par la bouche du Prêtre, il convertit les substances du pain et du vin aux substances d'une chair véritable et d'un véritable sang auxquelles tout le Christ s'unit hypostatiquement. Pourquoi ne comprenant pas encore le sens de vos paroles | et ne pouvant [####] et le sang de Jésus-Christ [####] que son âme et sa personne divine [####] s'unit à elles. Je vous ai objecté l'inconvénient [####], de la reproduction des corps et de la complication des parties.

Pour y satisfaire et les lever, vous dites par votre du 12 mai, que sans plus avoir égard à la communication des idiomes, le Sauveur demeurant localement dans le [####] trône de sa gloire, ne laisse pas d'être dans toutes les hosties consacrées par l'extension de cette puissance surnaturelle que les Saints Pères appellent sacerdotale, ce qui serait y être non pas en esprit mais spirituellement, n'étant pas besoin davantage que cette vertu pour être comme les esprits quelque lieux. Tellement ajoutez-vous qu'il ne faut point imaginer en ce sujet ni de complication des parties du corps de Jésus-Christ, ni de pénétration de substances corporelles, ni aucune reproduction au sens que je l'entendais.

Que pouvais-je concevoir ou inférer de ces paroles sinon que c'était par le moyen de l'extension de cette puissance sacerdotale que Jésus-Christ s'unissait aux substances du Sacrement ? Et par ce fondement n'ai pas eu raison de vous objecter, comme j'ai fait, trois ou quatre choses. La première que cette extension de puissance sacerdotale ne peut être une union hypostatique comme vous disiez qu'il y en avait une auparavant. Deuxièmement, que cette extension | [####] en rigueur [####] véritablement la chair et le [####] que par cette extension de puissance sacerdotale [####] Christ s'unissant à cette chair, c'est-à-dire son corps aussi bien que son sang, cela me semblait n'être pas conforme aux paroles du Concile de Trente, chapitre 3, session 13. Et enfin que je ne voyais pas que le sang, l'âme et la Divinité de Jésus-Christ se trouvassent sous les espèces du pain pour les raisons alléguées par le Concile, c'est à savoir *vi naturalis illius connexionis et concomitantiae*²³.

Vous répondez à toutes ces difficultés par votre lettre du 26 juin²⁴ en deux mots, c'est à savoir que

²¹ [85], f. 820.

²² Lettera perduta.

²³ Concile de Trente. Session XIII, Chapitre III: *De excellentia sanctissimae eucharistiae super reliqua sacramenta* .

²⁴ Lettera perduta.

toutes ces difficultés n'étant fondées que sur un mal entendu de ma part, qui me faisait croire que vous aviez changé d'avis en attribuant maintenant à la puissance sacerdotale de Jésus-Christ l'office que vous n'attribuiez auparavant qu'à son hypostase. Vous n'étiez point obligé de me répondre autre chose sinon que cela n'était pas de vous puisque vous aviez soigneusement distingué dans le corps de votre conjecture les offices de l'une et de l'autre. Celui de l'hypostase par ces paroles «s'unit hypostatiquement» et celui de la puissance sacerdotale par celles-ci «y demeure comme les esprits». Puis pour satisfaire au texte et aux termes du Concile, vous vous contentez de dire simplement que vous n'y apercevez rien qui contredit | aux [###] ajouter [###] de nouveau dans notre [###].

A quoi je vous ai répliqué que [###] la distinction que vous apportez entre les offices hypostatiques et ceux de la puissance sacerdotale de Jésus, je n'avais plus garde d'attribuer à l'une ce qui appartient à l'autre, mais que je me trouvais empêché à concevoir comment tout le Christ, demeurant dans le trône de sa gloire selon sa manière d'être naturelle, s'unissait néanmoins selon vous hypostatiquement aux substances du pain et du vin converties en chaires et en sang et par cette union faisait son propre corps et son propre sang et pour cela je vous priais de me dire comment vous entendiez que se fait cette union et en quoi elle consiste.

A cette demande et difficulté vous répondez par la vôtre du 21 août que ce qui fait en cela ma peine est que je ne suis pas versé en Théologie. J'en demeure d'accord et que pour médiocrement versé que je fusse dans cette Ecole je n'y aurais trouvé aucune difficulté. Tous ceux qui ont seulement lu le *Traité de l'Incarnation*²⁵ sachant que cette union hypostatique dont vous parlez consiste dans un mode pareil à celui qui fait subsister la sacrée humanité dans le verbe et qu'elle se peut faire tout aussi aisément | [###] n'a pas empêché que le verbe pour [###] dans le sépulcre et à son âme dans [...] autant de sa mort. Tellement qu'encore que Jésus-Christ demeure localement dans les cieus, il ne laisse pas de pouvoir être uni hypostatiquement à toutes les hosties consacrées qui se trouvent sur la terre.

Dites-moi je vous prie maintenant, si je n'ai pas eu raison de retomber en mes premières difficultés et de vous opposer ici comme j'avais déjà fait la première fois les inconvénients de la reproduction des corps etc., vu que vous ne me disiez rien autre chose que ce qui était déjà écrit dans le premier article de votre conjecture et que vous n'avez point encore satisfait à ces objections qui subsistent toujours, faute de vous expliquer davantage jusques après cela si j'avais pu avancer plus que je n'avais fait alors dans l'intelligence de l'explication que vous donnez à ce mystère puisque vous n'avanciez pas vous-même et que vous demeurez toujours dans vos mêmes termes. Un seul mot suffisait pour vous rendre plus clair comme vous avez fait depuis et je l'avais bien prévu puisque je vous avais écrit par ma lettre du 29 septembre²⁶ que si par

²⁵ J. CASSIEN, *De incarnatione Domini contra Nestorium*.

²⁶ Lettera perduta.

l'union de tout le Christ | à ces [####] d'idiome à tous [####] extension de la puissance sacerdotale [####] pensée fort convenable et même fort peu [####] à ce que j'ai écrit autrefois là-dessus des pensées que Monsieur Descartes ??? pour expliquer ce mystère et bien que je ne me trouve pas si peu avancé que vous dites dans l'intelligence de l'explication que vous lui [####] pour m'éclaircir autant qu'il fallait. Vous ne me dites rien de plus que ce que j'avais conjecturé que vous pouviez dire. Car, cela posé, la plupart de mes précédentes objections tombent par terre et je comprends fort bien qu'il n'y a plus lieu de vous objecter ni la reproduction d'une même substance matérielle en plusieurs lieux, ni la pénétration de plusieurs substances semblables en un même lieu, ni la complication de diverses parties d'un corps toutes ensemble sans confusion, qui est ce que je vous avais objecté.

Je ne vous aurais pas non plus objecté que cette extension de puissance sacerdotale ne peut être union hypostatique, ni qu'elle ne suffit pas en rigueur pour pouvoir dire que cette chair consacrée soit véritablement la chair et le corps de Jésus-Christ, comme j'ai fait la seconde fois, ni enfin je ne me serais pas trouvé | [####] [####] du Sacrement et [####] faisons son propre corps et son propre [####] déjà selon ce que je concevais et expliquais la chose, je jugeais ainsi que vous que c'était par cette union seule que cela se pouvait faire, au moins pour la pouvoir faire d'une manière qui ne fût pas inconcevable à nos esprits. A quoi j'ajoute seulement et c'est en cela que consiste toute la différence qui est entre votre explication et la mienne, que non seulement la personne du Verbe mais aussi l'âme de Jésus-Christ s'unit aux substances du Sacrement et même pour ainsi dire premièrement et principalement l'âme que la personne du Verbe, à cause que l'âme doit par une propriété de nature être conçue unie au corps avant que le verbe puisse être conçu s'unir à la nature humaine. Outre que c'est proprement l'union de l'âme de Jésus-Christ à cette matière consacrée qui fait qu'elle est proprement et véritablement le corps d'un homme Dieu : sans quoi cela ne pourrait pas être dit en rigueur. Il est vrai que je ne requiers pas comme vous que la matière ou substance du pain et du vin soit auparavant changée par la vertu des paroles toutes puissantes de la | consécration [####] et [####] inconcevable à nos [####] et en un véritable sang, car je [####] pas nécessaire en ce mystère, comme je l'ai [####] bien au long dans mon écrit, parce que cette conversion de la substance du pain en la substance du corps de Jésus-Christ ne se fait proprement et purement que par l'union de l'âme de Jésus-Christ et par une suite nécessaire de l'union de la personne divine à cette substance. Le premier changement en une chair véritable n'y sert de rien et n'est point la raison formelle qui fait que c'est la chair ou le corps de Jésus-Christ, mais la seule union à son âme sainte et à sa personne divine. Outre que cette conversion au pain en chair est ainsi une conversion purement corporelle qui peut être conçue sans un changement total des accidents essentiels qui composent le pain en ceux qui composent de la chair. Il serait assez difficile de comprendre comment les espèces du pain pourraient rester

après ce changement lequel ne se peut faire et que par un changement de figure et de situation dans les parties du pain et, par conséquent, aussi me semble par un changement en la superficie que les temps | [###] qu'en bien [###] mérite cela [###]

A.

3

?, DENIS

Monsieur,

pour répondre sincèrement à la vôtre du 2 de ce mois²⁸, je me trouve d'abord obligé de vous avouer mon impuissance et de vous dire franchement que je ne me sens pas assez fort pour vous aider à soutenir l'assaut qui vous a été livré. C'est générosité que de combattre quand on a quelque espérance de succès, mais c'est imprudence et témérité que de se produire quand on sent sa faiblesse et résister. Je ne veux pourtant pas m'en croire mais, tel que je suis, je me présente à vous qui pouvez disposer de ce que je puis. Vous aurez donc ici ce que j'oppose à l'argument qui vous a été proposé qui est tel.

Objection

1. Si un corps ne peut être réellement et véritablement en quelque part, sans que son essence y soit. Et que | l'extension soit l'essence du corps : il faut que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ ne soit point réellement et véritablement en l'Eucharistie, n'y ayant point d'extension pour lui.

2. Et dans la pensée de l'extension et que rien n'y périt, les espèces ou apparences du pain étant de réelles et véritables extensions sont un vrai corps, lequel même serait pain puisque les propriétés y sont, où sera donc la pensée catholique ?

3. Et pourquoi le sentiment de Luther et même celui de Calvin ? Ne serait-il pas vrai dans l'hypothèse que l'extension soit l'essence du corps ?

Réponse

Pour effleurer la difficulté, je pourrais dire que cet argument ne doit point être allégué contre un Philosophe lequel, ne pouvant et ne devant raisonner que par le moyen des connaissances qui lui sont naturelles, si l'on veut détruire ses principes, il faut absolument démontrer que ce qu'il avance contredit et combat les lumières et les idées qui sont nées avec nous. Par exemple, je n'ai point d'autre raison de dire que deux et trois font 5, ou qu'un carré a 4 côtés, sinon par ce que j'ai en moi de telles idées et que la lumière naturelle me l'apprend. De même, si je trouve en moi que l'idée du corps soit d'être | une chose

²⁷ [14], f. 59.

²⁸ Lettera perdata.

étendue en longueur, largeur et profondeur, je dois dire et assurer que le corps est une chose ainsi étendue et quiconque prétend renverser cette proposition, doit prouver et faire voir qu'elle n'exprime pas l'idée que nous en avons. Mais il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que les miracles ne s'accordent pas avec nos pensées : dès là qu'il y a du miracle, la chose est contre le cours ordinaire de la nature, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de rapport ni de conformité aux idées naturelles qui sont en nous et, en effet, y pouvant être rapportées, elle cesserait d'être miracle.

De sorte que d'alléguer que l'extension n'est pas l'essence ou l'idée naturelle que nous avons du corps, parce que le corps de Jésus-Christ est sans extension dans l'Eucharistie, c'est un argument qui prouve bien qu'il y est par miracle et que cet effet est contraire au sentiment que la nature nous inspire ou à la notion qu'elle nous a donnée du corps ; mais cela ne prouve point que l'extension ne soit pas l'idée naturelle que nous avons du corps.

Le principe de l'erreur vient, à mon avis, faute de prendre garde au sens véritable de cette règle assez commune, à savoir que les essences des choses sont immuables et éternelles. Car, encore qu'elles ne soient point sujettes aux altérations et changements, néanmoins l'idée que nous avons de Dieu comme d'un être très parfait et indépendant, nous dicte qu'il est le maître de toutes les essences | et que ce que nous connaissons être d'une façon, il le peut faire d'une autre. Or cette autre façon que nous n'entendons point, pour n'en avoir pas l'idée, nous l'appelons miracle, auquel nous ne donnons créance que par la lumière de la foi, mais dont le sujet pour cela ne laisse pas d'être réel et véritable. Car, encore que nous ne le comprenions pas, nous le devons croire à cause de l'idée que nous avons de la toute-puissance divine.

Si bien que l'on doit dire que nous avons l'idée du corps comme d'une chose étendue en longueur, largeur et profondeur et que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie par miracle, c'est-à-dire d'une façon que nous ne concevons point.

Voilà, Monsieur, ce qu'a tiré de moi le désir que j'ai de vous complaire qui servira d'excuse à ma témérité.

Je suis, etc.

La première de vos lettres auxquelles je dois réponse, etc.

La seconde est de plus grande importance et c'est pour avoir lieu d'y satisfaire pleinement que dès le commencement j'ai un peu serré mes lignes, parce que je juge que j'aurai assez de matière pour remplir mes trois pages.

Je vous ai beaucoup d'obligation d'avoir bien voulu me [####] de votre main dans un combat de cette conséquence. | Cela me confirme dans la confiance que j'ai toujours eu dans votre amitié et m'a fait connaître par même moyen jusqu'où s'étend votre générosité qui ne vous permet pas de refuser aucune occasion de signaler votre courage toutes les fois que l'honnêteté n'est point offensée.

Je n'ai point été surpris de la réponse que vous avez faite à la difficulté que vous avez voulu entreprendre de résoudre et qui m'a été proposée. Car, si vous me permettez de vous parler ici franchement et selon la vérité, je vous peux assurer que cette difficulté m'ayant autrefois passé par l'esprit, avant même que ce Docteur me l'eût proposée, je n'avais point alors trouvé d'autre voie pour me satisfaire ou plutôt pour mettre mon esprit en repos, que celle-là même que vous m'avez fait la faveur de m'expliquer si nettement et avec un si bel ordre dans votre lettre.

De sorte que cela m'a porté à croire que c'est là la première réponse que la raison présente à notre esprit pour se satisfaire sur cette difficulté, car je me persuade que c'est aussi la première fois qu'elle a passé par le vôtre.

Toutefois comme la considération d'une semblable objection n'était pas pour moi une nouveauté et qu'il m'y restait toujours du scrupule, croyant que c'était plutôt l'éluder que la résoudre, j'ai pensé depuis que Monsieur Descartes avait un esprit trop clairvoyant pour ne l'avoir pas | aperçue et d'ailleurs qu'il était trop bien instruit de nos mystères pour avoir changé la façon de concevoir les choses, c'est-à-dire pour avoir établi d'autres principes en la physique que ceux qui sont communément reçus sans savoir le moyen de satisfaire à ce qui lui pouvait être objecté contre ses principes de la part de nos Théologiens. Et de plus, considérant qu'une des principales raisons pour lesquelles il fait cas de ses principes est qu'il les juge non seulement beaucoup plus conformes au sens commun mais encore bien plus propres pour expliquer nos mystères, comme s'accommodant mieux avec la véritable Théologie, j'ai cru qu'il fallait qu'il y eût quelque autre voie que celle-là pour se démêler de cette difficulté et d'autres semblables sans quoi je ne voyais pas qu'il y eût en cela aucun avantage par-dessus les autres, puisque cette difficulté semblait d'abord choquer directement la première et la principale des notions qu'il nous donne. Et qu'il dit que l'on doit

²⁹ [15], f. 62.

avoir des choses corporelles ou matérielles, à savoir que l'étendue en longueur, largeur et profondeur en constitue l'essence.

Et comme c'était une difficulté qui m'avait depuis longtemps agité l'esprit et qui m'avait presque fait douter de toute sa physique quoique d'ailleurs elle me satisfait entièrement et contentait fortement l'imagination et | voyant aussi que dans la rencontre présente il y allait de l'honneur de Monsieur Descartes et de l'estime de sa doctrine à bien ou mal répondre à cette difficulté qui m'était proposée par un Docteur en Théologie de cette faculté³⁰, cela m'a porté à considérer les choses tout autrement que je n'avais fait la première fois et m'a fait tenter si pratiquant bien les règles qu'il a prescrites dans sa méthode pour bien conduire sa raison et chercher la vérité dans les sciences. Je ne pouvais point rencontrer quelque autre voie que la vôtre et que je regardais alors comme la mienne pour satisfaire à ces difficultés et heureusement aidé par les autres lumières de Monsieur Descartes, il me semble avoir rencontré un moyen d'y satisfaire si nettement et tout ensemble si solidement que tout ce qui paraît incompréhensible en ce mystère est éclairci, soit en ce qui regarde les accidents du Sacrement - ce que Monsieur Descartes a déjà expliqué dans ses réponses aux quatrièmes objections faites par Monsieur Arnauld - soit en ce qui regarde le fond du mystère.

Et il m'a semblé que la principale faute que je commettais était que n'observant pas bien son premier précepte, je recevais pour vrai beaucoup de choses que je ne connaissais pas évidemment ou que je venais à me défier de la vérité de celles que j'avais une fois clairement et distinctement conçues.

Et n'étais pas assez ferme dans l'établissement d'une vérité, après m'en être assuré par la clarté et l'évidence de ma | perception, ne voyant rien d'ailleurs qui la choquât ou combattît directement, ce qui m'a, ce me semble, redressé l'esprit et fait tirer d'autres conséquences que celles qui sont touchées dans votre lettre.

Car premièrement fondé sur ces maximes, j'ai posé pour constant que les choses que la lumière naturelle nous fait voir manifestement être vraies, sont tellement vraies qu'elles ne sauraient être autrement ou du moins ne sauraient être par nous conçues autrement à cause que c'est la seule lumière qui nous ait été donnée de la nature pour examiner la vérité et à laquelle, par conséquence, nous puissions nous rapporter pour juger des choses. Ainsi parce que je conçois clairement que 2 et 3 joints ensemble font le nombre de 5, je conclus qu'il est nécessaire qu'ils fassent 5. Et qu'il ne peut être autrement ou du moins qu'il ne peut être conçu et jugé par nous autrement, ce qui à notre égard est la même chose puisque notre jugement pour être juste doit toujours être conforme à notre perception.

Deuxièmement, je n'ai point douté que la lumière naturelle de la raison et celle de la foi, venant toutes

³⁰

François Viogué.

deux d'un même principe qui est souverainement vrai et souverainement bon ne doivent s'accorder ensemble en sorte que les vérités que ces deux lumières nous enseignent ne sauraient se contrarier les unes les autres : la vérité ne pouvant être contraire à la vérité.

C'est pourquoi j'ai conclu que, posé que l'essence du corps consiste à être une chose étendue en longueur, largeur et profondeur et que cela me parût évidemment - comme on peut dire | qu'il parût à tout homme qui n'est point prévenu des opinions de l'Ecole et qui ne veut admettre pour vrai que ce qu'il conçoit distinctement - la foi ne me pouvait rien enseigner de contraire et pourtant qu'il fallait que les vérités qui m'étaient enseignées par ces deux lumières puissent être accordées.

En troisième lieu j'ai pris garde que le miracle ne consiste pas, ainsi que vous dites, à changer l'essence des choses sans leur faire changer de nature, non plus qu'il n'est pas vrai aussi que nous n'ajoutions foi au miracle que par la lumière de la foi. Car il est inconcevable qu'une chose demeure ce qu'elle était auparavant son essence étant changée et c'est aussi plutôt le miracle qui autorise notre foi et qui nous sert de motif pour y captiver notre entendement, que non pas notre foi qui autorise le miracle et qui nous y fait donner créance. Mais on peut dire que le miracle n'est autre chose qu'un effet rare et surprenant qui est produit par la puissance extraordinaire de Dieu. Et comme en Dieu il n'y a qu'une seule puissance et que ce que nous nommons en lui puissance extraordinaire ne diffère point de sa puissance ordinaire, cette puissance extraordinaire ne change point la nature des choses, en sorte que rien n'arrive et ne peut arriver par cette puissance extraordinaire qui ne soit naturel, c'est-à-dire qui soit contre la nature et qui n'est miracle que dans la façon dont il arrive. Car, par exemple, qu'un malade soit guéri, cela est naturel ; [###] qu'une montagne soit transportée d'un lieu dans un autre | [###] naturel au corps de pouvoir être mû ; qu'un mort ressuscite, il est naturel qu'une âme humaine s'unisse à un corps humain. Tout cela est conforme aux choses et n'est point contre leur nature et s'il y a de la merveille ou du miracle, c'est seulement dans la manière que ces choses arrivent.

Cela ainsi posé, j'ai tiré ces conséquences directement opposées aux vôtres, c'est à savoir qu'il faut que le miracle s'accorde avec nos idées et que dès lors qu'il y a du miracle, la chose peut bien être contre le cours ordinaire de la nature, mais jamais contre la nature. C'est-à-dire qu'une chose qui arrive par miracle, doit avoir du rapport et de la conformité aux idées naturelles qui sont en nous ; au moins si nous connaissons comme il faut, c'est-à-dire clairement et distinctement la nature de la chose qui sert de sujet au miracle. Et en effet si elle n'y pouvait être rapportée, tant s'en faut que je crusse ainsi que vous dites, qu'elle aurait la condition ou la marque qu'elle doit avoir pour être prise pour un miracle ; qu'au contraire je croirais qu'une telle chose serait impossible.

Et c'est pour cela que nous disons que Dieu ne peut faire une montagne sans vallée ou quelque autre

chose qui enferme une évidente contradiction à cause que cela répugne aux idées naturelles que nous avons des choses.

De sorte qu'on ne peut dire que l'essence du corps soit contenue dans l'étendue et dire que le corps de Jésus-Christ soit sans | étendue dans l'Eucharistie, car cela serait contradictoire et contraire à l'idée que l'on aurait du corps. Et ainsi dire que le corps de Jésus-Christ est par miracle en l'Eucharistie, c'est-à-dire selon vous, d'une façon contraire à ce que la lumière naturelle nous dicte de l'essence du corps, cela ne se peut.

C'est pourquoi je ne demeure pas d'accord du principe de l'erreur que vous établissez qui vient, dites-vous, faute de prendre garde que bien que les essences des choses soient immuables et éternelles selon le cours ordinaire de la nature, Dieu néanmoins comme étant tout-puissant, indépendant et le maître absolu de toutes les essences, les peut changer, comme il lui plaît, sans que les choses cessent pour cela d'être ce qu'elles étaient et que quand il le fait ce n'est pas merveille si nous ne pouvons alors concevoir comment cela est possible. Notre esprit, comme vous dites fort bien, n'étant capable que de concevoir les choses qui se font selon le cours ordinaire de la nature, à cause que les idées naturelles que nous avons des choses - qui sont les seules et véritables formes par quoi nous les puissions connaître - répondent à cet ordre.

Mais permettez-moi, Monsieur, de vous dire qu'en cela même vous vous méprenez et que vous forcez l'une des plus claires, voire même la première de toutes nos notions, qui est que nous tenons pour impossible qu'une même chose soit et ne soit pas en même temps. Car si vous admettez que Dieu comme Maître absolu des essences [###] | choses, les peut changer sans qu'elles changent de nature et cessent d'être ce qu'elles étaient. Par exemple, si vous dites que Dieu peut faire qu'un carré ait plus ou moins de 4 côtés sans cesser d'être un carré et qu'un corps n'ait point d'étendue sans cesser d'être corps, vous admettez qu'une même chose peut être et n'être pas en même temps, car c'est dire qu'une chose est un carré et ne l'est pas ; c'est dire qu'une chose est un corps et ne l'est pas. Ce qui répugne si fort à notre façon d'entendre que vous renverseriez plutôt toute la créance que nous donnons au miracle, que de nous faire avouer que cela est possible.

J'avoue pourtant bien avec vous qu'envisageant les choses de plus loin, c'est-à-dire les considérant avant que Dieu se fût déterminé à rien produire, que pour lors Dieu comme Maître absolu pouvait changer les essences de toutes choses et donner à la nature toute une autre face que celle qu'elle a à cause qu'il n'y a aucune créature qui ait une nécessaire liaison avec l'essence et la vérité de son être et que toutes les choses créées ne dépendent pas moins de lui à l'égard de leur essence qu'à l'égard de leur existence, quoique cela soit très difficile à comprendre. D'autant que Dieu nous ayant donné un esprit et des idées proportionnées aux choses qu'il a mises dans le monde, nous avons coutume de juger plutôt de la vérité des choses par le rapport qu'elles | ont avec les idées que nous en avons ; que non pas de penser que ces idées nous ont été

données telles que nous les avons, à cause que Dieu a ainsi établi la nature des choses auxquelles nos idées doivent avoir du rapport, afin que par elles nous puissions connaître les choses comme elles sont.

Mais s'il avait plu à Dieu d'établir les choses autrement qu'elles ne sont, je ne doute point que notre esprit n'eût eu alors des idées proportionnées à leur état et établissement et que ce qui nous paraît maintenant impossible et inconcevable à cause de l'ordre établi de Dieu, ne nous eût paru alors très faisable et intelligible par l'établissement que Dieu en aurait fait. Car il ne faut pas penser que les choses créées eussent par elles-mêmes, et sans dépendance de Dieu, aucune raison de vérité et de bonté que Dieu ait connue et envisagée avant que par la détermination de sa volonté et de sa sagesse leurs essences et leurs propriétés ayant été constituées et établies telles quelles sont ; autrement Dieu n'aurait pas été tout à fait indifférent à les produire car, s'il y avait eu en elles quelque raison et apparence de bonté qui eût précédé sa préordination, elle l'aurait déterminé à faire ce qui aurait été le meilleur, ce qui répugne entièrement à la souveraineté de son essence qui est telle quelle nous concevons clairement qu'il répugne que la volonté de Dieu n'ait pas été de toute l'éternité indifférente à toutes les choses qui ont été faites | à cause qu'il n'y a ni ordre ni loi ; qu'il n'y a aucune raison de vérité et de bonté, aucune chose qu'on doive croire, qu'on doive faire ou ne pas faire, que l'on puisse feindre avoir été par son idée l'objet de l'entendement divin avant que sa nature ait été constituée telle par la détermination de sa volonté. Ce qui fait dire excellemment et judicieusement à Saint Augustin que *uniuscuiusque rei natura Dei voluntas est*. Ce n'est pas que pour cela je prétende que nous puissions comprendre comment Dieu aurait pu faire que les choses eussent été autrement qu'elles ne sont et que par exemple les trois angles d'une triangle n'eussent pas été égaux à deux droits. Car j'avoue franchement que cela passe la portée de l'esprit humain. Je dis seulement que ce n'est pas pour avoir connu que cela ne pouvait être autrement que Dieu a voulu que les trois angles d'un triangle fussent égaux à deux droits ; mais au contraire que c'est parce que Dieu a voulu qu'ils fussent nécessairement égaux à deux droits que cela est ainsi et qu'il ne peut être autrement. Il en est de même de toutes les autres natures des choses. Je sais bien que cela effarouche notre raison et qu'elle a de la peine à se rendre à ces vérités, accoutumée qu'elle est à ne se soumettre qu'à ce qu'elle peut comprendre. Mais puisque d'un côté nous comprenons fort bien que rien ne peut exister en quelque genre d'être que ce soit qui ne dépende de Dieu et que d'ailleurs il lui a été très facile d'ordonner tellement certaines | choses, que notre esprit ne puisse pas comprendre qu'elles auront pu être autrement qu'elles sont ; ce serait une chose tout à fait contraire à la raison de douter des choses que nous comprenons fort bien à cause de quelques autres que nous ne comprenons pas et que nous ne voyons point que nous devons comprendre.

Mais après tout, comme cette façon de considérer la manière dont les choses dépendent de Dieu, précède sa détermination laquelle notre esprit suppose toujours dans sa connaissance et doit suivre pour

être conforme à la vérité et qu'il n'est pas ici question de les regarder de la sorte, mais seulement de voir de quelle façon Dieu les a établies, de laquelle, immuable qu'il est, il ne se départ jamais, nous devons conclure qu'étant une fois demeurés d'accord que l'essence du corps consiste dans l'étendue en longueur, largeur et profondeur et cela étant une fois posé et reconnu pour vrai, ce serait dire que le corps de Jésus-Christ est et n'est pas tout ensemble en l'Eucharistie, que de dire qu'il y est sans étendue.

Toutes ces considérations m'ont obligé à chercher une autre voie pour sortir de ces difficultés et à prendre garde de plus près de bien observer les règles que Monsieur Descartes présente pour bien conduire sa raison dans la recherche de la vérité ; et après les savantes instructions que j'ai trouvées dans ses lettres et les ouvertures qu'elles m'ont données j'ai, ce me semble, démêlé toutes ces difficultés d'une manière assez aisée dans la lettre que j'ai exhorté à ce savant et religieux Docteur qui me les avait proposées. D'où il a pris occasion de m'en proposer encore de nouvelles auxquelles, suivant les mêmes lumières et instructions, je ne désespère pas de pouvoir aussi répondre. Je vous dis | qu'il ne se rend pas tout à fait à l'explication que je lui ai envoyée, que sa nouveauté lui est suspecte et que c'est ce qui lui fait ouvrir l'esprit à de nouvelles difficultés afin de m'éprouver et de voir si je pourrai éclaircir avec la même facilité toutes les autres difficultés qui se rencontrent en ce mystère. Mais aussi vous dirais comme à mon ami et sans dessein de me glorifier d'une explication qui ne m'appartient point mais à Monsieur Descartes, comme étant toute tirée de ses livres ou de ses manuscrits, que Monsieur et Madame Chanut l'ont fort approuvée. Si vous me témoignez quelque envie de la voir, je vous en enverrai le brouillon que j'ai gardé. Au reste je vous prie de m'excuser de la liberté que j'ai prise de contredire ainsi librement vos sentiments, osez du même droit envers les miens et croyez que j'aurai recours aux vôtres comme à mon premier refuge, sitôt que vous m'aurez fait savoir que vous n'approuvez pas ce que j'ai écrit sur ce sujet.

Je suis Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur, Clerselier.

A.

4

ROBERT DESGABETS

EXPLICATION DE MONSIEUR DESCARTES TOUCHANT L'EUCARISTIE PAR UNE ANONYME ENVOYEE A
MONSIEUR CLERSELIER ET A LAQUELLE LE SEIGNEUR CLERSELIER DIT DANS SES MANUSCRITS N'AVOIR
POINT ENCORE REPONDU³¹

Je vous ai déjà écrit, Monsieur, s'il n'était besoin que de sauver les expressions de l'Ecriture, des Pères et des Conciles peut-être pourrait-on défendre l'opinion de Monsieur Descartes touchant l'Eucharistie et ce qui m'a fait peine c'est le sentiment des Docteurs vivants. Je vous dirai en peu de paroles ce que j'ai pensé sur ce sujet, soumettant jusqu'aux moindres termes à l'autorité de l'Eglise et même à votre jugement, car je prétends que ceci ne soit qu'un exercice d'Ecole et non pas une profession de ma foi. Je poserai premièrement quelques principes qui, ce me semble, peuvent être reçues sans contestation et après je tirerai quelques propositions propres à mon dessein.

Premier principe : ce que les Grecs appellent *hypostase* peut être très bien nommé parmi nous substance ou subsistance et, en ce sens, on dirait fort bien qu'il y a trois substances en Dieu comme on le disait autrefois quand on n'était pas encore convenu que les Grecs diraient trois hypostases et les Latins trois personnes ou trois subsistances.

Second principe : on appelle encore substance en physique la matière et la forme séparable, celle-ci principalement.

Troisième principe : selon la Philosophie commune dans les mutations | substantielles on dit que *mutatio totius in totium*, que y [###] la matière demeure commune sous les deux formes.

4. Ce mot d'hypostase signifie base, fondement. Ce sur quoi tout ce qui appartient à la nature d'une chose soit substantiellement soit accidentellement, subsiste et existe actuellement lorsqu'il est hors de la puissance de sa cause et de son principe, *Primum est in re, coetera sequuntur et dici possunt accidentia*.

5. Principe : lorsque deux choses sont unies hypostatiquement par la communication des idiomes, ce qui se dit de l'une se dit de l'autre, comme on dit *Deus mortuus est, homo est filius Dei*, à cause de l'union des deux natures en Jésus-Christ.

Première proposition : l'opinion de Monsieur Descartes est que dans l'Eucharistie le pain perd sa forme et est informé par l'âme de Jésus-Christ et *sic de vino dicendum*.

Seconde proposition : ainsi il se fait deux unions, l'une formelle de la matière du pain avec l'âme de Jésus-Christ, l'autre hypostatique de ce corps et de cette âme avec la divinité de Jésus-Christ, car il n'y a point d'autre hypostase, subsistance ou substance au sens de notre première principe que celle du verbe divin.

³¹ [13].

3° proposition. Il est vrai en ce sens que la substance du pain et du vin ne demeurent plus dans l'Eucharistie après les paroles sacrées.

4° proposition. Les accidents demeurent avec la matière [###] formée par l'âme de Jésus Christ et cette matière et ces accidents | [###] aussi bien que l'âme par la substance ou subsistance du verbe.

5° proposition : ainsi cette proposition *ceci est mon corps* est vraie, c'est à dire cette matière informée de mon âme est mon corps, car le corps d'un homme est celui que son âme informe quel qu'il soit.

6° proposition : il y a une véritable transsubstantiation ou transsubstantiation, car la subsistance ou substance du pain est détruite et est supplée par celle du verbe. En un autre sens, il y a encore une transsubstantiation vraie ; car la forme du pain qui est substance dans un autre sens est détruite et l'âme de Jésus-Christ fait la fonction de forme. La première est transsubstantiation *totius in totum*. La seconde n'est que *partis in partem sed et potest dici totius ut eum fimum vertitur in florem scilicet in omni mutatione substantiali totum dicitur mutari ad distinctionem accidentalis mutationis* non pas que *ex subsistentia panis fiat subsistentia verbi, aut forma panis fiat anima Christi*, mais parce que la subsistance du verbe succède après la destruction de la substance du pain et l'âme après la destruction de la forme du même pain. Et les scotistes dans l'opinion commune croient que cette succession suffit pour la transsubstantiation.

7° proposition : par la communication des idiomes on dit très bien, *hoc est corpus meum, hoc quod erat panis, et [###] mea verus est cibus aut panis.* |

8° proposition : dans l'incarnation il n'y a point de transsubstantiation comme ici parce que la subsistance ou la substance de l'humanité n'est point détruite n'ayant jamais été, car le corps et l'âme de Jésus-Christ a toujours été soutenue par l'hypostase divine.

9° proposition : dans l'Eucharistie il y a deux mutations réelles, l'une par le changement de subsistance, l'autre par la perte de la forme ordinaire du pain.

10° proposition : c'est la même chair qui a été formée dans le ventre de la Vierge comme dit Saint Ambroise par la communication des idiomes comme le fils de Marie est celui qui est engendré devant les siècles.

11° proposition : le corps de Jésus-Christ en quoi est changé la substance du pain est la vérité, ce qui tombe sous nos sens au dehors est la figure, ex Augustino par la substance du pain, entendez la forme du pain à laquelle l'âme de Jésus-Christ succédant, c'est le corps de Jésus Christ.

12° proposition : Saint Cyrille se sert de la comparaison de l'eau changée en vin fort à propos car dans ce changement la matière demeura, la forme périt et celle du pain succède. *Ita hic.*

13° proposition : c'est du pain avant les paroles sacrées, après c'est la chair de Jésus Christ *ex ambo*. Il est vrai c'est parce que la matière du pain informée par l'âme de Jésus Christ est une chair comme dit Bonart,

où par la communication des idiomes | c'était seulement un corps autre que chair informée par l'âme de Jésus Christ.

14° proposition : il y a autant sous une espèce que sous les deux par concomitance, car les choses qui n'ont qu'une subsistance, ne peuvent être séparées que par miracle.

15° proposition : l'opinion des Luthériens et des tous ceux qui disent que le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie avec la substance du pain est fausse ; il est vrai car la substance ou la subsistance n'y est plus : la forme qui est aussi substance en un autre sens n'y est plus. Et je ne sais quelle autre substance on y pourrait concevoir, car la matière n'est pas vraiment substance, puisqu'elle ne subsiste jamais seule et par elle-même. La définition qu'on en apporte montre sa faiblesse, *neque quanta neque qualis*. Quand elle serait vraiment substance, elle ne serait pas substance de pain, mais du corps de Jésus-Christ *remaneret quidem substantia sed non panis et corpus Christi, quod commode dicitur ; cur enim destrueretur cum eadem sit materia sub omnibus formis, etiam secundum communem Philosophiam*.

16° proposition : si un des apôtres eut entrepris de consacrer *mortuo Christo*. Il est probable que le pain n'eut pas été changé au corps de Jésus-Christ parce qu'alors l'âme n'informait pas le corps. Ce ne sera pas deux corps que le corps crucifié et celui qui est dans l'Eucharistie ; et les paroles sacrées [###] seulement ce qui arriverait en la nutrition, où les parties | de l'aliment se mêlent dans le corps et deviennent informées par la même âme, *sicque identificantur corpori per eas nutritio*. Et il n'y a pas plus d'inconvénients à cela, qu'à ce que, disent les Thomistes, que si alors on eut voulu consacrer, le sang n'aurait pas été sous les espèces du pain, ni le corps sous les espèces du vin, ni l'âme avec l'un et l'autre, *quia revera separata erant*.

17° proposition : il n'y a pas plutôt selon cette opinion tantologie quand on dit *hoc est corpus meum* que selon l'opinion commune, *hoc, id est materia olim panis, informata modo anima Christi est corpus meum*.

18° proposition : il n'est pas vrai que le mode d'exister ne change rien dans les choses. Saint Justin ou quelqu'autre auteur que ce soit a sa réponse à la 129° question *Ad orthodoxos* : [...]. Il en apporte l'exemple d'Adam, d'Eve et de Seth qui s'accordent en essence quoique *habuerint diversos existendi modos*. J'accorde cela et s'il n'y avait que le changement de subsistance dans le pain, ce serait toujours du pain, mais il y a changement de forme qui est la principale pièce de l'essence.

19° proposition. Le changement qui se fait n'est donc pas seulement métaphorique ou moral, mais réel, essentiel, substantiel. Et le modal même qui s'y fait en amène d'autre | car, comme les actions appartiennent au support et suivent l'essence où elle est plus noble, la chose qui existe par elle devient aussi plus noble et plus puissante à agir, c'est de là que viennent les actions Théaudriques.

20° proposition : l'erreur des Juifs sur la proposition de manger de la chair de Jésus-Christ doit être dans celle opinion ou dans la commune, *utrobique enim est corpus et caro Christi*.

21° proposition : on a raison de concevoir ceci comme un miracle, si l'incarnation est merveilleuse, combien plus ceci.

22° proposition : Bellarmin dit qu'en cette opinion il n'y a que transformation et non pas transsubstantiation. Premièrement ce qu'il appelle transformation est une véritable transsubstantiation, car il n'y a qu'une substance qui change en toute mutation, car la matière est *semper eadem et communis*. La forme du pain est changée en une autre par succession comme en parlent les Scotistes. Deuxièmement il y a transsubstantiation ou transsubstantiation totale. Cette opinion est aisée car on peut concevoir que l'âme de Jésus-Christ est partout où on consacre et elle ne sera pas immense pour cela. Donne-t-on pas de telles étendues à des anges ou fort grandes étant ou on consacre elle peut informer la matière du pain, sa forme étant détruite et ce sera le corps de Jésus-Christ. Posons qu'elle occupe le ciel et la terre, elle ne sera pas immense parce que le ciel et la terre seront ses limites. Etant unie au pain qu'en ferait elle autre chose que la chair de Jésus-Christ puisque de soi *etiam naturaliter vertibilis est in carnem* en donnant cette étendue à l'âme de Jésus-Christ on ne tombe pas pour cela dans l'erreur des ubiquistes qui donnent de l'ubiquité à toute l'humanité de Jésus-Christ. Pour répondre aux objections qu'on a fait aux ubiquistes, il faut supposer que l'âme de | Jésus Christ peut occuper tout son lieu ou une partie comme on le [###] les anges, aussi elle n'aura pu descendre aux enfers, n'y étant pas auparavant et s'étant réservée dans une moindre espace outre que cela se pourrait entendre quant à quelques effets, comme quand Dieu dit *veniam et videbo*.

A Breuil sous Commercy le 1^{er} mars 1664

C'est avec beaucoup de confusion que je vous envoie mes fatras touchant le Saint Sacrement, pouvant justement m'appliquer le mot de Térence *bonis ferit latine non bona*. Aussi j'ai tâché de dégager mon papier de tout ce qui contenait qu'une traduction barbare de ce que vous avez écrit si nettement et si solidement. Je ne sais pas même si vous trouverez quelque pensée qui ne soit pas dans votre écrit mais, en tout cas, vous trouverez partout les marques de [...]. Je n'ai pu faire le même touchant le [...] de la Théologie, non seulement à cause que la chose ne [...] ce que j'ai semé les pensées [...] et cela à telle connexion [...] eût été [...] une si grande partie de ce [...] même partie de la peine | [...] pour cela. Je me suis donné la liberté de [####] la métaphysique à Boetius touchant l'indéfectibilité des substances dont je me souviens avoir parlé, ou apparemment je me suis fort trompé, tant mes raisonnements portent les choses au-delà de l'ordinaire. Car j'ai considéré que tout ce qui est hors le mouvement comme tellement détaché de toute durée et succession, je n'y trouve qu'un point d'existence que Dieu ne peut [...] par parcelles et même il me semble que Dieu est tellement acte pur qu'il a fait tout à la fois toutes les choses qui paraîtront en leur temps et que les choses dont il n'a rien déterminé sont celles qui sont demeurées impossibles.

Mais je ferais grand scrupule d'embrasser davantage votre esprit d'une chose pour laquelle j'ai beaucoup travaillé, n'ayant jamais eu [...] avec tant de soins d'autant que je n'ai trouvé personne qui ne fût désabusé et qu'au contraire [...] mes rêveries. Quant à notre explication du Saint Sacrement, je n'y pense jamais que je ne l'approuve de plus. J'ai été bien aise que vos lettres m'aient donné l'occasion d'en conférer avec Monseigneur l'Archevêque de Retz³³.

J'ai eu avec lui une conversation presque de trois heures sur ce seul sujet. Et comme il a l'esprit aimable et solide, il n'a eu aucune peine à pénétrer dans le | fond de la question et de la manière dont il fallait répondre aux objections, quoiqu'il n'eût jamais ouï parler de cette opinion. Enfin, il a avoué que la chose est admirablement bien pensée et qu'il n'y avait rien de contraire à la foi du Sacrement. Mais comme il a grande connaissance de la manière dont les choses nouvelles sont reçues à Rome, il dit qu'il se faut bien garder de publier cette opinion et qu'indubitablement elle y serait aussitôt censurée. On ne demande là que de la besogne : et la capacité des juges ne va pas au-delà de la scolastique qui les accoutume à recevoir tant de miracles qu'on voudra.

³² [31], f. 273.

³³ Jean-François Paul de Gondi, Cardinal de Retz (1613-1679).

Et même des choses qui passent le miracle de bien loin c'est à cause d'une manière qu'il faut attribuer la censure qu'on dit qu'ils ont faite des [...] de Monsieur Descartes laquelle, sans doute n'empêchera pas le cours de sa Philosophie qui se fortifiera de plus en plus malgré toutes ses oppositions et l'emportera enfin par-dessus toutes les autres.

Je lis maintenant le *Monde* de Monsieur Descartes où sa manière d'écrire est assez reconnaissable. Je pense aussi avoir découvert l'esprit de Monsieur de Cordemoy dans le premier écrit qui suit et celui de Monsieur Rohault dans le [...] plaisir à lire semblables pièces si ces Messieurs en voulaient gratifier le public. Il y a près de [###] qu'ayant eu les premières nouvelles des expériences | j'ai plongé plusieurs fois dans l'eau une seringue faite [###] canon de pistole boulinée fort exactement dont je tirais le piston avec un effort médiocre sans qu'il y entrât aucun corps sensible et se freinait de même sans qu'il en sortît aucune chose, ni qu'il parût dans l'eau aucun bouillonnement. Je suis tout prêt à changer d'opinion à mesure que les lumières me viendront, quoique je ne prévoie pas qu'il se rencontre jamais d'expérience qui convainque de faux la doctrine de la matière subtile des pores des corps solides et de la condensation par l'expulsion de ses petits corps. J'ai aussi donné grand cours par-delà à la logique ou l'art de penser qu'on attribue à Monsieur Arnauld³⁴.

Et sur ma parole on l'achète presque dans tous nos monastères de Lorraine. Je ne sais en quel estime il est à Paris, mais il passe ici pour un chef-d'œuvre qui donne un jour merveilleux aux plus belles pensées de Monsieur Descartes. Je fais aussi venir le livre de Monseigneur Pascal et [...] autant en humeur de m'instruire que je fus jamais. Je suis.

³⁴

A. ARNAULD et P. NICOLE, *La Logique ou l'Art de penser*, Paris, 1662.

Sectio 3^o

De modo praesentiae seu positionis corporis Christi Domini in Sacramento Eucharistie iuxta principia Cartesii. |

Ex dictis hactenus manifestum est Theologos et [###] sententia deffensores non modo quaestionem hanc summis difficultatibus obscurasse ; sed rem eo deduxisse ut vix [###] sint a contradictione manifesta excusari. Tum enim recte Philosophanti manifestum apparet eandem partem materiae, non posse modo maiorem modo minorem evadere absque additione vel detractioe – quod tamen passim admittunt – quod implicat duo homines exempli gratia evadere decem vel 30^o nullo accedente vel decedente ; ideoque non [...] Renatus Des Cartes prope singularis nostra aetate Philosophus postquam in universam Philosophiam evidendiae lumen invexit. Tentavit etiam sacratissimum hoc mysterium varie a Theologis interpolatum et densissimis tenebris tantum involutum non [...] quantum fas est homini explicare, quatenus id conducit ad stabilienda ea quae de natura corporis et materiae solide disputavit. Verum cum non nisi paucissimis verbis in privata quadam epistola mentem suam aperuerit, non magnum opere praetium fecisse dicendus esset, nisi eruditum aequae ne prius nactus esset interpretem qui omnia haec unice dicenda, unice debemus. Igitur pro explicatione huius, novae doctrinae notandum est.

Primo doctrinam de praesentia seu positione Domini nostri Jesus Christi in sanctissima Eucharistia a canone Tridentino sessio 13 traditam [###] claratam. In haec copita summatim contrahi posse.

1^o. Post panis et vini consecrationem Christum [###] | [###] Deum et hominem realiter ac substantialiter [###] sub speciebus panis et vini.

2^o. Corpus sub specie panis, sanguinem sub specie vini vi verborum constitui ; corpus autem sub specie vini et sanguinem sub specie panis et animam sub utraque vi naturalis connexionis et concomitantiae qua partes inter se copulantur praesentes adesse.

3^o. Per consecrationem fieri conversionem totius substantiae panis in corpus Christi etc., hanc conversionem apte dici transubstantiationem.

4^o. Non manere substantiam panis post consecrationem una cum corpore Christi, sed species panis dumtaxat.

5^o. Totum Christi corpus contineri sub qualibet specie et sub qualibet speciei parte, divisione facta.

³⁵ [32], f. 276.

Atque haec omnes orthodoxi, adeaque Cartesius liberissime amplectuntur, nec non [...] quae per evidentem et immediatam consecutionem ex his inferuntur, quorum primum ad rem praesentem attinens est quod corpus humanum totum esse posset sub quantitate exigua hostiae et particulis eius ; alterum est quod corpus humanum possit simul existere in pluribus locis.

Notandum 2°. Eas [...] conclusiones Theologicas quas [###] sectione incomprehensibiles pronuntiavimus [###] in dubium vocari. Examinari et repudiari a | Doctis etiam si communiter a Theologis [###] quasi cum fidei articulis connexae, quod maxime habet in iis quae cum clarissima luce rationis naturalis aperte pugnant et aliunde non deducuntur ex fide nisi praesuppositis principiis Physicis aut certis aut omnino falsis in quorum numero praedicta censemus.

Imo non insontes videntur Theologi qui tam asseveranter consecutiones et dogmata sua contradictoria obrudunt, in magnum fides dedecus ex periculum, cum ne quidem Deus aliquo unquam revelaverit, quod vel in speciem tam aperte pugnet cum recta ratione, quam pugnant ea quae superius recensuimus. Nec audiendi sunt Theologi qui haec inculcant, donec probent nulla alia commodiore via fidem divinam cum lumine naturali conciliari posse, ut [...] unde probabunt ? Cum tam infoeliciter plerisque in locis philosophentur.

Cuilibet igitur cordato et Ecclesiae sensibus addicto integrum est eas rationes afferre in medium quibus ostendat Deum numquam per fidem et rationem humanam contraria locutum, etiam si quandoque naturae [###] praeter volet. V.q. partus verginis et ingressus ad [...] Ianias clausis non caret miraculo, sed quid [###] potius ascribere penetrationi [...] ceum [###] | [###] quam infusioni miraculosa corporis Christi poros uteri virginis et parietum, etc.

Notandum 3°. Haec summatim dici a Cartesio circa quaestionem propositam 1° per verba Consecrationis substantiam panis et vini converti et transubstantiari in corpus et sanguinem Christi Domini per veram et realem et substantialem unionem materiae panis et vini cum anima rationali Christi cuius unionis virtute, materia illa quae antea panis erat desinit esse panis et incipit esse corpus humanum, quae quidem unio cum fiat absque [...] solitisque dispositionibus censi debet miraculosa.

2° Totum et integrum corpus Christi in Eucharistia continetur, quia materia illa censetur totum corpus hominis quae nulla alia materiae parte indiget non uniatur cum anima rationali. In Eucharistia autem nulla alia materiae parte ad hunc effectum opus est.

3° Ea materiae panis quae in coelis est corpus Christi non est eadem numero cum ea parte quae est corpus Christi in Sacramento, quo posita cessat celebris difficultas depositione eiusdem corporis seu materiae in pluribus locis.

4° Corpus Christi in coelo et in Eucharistia est idem numero corpus humanum quod traxit de beata

virgine quia materia unita [...] animae, non est nisi unum numero corpus humanum quantumlibet constituatur per [###] in pluribus locis secundum plures materiae partes | eadem animae divinitus unitas.

5° Corpus Christi idem numero perseverat [###] nova subinde materia animae Christi uniatur perfectionem Sacramenti et ab eo separetur per corruptionem specierum, quemadmodum idem numero fuit Christus cum ex puero factus est vir. Nam unitas numerica corporis humani non petitur nisi ab unitate numerica animae rationalis ei unitas.

6° Corpus Christi in Eucharistia non est organicum eo scilicet modo quo solent sumi et disponi organa corporea et naturalia, nec ad functiones vitae animalis destinatum utpote hunc Sacramento non necessarias, imo et statui gloriosi corporis Christi minime convenientes. Est tamen organicum suo modo, id est, intercedit [...] quidam inter cogitationes animae Christi et motus partium materiae ipsi unitae consensus, seu mutua quaedam inter utraque communicatio et dependentia prout placet et [...] atque est cultu laetitia adorandum propter unionem cum anima et verbo. Denique etiam si materia panis et illius accidentia maneant post consecrationem, non est tamen dicendus panis nisi ad sensum, sicut post unionem hypostaticam Christus non erat purus [###] licet tales appareret retineret que omnia [###] humanae.

Ex his patet non tam solui quam plane cessare [###] | [###] argumenta qua ex Philosophia contra mysterium obiiciuntur a novatoribus.

Primum quod idem corpus non possit esse simul in pluribus locis, nam corpus Christi simul non est in pluribus locis nisi ratione plurimum partium materiae.

Secundum quod ingens corpus humanum quasi replicatum et condensatum in solidum vi vocant contineatur sub minima particula consecrata : non enim ibi adest secundum membra humana permixtim posita, vi fingens communiter Theologi, sed tantum secundum [...] hostiae consecratae.

Tertium quod accidentia separentur in Eucharistia ab omni subiecto et extra illud subsistans ; hoc enim verum non est nisi de subiecto proprio et connaturali pane scilicet et vino quae non dosant, sed habens illud subiectum corpus scilicet Christi cuius sunt accidentia et simul species panis aut vini. Sed praedicta aliquot conclusionibus firmanda sunt. His igitur promissit.

Dico 1° sententia Cartesii superius explicata circa modum praesentia corporis Christi Domini in Eucharistia perfecte [###] naturam conversionis substantialis et transubstantialis panis in corpus Christi et hoc nomine praeferenda [###] communis sententia.

Probatur in sententia Cartesii [...] quae concipiuntur ab omnibus dum de conversione substantiale | unius rei in aliam sermo est secus in [###]. Ergo, etc.

Probatur 1^a pars antecedentis, nomine conversionis substantialis et transubstantiationis intelligunt omnes. 1° Id quod includit conversio in genere ; nempe transitum et mutationem vinus in aliud, quo sensu

omnis alteratio et mutatio accidentalis tum intrinseca tum extrinseca dici potest conversio. Et hoc sensu peccator dicitur conversus.

2°. Id quod specialiter ingreditur conceptum conversionis unius substantiae in aliam nempe subiectum substantiali quod contineretur et transit, terminus a quo fit transitus et terminus ad quem aliqui in sententia Cartesii haec omnia proprissime reperiuntur ; nam materia panis est subiectum quod transit, panis est terminus a quo et corpus Christi est terminus ad quem. Ergo cum in Sacramento non sit amplius panis sed corpus Christi, ibi esse incipiat et materia quae prius erat panis, reperiatur [###] sub utroque termine nihil amplius requiritur ad rationem perfectae conversionis substantialis.

Probatur 2^a pars ex dictis sectione superiore nam in communis sententia nullum est commune subiectum quod [###]. Quandoquidem in Sacramento nihil relinquum possit habere rationem subiecti. Deinde panis non [###] cum totaliter desinat, seu potius annihilatur tam [###] materiam quam secundum formam substantialem [###] | corpus ibi ponitur per conversionem se per [###] creaturam seu reproductivam vel adductivam vi [###] docent. Ergo, etc.

Quod autem sententia Cartesii praeferenda videatur ex eo manifestum est quod constantissima sit Ecclesiae doctrina in consecratione panis et vini reperiri veri nominis conversionem et transubstantiationem. Ergo debet univoce convenire cum transubstantiatione et conversione quod passim omnes concipiunt at in communis sententia nullatenus convenit. Nihil enim habet nec conversio naturalis ligni verbi [...] in ignem, alimento in corpus animale, etc. Nec supernaturalis, aquae in vinum uxoris Loth in statuam salis. Ergo sententia Cartesii, etc.

Duo 2° sententia Cartesii sufficienter solvat identitatem numericam et perennitatem corpus Christi.

Probatur de identitate. Identitas corporis humani vi sic, petitur ab entitate anima rationalis illi unitae sed ex mente Cartesii eadem numero anima Christi unitus omnia omnino materiae quae per consecrationem convertitur in corpus Christi. Ergo tota materia simul collecta quae unita [###] animae Christi efficit unicum corpus humanum eiusdem Christi domini.

[###] probatur ex doctrina Phorum apud quos nihil [###] corpus humanum [...] quidquid tandem [###] accadat, donec anima rationalis uniatur materiae | hinc statim atque homo efflavit animam [###] dicitur corpus humanum sed cadavere, licet ad [###] nulla mutatio facta sit in corpore. Confirmatur ex vulgari dicto, forma dat esse rei, atqui anima rationalis est vera forma substantialis materiam dispositam perficiens et hominem formaliter constituens. Ergo, etc.

Probatur 2^a pars conclusionis de perennitate. Ut corpus humanum idem numero perseverat, necessario requiritur et sufficit ut id remaneat in rerum natura quod per ideam nostram repraesentatur, dum de corpore humano [...] et quod nomine corporis humani designamus. sed in sententia cartesiana illud ipsum

semper perseverat in Eucharistia quod nomine corporis humani intelligitur ab omnibus si essentialia illius spectentur, nempe quod materia aliqua quaecumque tandem illa sit, [...] substantialiter nulla animae rationali, ita ut unio illa animae enim materia non dissolvatur.

Probatur et declaratur maior et simul emendatur error vulgi aestimans. Illi domine

Je me suis mis à relire tout votre écrit, c'est-à-dire ce que vous m'avez envoyé de la troisième section de votre écrit du Saint Sacrement. Je trouve que vous procédez avec [###] d'ordre et tant de connaissance de ce que vous dites avoir appris de Monsieur Descartes, que je ne vois rien de | plus clair et de plus honnête ; mais cependant vous [###] un peu trop son interprète et au lieu de le mettre aux [###] du maître, il semble que vous le voulez élever au-dessus. Cela n'est pas juste et je ne pense pas que vous ayez dicté cela à vos disciples ainsi que vous me l'avez envoyé, mais je me persuade que vous avez en ma faveur ajouté cette période ; c'est pourquoi, pour ne mettre la chose au véritable état où elle doit être, j'aurai soin de passer l'éponge sur cet endroit.

Je poursuis la lecture de votre écrit et à mesure que j'y trouve quelque chose qui m'arrête, je m'y arrête aussi pour vous demander éclaircissements. Comment l'entendez-vous, quand vous dites 2^o. *corpus sub specie panis et sanguinem sub specie vini vi verborum ; corpus autem sub specie vini et sanguinem sub specie panis et animam sub utraque vi connexionis naturalis et concomitantiae qua partes inter se copulantur praesentes [###]*. Voilà le seul endroit qui me fait de la difficulté. C'est pourquoi je vous prie de ne me pas refuser - comme je vous [###] déjà prié par mes lettres - une simple explication de toutes les difficultés que contient cet article. Car comment [###] votre système le corps de Jésus-Christ peut être censé être [###] sang et le sang avec le corps, *vi naturalis illius [###] qua partes Corpus Domini qui iam ex mortuis [###] | [###] moriturus inter se copulantur*. Et même ne semble-t-il pas prouver manifestement que le Concile prétend que le même corps, c'est-à-dire, la même matière de son corps glorieux qui est mise au Saint Sacrement autrement la raison qu'il allègue de la concomitance et connexité naturelle qui est entre les parties du corps de notre Seigneur Jésus-Christ, n'aurait pas de lieu. Voilà ma plus grande, ou pour mieux dire, ma seule difficulté : c'est pourquoi je vous prie d'y travailler et de me faire part de la réponse qui vous viendra dans l'esprit.

Mais comment est-ce selon votre système que l'âme y serait sous l'une et l'autre espèce par cette même raison de la connexion et de la concomitance naturelle, elle qui selon votre explication y est pour ainsi dire la première et qui fait que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ se trouve sous chaque espèce.

Un peu plus bas, vous dites : *alter utrum est quod corpus humanum possit simul esse in pluribus locis*. Ne faudrait-il point pour rendre la chose plus claire et hors de chicane mettre ainsi, *alterum quod idem corpus humanum ?*

Ce que vous dites au commencement de votre *notandum* me fait envie de voir cette précédente section, et celle [###] donne lieu de souhaiter et de vous mander tout [###] traité du Saint Sacrement dont je

³⁶ [33], f. 290.

vous promets d’user sobrement et avec très grande réserve. | Je continue à parcourir votre écrit et je trouve [###] la fin des choses que vous dites être enseignées par Monsieur Descartes touchant ce mystère, vous dites ces mots : [###] *habent aliud subiectum corpus scilicet Christi cuius sunt accidentia seu species*. Ne vaudrait-il pas mieux ne mettre que le mot *accidentia* sans ajouter *species*, de peur qu’on ne vous objecte que *species igitur panis non remanent quandoquidem ais esse species corporis Christi quod esset contra fidem et Concilium*.

Dans l’autre qui commence Dico 2°, vous concluez *ergo tota materia simul collecta qua unita reperitur animae Christi efficit unicum corpus humanum eiusdem Christi Domini*, n’en dites-vous point là trop en disant *simul collecto* et ne pourrait-on point de là inférer que *totum integrum corpus Christi Domini non conteneretur in qualibet hostia conacrata, sed tantum quaedam pars corporis Christi quamdoquidem tota materia simul id est ubique collecta efficiat tantum unicum corpus humanum eiusdem Christi Domini* ? Ce que vous dites de *perennitate* est admirablement bien expliqué.

La réponse que vous apportez à votre première objection est fort belle et fort subtile, c’est à savoir que la distinction qui doit être entre la conversion qui se fait de [###] du pain au corps et celle du vin au sang de Jésus-Christ ne peut pas être considérée par rapport à la naturelle | [###] le corps et le sang organique en tant que destinés [###] fonctions animales, mais par rapport à la nourriture spirituelle de nos âmes que notre Seigneur envisageait en instituant ce Sacrement laquelle le corps de notre Seigneur signifie et opère d’une autre manière que le sang ; ce qui fait qu’ils sont suffisamment distingués l’un de l’autre. Et de fait, si l’on voulait prétendre que le corps et le sang se dussent trouver au Saint Sacrement selon leur être naturel, il serait aisé de faire voir que cet état répugne à la fin et à l’institution de ce Sacrement parce qu’en cet état naturel le corps de Jésus-Christ n’aurait pas été propre à être vraiment viande, ni son sang à être vraiment breuvage, contre les paroles expresses de notre Seigneur en Saint Jean chapitre 5. Mais néanmoins je ne sais si cette réponse sera admise par ceux qui veulent trouver toutes choses au naturel dans l’explication que donnent les autres et qui ne songent pas que celle qu’ils admettent en est encore plus éloignée ; et pour justifier votre réponse qui est fondée sur la fin et à raison de l’institution du Saint Sacrement, vous ajoutez [###] *quod significatio de qua superius facta est [###] maxime attendenda in hoc sacramento et directe [###] a Christo illud instituyente, probatur ex scriptura [###] ex principiis et ex Concilio Tridentino*. Je vous demande [###] trois témoignages de chacun pour m’en servir en temps | et lieux. Et ce mot *significatio* de qua etc. [###] à ce qui est un peu auparavant. *Christus convertitur in corpus et vinum in sanguinem suum, ut [###] ab invicem in ordine ad significandam et efficiendam spiritualem refectionem hominis*.

L’article qui commence par ces mots *ad id quod affertur ex Tridentino et Concomitantia. Respondeo id verificari*, ne répond pas à la difficulté que je vous ai proposée de cette concomitance et de la raison que le Concile en apporte ? Car le Concile ne fonde cette concomitance que sur la liaison et la connexion naturelle qui est

entre les parties qui composent le corps glorieux de notre Seigneur Jésus-Christ, laquelle fait que là où est une partie, l'autre s'y doit aussi trouver et c'est ce qui semble prouver manifestement que c'est la même matière qui compose le corps glorieux de Jésus-Christ au ciel qui doit être au Saint Sacrement autrement comment j'ai déjà dit, la raison qu'allègue le Concile de cette concomitance n'aurait point de lieu, puisque le sang de Jésus-Christ glorieux n'a point de liaison ni connexion naturelle avec la matière du pain convertie en son corps consacré, ni son corps glorieux avec celle du vin. Je rebats [###] difficulté pour vous obliger à y bien penser et pour faire voir que cela me tient au cœur et que je ne trouve point de réponse nette et qui satisfasse à la lettre du | [###] par conséquence je n'aie sujet de me défier, [###] n'étant pas sans erreur.

Les trois [...] dans lesquels vous dites que sont tombés les Théologiens, sont merveilleusement bien remarqués et même le 2 et 3 peuvent fournir quelque lumière pour répondre à mes difficultés. Mais je n'en ai pas assez pour me satisfaire entièrement et pour me mettre l'esprit en repos, c'est-à-dire hors de crainte de faillir et de tomber dans quelque erreur. C'est pourquoi je vous prie encore un coup de m'aider et m'assurer l'esprit sur ces difficultés et cependant je vois que vous me mandez que plus vous pensez à votre système eucharistique et plus vous le trouvez véritable. Cela me console et me fait espérer de vous l'éclaircissement et la sécurité que je cherche, mais que je ne puis me donner.

De Mouzon, le 14 juillet 1664

J'ai pris plaisir en particulier à lire dans votre préface du livre de l'*Homme* de René Descartes vos raisonnements sur l'âme connaissante des bêtes, ce qui me donne occasion de vous dire que j'ai fait autrefois un raisonnement logique pour prouver cette même vérité que n'a pas [###] Monsieur le Cardinal de Retz. Vous savez qu'elle est la doctrine | si célèbre de Saint Augustin touchant les peines du [###] et que c'est une de ses maximes plus constantes que [###] mal tant de coulpes, que de peine ne peut avoir d'autre [###] que le péché précédent, voire même qu'on repourrait sauver la justice de Dieu touchant la mort, les maladies, la douleur, etc., auxquels les hommes et les enfants sont assujettis s'ils n'avaient mérité tout cela pour le péché original. On peut aisément appliquer cette doctrine à la question proposée parce que si les bêtes ont une âme connaissante et qu'elles ne soient coupables d'aucun péché, pourquoi seront-elles sujets à la douleur et à la mort et pourquoi abandonnées aux besoins et aux plaisirs des hommes ? Dira-t-on que la douleur et la mort sont choses mauvaises dans l'homme et qui présupposent nécessairement le péché et que dans les bêtes ce sont des choses indifférentes, comme si nous ne savons pas que la Philosophie ordinaire n'a point d'autre idée de ces maux dans les bêtes que dans les hommes.

³⁷

[34].

LETTRE DE DOM ROBERT DESGABETS ENVOYEE A MONSIEUR CLERSELIER POUR PRESENTER A
MONSIEUR L'ARCHEVEQUE DE PARIS, FRANÇOIS DE CHAMPVALLON, AVEC L'INTERROGATOIRE QU'IL LUI
FUT FAIT EN PRESENCE DE CES SUPERIEURS A L'OCCASION DE L'ECRIT CI-DESSUS³⁸

A Breuil les Commercy, le 10 décembre 1671

Benedicite.

Monseigneur, j'ai appris par l'information que le Révérend Père Président de notre Congrégation a fait faire contre moi que des personnes mal informées avaient voulu persuader à votre grandeur que je faisais imprimer un écrit préjudiciable à la créance de la présence réelle et de la Transsubstantiation et je vous avoue, Monseigneur, que quand la qualité de cette accusation ne m'obligerait pas de rendre raison de ma foi à un Archevêque qui par son caractère a droit de me la demander, l'estime infinie que je fais des mérites personnels et du jugement de votre grandeur et la vénération très profonde et très sincère que j'ai pour l'un | et pour l'autre, ne souffrirait pas que je la laissasse prévenir contre moi sans l'informer de la vérité de mes sentiments. C'est ce qui me donne la liberté de vous supplier très humblement, Monseigneur, de prendre la peine de les considérer dans l'écrit ci-joint, qui est un extrait que j'ai tiré mot à mot des réponses que j'ai faites aux articles de l'Information qu'on a dressée contre moi et de me faire la justice de croire que non seulement je n'ai composé aucun écrit en intention de le faire imprimer et que je n'en ai donné aucune charge à personne directement ou indirectement, mais que je n'ai même aucun sentiment qui ne soit très conforme aux vérités définies par l'Eglise, à laquelle je suis et serai toute ma vie aveuglément soumis. Je le suis aussi, Monseigneur, à votre grandeur comme à l'un des plus saints et des plus éclairés et des plus illustres Prélats qui la gouvernent et je ferai gloire de lui obéir en toutes choses avec toute la dépendance qu'elle doit attendre de celui qui est avec tout le respect, Monseigneur, votre, etc.

³⁸

[49], f. 486.

LETTRE DE DOM ROBERT DESGABETS A MONSIEUR CLERSELIER AU SUJET DU DISCOURS *AD HOMINEM*
CI-DESSUS³⁹

A Breuil, ce 24 septembre 1671

Monsieur, j'ai cru que je devais vous envoyer copie d'un article de la lettre que notre Père Procureur Général m'écrivit de Paris du 19 du courant.

Il court un petit imprimé dans Paris touchant l'explication du mystère de l'Eucharistie suivant la Philosophie de Monsieur Descartes, lequel on attribue à votre Révérence⁴⁰. Le Père Ferrier l'a donné au Roi et lui a dit que c'était un livre hérétique et très pernicieux. Le Roi l'a mis en mains des Messieurs de Paris pour l'examiner et le faire censurer. Quelques particuliers m'ont parlé de cet écrit et je leur ai répondu que je ne croyais pas que vous eussiez fait imprimer aucun écrit non seulement de cette matière, mais de quelqu'autre que ce soit. Néanmoins ces personnes veulent être persuadées qu'il vient de vous et que vous l'avez envoyé à beaucoup de personnes. C'est un écrit *ad hominem* à Messieurs de Port Royal imprimé à Amsterdam à La Sphère. Cet écrit ne manquera pas d'être censuré, c'est pourquoi j'en ai bien voulu donner avis à votre Révérence comme d'un écrit qui a fait et fera beaucoup de bruit, etc.

Je n'ai pas manqué de récrire [...] Révérend Père comme à vous que je n'ai aucunement contribué à le rendre public et qu'encore à présent je ne sais comment cela s'est fait. Je ne crois pas | qu'il faille se mettre fort en peine d'une censure d'une feuille d'écriture sans nom et qui n'est avouée de personne. Néanmoins, si vous avez occasion de parler, vous pourrez dire qu'il serait f,cheux de voir condamner les premières ouvertures qu'on fait d'une opinion ancienne qui a été enseignée hautement par Durand sans qu'on se soit avisé de le censurer nonobstant le murmure des Théologiens et que pendant que la controverse est échauffée et que le ministre Claude a fait voir que la tradition grecque est de notre opinion, il y aurait danger de la flétrir par une censure. Je crois que vous jugerez que la circonstance des choses oblige à donner mes lettres à Messieurs de Condom et Arnauld. Si vous ne l'avez fait, vous êtes bon et sage et je ne doute pas que vous ne fassiez les choses prudemment. Ce qu'a fait Monsieur Rohault pour les espèces sacramentelles est admirable, mais il importe infiniment au bien de l'Eglise qu'on fasse réflexion sur ce que Monsieur Descartes nous apprend touchant le fond du mystère. Monsieur Arnauld n'a jamais raisonné que dans la supposition de l'opinion scolastique et il y a peu d'apparence qu'il change de batterie quoiqu'à

³⁹ [50], f. 494.

⁴⁰ R. DESGABETS, *Considérations sur l'état présent de la controverse touchant le Très Saint Sacrement de l'autel*, s.l. Hollande, La Sphère ; Paris, 1671.

moins de cela il ne débrouillera jamais la controverse. Peut-être qu'il y a de la providence en ce que l'écrit *ad hominem* a été rendu public au même temps que Monsieur Claude nous aurait un beau champ pour entrer dans le sens de la tradition grecque. Il était de la dernière conséquence qu'on commenç,t à parler | du changement substantiel du pain par voie d'union à l'âme et à la divinité de Jésus-Christ afin de disposer le monde à voir rendre aux paroles de notre Seigneur leur sens naturel et profiter des découvertes de Monsieur Descartes. Monsieur le Cardinal de Retz dans un entretien où on parlait de ses belles découvertes, trouva fort bon ce que je dis de sa probité et de l'application que je lui fis du passage : *In malevolani animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis*. 1° cap. v. 4. Vous ne sauriez croire combien souvent l'opinion de la machine est sur le tapis et combien j'ai disposé de personnes à goûter cette opinion. Je donne aussi beaucoup de curiosité à grand nombre de personnes de qualité pour la Philosophie de Monsieur Descartes et Rohault. Nous voyons ici ordinairement un grand monde, ce qui donne lieu à de beaux entretiens. Continuez à travailler pour la cause de Dieu et à honorer de votre bienveillance celui qui est, etc.

LETTRE DU PERE DESGABETS A MONSIEUR CLERSELIER AU SUJET DE LA REPOSE DU MINISTRE
CLAUDE AU LIVRE DE LA PERPETUITE DE MONSIEUR ARNAULD⁴¹

A Saint Arry à Verdun, le 25 février 1671

J'ai cru, Monsieur, que je devais pour plus grande assurance vous envoyer directement cette lettre pour vous dire que j'ai lu tout | le livre du Ministre Claude⁴² qui sert de réponse au grand ouvrage de la *Perpétuité* de Monsieur Arnauld⁴³. J'ai loué Dieu de ce qu'il a conduit les choses au point où nous les souhaitions pour l'intérêt de sa gloire et de la vérité. Car ce Ministre ayant supposé la notion scolastique de la Transsubstantiation telle qu'on la conçoit ordinairement dans l'Ecole et telle que Monsieur Arnauld la suppose, il a prétendu prouver invinciblement que son adversaire était tombé dans une illusion continuelle en ce qu'il attribue sa doctrine aux Eglises orientales, au lieu qu'ils n'ont jamais reconnu le changement du pain autrement que par voie d'accroissement et d'union à la Divinité, de même que les aliments devenaient le corps de notre Seigneur pendant sa vie mortelle. Il insiste sur cela en cent endroits et en effet toute la tradition grecque est formellement pour ce sentiment, ainsi que je l'ai reconnu il y a longtemps. Au reste, quand le ministre aurait pu pousser la chose aussi loin que nous avons fait, il n'aurait eu garde de l'entreprendre de peur de préjudicier à son parti qui ne désire pas de trouver une véritable Transsubstantiation dans les paroles de notre Seigneur et dans la tradition. Voilà donc la grande controverse de l'Eucharistie qui a pris le chemin de notre explication et je ne vois pas que Monsieur Arnauld puisse décliner ni éviter de se déclarer touchant ce point. Je crois aussi que je puis vous dire qu'après les engagements où Dieu nous a mis, ce serait manquer à ce que vous lui devez si vous ne faites en sorte par vous-même ou par vos amis qu'on sache dans le monde que la Philosophie de Monsieur Descartes, étant jointe à la foi, contient les véritables | lumières pour désarmer les hérétiques et pour débarrasser notre grande mystère de ce chaos de difficultés dont les principes d'une mauvaise Philosophie l'ont enveloppé.

Je suis fâché de ce que je n'ai pas assez de liberté pour vous communiquer tout ce que j'ai écrit sur ce sujet et que vous n'avez pas assez de loisir pour vous appliquer comme il faut à une si grande et si

⁴¹ [54], f. 503.

⁴² J. CLAUDE, *Réponse au livre de Mr Arnaud, intitulé « La Perpétuité de la foy de l'église catholique, touchant l'eucharistie défendue »*, Quevilly et Rouen, J. Lucas, 1670.

⁴³ A. ARNAULD, *La Perpétuité de la foy de l'Église catholique touchant l'Eucharistie, avec la réfutation de l'écrit d'un ministre contre ce traité, divisée en trois parties*, Paris, C. Savreux, 1664.

importante affaire. Nous ne pouvons pas souhaiter une plus belle ouverture et vous m'obligerez de me faire savoir quel est le sentiment des sages sur ce livre. J'ai tâché pendant ces dernières années de découvrir dans les plus belles opinions de Monsieur Descartes des usages fort inconnus, les faisant servir à la découverte des plus grandes vérités telles que sont celles qui appartiennent au mystère de la Sainte Trinité, la transfusion du péché originel, des systèmes de Saint Augustin et de Saint Thomas touchant la prédestination et la grâce, des principaux attributs de Dieu, des choses possibles, etc. Nous faisons venir deux exemplaires de la *Physique* de Monsieur Rohault⁴⁴ dont nous parlons souvent ici à cause que notre Père Supérieur, qui enseigne la Théologie, a été son disciple. Si je change de demeure au chapitre prochain, j'aurai soin de vous en avertir. Cependant continuez-moi l'honneur de votre bienveillance et vous assurez que je serai à jamais, etc.

⁴⁴

J. ROHAULT, *Traite' de physique*, A Paris chez la veuve de Charles Savreux, 1671.

A Breuil, le 20 juillet 1671

J'ai sujet de croire que Dieu a mis entre nous une liaison qui | m'oblige à vous écrire aujourd'hui pour vous dire ce qui se passe ici. Vous recevrez, Dieu aidant, bientôt tout ce que je vous ai promis et même l'écrit de l'*Indéfectibilité* par quelqu'un des gens de Monsieur le Cardinal⁴⁶ qui fait état de partir sur la fin de cette semaine pour Paris après qu'il aura reçu l'Ambassadeur de Venise qui va de Paris à Vienne. Nous avons ici Messieurs les Evêques de Chalons et de Meaux avec quelques abbés de qualité. Après les premiers compliments, Monsieur le Cardinal ne manqua pas d'ouvrir le champ de la conversation par la matière du Saint Sacrement et de la Philosophie de Monsieur Descartes.

Pour moi, qui suis assez libre pour dire mon sentiment, j'ai parlé de la publication de cette Philosophie comme du plus grand événement qui a paru et qui paraîtra dans le monde après la publication de l'Évangile, parce qu'elle a ouvert l'œil de la raison de même que l'Évangile a ouvert celui de la foi, où vous remarquerez en passant, qu'il n'y a point d'homme sur terre qui soit chargé d'une si grande affaire que vous. Les jours suivants j'ai passé deux après-dîners entiers avec Monsieur de Chalons avec une liberté et une douceur ravissante, il a voulu avoir tous mes écrits pour les parcourir quoiqu'ils soient en grand nombre et je lui ai fait lecture de la préface que vous avez. Je ne sais si vous connaissez ses qualités, mais je puis vous dire qu'on ne connaît point de Prélats en France de plus grand mérite. Il a été traité à fond du Saint Sacrement et il a si bien pris les choses que nous pouvions nous assurer | de sa protection. Le Père Abbé de Saimmiel, c'est-à-dire Saint Michel, qui est une belle et grande abbaye à 3 lieues d'ici, quoique mon ami particulier est néanmoins le premier auteur des persécutions que j'ai souffert. C'est sans doute un des plus rares génies du siècle et l'oracle de Monsieur le Cardinal et de Monsieur de Chalons. Je me souviens de l'avoir mené autrefois chez vous et de lui avoir fait voir les expériences du vide et de l'aimant chez Monsieur Rohault. Il vint pour voir ces Prélats et se joignit à la seconde conversation, où il fit d'admirables démarches. Il avoua franchement que les Pères et Ecrivains grecs étaient de mon opinion ainsi qu'il l'avait reconnu par la lecture du dernier ouvrage de Monsieur Claude. Et pour seconde déclaration il dit qu'il ne doutait pas que si mon opinion était reçue dans l'Église, les deux grandes sectes des Luthériens et des Calvinistes ne fussent entièrement ruinées. Pour moi, je ne doute pas que si ce n'était quelque honte de ce qui s'est passé, il se déclarerait absolument, ce qui serait d'une grande conséquence, quoiqu'il ait maintenant

⁴⁵ [55], f. 505.

⁴⁶ Il Cardinale di Retz.

peu de temps pour étudier, à cause qu'il est fort employé aux négociations. Il ne se défend plus que par le sens qu'il dit que les Pères du Concile de Trente ont dû avoir en l'esprit : sur quoi Monsieur de Chalons lui dit de très belles choses. Il le pressa aussi de lui dire son sentiment sur les âmes des bêtes et il se déclara formellement pour Monsieur Descartes, dont il expliqua fort bien | les sentiments et les fondements. Vous n'êtes point inconnu à ce Prélat et il est très bien averti de ce qu'on a prétendu faire en Sorbonne contre Monsieur Descartes. Il a voulu avoir copie de l'argument *ad hominem*, dont Monsieur de Meaux veut aussi avoir communication. Monsieur le Cardinal me fit l'honneur de me faire manger avec eux. Quoique je n'aime pas le bruit qui se fait mal à propos et que je n'aie contribué ni directement ni indirectement à l'impression de l'argument *ad hominem*, je ne laisse pas d'admirer la providence qui se sert ordinairement de la voie de l'éclat et du scandale pour faire connaître et recevoir les plus grandes vérités. Mais je ne laisse pas de reconnaître que la plupart de ce que le Révérend Père de l'Oratoire a dit est vrai et remarqué fort judicieusement, à quoi il n'y a point d'autre réponse sinon que cet écrit a été fait contre Messieurs de Port Royal par une personne persécutée à leur occasion, qui voulait faire voir à ses amis qu'ils avaient tort de faire un si grand mépris d'une doctrine importante de Monsieur Descartes, qui se trouvait prouvée démonstrativement par leurs propres principes.

Mais si on l'avait voulu imprimer, il aurait fallu prendre un autre tour, quoiqu'il en soit les Messieurs ont très grand tort de traiter notre opinion d'erronée, sans avoir daigné l'examiner, ni prendre la peine de voir ce que Monsieur Descartes en a écrit, quoique ce soit leur Maître et qu'ils | aient infiniment profité de sa Philosophie en tout ce qui dépend du raisonnement.

Il me semble que mon écrit contient la réponse à la plupart des choses que disent les Révérends Pères de l'Oratoire et vous leur en ferez telle part que vous jugerez à propos.

Le corps du Sauveur a dans l'Eucharistie l'étendue qu'il a voulu, il y a la forme essentielle du corps humain, il n'y est pas dans un état connaturel parce qu'il s'est voulu donner comme aliment sous la forme de pain. Ceux qui ont l'esprit vide de préoccupation scolastique trouvent que ce n'est que dans notre opinion qu'il y a une vraie Transsubstantiation du pain et que sans cela les paroles du Concile de Trente ne sont liées qu'à des chimères et même ceux qui rejettent les formes substantielles et qui persistent dans l'opinion commune, ne peuvent s'empêcher de dire une chose terrible qui est que le corps de Jésus-Christ est transsubstantié en pain puisque sa matière qui est dans le ciel quitte sa forme corporelle et vient prendre celle du pain. Mon écrit n'ayant point été fait pour paraître, il n'y aurait rien de surprenant de le voir censurer. Je confesse qu'on peut contester toutes choses, mais que si on pèse les paroles de Saint Jean de Damas et qu'on les considère par rapport à ceux qui l'ont précédé et qui l'ont suivi, il n'y a d'obscurité dans sa doctrine que pour ceux qui ne se sont point défaits | des préjugés de l'Ecole. Saint Thomas a dit

positivement tout ce que je lui fais dire touchant la quantité. On ne fait point de querelle personnelle à Aristote, mais il est vrai que la Doctrine de ses sectateurs est contraire à ceux de Saint Jean de Damas. Car, comment unir des êtres scolastiques et imaginaires à l'âme et à la Divinité du Sauveur ? Les Théologiens, parlant de l'unité numérique du corps de Jésus-Christ, y enferment celle de la matière, autrement ils seraient d'accord avec nous. Ce qui est dit de l'anéantissement se doit entendre selon le sens des Scolastiques et non pas selon leurs paroles, parce que en effet une chose est anéantie dont la substance est entièrement périée. Mais chez nous la matière du pain ne peut pas périr parce que notre Seigneur a dit que c'était son corps et que le néant ne peut être un corps, quoique le Concile de Trente fût en partie composé de Scolastiques, il n'a pas laissé de parler comme les Pères et comme les anciens Conciles et d'établir le changement substantiel du pain et la Transsubstantiation qui n'est qu'imaginaire hors notre opinion. En l'état où Monsieur Claude a mis la controverse, il est avantageux à l'Eglise de France de faire connaître l'explication de Saint Jean de Damas, même au préjudice de Messieurs de Port Royal qui en ont fait trop de mépris. Il n'y a aucun péril de faire douter de la Transsubstantiation scolastique puisque | la foi ne se doit jamais soutenir par la fausseté et on n'oppose point Saint Jean de Damas au Concile de Trente, mais aux Scolastiques auxquels il se présente environné de toute la tradition et donnant le sens naturel des paroles de notre Seigneur.

Si l'*Indéfectibilité* que je vous dois envoyer vous paraît mériter le peine de la faire copier, vous le pouvez faire à loisir et après je vous indiquerai commodité pour me la renvoyer, d'autant que je n'en ai point d'autre copie.

La chose m'a paru si importante que j'ai souhaité autrefois qu'étant vue et corrigée par quelque habile homme, elle fût rendue publique quoique sans faire paraître mon nom.

Vous me direz sans doute que le dessein général de réformation est un ouvrage imparfait à cause qu'il renvoie souvent à d'autres écrits, mais quel moyen d'user de rééditer et de copier des choses qui sont déjà faites pour les mettre dans un ouvrage qui doit demeurer manuscrit ? Néanmoins, j'avais commencé de le faire d'une manière plus étendue et sans renvoi, dont je me suis dégoûté à cause qu'il fallait copier des choses qui sont déjà faites.

Le *Guide de la raison naturelle*⁴⁷ que je cite est comme un petit cours de Philosophie contenant les plus hautes matières, il est gros comme l'écrit du Saint Sacrement. Je pourrai vous envoyer les titres des 12 chapitres qu'il contient afin que vous puissiez juger de la pièce. Les autres écrits que je cite sont plus | théologiques, quoiqu'ils soient bien avec les principes de Monsieur Descartes, qui ont une étendue infinie. Je ne suis ici que sous Prieur, mais on m'y traite avec beaucoup de respect, etc.

⁴⁷ R. DESGABETS, *Guide de la raison naturelle*, 1671.

Vous pouvez dire à Monsieur Arnauld que les écritures qui ont fait tant de bruit n'ont été faites qu'ensuite de la conversion d'un savant gentilhomme huguenot son parent ou allié puisqu'il l'est de Monsieur Le Conte de Pas, Gouverneur de Toul, fils de Madame Arnauld sa proche parente.

Les Pères de la mission et ensuite les Pères Dominicains et moi aussi, ayant travaillé à sa conversion en vain, je m'avisai de lui proposer mon explication, comme une opinion philosophique laquelle le désarma de telle sorte que de lui-même il alla à la Messe, me toucha dans la main pour son abjuration qu'il a ensuite faite entre les mains de Monsieur De Condom et il travaille maintenant en Hollande à la conversion de ses proches et d'autres pour lesquels je lui ai donné quelques écrits.

⁴⁸

[56], f. 512.

A Breuil les Commercy, ce 19 octobre 1671

Vous devez rejeter comme de pures tentations toutes les pensées et tous les discours qui vous écarteraient du droit fil des sentiments de Monsieur Descartes qui est le Docteur infallible que Dieu a rempli de ses lumières pour le grand bien du monde et de l'Eglise. Le temps nous fera voir que la Scolastique, qui s'oppose si fort à son établissement, a corrompu la foi de notre mystère et a donné un sens forcé aux paroles de son institution, s'appliquant entièrement à une présence de matière et laissant là la moitié de notre créance, qui est que c'est le pain même que le Sauveur a choisi à l'exclusion de toute autre substance pour être la partie corporelle de son humanité. Ses paroles marquent si expressément l'identité de pain et de corps que le système de Monsieur Descartes, qui est fondé sur cela, sera toujours inébranlable et c'est avec grande raison qu'il donne deux formes au corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, dont l'une qui est la matérielle ne peut être autre que celle du pain et l'autre est son âme raisonnable. Cette doctrine conduit à la solution de notre difficulté en ce que la foi, la raison et le sens nous apprend que Jésus-Christ n'a dans le Sacrement que l'une des deux formes ordinaires et connaturelles de tête, de cœur, de chair et de sang humains, qui est l'âme raisonnable. Et que l'autre forme a été choisie par une disposition particulière afin de se donner à nous comme aliment, ce qui ne se fait pas sans un grand miracle. Or, il est impossible que l'âme donne au pain l'être d'un corps humain parfait et tel que notre Seigneur l'a voulu avoir, qu'en donnant à celles de ses parties qu'il a choisies l'être particulier de cerveau, de cœur, de chair et de sang humains, etc. en vertu du commerce réciproque des pensées et des mouvements locaux de ces parties et non pas par le moyen de la forme corporelle de chair, de sang, etc., telle qu'elle est dans les bêtes, parce qu'il n'a pas voulu se donner sous cette forme, ce qui confond la Scolastique qui met là de la chair et du sang en une matière que notre Seigneur en a exclu formellement en disant que c'est le pain qui est sa chair, etc. Et comme le Sauveur a voulu que son âme donnât aux parties du pain l'être particulier de plusieurs parties d'un corps humain et non pas d'une seule, vous voyez par là comment se doit entendre la concomitance, mais on a tort de chicaner touchant la matière et la forme du pain qui demeure dans l'Eucharistie. Il est aisé de reconnaître en quel sens la matière et la forme matérielle du corps de Jésus-Christ est et n'est pas celle du pain. C'est la matière du pain *qui fuit*. C'est celle du corps *quod est*, comme nous avons en nous la matière des choux et des reçus que nous avons mangé. Quant à la forme, elle n'a plus que l'être de l'espèce de pain depuis qu'elle a cessé d'être constitutive du composé et que c'est une

⁴⁹ [57], f. 512.

forme plus noble qui fait cet office mais, après tout, si la forme de pain ne demeurerait en cette manière, il ne serait non plus vrai que le pain est le corps, qu'il est vrai que c'est ma maison que vous possédez si vous l'avez démolie pour en bâtir une autre. Au reste, je suis fâché de voir que vous n'êtes point secondé par quelque | Docteur habile et zélé et c'est une chose étonnante de voir que la Scolastique a tellement gâté le monde qu'il faut que ce soit un homme chargé de famille et d'affect qui rende à l'Eglise les services qu'elle devrait recevoir de ceux qui sont payés pour cela. Je n'ai point vu d'autre exemple plus éclatant dans l'histoire ecclésiastique de cette vérité *Infirma mundi eligit Deus*⁵⁰, etc.

J'aurai de la peine de m'empêcher de donner quelques heures à la composition d'une petite défense de l'écrit *ad hominem*, où je pourrai faire voir entre autres choses qu'on se trémousse injustement contre la Philosophie de Monsieur Descartes, laquelle n'entre point dans l'explication de notre mystère, car les notions simples et vulgaires de corps, d'étendue, d'accidents, etc. ne sont point particuliers à Monsieur Descartes, duquel nous ne nous servons que pour bannir de la théologie un langage métaphysique et inintelligible afin d'y faire passer un langage humain qui soit propre à faire entendre le sens d'un testament qui a été fait plutôt pour des simples que pour des métaphysiciens, qui sont assez hardis pour réduire à néant ce dont notre Seigneur a voulu composer son humanité. J'espère que Dieu vous laissera assez longtemps sur terre pour faire voir qu'enfin on reconnaîtra que tout ce qui s'éloigne du sens simple et naturel que nous donnons à sa parole n'est que corruption et altération de la foi qu'il nous a donnée. | Quant à l'*Indéfectibilité*, vous prendrez tout le temps qu'il vous plaira pour l'examiner. Je recevrai avec joie vos objections et dans les mêmes sentiments que Monsieur Descartes, c'est-à-dire que les plus fortes seront les mieux reçues, à cause qu'elles serviront ou à établir davantage la vérité, ou à me désabuser, étant fort disposé à me rendre à la raison. Je vous prie de faire réflexion sur la doctrine du dernier chapitre que je n'ai point traité avec assez d'étendue et qui est générale et importante. C'est la voie pour entrer dans les démonstrations de l'existence de Dieu, dont les plus fortes et les plus naturelles nous doivent être fournies par la métaphysique, lesquelles jusqu'à présent ont été fort obscurées par les préjugés que j'ai tâché de combattre dans ce chapitre et dans tout l'écrit. Je vous envoie une addition que j'ai faite et que j'ai mise dans une feuille de même grandeur que l'écrit, afin que vous puissiez l'attacher dans le chapitre 7, avant l'endroit où je prouve que le repos n'a point de durée, etc.

⁵⁰ I. Cor. I, 27.

Monsieur Arnauld parle de notre opinion dans la lettre qu'il m'écrit à l'occasion de l'imprimé *ad hominem*, comme d'une imagination nouvelle, ne se souvenant pas que Durand en a traité fort au long il y a plusieurs siècles. La prévention de l'Ecole lui fait dire aussi qu'il n'est pas vrai que les Grecs n'ayant point connu d'autre changement dans le pain | que celui qui se fait par voie d'union, en quoi Durand qui les allègue se serait aussi trompé avec nous. Enfin je reconnais que les connaissances imparfaites font faire souvent des jugements peu équitables.

⁵¹

[58], f. 516.

Mon Révérend Père,

Il ne m'a pas fallu un moindre sujet que celui dont vous me parlez dans la votre du troisième de ce mois pour me tirer de l'assoupissement où j'étais à votre égard. Et quoique je ne connaisse guère personne dont j'estime plus le mérite et avec qui j'aimasse mieux lier un commerce de lettres qu'avec vous, néanmoins je ne sais comment les affaires du monde m'entraînent et m'obligent contre mon inclination à donner tout mon temps à des emplois fort éloignés de mon humeur et de mon génie. Mais il faudrait que je fusse tout au fait insensible et à l'honneur que vous me faites et à l'intérêt de la cause que nous défendons, pour ne me pas réveiller au bruit qui se va exciter et pour demeurer dans le silence. Je ne souhaite rien tant en mon particulier sinon que la vérité soit connue. Et j'ai si peu d'attache au sentiment ou à l'explication que je vous ai autrefois fait voir et sur laquelle vous avez depuis si solidement bâti et travaillé que, si la vérité ne s'y rencontre point, dès à présent je déclare que à votre exemple je me rétracte de tout ce que j'ai dit et n'acquiesce point non plus à tout ce que vous sauriez avoir pu dire. Mais, s'il est vrai aussi que notre sentiment se puisse soutenir et que bien loin d'être opposé à la foi il puisse servir à affermir les fidèles et à faire rentrer les hérétiques dans le sein de l'Eglise, pourquoi enverra-t-on ce moyen de réunion aux uns et cet appui ou cette consolation aux autres ? Pour moi, grâces à Dieu, je n'ai point d'autre vu que la gloire mais, comme il la sait tirer quand il lui plaît des choses les plus faibles aussi bien que des plus fortes, s'il avait voulu se servir de mon entremise pour commencer à donner jour à une chose si utile que servit la réunion de nos frères errants et l'éclaircissement du plus obscur de nos Mystères et celui que les faux Principes dont les hommes ont appuyé leurs raisonnements ont rendu le plus difficile à croire en pensant l'éclaircir, je croyais avoir assez vécu que d'y avoir contribué et être obligé de ne rien épargner de mes soins, de mon temps, de mes peines et de mes prières pour en voir l'accomplissement et la conduire à sa perfection. Quand j'ai reçu votre dernière c'était le | jour que l'Eglise célèbre la fête de Saint Thomas, de qui presque tous les fidèles et tous les Docteurs suivent les sentiments, dont tous les Prédicateurs parlent dans leurs chaires et de qui ils nous font même souvent passer les différentes explications qu'il a données aux différentes merveilles qui se rencontrent en ce mystère pour autant d'articles de foi. Or, comme on a grande raison de suivre les lumières d'un si grand et si saint personnage, de qui l'histoire rapporte même que notre Seigneur a approuvé les sentiments, lui ayant dit, si cette histoire est vraie, après qu'il eut travaillé à l'éclaircissement de ce mystère qu'il en avait bien parlé, il y a grand sujet de craindre et que nous ne nous trompions dans notre explication, qui est si différente de la sienne et que cela n'enlève tous les Docteurs et

⁵² Bibliothèque Municipale d'Epinal, ms. n. 43 (142), ff. 273-280.

tout le monde contre la proposition qui en pourra être faite. Aussi je n'eus pas plutôt reçu votre lettre que considérant l'état où vous me mandez que la chose en est à présent, je fus faire ma prière aux Jacobins, où là de bon cœur je priais Dieu et le Saint que si notre explication était contraire à la vérité, il l'étouffât de sa naissance. Que ce n'était point par un mouvement d'orgueil ou pour nous signaler que vous et moi après Monsieur Descartes y avions travaillé, mais simplement pour soutenir notre faiblesse qui se trouve quelquefois accablée sous le poids de tant de choses étonnantes et inconcevables qu'on nous propose et pour soulager notre esprit et celui de nos semblables, c'est-à-dire de presque tout le monde par des choses plus proportionnées à notre façon d'entendre et à la capacité de nos esprits, sans prétendre blâmer les autres ou les reprendre, mais proposant seulement nos pensées, comme un moyen nouveau d'expliquer les difficultés qui se rencontrent en ce Mystère et les expliquer d'une manière plus simple, plus facile et plus intelligible, comme étant fondée sur des Principes plus naturels et plus concevables que ne sont ceux sur qui la commune explication est appuyée. Après tout, je ne m'étonne point que Saint Thomas en ait parlé comme il a fait. Il était question d'expliquer ce Mystère suivant les lumières que lui pouvait fournir la raison humaine. Pour cela il avait besoin de Principes ; il en a trouvé de tout établis, il s'en est servi et, sans en examiner la vérité mais se contentant de voir qu'ils étaient reçus de tout le monde, sur ces fondements il a expliqué le Mystère autant bien qu'il se pouvait. Et même il ne fallait pas un génie moins fort que le sien pour se pouvoir démêler de toutes les difficultés qui ne venaient et du côté du Mystère et du côté des principes. Cette double obscurité augmentant les difficultés, demandait en lui un double esprit et une double force. Mais je ne doute point que s'il eût trouvé dans la Physique les principes de Monsieur Descartes tout établis, il n'eût donné une autre explication à ce Mystère et qu'il ne se serait jamais avisé de les changer en ceux de l'Ecole, comme pour en établir de plus clairs et, par conséquent, de plus propres pour l'expliquer. Car on peut dire avec vérité et sans offenser le respect que nous lui devons, que l'explication qu'il a donnée est plus difficile à comprendre que le Mystère même et qu'elle nous propose plus de prodiges que n'en enferme le Sacrement. Ce n'est donc pas s'opposer à l'explication de Saint Thomas que d'en proposer une autre qui soit appuyée sur d'autres Principes que les siens ; au contraire, je confesse ingénument qu'on n'en saurait donner une meilleure que la sienne en se servant de ses principes. Et ainsi il est toujours vrai de dire qu'il a bien parlé de ce Mystère puisqu'il en a dit tout ce qui s'en pouvait dire. Mais la proposition d'une nouvelle explication ne doit scandaliser personne, car c'est peut-être proposer celle qu'il aurait lui-même donnée s'il s'était servi des Principes de Monsieur Descartes. Et ainsi, s'il y a de la différence entre ces deux explications, elle ne tombe pas tant sur la façon de s'expliquer qui est pareille en l'une et en l'autre, chacune étant une suite et une déduction de ses propres principes, comme elle tombe sur les Principes mêmes. Si bien que si cette différence peut donner lieu à quelque contestation,

toute la dispute ne doit être que touchant les principes pour juger lesquels sont les plus recevables. Et si une fois la question en est réduite à ce point, je ne fais pas de doute que ceux de Monsieur Descartes | ne l'emportent sur les autres. Il me semble que cette remarque et cette observation que je viens de faire n'est pas d'une petite considération pour mettre en avant et opposer d'abord à ceux qui voudraient sans connaissance de cause condamner notre explication en leur faisant connaître qu'entre Saint Thomas et nous, il ne s'agit pas d'un point de foi, mais seulement d'une question de Philosophie, qui est de savoir lesquels de nos principes, des siens ou des nôtres, étant considérés en soi et sans aucun rapport au mystère, sont les meilleurs et les plus recevables en physique. Et comme je ne pense pas qu'il y en ait aucun assez hardi pour oser assurer que ceux de Saint Thomas ou de l'Ecole sont les véritables principes de la nature, il n'y en a pas un aussi qui doive trouver mauvais qu'on en ait recherché d'autres, lesquels étant plus clairs et servant mieux que les autres à expliquer les secrets de la nature, peuvent aussi assez raisonnablement servir et être employés à expliquer ce Mystère, d'une façon à la vérité différente puisqu'ils sont différents, mais en même temps plus aisée, plus naturelle et plus concevable. Séparant donc ce qui est précisément de foi d'avec ce qui n'est qu'une suite, une explication et une dépendance des principes, on peut ce me semble, sans blesser la religion, proposer une nouvelle explication de ce Mystère, pourvu qu'on innove rien dans la foi et c'est ce que vous et moi avons tâché de faire. Et s'il était vrai que nous y eussions bien réussi, tant s'en faut que nous méritassions aucune Censure ou réprimande, qu'on devrait au contraire nous savoir bon gré de notre petit labeur, mais particulièrement à vous, mon Révérend Père, qui y avez mis la dernière main et qui avez mis la chose dans une forme Théologique, capable d'instruire et de satisfaire tous les esprits. J'ajoute à cela que quand Saint Thomas a entrepris l'explication de ce Mystère c'était plutôt pour résoudre les difficultés qui nous étaient proposées par nos adversaires que pour aider la foi des fidèles qu'il l'a entrepris et, cela étant, quand il aurait eu en particulier d'autres principes que ceux qui | étaient pour lors communément reçus et qu'on enseigne encore aujourd'hui dans nos Ecoles, il n'aurait pu s'en servir. Il les fallait combattre par leurs propres armes, autrement cela n'aurait de rien servi contre eux. Il a donc fallu par nécessité qu'il se soit servi des Principes de Philosophie tels qu'il les trouvait établis et sur ce pied l'on peut dire qu'il fallait un esprit comme le sien, qui fût aussi éclairé que celui d'un ange, pour éclaircir au point qu'il a fait, toutes les difficultés de ce Mystère.

Or, depuis Saint Thomas, tout le monde ayant donné les mains à son explication, tous les Docteurs l'ayant apprise et l'ayant enseignée dans les Ecoles et personne avant Monsieur Descartes ne s'étant avisé de faire un nouveau corps de Philosophie et d'en changer les Principes, il est arrivé que chacun a eu l'esprit rempli de ses opinions et s'en est fait un principe et une règle pour expliquer et pour entendre tout ce qu'il a ouï dire aux autres sur ce Mystère, ou ce qu'il en a lu dans les anciens Pères, de sorte qu'il ne faut pas

s'étonner si les plus forts esprits, tels que sont ceux dont vous me parlez dans votre lettre, en lisant les Pères ne les ont lus qu'avec cette prévention et tout imbus d'un esprit scolastique, au lieu de les lire en eux-mêmes et par eux-mêmes. Ils n'ont pas considéré que quand les Pères ont écrit ou parlé de ce Mystère, ils n'avaient point d'arguments à résoudre, ni d'hérétiques à combattre, qu'il ne s'agissait point alors d'aucune subtilité scolastique mais qu'ils en parlaient comme ils l'avaient appris et [...] dans une simplicité toute chrétienne, expliquant nuement et sans façon ce Mystère pour nourrir la foi, le respect, l'amour et la dévotion des fidèles, sans songer du tout à la Philosophie. Et comme leur langage est plus simple et qu'il est dit avec moins de précautions et plus d'ouverture, il me semble que c'est d'eux principalement qu'on doit apprendre la manière dont on en doit parler et que c'est sur leur façon de s'exprimer qu'on se doit régler pur juger d'une bonne ou d'une mauvaise explication. En sorte que celle-là ne saurait passer pour mauvaise qui se rapporte entièrement aux pensées et aux façons de parler des anciens Pères. Or, si je ne me trompe, celle que nous | proposons y a bien du rapport ; je pense même vous avoir autre fois entendu dire que vous aviez pour vous une infinité de passages des Pères qui confirment tous votre opinion et qui semblent avoir été faits pour elle. Ce serait un trésor qu'il vous faudrait ramasser pour nous en servir dans l'occasion, s'il était nécessaire. Ce qui me console et qui m'assure tout ensemble dans toutes les oppositions que je prévois devoir arriver et dans la crainte même que j'ai d'avoir failli en expliquant ce Mystère, est de voir que vous parlez de notre explication avec autant de fermeté, comme si vous étiez assuré que la vérité fût pour nous et en même temps avec un esprit aussi soumis, comme si vous doutiez de tout et que la chose ne vous regardât point. Vous me réjouissiez de me dire que vous éclaircissiez le seul doute qui me reste et qui m'a arrêté et fait de la peine dès le commencement. Car, hors cela, je ne vois aucune difficulté dans cette explication, tout m'y paraît plus clair, plus simple, plus conforme à l'écriture, aux Pères et à la raison qu'en l'autre. Ce qui, ce me semble, doit obliger un chacun à la bien examiner avant que d'en porter aucun jugement. Ce sera à vous, à vous défendre, si on vous attaque mal à propos et si vous avez pour cela besoin de mon assistance, je vous offre tout ce qui dépend de moi. Faites-moi la grâce de m'informer de tout ce qui se passera en cette affaire, dans laquelle je prends tout l'intérêt qu'on y saurait prendre et comme chrétien et comme votre ami et comme y ayant quelque part.

Pour ces Messieurs dont vous me parlez, quand ils seraient dans nos sentiments, il ne serait pas à propos qu'ils se déclarassent, ce serait le moyen de tout gêner. Il faut laisser mourir la chose petit à petit. Il faut que la nouveauté excite la curiosité de plusieurs et qu'elle les porte à l'examiner dans le particulier et ce sera dans ce secret que la vérité se reconnaîtra mieux et qu'insensiblement on s'en nourrira ; et quand deux ou trois mille personnes de toutes conditions, de tout pays et | de différent habit et maison auront à loisir considéré, pesé et goûté cette explication, alors ils se trouveront engagés à la défendre et à la soutenir en

cas qu'on la voulût opprimer et censurer sans formalité et connaissance de cause, ou même ils se porteront d'eux-mêmes à la proposer et à la faire valoir, ou du moins ils s'en entretiendront les uns avec les autres et la mettront à la fin en crédit. C'est là la seule voie que j'estime pouvoir réussir, qui demande beaucoup de temps pour apprivoiser son esprit à cette nouvelle façon, ou plutôt pour se défaire de l'ancienne, car d'espérer que de vieux Docteurs puissent revenir de leurs sentiments et entrer dans de nouvelles pensées, c'est ce que je ne puis croire et qui me paraît impossible. Nous ne devons donc pas attendre une approbation de notre explication, quand même elle serait la meilleure du monde. Ceux qui auraient le droit de la donner ne sont plus capables de penser autrement qu'ils ont fait, ni en état de se donner la peine d'examiner des nouveautés. Cela ne se doit attendre qu'après un siècle, où les vieux de ce temps-là, ayant été jeunes en ce temps ici, se trouveront imbus de nos Principes et ne seront plus effarouchés par la nouveauté. Tout le succès donc que vous devez vous promettre de votre écrit et qu'il sera cause que plusieurs entendront parler de cette question, qu'ils l'examineront, qu'ils en apprendront les Principes, qu'ils s'y accoutumeront et que de main en main elle passera jusqu'à nos neveux qui pourront alors en juger sainement et la faire valoir si elle le mérite.

Nous sommes dans un siècle où l'on est accoutumé à entendre dire que les anciens n'ont pas tout connu ; il y a de cela mille exemples, soit en médecine, soit en géométrie, soit en astronomie, soit en Philosophie, soit même en théologie, où les antipodes, par exemple, le mouvement de la terre et choses semblables ne passent plus pour hérésies et depuis peu un de nos amis et des plus grands sectateurs de Monsieur Descartes en ce qui regarde les choses métaphysiques, appelé Monsieur de Cordemoy, a fait imprimer une livre où il explique à la lettre le premier chapitre de la Genèse suivant les Principes de Monsieur Descartes, où il montre qu'ils n'ont rien de dangereux mais il devait plutôt dire qu'ils n'ont rien que de très conforme à la Sainte Ecriture. Cependant dans la conjoncture présente, je crois que cette lettre fera un bon effet car elle a été merveilleusement bien reçue à la Cour où Monsieur le Prince en parle hautement comme d'une explication fort belle et fort orthodoxe, ce qui insensiblement insinue que les Principes de Monsieur Descartes peuvent être appliqués à la Théologie et même à l'Ecriture sainte. Il y a déjà longtemps qu'il l'aura composée, il l'avait même adressée en ce temps-là à un Père Jésuite mais quoiqu'un de ses amis l'eût alors fait imprimer on ne jugea pas à propos de la publier pendant les derniers troubles de l'Eglise, de peur qu'à tort et à travers on ne la condamnât. Aujourd'hui que la paix règne partout, il l'a fait imprimer de nouveau, il en a changé l'adresse pour ne point engager les Jésuites et l'a divulguée sous le nom de son fils. Je vous l'aurais autrefois envoyée, mais j'ai peur qu'on ne vous l'ait pas alors rendue, car vous ne m'en avez point parlé. Je vous l'enverrai si vous ne l'avez point vue, elle vaut bien la peine qu'on la voie. J'ai encore une autre lettre à vous faire voir qu'un Docteur anonyme a écrite contre la Philosophie de Monsieur

Descartes et contre Monsieur Arnauld, qu'il blâme de suivre sa Doctrine. Si vous la voulez voir, mandez-le moi, je vous l'enverrai avec celle de Monsieur de Cordemoy. Je ne vous dis rien du mérite particulier de l'une et de l'autre, vous en jugerez vous-même.

Je reviens à votre lettre et vous prie de me donner l'explication de ces trois lignes. Je suis prêt dites-vous à souscrire etc. Quoiqu'il me paraisse évident que l'opinion commune nonobstant ses protestations verbales ne met au fond dans le Sacrement qu'un pour pur et simple, n'admet la Transsubstantiation qu'en paroles.

A Paris ce 6 janvier 1672

Mon Révérend Père,

permettez-moi de vous dire mon histoire avant que de venir à la vôtre. Il y a quelque-fois dans les choses de certains enchaînements que nous ne connaissons pas d'abord, mais que Dieu ne laisse pas de conduire, qui font que les choses les plus éloignées et qui n'ont entre elles aucun rapport, ne laissent pas de servir les unes aux autres. Je commencerai de bien loin, mais vous verrez dans la suite, la liaison et l'enchaînement qu'il y a en tout ceci. Je n'avais pas l'honneur de connaître Monseigneur l'Archevêque, ni d'en être connu et pour me le faire connaître, Dieu a permis qu'un certain prêtre de notre paroisse, fort honnête homme et homme de bien et confesseur de ma femme, ait été méchamment accusé de toutes les plus grandes impiétés qu'il est possible d'imaginer. Le pauvre homme fût mis en prison sur la déposition de deux faux témoins le 22 août dernier, où il a été trois mois, sans que ma femme et moi en aient rien su, ma femme croyant qu'il fût allé aux champs pour voir sa mère, comme il y allait quelque fois, et lui n'osant implorer l'assistance de personne et voulant sans bruit étouffer ce scandale ; cependant après avoir reconnu par une funeste expérience qu'il n'en pourrait venir à bout et qu'il était même en danger de sa personne, il me fit donner avis de son malheur ; mon humeur un peu prompte me fit aussitôt prendre feu et, armé du zèle de la justice, je fus par tous les tribunaux représenter l'injure que l'on faisait à l'Eglise en sa personne, de souffrir que des calomnieurs eussent l'assurance d'imposer ainsi à l'un de ses singes et de mettre sa vie et son honneur en compromis. Cela me donna lieu d'aller aussi parler à Monseigneur l'Archevêque. Et voilà la première rencontre qui m'a procuré l'honneur de sa connaissance. Pour paraître la première fois devant lui, il me fallut prendre un Patron, qui fût Monsieur l'Abbé Godon qui, par honneur, fût obligé de dire du bien de moi | de lui dire qui j'étais et à qui j'appartenais et cela a servi à me mettre en quelque estime auprès de lui. Depuis ce temps-là vous avez servi vous-même d'occasion pour me faire connaître davantage ; car votre écrit, ou plutôt cet imprimé qu'on vous attribue, ayant fait bruit en Sorbonne et à la Cour, l'on y a fait parlé de Monsieur Descartes et de tous ceux qui avaient quelque part à sa doctrine et comme il se rencontre que j'en suis l'un, tout méprisable que je sois par moi-même, on n'a pas laissé de me regarder comme l'un de ses principaux défenseurs, à cause que c'est moi qui ai mis au jour tous les ouvrages de cet auteur qui ont paru depuis sa mort. Cela a été cause que Monseigneur l'Archevêque me fit dire quelque temps après par ce même Abbé qui m'avait présenté à lui la première fois que j'eus l'honneur

⁵³ Bibliothèque Municipale d'Epinal, ms. n. 43 (142), ff. 281-288.

de lui parler, qu'il désirait que je l'allasse voir la veille de Noël sur les neuf à dix heures du matin. Je ne savais pas ce qu'il avait à me dire et comme cet Abbé ne m'avait présenté à lui qu'à l'occasion de ce prêtre, je pensais que ce fût pour l'informer à fond de son affaire. Nous fûmes donc ensemble à l'heure de l'assignation et je fus tout étonné qu'après l'avoir salué, il me dit qu'il avait ordre de la part du Roi de me faire entendre ses volontés. Je lui fis réponse que je ne pensais pas que mon nom fût connu de Sa Majesté, mais que je recevrais avec respect et obéissance tout ce qui me serait commandé de sa part. Il me dit qu'il en avait déjà assuré le Roi et qu'il s'était même offert pour garant de ma fidélité et de ma soumission. Je lui témoignai toute la reconnaissance et toute la gratitude dont je pus m'aviser pour une faveur si singulière et si obligeante. Mais, comme je ne savais pas encore de quoi il était question, je me tais pour le laisser parler. Il me dit donc que sa Majesté ayant apaisé les derniers troubles qui s'étaient mus entre les Théologiens sur des questions difficiles et épineuses et ayant par ce moyen mis la paix et la tranquillité dans son Etat, il désirait la conserver et voulait empêcher qu'une pareille contestation ne s'élevât encore parmi les savants, laquelle sous prétexte d'autres sujets pourrait recueillir | les mêmes disputes ou en faire naître d'autres qui pourraient dans la suite causer des divisions et des troubles dans son Royaume et ainsi miner l'effet et tout le fruit de ses soins. Et comme la Philosophie de Monsieur Descartes semblait alarmer les savants et jeter les semences d'une division qui pourrait à la fin s'allumer, s'il n'y était pourvu de bonne heure, sa Majesté ayant appris que Monsieur Rohault mon gendre et moi étions des principaux de ceux qui pouvaient la faire valoir et la défendre, il me dit qu'il avait ordre de me dire que nous eussions dorénavant à nous contenir pour ne rien faire qui pût éclater et animer contre nous ceux du parti contraire et qu'en son particulier il me pria de le faire trouver véritable et de ne pas démentir la parole qu'il avait donnée au Roi, que je satisferais ponctuellement à ses ordres. Je lui témoignai de nouveaux le ressentiment que j'avais de ce qu'il avait ainsi avantageusement parlé de moi à sa Majesté, que je tâcherais par mes déportements de ne me pas rendre indigne de la grâce qu'il m'avait faite et de ne lui pas donner lieu de s'en repentir. Il me témoigna qu'il n'avait pas fait cela à la légère, qu'il s'était informé de moi et quelle réputation j'avais pu acquérir dans le monde et que ce avait été le bon témoignage qu'on lui en avait rendu qui l'avait porté à me rendre cet office auprès de sa Majesté et qu'ainsi il ne doutait point que je ne satisfasse à sa parole et à la mienne, car je lui promis de ne contrevenir en aucune manière aux ordres de sa Majesté. Cela fait, il me parla de vous sans vous nommer, me disant que j'aurais pu apprendre dans le monde le bruit qu'avait fait un certain écrit imprimé d'un Religieux Bénédictin qui appliquait la Philosophie de Monsieur Descartes au Saint Sacrement et s'en servait pour l'expliquer d'une manière fort et différente de la commune opinion des Docteurs Scolastiques et qui lui était en quelque façon opposée ; je ne feignis point de lui dire que j'en avais ouï parler ; il m'interrompit aussitôt pour me dire qu'il avait écrit | à Votre Révérend Père Président, à ce qu'il

eût à veiller sur vous et sur vos actions, de peur que par des semblables écrits, vous ne viendriez à troubler la paix qui règne parmi les savants. Je lui dis que ce que vous en aviez pu écrire venait originairement de quelques lettres que Monsieur Descartes avait autrefois écrites sur ce sujet. Je le sais bien, me dit-il, et j'ai appris que vous en aviez les originaux entre les mains, lesquels il faut que vous ayez communiqués à quelques-uns de vos amis, puisque moi-même j'en ai la copie. Je lui dis que je ne pouvais pas le désavouer, mais qu'en cela je ne croyais pas avoir rien fait qui pût être blâmé de personne ; que j'avais eu la retenue de ne les pas faire imprimer avec ses autres lettres, de peur que cela ne choquât trop d'abord les esprits de ceux qui, n'étant pas encore accoutumés à ses raisonnements, pourraient trouver ces nouveautés suspectes et dangereuses, mais que je n'avais fait part à de mes amis particuliers et à vous entre autres, avec qui je n'avais conféré et qui n'avaient pas improuvé les conséquences que l'on en peut tirer pour l'éclaircissement de ce Mystère. Il me dit qu'il n'entraît point dans le fond, qu'il ne voulait ni condamner ni approuver cette doctrine, qu'il voulait seulement pour satisfaire aux ordres du Roi, empêcher le trouble que cela pourrait causer dans l'Etat et qu'ainsi il me priaît encore une fois de me contenir, moi et mon gendre. Et, cela dit, il s'en alla pour aller donner audience au reste du monde qui l'attendait en haut, dans le lieu où il donne ses audiences publiques. Voilà comme se termina cette conférence et quel fût le sujet de l'ordre qu'il m'avait fait donner de l'aller voir la veille de Noël dernier.

Mais remarquez, je vous prie, en ceci la conduite de la Providence car du même jour je reçu votre paquet dans lequel je fus tout surpris de trouver une lettre pour Monseigneur l'Archevêque, qui avait du rapport avec l'entretien que je venais tout fraîchement d'avoir avec lui. Vous me faisiez aussi connaître par celle que | vous m'avait fait en même temps l'honneur de m'écrire, que vous lui enverrez un extrait de l'Interrogatoire que l'on vous avait fait par l'ordre de vos Supérieurs. Et comme vous désiriez de moi que je vous rendisse cet office auprès de lui, que d'en être moi-même le porteur, je chercherai l'occasion de m'en bien acquitter après l'avoir manquée deux fois. Je fus assez heureux pour prendre bien mon temps le premier jour de cette année, au retour des Vêpres, comme Monseigneur l'Archevêque venait d'officier. J'espérai cette occasion comme une rencontre que je jugeais me devoir être favorable, par la rencontre du jour et du temps, et en effet je ne me trompais point car, après l'avoir suivi au sortir de notre Dôme et être entré dans sa chambre, j'y trouvai peu de monde. Il n'eut pas plutôt achevé ce qu'il avait à dire à Monsieur Du Hamel, son principal agent pour les affaires du Clergé, qu'il s'en vint à moi. Je lui présentai alors, avec tout le respect que je devais, votre paquet et en lui mettant entre les mains, je lui donnai à entendre que je l'avais reçu dès le jour même que j'avais eu l'honneur de lui parler la dernière fois, qui fût la veille de Noël, que depuis j'avais recherché l'occasion de le lui présenter, mais que je n'avais pas été assez heureux pour la rencontrer et je voulais lui remarquer cette circonstance, à cause qu'il y avait déjà quelque temps que vous

me mandiez que votre lettre était écrite. Sitôt qu'il l'eut entre les mains, il me dit ceci mérite d'être lu avec attention et, quittant la cheminée, nous nous approchâmes tous deux de la fenêtre. Comme il lisait votre lettre, j'aperçus sur son visage qu'elle ne lui déplaisait pas et en effet, quand il eut achevé de la lire, il me dit cela est bien écrit et part d'un honnête homme. Il commença après cela à lire votre Interrogatoire et pendant qu'il le lisait, à mesure que je trouvais jour pour lui insinuer la vérité de ce que vous êtes, je lui disais quelque chose à votre avantage, tantôt touchant votre piété, tantôt touchant la solidité de votre jugement, tantôt touchant la profondeur de votre érudition, tantôt sur la connaissance que vous aviez des Pères, tantôt sur | d'autres choses, sans que pour cela il interrompît sa lecture que par des signes de tête qui témoignaient qu'il était content. Et quand il l'eut achevée, il me dit que Monsieur Nicole lui avait déjà dit ce que vous lui disiez de Monsieur Arnauld dans votre Interrogatoire, à savoir qu'ils n'approuvaient pas tous deux votre explication ; je lui repartis que cela lui devait faire connaître votre sincérité, de dire ainsi ingénument la vérité entre vous-même, mais qu'il ne fallait pas s'étonner si Monsieur Nicole et plusieurs autres qui n'avaient jamais porté leur considération au-delà de ce qui est communément enseigné dans les Ecoles sur ce Mystère, n'approuvaient pas une explication qui en est si éloignée, mais que s'il voulait se donner la peine et la patience d'entendre et d'examiner ce que vous et moi avions spéculé là-dessus, que peut-être nous lui ferions voir des choses qui ne lui déplairaient pas et qui pourraient servir à l'éclaircissement de la contestation présente et à le détromper de la mauvaise impression qu'on pouvait lui avoir fait prendre à l'occasion de la Philosophie de Monsieur Descartes. Il me témoigna que je lui ferais plaisir de lui faire voir ce que vous avez écrit touchant ces matières et les autres qui regardent la Théologie. Quand ce champ me fût ouvert, je m'étendais tout de bon sur vos louanges, où je lui dis que ce n'avait été que les grandes et bonnes qualités que j'avais remarquées en vous, qui m'avaient porté à nouer avec vous un commerce de lettres que je n'avais pas voulu lier et entretenir avec beaucoup d'autres qui m'en avaient assez sollicité, mais que je le pouvais assurer par une expérience de près de vingt années, qu'il y avait en France peu de têtes aussi bien faites et aussi solides que la vôtre, aussi judicieuse pour ne se pas tromper et pour ne rien avancer à la légère et sans une mûre délibération et aussi clairvoyante pour bien discerner le vrai d'avec le faux mais avec cela aussi soumise, pour ne rien entreprendre contre ses ordres ni contre celui de vos Supérieurs ; que je pouvais lui | répondre de votre capacité et fidélité et que je ne connaissais point d'homme en qui j'eusse remarqué plus de talents. Il me dit qu'il ne doutait point de tout ce que je lui disais, après tout le bien qu'on lui avait dit de moi, qu'aussi tout ce qu'il demandait de vous n'était de ne point faire qui pût [...] la paix que le Roi avait établie dans son Royaume. Et pour empêcher [...] troublée, il voulait qu'on s'abstînt entièrement de publier des choses qui paraissent être sujettes à la Censure ou même à la contestation des Théologiens, mais que cela n'empêchait pas qu'il ne fût très aise de voir ce que vous et

moi pouvions avoir [...] écrit touchant ces matières. Je lui repartis que je ne manquerais pas de lui donner la satisfaction qu'il désirait de nous et que je ne doutais point que la défense qu'il nous faisait, n'allait pas jusqu'à nous interdire l'usage et la continuation du commerce de nos lettres. Non, ce me dit-il, vous pouvez continuer, pourvu que vous ne fassiez rien paraître au jour dont je ne sois averti et dont je n'aie eu communication auparavant ; c'est ce que je lui promis de faire, tant pour vous, que pour Monsieur Rohault et pour moi. Ensuite de cela, comme il m'avait parlé la première fois des Lettres que Monsieur Descartes a écrites au sujet du Saint Sacrement, dont il me dit alors qu'il avait la copie, de peur qu'elle ne fût défectueuse, je lui en présentai une très fidèle que j'avais fait écrire par mon fils et que j'avais moi-même collationnée sur l'original et le priai de la lire, afin qu'il fût lui même le témoin de la retenue, de la modestie et de la force d'esprit avec laquelle Monsieur Descartes avait écrit de cette matière. Il me dit qu'il le ferait et après m'avoir témoigné être fort content de vous et de votre procédé et même de ce que je lui avais pu dire du mérite de votre personne, il me quitta avec la bénignité ordinaire pour monter en carrosse. Vous pouvez juger par là, mon Révérend Père, si Monseigneur l'Archevêque est beaucoup animé contre vous et vos Pères sans doute auraient tort s'ils passaient outre à quelque réprimande ou même s'ils en venaient à quelque défense plus étroite qui vous imposait un éternel silence et vous interdit entièrement l'usage de la voix et de la plume sur les matières théologiques appliquées aux principes de Monsieur Descartes. Car ce serait entièrement contre l'intention de Monseigneur l'Archevêque qui m'a témoigné lui-même être bien aise de pouvoir jouir du fruit de vos | méditations et d'avoir la communication de ce que vous pouvez avoir écrit touchant la Philosophie de Monsieur Descartes appliquée à notre théologie et de ce que vous pouvez écrire à l'avenir. Car, comme il ne condamne point dans le fond cette manière de philosopher, qu'il voit être approuvée par un si grand nombre d'habiles gens, la seule chose qu'il appréhende [...] est la brouillerie entre les savants, qu'il a ordre d'empêcher de tout son pouvoir. De sorte que, pourvu que cela n'engendre point de querelle ni de dispute dans le public, il veut bien que dans le particulier l'on tâche à découvrir, s'il se peut, la vérité par cette voie et que les Cartésiens fassent pour cela tous leurs efforts. Son intervention n'est pas que la paix fasse aucun préjudice à la vérité, mais il ne veut pas aussi que sous prétexte de défendre ou de chercher la vérité, qu'on n'est pas assuré de trouver, on trouble effectivement la paix qu'on possède. Et cela est juste et très raisonnable. C'est pourquoi nous devons savoir gré à Monseigneur l'Archevêque du soin qu'il prend de conserver la paix et tout ensemble le louer de celui qu'il veut bien prendre d'examiner lui-même la vérité, dont il ne prétend pas empêcher la recherche par quelque voie que ce puisse être, pourvu que la paix n'en soit point interrompue, que cela ne l'altère point et ne lui fasse aucun préjudice. Vous pouvez faire part de ceci à vos Supérieurs pour leur faire connaître les véritables intentions de Monseigneur l'Archevêque. Et afin qu'ils ne pensent pas que je sois une personne à

leur en faire accroire et à imposer à qui que ce soit et beaucoup moins dans une affaire de cette importance, je consents volontiers que vous leur donniez copie de ma lettre et je veux bien même leur permettre de la faire voir à Monseigneur l'Archevêque, afin qu'ils reconnaissent par eux-mêmes que je leur dis la vérité. Après cela vous pourrez délibérer avec les mieux sensés et les plus capables d'entre eux ce que vous jugerez à propos de lui communiquer d'abord. Je m'offre de vous rendre auprès de lui tout le service que vous pouvez raisonnablement désirer de moi. Je vous ferai voir une autre fois quelques difficultés qui ont été proposées par un savant Docteur sur cette matière, avec la réponse, la réplique, et la duplique qui ont été faites, qui font voir que ceux qui s'en sont mêlés sont d'habiles gens, versés dans la Théologie et dans la lecture des Pères et à qui il ne manque qu'un peu de Cartésisme pour se bien démêler d'affaires. Je vous souhaite une heureuse et sainte année et suis

Mon Révérend Père, votre très humble et très obéissant serviteur, Clerselier

Je suis ravi que votre difficulté touchant la concomitance est comme lancée et en effet, considérant l'effet de l'information de l'âme dans toutes les parties, faisant abstraction de l'effet des formes particulières des organes, on voit qu'elle fait toute seule quelque chose de rapportant à ce que font toutes les formes corporelles partiales et, par conséquent, que les paroles ne signifiant qu'un de ces effets, c'est par Concomitance que les autres se font aussi. Mais ce qui fait toute la difficulté, c'est que dans les dénominations de chair, de sang, de cœur, etc., on n'a égard qu'à l'effet de la forme corporelle qui frappe les sens, quoique ce soit l'âme seule qui est la forme essentielle et nécessaire de sang, de chair, de cœur humain, ainsi qu'il paraît dans les bêtes, où il n'y a point d'âme et, par conséquent, point de chair humaine. L'être de chair, de sang, de cœur humain est particulier et ne peut dépendre que de la forme humaine qui est l'âme et elle ne le donne que par l'union ou information laquelle, étant supposée, il est impossible que cet être particulier ne soit mis dans la matière. | Je crois que vous savez ce que le Père Poisson et Monsieur Claude ont tiré de la bibliothèque de Saint Victor touchant un certain frère Jean de Paris qui expliquait le changement du pain par voie d'union, ensuite de quoi la Faculté de Théologie déclara qu'on pouvait tenir l'une et l'autre opinion et l'affaire, ayant été portée à Rome, elle est demeurée indécise.

Je dis donc que, quand on parle de chair, de sang, etc., on entend ordinairement parler d'une matière qui a certaine forme corporelle, qui n'est qu'un certain assemblage de modes ou accidents. Cela étant supposé, il implique qu'une matière qui n'a point ces modes, ait cette forme ou cet être particulier de chair ou de sang et, par conséquent, la matière du pain ayant ses modes particuliers et déterminés, il est impossible qu'elle ait ces autres modes qui donnent au corps de Jésus-Christ dans le ciel un être de chair et de sang pris au sens que nous en parlons quand il est question de ce qui nous est commun avec les bêtes. Il est vrai que la matière du pain, retenant sa forme sensible, pourrait recevoir un changement insensible dans ses parties qui sont divisibles à l'infini et acquérir quelques-uns des modes qui sont de la chair et du sang. Mais cela ne se fait pas dans l'Eucharistie, parce que notre Seigneur y a voulu avoir la forme de pain et que les Scolastiques ne l'entendent pas de la sorte. On a donc raison de dire hardiment qu'il implique que | la chose se fasse d'une autre manière que nous l'expliquons, parce qu'il faudrait qu'une matière qui a par exemple une forme qui consiste dans le mouvement et dans une certaine configuration de ses parties, en eût en même temps une autre, qui consiste dans le repos et dans une autre configuration. Les adversaires ont recours en cela à la toute-puissance de Dieu, mais c'est en lui faisant outrage et en lui donnant pour objet des chimères et des termes incompatibles, qui vont à détruire les choses que la toute-puissance a fait

⁵⁴

[59], f. 517.

immuables. Et ainsi il n'y a que l'âme raisonnable qui puisse donner à la matière l'être de chair et de sang humain et, comme il est impossible qu'en s'unissant au pain elle ne lui donne le même être et le même effet formel qu'elle donne à nos corps, il est absolument nécessaire qu'elle se fasse une chair, un sang, un cœur humain et telle autre partie que notre Seigneur veut avoir, en un mot, un corps humain.

Monsieur Arnauld est si fort persuadé de la force de ses objections qu'il n'a pu s'empêcher de glisser, dans le second tome de la *Perpétuité de la foi*⁵⁶, celle de la métempsychose et d'une âme qui aurait un corps en France et un autre en Amérique, mais celle que vous me proposez à la fin de votre lettre est incomparablement plus plausible. Je vous dirai néanmoins que ceux qui ne seraient pas satisfaits parce qu'on leur dit que | notre Seigneur n'a pu donner à ses apôtres que le corps, qui serait livré pour eux, n'ayant que celui-là, peuvent être renvoyés à la tradition et aux expressions des Pères qui ne considèrent jamais dans le corps de notre Seigneur que l'identité formelle, sans avoir aucun égard à celle de la matière.

Car ils disent très souvent que le corps que Jésus-Christ nous donne dans l'Eucharistie est le même qu'il a tiré des entrailles de la Vierge et qui a été attaché à la croix quoique ce ne soit pas le même matériellement et ainsi je n'ai que faire de recourir à l'original qui dit *Corpus meum pro vobis fractum ; Calix pro vobis fusus*. Ce qui se rapporterait fort bien à ce qui se fit sur la matière du pain qu'il rompit. Le dessein de Jésus-Christ n'a pas été de marquer aux apôtres l'identité de la matière de son corps, mais d'appliquer leur esprit à sa passion qui allait commencer.

En un mot, toutes ces objections ne viennent que des fondements scolastiques de ceux qui ne consentent pour rien d'ôter l'être à la matière du pain, de faire subsister des accidents *in abstracto*, etc., et qui ne font attention qu'à la moitié de la proposition de notre Seigneur qui nous donne son corps, ne considérant point qu'il dit que c'est le pain qui est ce corps. Mais j'ose vous dire avec une entière liberté, sous la correction pourtant de l'Eglise, que l'opinion qui ôte l'être au pain, au lieu de | le changer au corps de Jésus-Christ par une action perfective, doit passer pour hérétique matériellement. Louez Dieu de ce qu'il vous a fait connaître en cela une doctrine sainte, solide et irréprochable et de ce que d'autres l'ont connue par votre moyen. Peut-être que l'hérésie des anciens et des nouveaux sacramentaires est un effet d'un jugement terrible que Dieu exerce sur les Chrétiens en punition de ce que les Scolastiques ont substitué une présence du corps de notre Seigneur qui paraît impliquer contradiction.

Et la vraie présence, telle que les anciens l'ont entendue avec simplicité, car la Scolastique avait déjà commencé de jouer son jeu dans l'Eglise lorsque Béranger se mit aux Champs et le travail de Boude, d'Erasmus, etc., avait déjà commencé le rétablissement des lettres lorsque les Scolastiques se réchauffaient par l'exemple de Cajetan et de quelques autres qui déplaisent toute leur métaphysique sur ce mystère et qui virent naître les nouveaux sacramentaires.

⁵⁵ [60], f. 519.

⁵⁶ A. ARNAULD, *La Perpétuité de la foi*, op. cit.

Je vous ai déjà dit autrefois qu'il y avait une liaison nécessaire entre la vérité de l'indéfectibilité des créatures et notre explication, qui est prouvée par là démonstrativement. Le Père de Saint Miel depuis 6 semaines a donné les mains à cette vérité, après une guerre à outrance de plus de 12 années, ce que je vous débite comme une nouvelle | importante de l'empire des lettres, puisque Monsieur Le Cardinal de Retz le regarde comme son tout, n'ayant à ce qu'il dit jamais pratiqué d'esprit plus fort, ni plus vaste, ni même plus honnête. Il a été touché particulièrement par ce beau principe de Saint Augustin *uniuscuius queret natura voluntas Dei est*. Or Dieu, ayant une fois vu et produit une nature, il ne peut l'oublier, ni cesser de l'apercevoir et, par conséquent, il ne peut ne lui pas donner le degré de réalité qu'il y aperçoit.

LETTRE DE DOM ROBERT DESGABETS RELIGIEUX BENEDICTIN DE LORRAINE A MONSIEUR
CLERSELIER POUR REPOSE AUX DEUX PRECEDENTES LETTRES DU PERE POISSON⁵⁷

Du 23 février 1668

J'ai reçu à Metz les savantes objections où j'ai admiré la force des raisonnements du Révérend Père de l'Oratoire jointe à une extrême retenue qui est sans doute la seule chose qui l'empêche de se départir de l'opinion commune et de s'attacher entièrement à celle de Monsieur Descartes touchant l'explication du plus grand de nos mystères. Mais il me semble qu'il devrait considérer que la liberté que se donnent ici quelques personnes bien intentionnées, n'est pas contraire à la soumission que nous devons à l'autorité de l'Eglise, ni au respect qu'un mystère si adorable demande de nous. Au contraire, il semble qu'après que plusieurs Théologiens se sont ingérés de l'expliquer avec beaucoup de témérité par les principes d'une Philosophie incertaine au grand déshonneur de la Théologie et scandale des hérétiques, d'autres Théologiens qui ont cultivé une Philosophie plus assurée doivent rendre ce service à l'Eglise en montrant l'accord parfait qu'il y a entre la foi et la raison, lesquelles dérivent également | du Père des lumières.

On doit trouver bon que ceux qui écrivent des livres de dévotion imitent les Saints Pères en s'abstenant d'expliquer le *quomodo* du mystère, mais il n'est plus permis de souffrir les insultes des hérétiques qui se servent des contradictions où les raisonnements des Théologiens nous conduisent pour détruire le fond de ce mystère. Cela a déjà bien réussi à Monsieur Descartes que de trois grandes difficultés qu'on propose touchant l'Eucharistie, il a parfaitement éclairci la première sans que personne ait osé jusqu'à présent combattre son opinion, quoique nouvelle et inouïe. Vous savez que cette première difficulté regarde l'existence des accidents sans sujet qu'il a parfaitement expliquée dans sa réponse aux quatrièmes objections qui sont de Monsieur Arnauld, lequel en est demeuré très satisfait avec tous les savants.

La seconde difficulté regarde l'existence d'un corps en plusieurs lieux et la troisième l'existence d'un grand corps dans un petit espace. Pourquoi ne tâcherons-nous pas d'expliquer les deux dernières entre nous seulement en attendant que le monde soit plus accoutumé aux principes de Monsieur Descartes et mieux disposé à recevoir une doctrine admirable et infiniment importante quoiqu'elle soit inconnue aux Théologiens ?

Je continuerai donc à conduire mes pensées sur ces nouvelles objections sans rechercher de la matière dans les livres et même sans regarder ce que je vous ai autrefois écrit | sur ce sujet, d'autant que je parle à une personne très intelligente qui prendra toutes choses en bonne part.

⁵⁷

[65], f. 562.

Je dis donc en premier lieu que quand Monsieur Descartes se serait trompé dans l'explication qu'il nous a donnée de la manière dont notre Seigneur est au Saint Sacrement, l'autorité de Saint Jean Damascène que le Révérend Père cite en sa faveur, ne serait pas une mauvaise excuse pour lui, personne ne s'étant encore avisé de condamner ce Père en ce point. Mais je crois qu'il peut servir à quelque chose de plus qu'à nous fournir d'excuse puisque ayant jeté le plan de notre Théologie scolastique et, par conséquent, le premier de tous les Pères que s'est jeté dans une espèce de nécessité d'expliquer le *quomodo* de nos mystères, il y a apparence que l'explication de Monsieur Descartes s'étant présentée comme d'elle-même à son esprit qui n'était pas encore prévenu des maximes de l'Ecole, non seulement elle n'est pas contraire à la foi du mystère, mais on a raison de croire que c'est la plus naturelle et la plus vraie.

Je passe ensuite aux objections et je remarque d'abord que l'auteur qui les propose croit que le mot de chair qui se rencontre en quelques passages de l'Écriture suffit pour prouver que la Transsubstantiation ne se fait pas par l'union de l'âme de notre Seigneur à la matière du pain, quoiqu'en vérité ce soit le seul moyen naturel et intelligible de l'expliquer. A quoi je réponds qu'outre que je ferai voir | tantôt que le corps de notre Seigneur contenu dans l'Eucharistie a de la chair et du sang, cette preuve n'est pas assez formelle pour connaître une opinion qui accorde parfaitement la foi avec la raison et que l'on ne peut rien conclure en rigueur de semblables termes pour fonder des raisonnements théologiques. Le mot de chair se prend très souvent pour l'homme entier, *carnem tuam ne despexeris*, quelquefois il se prend pour le corps seulement *omnis caro foenum*. Et s'il était permis de raisonner de la sorte, il faudrait dire qu'il ne suffisait pas à notre Seigneur de dire *caro mea vere est cibus*, mais qu'il fallait encore ajouter les os et les autres parties principales du corps.

Mais, avant que de m'engager plus avant dans la suite des réponses, je suis obligé de dire un mot des fondements de l'opinion de Monsieur Descartes et de supposer avec toutes les personnes de bonne foi qu'aucun homme n'a jamais eu de conception nette et claire d'un espace ou d'une étendue réduite à sa moitié, au tiers et au quart de soi-même par une espèce de pénétration du *solidum*, de même on ne peut concevoir de pénétration dans les parties du temps, ni dans les nombres en faisant, par exemple, que 20 ne soient que [...]. D'où il s'ensuit qu'on ne concevra jamais qu'une portion de matière soit réduite à un doigt d'espace ou qu'occupant plusieurs lieux elle devienne double ou triple de soi-même, comme si 5 pouvaient être | 10. Et, par conséquent, que les raisonnements des Théologiens qui nous conduisent à ces contradictions doivent être fort suspects. De même qu'on ne croira jamais que par une bonne conséquence tirée d'une vérité de foi, on trouve des montagnes sans vallées. Et quoique les préjugés de l'enfance touchant une étendue négative pénétrée par les choses corporelles empêchent qu'on n'aperçoive pas si aisément la contradiction qu'il y a d'admettre la pénétration qu'à admettre des montagnes sans vallées, au

fond c'est toute la même chose, comme ceux qui sont accoutumés à former des idées claires et distinctes, l'aperçoivent sans peine.

Je mets aussi au nombre des notions les plus claires celles des accidents, comme essentiellement inséparables de leurs sujets pour subsister seuls, ainsi que tout le monde l'accorde des modes qui sont les seuls véritables accidents.

C'est pourquoi n'y ayant rien de plus important que de sauver des vérités si évidentes afin d'éviter le scandale qu'on donnerait à tous les esprits bien faits en même temps qu'on donnerait aussi des armes aux hérétiques.

Il semble qu'on doit faire grande attention à l'explication de Monsieur Descartes par laquelle seule on voit que la foi de ce mystère se peut accorder avec raison naturelle qui a Dieu pour principe aussi bien que la foi. Et il n'est pas moins dangereux de dire que peut-être on se trompe dans le jugement que l'on fait de cette évidence prétendue de ces | connaissances si simples, qu'à dire ce que les Théologiens nous proposent communément comme une doctrine inséparable de la foi de l'Eucharistie, n'est pas tel en effet et qu'ils se sont trompés en cela.

Je dis encore que dans l'examen de ce qu'on doit entendre par un corps d'homme et de ce qu'on doit dire de la continuité ou de la discontinuité de la matière qui fait ce corps, comme aussi de l'état auquel le corps de notre Seigneur Jésus-Christ se rencontre dans ce Sacrement et du dessein de son institution en tant qu'il se rapporte au *quomodo*, il ne faut pas prendre le vulgaire pour juger, mais les Philosophes savants dans la bonne Théologie, si on veut dire quelque chose de vrai et de raisonnable, n'étant pas possible autrement de se retirer de la confusion de nos idées où nous sommes tombés par l'usage des langues vulgaires dont le peuple est le maître .

Les Doctes savent que le mouvement local et le temps sont des choses simples, si communes et qu'on croit être si aisées à connaître, il faut néanmoins en cela réformer entièrement les pensées du vulgaire en telle sorte qu'il est probable qu'on...

A. 5

HONORE FABRI

Non nemo quaerit, utrum sine errore ita explicari possit conversio Eucharistica, ut anima tantum Christi uniatu[r] entitati panis, ac proinde haec entitas quae ante subesse substantiae panis erat, maneat subesse substantiae corporis Christi et sub iisdem speciebus panis, id est, sub eadem ratione specierum, figurarum, motuum ; per haec enim Democritici explicant accidentia sensibilia.

Praemitto, antequam respondeam, ex cap. 1, 3, 4 et | Canone 2^o sess. 13^o Concilii Tridentini, in quo ea, quae paulo obscurius in Lateranensi sub Innocentio III et Florentino sub Eugenio IV de hoc Sacramento definita fuerant, longe clarius et fusius exponuntur, praemitto, inquam, haec quae sequuntur esse de fide :

1^o Conversio panis in corpus Christi est vera Transubstantiatio convenienter et proprie dicta, qua voce Lateranense citatum 1^{um} usus est. 2^o Tota substantia panis convertitur in corpus Christi. 3^o Post consecrationem remanent dumtaxat species panis in eo sensu quo quem vulgo Doctores intelligunt. Verba enim in declaratione Dogmatum fidei sumuntur in sua propria significatione. 4^o Non remanet substantia panis, id est, non remanet quidquam quod prius esset substantia panis.

5^o Idem corpus Christi, quod est in Coelo ad dexteram Patris, est in hoc Sacramento, nec Christus habet plura corpora. 6^o Vi verborum ponitur corpus Christi ; anima vero vi connexionis et concomitantiae. His praemissis, dico hoc commentum continere plures errores in fide.

1^o remaneret eadem substantiae panis entitas. 2^o non esset vera Transubstantiatio, id est, conversio totius substantiae panis. 3^o vi verborum poneretur anima, non corpus Christi. 4^o Non esset idem numero corpus Christi quod est in Coelo ; imo tot essent corpora Christi numero distincta quot essent hostiae consecratae. 5^o Remaneret | aliquid panis praeter species ; scilicet illa entitas panis, nec est quod dicat author, manere subesse corporis Christi, quia hoc non facit, quin sit eadem numero entita ; sic, si Deus uniret animam hominis saxo, maneret eadem entitas saxi. 6^o nihil deesset ad esse panis, manente scilicet eadem entitate corporea et manentibus iisdem accidentibus etiam more Democriti explicatis.

Cuncta haec erronea esse judico et respondere rogatus censeo 15_ aprilis 1660.

Honoratus Fabri Societatis Jesu. Paenitentarius apostolicus

⁵⁸ [9], f. 26.

BREVIS ANIMADVERSIO DOMINI CLERSELIER IN CENSURAM PATRIS HONORATI FABRI SOCIETATIS
JESUS⁵⁹

1°. *Conversio panis in Corpus Christi est vera Transubstantiatio convenienter et proprie dicta* concedo ; sed quid sit vera Transubstantiatio non est definitum et longe aliter sed verius intelligitur a Cartesianis, qui nullas formas substantiales admittunt praeter animam rationalem ; quam a Peripateticis qui illas configendo admittunt id quod nullo modo intelligunt.

2°. *Tota substantia panis convertitur in Corpus Christi* concedo, neque enim vel latum unguem discedere volo a Dogmatibus fidei, sed conversio ista fortius statuitur a Cartesianis et clarius quam ab ullis aliis. Qui enim concipi potest conversio, ubi tota annihilatur entitas quae [###] dicitur et alia in eius locum substituitur.

3°. *Post consecrationem remanent dumtaxat species | panis* concedo. In eo sensu quem vulgo doctores intelligunt, etiam facile concesserim, sub hac conditione, per quod dentur accidentia realia a subiecto separabilia vi vulgo creditur ; et posito quod per species panis intelligi debeant accidentia ista realia quae sensum afficiant, debebunt etiam species intelligi vel vulgo intelliguntur. Sed si quis negaverit dari ista accidentia realia et si quis alio sensu intelligat species istas panis remanentes in Eucharistia ; tunc non in eo sensu quem vulgo Doctores intelligunt sed longe alio forte viriori et clariori debet intelligi istud Dogma fidei : *verba enim in declaratione dogmatum fidei sumuntur in sua propria significatione* concedo, modo notavit et ab omnibus eodem sensu capiatur, sed quis unquam dixerit Patres Concilii habuisse in mente definire opiniones scholasticas. 4°. *Non remanet substantia panis* concedo. Id est non remanet quidquam quod prius esset substantia panis distingo, id est non remanet quidquam quod prius esset substantia panis, et quod sit adhuc substantia panis, quia iam non est substantia panis sed tota conversa est in substantiam corporis Christi concedo. Non remanet quidquam, id est perit et annihilatur substantia panis nego, non enim annihilatur sed convertitur.

5° *Idem Corpus Christi quod est in Coelo ad dextram Patris, est in hoc Sacramento,* concedo. Modo per idem corpus non intelligatur eadem numero materia ex qua in coelis corpus eius componitur ; numquam enim definitum fuit ab | Ecclesia, eandem numero materiam in Sacramento reperiri et in coelo et longe aliter sentiendum est de humano corpore quam de aliis numero materiis ; harum enim identitas, in identitate numerica materiae consistit : humani vero corporis identitas non pendet ab unitate materiae numerica, sed ab unione substantiali eiusdem animae humanae cum qualibet materia cuiuscumque sit magnitudinis vel figurae, alioquin cum singulis momentis nova accedat et recedat corpori humana materia numquam deberet dici idem corpus. *Nec Christus habet plura corpora* concedo, omnes enim simul hostiae consecratae et

⁵⁹ [10], f. 27.

consecrandae idem numero corpus Christi sacramentaliter existens conficiunt nec differunt a suo corpore naturale nisi per solum modum existendi ; omnes enim sunt corpus eiusdem Christi – sicut et corpus eiusdem Christi naturaliter existens - propter solam substantialem unionem cum anima Christi et omnes sunt idem corpus, cum suo corpore naturali non plura corpora, propter allatam iam rationem, quia nimirum eidem animae humanae uniuntur, ex cuius unitate vel identitate desumitur unitas vel identitas corporis humani non autem ab unitate vel identitate materiae ; ut videre est in embrione, qui in perfectum hominem crevit in quo nulla remanet particula prioris materiae, imo pluries tota mutata est, quamvis idem semper numero corpus humanum habere dicatur, inde natus homo.

6° *Vi verborum ponitur Corpus Christi anima vero | - et sanguis - vi connexionis et concomitantiae*⁶⁰, concedo. Et iam confessus sum, difficile esse conciliare hanc explicationem cum istis sacri Concilii verbis, nec mihi videtur posse ad litteram conciliari ; sed si ea quae de fide sunt separemus ab iis quae non sunt absolute de fide, facile erit et intellectu perceptibile, illud omne quod de fide est - nempe sub una quaque specie et sub singulis cuiusque speciei partibus, corpus, sanguinem, animam et divinitatem Christi ac proinde totum Christum contineri - conciliare cum hac explicatione ut nuperrime ad te scripsi.

His praemissis dico hanc explicationem nullos in fide errores continere, ac proinde commenti nomen non mereri. 1°. Non remanet eadem entitas substantiae panis quia cum post consecrationem tota substantia panis conversa sit in corpus Christi non amplius remanet substantia panis, remanet quidem illa materia quae prius substantia panis erat. Sed iam desinit esse substantia panis et conversa est in substantiam Corporis Christi.

2°. Vera est Transubstantiatio, id est, conversio totius substantiae panis, tunc enim tota substantia panis transit in substantiam corporis Christi ; nec aliter concipi potest aliquam materiae particulam fieri corpus humanum nisi per unionem cum anima rationale ; quocumque enim modo disponatur materia numquam erit corpus humanum nisi per unionem. Si autem uniatur tunc erit [###] humanae et per hoc corpus humanum. | [###] vi verborum poneretur hoc est, fieret vi verborum corpus Christi non anima, anima enim est id quod est ante consecrationem ; Corpus autem fit aut ponitur tantum vi verborum.

4°. Idem esset numero corpus Christi quod est in coelo neque tot essens Christi corpora numero distincta quod essent hostiae consecratae ; quia quamvis materia consecrationis esset diversa, non ideo tamen esset diversum Corpus Christi, quia omnes istae hostiae unius et eiusdem Christi essent idem Corpus, propter unionem cum eadem anima Christi ut iam dictum est numero 5°.

5°. Nihil remanet substantiae panis, quod non sit corpus Christi ; remanet quidem species panis, sed materia panis revera non est amplius panis nisi panis unius et vitalis quia est verum Corpus Christi. Cum

⁶⁰ Concile de Trente. Session XIII, Chapitre III: *De excellentia sanctissimae eucharistiae super reliqua sacramenta.*

enim anima humana unitur materiae, tunc materia illa desinit esse id quod erat et fit quod non erat nempe perdit suum esse mere corporeum quod antea possidebat et transit in eam naturam ad quam forma illa, cui unitur illam elevat. Et si anima hominis uniretur saxo, remaneret quidem, hoc est non periret materia saxi, sed materia saxi verum esset corpus illius animae ; nec ullus alius modus concipi potest praeter substantialem unionem cum anima, ut materiae pars transeat in corpus humanum et in transubstantiatione naturali quae fit [###] diebus dum cibi convertuntur in corpus humanum | nihil amplius reperitur : [###] humana, non dispositio materiae, facit materiam esse corpus humanum.

6°. Denique nihil deest ad esse panis, manente scilicet eadem entitate corporea et manentibus iisdem accidentibus etiam more Democriti explicatis ; verum quidem est animam Christi uniri substantiae seu materiae quae vestita est omnibus accidentibus quae requiruntur ut secundum id quod apparet sensibus, dicatur panis ; quaeque revera esset panis si anima Christi illi non esset unita, sed quae non idcirco minus est Corpus Christi ; et quid enim habet amplius materia Corporis Christi quae in coelis est ut sit corpus Christi praeter quam quod animae Christi unitur. Tolle enim ab ea unionem desinet esse Corpus Christi quantumvis reliquae dispositiones remaneant et uniatur iterum animae tunc fiet corpus Christi sine ullo alio addito.

Igitur cuncta haec erronea esse non iudico et respondere rogatus censeo.

Die 26 aprilis 1660

A. 6

FRANÇOIS MALAVAL

On demande si supposé l'impossibilité de la pénétration et de la reproduction de la même matière en nombre, même par voie surnaturelle, l'on peut défendre la Transsubstantiation dans le mystère de l'Eucharistie en la manière que l'Eglise la croit.

Je dis premièrement que les deux suppositions sont fausses et qu'elles détruisent les premiers et les principaux mystères de notre [###]. | Sans la reproduction de la même matière, l'on ne saurait comprendre comment nos corps ressusciteront les mêmes en nombre suivant la définition du Concile de Latran *cum suis propriis corporibus quae nunc gestant*. Et sans la pénétration on ne saurait concevoir comment la Sainte Vierge est demeurée vierge dans l'Enfantement, ni comment Jésus-Christ a pénétré le sépulcre et le Cénacle les portes étant fermées.

Je dis en second lieu qu'admettant ces deux suppositions, on ne sauvera jamais la Transsubstantiation dans le mystère de l'Eucharistie de la façon que l'Eglise l'a toujours entendue et les Pères et les Conciles l'ont toujours expliquée. Et pour procéder avec ordre, je répondrai en peu de mots à vos trois propositions.

La première est que l'essence du corps est l'extension actuelle en longueur, largeur et profondeur, mais l'essence du corps humain est d'être une portion de cette matière à laquelle l'âme raisonnable soit unie, en sorte qu'il est indifférent pour être le corps d'un homme, c'est-à-dire le même corps humain, que l'âme soit unie à telles ou à telles parties de cette matière ; ainsi la matière qui peu auparavant s'appelait pain, étant unie à l'âme de Jésus-Christ, deviendra le Corps du fils de Dieu et l'on pourra dire que la matière qui était la substance du pain est par cette union la substance du corps de Jésus-Christ, ce qui est une véritable Transsubstantiation. | Je réponds que si la matière du pain, la même en nombre et sans cesser d'être dans le composé, devient le Corps de Jésus-Christ, ce ne sera point une véritable Transsubstantiation, c'est-à-dire une conversion de toute la substance du pain en toute la substance du corps, mais que ce sera seulement une conversion de la forme du pain, auquel cas il se fera une génération ensuite de la corruption de la forme du pain et non point une Transsubstantiation du tout au tout telle que nous la demandons, puisqu'il n'y a rien ici qu'un passage que la même matière fait d'une forme à l'autre, à savoir de forme de pain en la forme du corps qui est l'âme, en quoi consiste la génération ordinaire. Cependant cette Doctrine répugne manifestement au Concile de Trente, canon 2 de la session 13 où il dit *siquis dixerit in sacrosancto Eucharistiae sacramento remanere substantiam panis et vini cum Corpore Christi, negaverit que singularem illam et mirabilem conversionem totius substantiae panis in corpus et totius substantiae vini in sanguinem, manentibus dumtaxat speciebus panis et vini, quam quidem conversionem catholica Ecclesia aptissime Transsubstantiationem appellat, anathema*

⁶¹ [11], f. 30.

*si*⁶².

Où il est à remarquer que l'intention du Concile était de condamner ceux qui niaient la Transsubstantiation, si bien que | le sens du Canon ne peut être autre que celui-ci, que toute la substance du pain et non pas la forme seulement passe en toute la substance du corps *manentibus dumtaxat speciebus* ; ce qui est fort exprès au lieu qu'il faudrait ajouter selon la Philosophie que nous examinons *manente etiam eadem numero materia*. Peut-être on objectera que dans l'hostie il ne demeure plus rien qui soit pain si ce n'est les accidents, puisque d'une part la matière qui a passé sous la forme de Jésus-Christ n'est plus pain et que de l'autre, la forme substantielle du pain ne s'y trouve plus et pourtant que cette opinion ne fait point de violence aux parties du Concile.

Mais combien d'absurdités ne se suivent pas de ce principe. Les absurdités sont bien spécifiées par Monsieur Clerselier en sa réponse ci-après.

Voici la seconde proposition. Les accidents n'étant rien autre chose que des noms que nous donnons aux choses, en tant que par la diversité de leurs figures, mouvements et superficies, elles frappent nos sens en diverses manières, les mêmes accidents demeureront tant que du côté de l'objet, la matière telle quelle soit aura les mêmes superficies, soit que ce soit un corps humain ou un autre corps, parce que les sensations ne se font que par l'attouchement médiat ou immédiat du corps que nous sentons. Donc le Corps de Jésus-Christ, étant précisément sous les mêmes superficies | qu'occupait le pain, les mêmes accidentés y demeurent.

A ce compte là, une même matière aura en même temps de deux sortes d'accidents, les uns en qualité de corps de notre Seigneur et les autres en qualité de pain. Car alors les accidents du pain, n'étant point conservés par miracle comme dit la Thèse, le corps de Jésus-Christ se trouve sous les mêmes superficies qu'occupait la matière quand elle était encore sous la forme du pain et pourtant les accidents se sont conservés naturellement. Mais, je demande, les accidents sont-ils là *per modum inhaerentis aut per modum locati* ? Quel rapport y a-t-il du corps de notre Seigneur à ces accidents, ou de ces accidents du pain à son corps ?

Si le corps de notre Seigneur occupe les mêmes superficies que la matière du pain, il s'ensuivra que l'hostie étant divisée, le corps ne pourra plus résider, les superficies n'étant plus les mêmes. De plus, ce corps comment soutient-il les accidents du pain, est-ce par une extension actuelle telle que les accidents la

⁶² Concilium Tridentinum. Sessio XIII, *Canones de sacrosancto eucharistiae sacramento*: "Si quis dixerit, in sacrosancto eucharistiae sacramento remanere substantiam panis et vini una cum corpore et sanguine domini nostri Iesu Christi, negaveritque mirabilem illam et singularem conversionem totius substantiae panis in corpus et totius substantiae vini in sanguinem, manentibus dumtaxat speciebus panis et vini, quam quidem conversionem catholica ecclesia aptissime Transsubstantiationem appellat: a.s.

requièrent ? Ou seulement en un certain point du corps ? Et pourquoi les accidents du pain, sont-ils en tout le corps ? Ou pourquoi ne sont-ils qu'en un point ou en une partie désignable ? Mais ces accidents sont-ils immédiatement dans la substance du corps de Jésus-Christ ? Ou immédiatement sur les accidents du corps ? Je vous avoue que tous ces mystères sont bien plus obscurs que celui que nous professons et qu'il ne m'importe que ces Philosophes | [###] des noms ou des substances, les difficultés sont toujours les mêmes et il faut savoir où loger ces espèces du pain, si elles ne sont pas conservées divinement comme l'Eglise l'enseigne.

La troisième proposition est que le corps de Jésus-Christ se trouvera dans toutes et dans chaque partie de l'hostie, au moins après la division comme dit le Concile de Trente, parce que l'âme sera unie à chaque partie de l'hostie, ce qui fait l'essence du corps humain, qui doit seulement être étendu pour être corps, et uni à l'âme pour être corps humain, telle ou telle extension lui étant indifférente. Le miracle est en ce que le corps humain naturellement parlant exige telles ou telles dispositions dans la matière, lesquelles ne s'y rencontrant point, l'âme n'y est unie que par une puissance extraordinaire.

Cette proposition qui est presque la même que la première a été suffisamment réfutée dans la première. Et absolument il n'est point véritable que pour faire le corps de Jésus-Christ il ne faille que l'âme de Jésus-Christ, car il n'a qu'un corps qui est constitué un en nombre par toutes les conditions qui accompagnent l'individu lorsqu'il est engendré prises du lieu, du temps, des personnes, toutes lesquelles changent de nature dans cette conversion supposée et avec une autre manière ne peuvent jamais produire qu'un individu entièrement différent, etc. D'ailleurs est-il plus inconcevable comment une âme qui a sa sphère limitée viendra à informer une infinité de nouvelles matières, que de | croire qu'un même corps soit produit en divers lieux [###] la raison. Tel ou tel lieu, telle ou telle manière d'exister ne répugne pas de soi-même au corps, pourvu qu'il soit conservé dans les dimensions requises à ses parties, mais il répugne étrangement qu'une âme informe diverses matières qui sont distinguées de lieu et de nombre et dont chacune a des dispositions différentes.

Je conclus que cette opinion est contraire à la foi catholique et à l'autorité des Pères.

Il est aisé de répondre suivant notre opinion comment la résurrection se fera dans sa propre chair sans qu'il soit besoin de reproduction, mais ce n'est pas ce qui est maintenant en question.

On expliquera aussi fort bien de quelle manière la Vierge est demeurée vierge dans l'Enfantement : comment Jésus-Christ a pénétré le sépulcre et est entré dans le Cénacle les portes closes, pourvu qu'on conçoive comment la lumière pénètre le verre.

Ici Monsieur de Malaval fait voir qu'il conçoit autrement que moi la Transsubstantiation que j'ai dit se faire au Saint Sacrement. Car, comme si j'admettais une forme substantielle dans le pain laquelle étant unie à la matière le rend pain, il suppose que la Transsubstantiation se fait au Saint Sacrement par l'anéantissement de cette forme substantielle de pain et l'intromission de la forme substantielle du corps de Jésus-Christ, par où il infère avec assez de fondement selon la pensée et l'opinion qu'il a de la substance corporelle, qu'il ne se fait pas une véritable Transsubstantiation | [###] de toute la substance du pain en toute la substance du corps de Jésus-Christ, mais qu'il se fait seulement une conversion de la forme du pain en celle du corps de Jésus-Christ, ce qui n'est pas, dit-il, une Transsubstantiation du tout au tout, telle qu'on demande ici, mais une simple génération puisqu'il n'y a qu'un passage que la matière fait d'une forme à l'autre.

A quoi je n'ai autre chose à répondre sinon que je ne reconnais point dans les choses purement corporelles comme est le pain aucune forme substantielle et ainsi je ne dis point que la forme substantielle périsse, mais seulement je dis que de cela seul que l'âme de Jésus-Christ s'unit à la matière dont le pain est composé, par cela seul cette matière devient son propre corps, et comme il n'y a rien de substantiel dans le pain que la seule matière, toute cette matière étant alors la matière du corps de Jésus-Christ, il est très vrai de dire que toute la substance du pain a été convertie ou transsubstantiée en la substance du corps de Jésus-Christ.

Et le Canon 2 de la 13^o session du Concile de Trente qu'il allègue pour réfuter l'opinion qu'il avait et qu'il prenait pour la mienne, confirme si bien la mienne que je ne crois pas qu'on y puisse donner une interprétation plus naturelle.

Car si la commune créance pour l'explication de ce mystère avait toujours été celle que je propose aujourd'hui et qu'on voulait aujourd'hui pour l'expliquer mieux, proposer [###] qui est communément reçue, je ne pourrais soutenir mieux la mienne qu'en alléguant ce Canon pour sa défense. Et notre | explication est très conforme à l'intention du Concile [###] voulait condamner ceux qui niaient la

⁶³ [12], f. 39.

Transsubstantiation car elle l'explique si bien que je ne vois pas de moyen pour l'expliquer mieux.

Après cela, il infère six grandes absurdités de notre explication laquelle, comme vous voyez, il ne concevait pas entièrement. La première est qu'il y aurait autant de corps de Jésus-Christ que d'hosties consacrées. La seconde qu'il y aurait autant d'unions hypostatiques que de matières de pain différentes.

La troisième qu'il faudrait un nouveau miracle pour produire tous les accidents du corps humain en tant que corps humain et même en tant que corps glorieux. La quatrième qu'une âme ne peut ni naturellement, ni surnaturellement informer diverses matières et que cela est plus incompréhensible que la reproduction d'un même corps en diverses hosties. La cinquième que notre Seigneur pourrait mourir réellement en l'hostie, la matière qui sert à former son corps pouvant être divisée. La sixième que cette explication contredit à ces paroles du Nouveau Testament *hoc est corpus meum* à la doctrine de la Concomitance et ne peut expliquer ce qui fût arrivé si on eût consacré *in triduo mortis*.

Mais il n'est pas difficile de lever toutes ses difficultés pourvu qu'on ait bien entendu une fois cette explication.

Premièrement, quoique la matière de chaque hostie soit différente, ne sont toutefois toutes ensemble qu'un même corps de [###] | [###] *numérique* du corps humain ne se [###] pas du côté de la matière mais de l'âme, laquelle tandis qu'elle demeure la même, toutes les matières qu'elle informe, ne font ensemble qu'un même corps humain, ainsi que nous voyons en nos corps qui sont toujours les mêmes quoiqu'ils changent à tous moments de matières. Après quoi, l'on n'a pas de peine à connaître la vérité des paroles du Concile *ut multis nihilominus aliis in locis sacramentaliter praesens sua substantia nobis adsit*, qui s'expliquent très heureusement par notre façon de concevoir ce Mystère.

Deuxièmement, les Saints Pères même semblent avoir donné lieu à l'explication que je donne, en disant que l'Eucharistie est une extension de l'Incarnation, laquelle façon de parler convient très proprement à cette explication : car, comment l'Eucharistie peut-elle mieux être reconnue en être une extension qu'en concevant que le corps de Jésus-Christ se reproduit autant de fois et en autant de lieux que l'on consacre d'hosties ?

Troisièmement, cette troisième absurdité qu'il dit s'ensuivre de mon explication fait voir qu'il ne conçoit pas encore la différence qu'il y a entre les choses purement corporelles et le corps humain. Celles-là doivent avoir certains accidents pour être certains corps, par exemple l'eau doit être liquide et la glace dure mais, afin qu'une portion de matière devienne le corps d'un homme ; qu'elle soit sous quelle forme il vous plaira, pourvu que son âme s'y unisse, elle deviendra son corps et pour les | accidents des corps glorieux, outre [###] commune, on ne les aperçoit pas mieux, c'est assez [###] de gloire à un corps que d'être uni à un corps glorieux.

Quatrièmement, voici la seule difficulté que je remarque être nouvelle et que personne ne m'avait proposée avant Monsieur de Malaval. Pour y répondre je lui demande, concevez-vous ce que c'est qu'une âme raisonnable et avez-vous une connaissance du corps assez claire pour me pouvoir clairement faire entendre ce que c'est ? Savez-vous bien quelle est l'union qui les joint si étroitement ensemble qu'ils ne font plus qu'un seul composé ? Et qui vous a dit, vu le peu de connaissance que vous avez sans doute de ces choses, qu'une même âme ne peut ni naturellement, ni surnaturellement informer diverses matières ? Je puis même douter que vous sachiez ce que c'est que matière, si vous ne l'avez apprise de Monsieur Descartes ? Comment donc, après tout cela, osez-vous prononcer qu'une âme ne peut ni naturellement, ni surnaturellement informer plusieurs matières ? Savez-vous jusqu'où se peut étendre la puissance de Dieu ? Savez-vous même jusqu'où s'étend le pouvoir qu'a une âme de s'unir à la matière ? Car, qu'elle lui puisse être unie, notre propre expérience nous en rend certains et avez-vous oublié que vous avez été enfant avant que d'être homme ? Et pourtant que votre âme a dû s'unir à diverses matières pour être maintenant unie à celle que | [###] votre corps ? Mais, bien plus, êtes-vous, si peu Physicien que de ne pas savoir que non seulement notre âme se peut unir à diverses matières, mais même que la nature de nos corps est telle que la matière dont il est composé, s'écoulant sans cesse ainsi que l'eau d'une rivière, il est impossible que notre âme puisse être unie à la même matière un seul moment.

Mais pour dire ici quelque chose de ce que je pense là-dessus, comme notre âme n'est autre chose de sa nature qu'une substance qui pense, laquelle ne dit rien de corporel ou d'étendue, c'est parler fort improprement et abusivement que de dire que l'âme soit en un tel lieu et qu'elle occupe de l'étendue, car ces propriétés n'appartiennent qu'au corps. C'est pourquoi l'on ne saurait proprement dire que l'âme soit au Ciel ou en la terre car elle n'est proprement en aucun lieu, quoique cela se puisse dire du corps auquel elle est jointe. Et pourtant, comme de sa nature elle n'a aucun respect à l'étendue et qu'on ne saurait la concevoir sans la concevoir tout entière, notre propre expérience nous ayant d'ailleurs appris qu'elle est aussi de telle nature qu'elle peut être unie à la matière, il n'y a point de raison qui nous fasse voir qu'elle soit déterminée à | être unie à telle matière et non point à une [###].

Et pourtant rien ne nous empêche de croire qu'elle [###] peut unir à une infinité de matières en même temps car l'inconvénient de l'espace des lieux est un inconvénient pour le corps mais qui ne regarde point l'âme.

Et si cela nous fait peine à l'esprit, c'est seulement à cause que nous sommes accoutumés à penser des choses spirituelles à la façon des corporelles ; ce n'est pas que je comprenne ou que je puisse faire comprendre aux autres quelle est la manière dont l'âme est unie au corps pour faire un tout avec lui. Mais il suffit de savoir qu'elle s'y peut unir et même à diverses matières sans que cela change rien à la

dénomination du même corps et du même tout et que sa nature, étant telle qu'on ne la saurait concevoir par parties, étant d'ailleurs obligés de juger qu'elle est unie à tout notre corps, puisqu'elle agit sur lui et que réciproquement il excite en elle des sentiments et des passions, nous ne pouvons pas concevoir qu'elle soit unie aux diverses parties de notre corps, sans concevoir qu'elle soit tout entière en chacune de ses parties. Et si elle peut et doit être conçue unie tout entière aux pieds et tout entière à la tête en même temps, pourquoi ne pourrait-on pas concevoir aussi qu'elle puisse être surnaturellement unie à diverses hosties en même temps puisque nous sommes obligés de reconnaître par [###] | [###] avec les diverses parties de notre corps que [###] naturellement elle peut être unie tout entière à diverses parties de matière qui sont en divers lieux en même temps. Et c'est en cela que je dis que non seulement la Philosophie mais que la Théologie même a obligation à Monsieur Descartes d'avoir établi de telles opinions en physique et fait concevoir de telles notions des choses spirituelles et corporelles que si elles ne nous en donnent pas une connaissance entière, au moins ôtent-elles toute la répugnance qu'on a de coutume d'y concevoir et de nous objecter et rendant par ce moyen nos mystères plus concevables, on peut dire que ses opinions s'accordent mieux avec notre Théologie.

La cinquième absurdité qu'il dit suivre de la façon d'expliquer ce Mystère, ne vient que faute de bien entendre en quoi consiste l'intégrité du corps qui est censé être tout entier lorsque la matière à laquelle l'âme est jointe n'a besoin d'être accompagnée d'autre matière pour demeurer jointe à cette âme. Or l'âme de Jésus-Christ, demeurant jointe par une vertu surnaturelle à chacune des particules du pain et du vin encore qu'on les sépare, il est vrai de dire que son corps ne peut être rompu en diverses pièces et pourtant qu'il ne peut mourir au Saint Sacrement outre qu'il n'y est pas vivant [###] la vie naturelle au contraire il y est en état de mort. [###] Comment donc lui pourrait-on faire mourir ? | Une des choses qui m'étonnent le plus [###] que propose non seulement Monsieur de Malaval, mais les autres sur cette explication est qu'ils proposent quasi tous pour difficulté des choses qui s'expliquent assez bien par notre façon mais que l'on ne conçoit point du tout dans la façon ordinaire de s'expliquer sur ce Mystère et néanmoins ils les proposent comme si de ce que l'on a coutume de les expliquer de la façon, cela les rendait plus intelligibles. Ils veulent, par exemple, qu'on leur y fassent voir de la chair, des os, avec toutes les formes que la Philosophie a coutume d'attribuer aux parties similaires du corps ; à moins de quoi ils crient contre cette explication et ne prennent pas garde que dans l'explication qu'ils donnent eux-mêmes à ce Mystère, tout cela ne s'y trouve point et n'est point requis pour le Sacrement puisque notre Seigneur n'y existe pas d'une manière naturelle.

Pour répondre à ce que Monsieur de Malaval objecte contre la seconde Thèse qui regarde les accidents, il suffit de dire que la matière qui composait le pain sans changer aucun de ses accidents est faite le corps

de Jésus-Christ et transsubstantiée en lui par l'union qu'elle a avec son âme et, par conséquent, aussi avec sa personne divine. Car il n'en est pas de la Transsubstantiation qui se fait au Saint Sacrement comme des autres, à cause que les autres corps n'étant différentes entre eux que par des formes accidentelles, mais néanmoins | [###] à chaque corps, ils doivent recevoir du [###] en leurs accidents pour devenir une autre chose. Ainsi l'eau a dû changer d'accidents pour être convertie en vin mais le corps humain, n'étant différent des autres corps que par une forme substantielle, c'est l'union de cette forme à la matière qui la fait devenir un corps humain et non pas le changement des accidents de la matière. C'est pourquoi il ne se fait ici aucun changement, n'étant pas aussi nécessaire qu'il s'y en fasse aucun.

La troisième et dernière Thèse qu'il prétend empoigner est par lui si clairement énoncée qu'il témoigne par là l'avoir fort bien conçue et d'ailleurs elle explique si nettement les plus grandes difficultés de ce Mystère qui sont comment le corps de notre Seigneur peut être en tant de lieux différents et comment il peut être tout entier en toute l'hostie et tout entier en chacune particule de l'hostie quand la séparation est faite, que je m'étonne comment il y peut rien trouver à redire.

Il touche pourtant ici deux points qui ne sont pas sans difficulté. Le premier est que le corps du Christ formé de la matière du pain ne sera point la production de Marie et qu'ainsi on ne pourra pas donner au sauveur dans le Saint Sacrement les qualités de fils de Marie et de fils de David, puisqu'il est fils de David et de Marie par son corps seulement et non est par son âme. | Mais à cela j'ai à répondre que comme toute la [###] de Jésus-Christ s'est unie depuis sa naissance au monde quoique ne fût non plus la production de Marie que celle à laquelle il s'unit au Saint Sacrement, ne laisse pas d'être réputée la production de Marie et n'empêche pas que notre Seigneur Jésus-Christ ne soit appelé et ne soit véritablement le fils de Marie et de David. De même, dans cette nouvelle matière à laquelle il s'unit, il ne laisse pas de mériter que nous lui donnions les qualités de fils de David et de Marie. Car toutes les hosties consacrées dans lesquelles il existe d'une manière sacramentelle n'étant point différentes - quant à l'être substantiel du corps humain - ni entre elles, ni de son corps qui est dans les cieus dans lequel il existe d'une manière naturelle, elles ne composent chacune et toutes ensemble avec son corps naturel qu'un seul et même Jésus-Christ. Et pourtant s'il est vrai, comme on ne peut douter, qu'on puisse dire de Jésus-Christ dans son état naturel qu'il est le fils de Marie et de David, la même chose se peut aussi dire de lui en tant qu'il existe dans son état sacramental.

Le second est tiré de Saint Thomas qui dans la 75^e question, art. 8 de la troisième partie de la Somme⁶⁴, où il agite cette question *utrum haec propositio sit falsa, ex pane fit corpus Christi* semble être de ce sentiment que le pain n'est point converti au corps de Jésus-Christ parce que, ce dit-il, cette conversion - à savoir celle du pain au corps de Jésus-Christ - semble plus merveilleuse | [###]. Or est-il que dans la création on ne dit

⁶⁴ *Summa Theologiae*, III, 75, 8.

point que le néant soit converti en l'être, donc à plus forte raison dans cette conversion le pain n'est point converti au corps de Jésus-Christ.

Mais à dire le vrai, cette raison est-elle convaincante et quiconque voudra lire tout cet article verra, ce me semble, aussi bien que moi qu'il travaillait sur les principes d'une Philosophie mal assurée. Le grand nombre de distinctions qu'il apporte dans le corps de l'article pour servir de fondement à toutes ses réponses et à toutes ses conclusions montre assez qu'il cherchait à se retirer de la presse et qui les lui nierait presque toutes que demanderaient ses conclusions ? J'y vois beaucoup de subtilité de logique, mais je ne pense pas qu'il en faille tant pour expliquer nos Mystères qui tiennent sans doute de la simplicité de leur auteur et c'est ce qui me fait pencher vers cette ancienne et nouvelle Philosophie qui n'a pour principes que des choses très claires et très simples que tout le monde entend et qu'un chacun reconnaît être dans les choses et qui, sans le secours de ce grand nombre d'êtres scolastiques que la philosophie ordinaire admet, ne laisse pas d'expliquer assez bien les choses.

Après tout, Saint Thomas n'en parle que par un *videtur* et ne décide rien de cela absolument mais si on veut simplement s'arrêter à l'intelligence commune des mots de la proposition qu'il agite, à savoir qu'il est vrai que | *ex pane fit Corpus Christi*. Et si l'on veut aussi prendre garde à cette façon de parler de Saint Ambroise qui dit que *de pane fit corpus Christi* et que Saint Thomas prend pour autoriser sa proposition, il se trouvera que Saint Thomas et Saint Ambroise ne disent autre chose que ce que je dis, pourvu qu'on ne veuille point faire de violence au sens commun et littéral des paroles. Et ainsi, bien loin d'être contre moi, ils sont tous deux pour moi. Et de fait, si je voulais me servir de l'autorité des Saints Pères, il n'y a presque pas un des anciens qui n'en parle dans les mêmes termes que moi. Je pourrais vous en rapporter plusieurs passages, mais je me contenterai de celui-ci qui est de Saint Eloy évêque de Noyon⁶⁵ qui dans l'homélie 16 parle en ces termes : *scitote fratres dilectissimis veraciter ac credite firmiter quod sicut caro Christi quam assumpsit in utero virginis verum eius corpus est et pro salute nostra occisum ; ita panis quem tradidit discipulis suis et quem quotidie consacrant sacerdotes in Ecclesia verum corpus est Christi*. Et il ajoute *nec sunt duo corpora caro quam assumpsit et iste panis sed tantum unum corpus*. Qui est la même chose que je dis.

⁶⁵ Saint Eloi, vescovo di Noyon (588-660).

A. 7

JEAN-ANTOINE PASTEL

INSTANCES QUI M'ONT ETE FAITES PAR MONSIEUR PASTEL DOCTEUR EN MEDECINE EN AUVERGNE
CONTRE LES REPONSES QUE J'AI CI-DEVANT FAITES AUX DIFFICULTES QUI M'AVAIENT ETE PROPOSEES PAR
LE REVEREND PERE VIOGUE AUGUSTIN⁶⁶

L'on explique dans ces lettres la Transsubstantiation qui se fait au mystère de l'Eucharistie en disant que par la force des paroles de la consécration, l'âme de Jésus-Christ s'unit à cette hostie qui est entre les mains du Prêtre qui consacre, qu'elle informe la matière de cette hostie ou de ce pain et que, par cela seul, ce pain devient véritablement et réellement le corps de Jésus-Christ et, par conséquent, est converti et transsubstantié en ce corps, en sorte qu'il ne doit plus être appelé du pain, mais le propre et véritable corps de Jésus-Christ, parce que ce qui fait le corps d'un homme n'est autre chose que l'union de l'âme raisonnable à une matière quelle qu'elle soit. Si bien que l'âme de Jésus-Christ venant à s'unir par la force des paroles sacramentelles à la matière de ce pain, devient dès là le propre corps de Jésus-Christ et cesse d'être pain et ne doit plus par conséquent être appelé pain puisqu'elle n'en a plus que l'apparence. Voilà ce me semble, à peu près, la manière dont la Transsubstantiation qui se fait au Saint Sacrement est expliquée dans ces lettres, à quoi il me semble qu'on peut objecter :

1°. Que ce n'est pas là expliquer ce mystère au sens de Monsieur Descartes et dans sa doctrine, car il n'est pas ainsi que Monsieur Descartes l'explique dans ses réponses aux quatrièmes objections. | 2° Monsieur Descartes ne donnant point d'autre notion ou [###] de l'âme que celle de la pensée qui ne dit et ne renferme en soi aucune extension et, par conséquent, aucun rapport au lieu ou à la présence locale ; il n'estime pas que l'union de l'âme avec le corps puisse consister en aucune autre chose qu'en une mutuelle et réciproque dépendance de mouvements de l'un et des pensées de l'autre ; en sorte que les mouvements cessant dans le corps, l'âme cesse d'y penser et, par conséquence, d'y être. Et il ne veut pas aussi que cette union se fasse ou se puisse faire par une co-extension actuelle ou virtuelle de l'âme avec la substance étendue, ou par ce que l'auteur de ces écrits appelle information, qui est un terme d'Ecole, que Monsieur Descartes ne reconnaît point et qui en effet ne signifie rien que l'on puisse concevoir clairement et distinctement. Ainsi donc puisque ces écrits ne parlent que d'information en disant que l'âme de Jésus-Christ informe la matière de ce pain et par cela seul en fait son propre corps et qu'il n'y est fait mention d'aucuns mouvements à l'occasion desquels l'âme y ait quelques pensées, j'ai lieu de conclure que ce mystère n'y est pas expliqué comme l'on prétend au sens de Monsieur Descartes.

Secondairement, de la manière que Monsieur Descartes explique l'union de l'âme avec le corps, il ne prétend pas pour cela que le corps soit changé en aucune façon, en sorte qu'il est toujours vrai de dire que

⁶⁶ [25].

nonobstant l'union et l'introduction de l'âme dans la machine de notre corps, la chair est toujours véritablement de la chair, comme elle était auparavant et les os des os et ainsi du reste. Et pourtant, quoique l'âme de Jésus-Christ vienne au pain, si pourtant il ne se fait que cela [###] | [###] toujours vrai de dire que c'est du pain et que la substance du pain demeure ; ce qui est contre la foi.

En troisième lieu, s'il est vrai de dire que l'homme est un animal raisonnable ainsi qu'on le définit dans l'Ecole et que Monsieur Descartes ne désavoue pas, en sorte que où il n'y a point d'animal raisonnable, il ne peut point y avoir d'homme et que pour être censé animal, il faut avoir nécessairement un corps organique et capable des opérations animales, l'on peut dire qu'il n'y est point comme animal raisonnable ni, par conséquent, comme homme.

Et quant à l'information dont il parle si souvent en disant que l'âme de Jésus-Christ informe la matière du pain et par là en fait son propre corps, il est aisé de lui montrer que ce n'est pas là une information, ni dans la doctrine de Monsieur Descartes, qui ignore ce terme et ce qui est signifié par lui, ni même en celle de l'Ecole. Et que si ce mystère se passait en cette manière, il serait vrai de dire que l'âme de Jésus-Christ ne serait là tout au plus que comme une forme assistante et en la même manière qu'un ange est dans un corps emprunté ou qu'une intelligence est jointe au globe céleste qu'elle meut selon Saint Thomas et plusieurs Philosophes, mais ce qu'ils appellent information est tout autre chose, car par là ils entendent que la substance qui informe, si c'est une âme, soit un principe interne de toutes les opérations naturelles, vitales et animales, ce qui ne peut être conçu sans organisation ou disposition du corps à toutes ses fonctions, en sorte que ou il faut qu'il admette un corps organisé en l'Eucharistie, ou il faut qu'il efface de ses écrits ce terme d'information dont il se sert si | fréquemment : autrement l'on n'y concevra l'âme de Jésus-Christ tout au plus que comme une forme assistante et non pas informante.

En quatrième lieu, s'il n'y est pas organisé et qu'il n'y ait que l'âme seule qui survienne au pain, il n'est donc pas vrai que notre Seigneur soit au Saint Sacrement en chair et en sang, comme l'Eglise veut qu'on le croie conformément à ces paroles : *Panis quem ego dabo caro mea est ; nisi manducaveritis carnem filii hominis et bibentis eius sanguinem*. Et il ne sera plus vrai de dire qu'il y est en pain et en vin, puisque l'âme est unie à la substance de l'un et de l'autre, qu'en chair et en sang, puisqu'elle n'y est pas unie à la substance de la chair ni à celle du sang.

En cinquième lieu, à l'égard de la consécration du vin et de sa Transsubstantiation au sang de Jésus-Christ, si elle ne se fait point d'autre manière sinon que par la vertu des paroles, l'âme de Jésus-Christ s'unit à ce vin. Je dis premièrement qu'il sera plus vrai de dire que c'est le corps de Jésus-Christ que non pas son sang puisque pour faire le corps d'un homme, l'auteur de l'écrit ne veut autre chose sinon que l'âme raisonnable s'unisse à une matière quelle qu'elle soit, en sorte que bien que cette matière soit du pain, elle

deviendra un corps humain, si l'âme vient à s'y unir et à l'informer. Et ainsi, si l'âme de Jésus-Christ vient à s'unir au vin qui est dans le calice, l'on aura plutôt de droit, suivant cette pensée, de l'appeler le corps que le sang de Jésus-Christ.

L'on me dira peut-être que le corps s'y trouve par concomitance ; | je réponds que si le corps de Jésus-Christ s'y trouve de quelque manière que ce soit, ou bien c'est son corps organisé ou bien simplement la propre substance du vin qui devient le corps de Jésus-Christ par l'union de l'âme. L'on ne dira pas que c'est son corps organisé non plus que dans l'hostie et, si l'on dit que le corps y est en tant que ce vin, par l'union de l'âme devient le corps de Jésus-Christ. Je reviens à ma difficulté qui est que, par conséquent, l'on aura plus de droit d'appeler ce vin transsubstantié, le corps de Jésus-Christ que non pas le sang de Jésus-Christ.

D'ailleurs dans l'opinion commune de l'Ecole ni même dans celle de Monsieur Descartes, l'âme n'est point censée être unie au sang, ni aux humeurs, ni les informer en aucune manière et quand cela serait, ce n'est pas l'union ou l'information de l'âme qui fait que le sang est sang ; il est tel, soit que l'âme y soit unie ou non et ainsi la seule union de l'âme de Jésus-Christ au vin de la consécration ne peut pas faire que ce vin soit son sang. Et même à expliquer la chose en cette manière, l'on ne voit aucune conversion ni Transsubstantiation du vin au sang, car je veux bien que par l'union et l'information de l'âme, cette matière, cette substance ou ce corps, quoique nullement organisé, devienne le corps de Jésus-Christ, mais que par cette même union de l'âme de Jésus-Christ à ce vin, ce vin devienne le sang de Jésus Christ. C'est ce qui me semble être impossible de concevoir, car l'union de l'âme avec un corps fera bien, si vous voulez que ce corps soit le corps d'un homme, mais que l'union de la même âme à une | liqueur fasse que cette liqueur soit le sang d'un [####] si ce n'était pas du sang auparavant, c'est ce qui ne se conçoit pas facilement et cependant il est de foi de croire que par la force et vertu des paroles de la consécration, le vin est converti en sang et n'est plus vin, mais le vrai sang de Jésus-Christ en sorte que qui le boit ne boit pas du vin, mais le propre sang de Jésus-Christ : *qui manducat meam carnem et bibit meum sanguinem.*

En sixième lieu, s'il n'était pas nécessaire pour faire le corps d'un homme par l'union de l'âme avec le corps, que ce corps fût organisé et qu'il suffît pour qu'une matière quelqu'informe qu'elle fût, fût censée le corps d'un homme qu'une âme raisonnable lui fût jointe, ne pourrait-on pas inférer de là qu'un monstre humain, une môle par exemple ou toute autre production informe et monstrueuse pourrait passer pour un corps humain et animé aussi bien qu'un corps bien et dénuement organisé et pourtant qu'on n'aurait pas raison d'exclure du premier Sacrement ces sortes de productions puisque, n'étant pas absolument nécessaire pour qu'un homme soit homme qu'il ait un corps organisé et formé comme les nôtres, qui peut savoir si ces sortes de productions monstrueuses ne sont pas informées d'une âme aussi bien que nos corps ?

Et ne me dites pas que l'auteur prétend aussi que c'est ce qu'il y a de particulier et d'extraordinaire en ce Sacrement puisqu'il en parle absolument et généralement en disant que ce n'est point la chair ni les os, ni les autres parties | [###] ou simples qui font le corps d'un homme, mais la seule union de l'âme raisonnable à la matière. D'où j'infère que là y ayant une matière à laquelle une âme peut être jointe et à laquelle on ne douterait nullement qu'elle ne le fût, si elle était conformée d'une autre manière semblable à celle de nos corps, l'on a autant de sujet de croire qu'il y a là une âme, comme de croire qu'il n'y en a point. Puis donc que la seule chose qui fait présumer qu'il n'y a point là d'âme unie à la matière est le défaut d'organe et de conformation, j'ai juste sujet de croire que le sentiment de l'Eglise est que pour faire un homme, il faut absolument que le corps auquel l'âme doit être unie, soit organisé et pourtant qu'elle estime que Jésus-Christ y est tel en l'Eucharistie puisqu'il y est homme. C'est pourquoi aussi elle nous dit qu'il a des yeux quoiqu'il ne voie pas, des pieds quoiqu'il ne marche pas, etc.

En septième lieu, dans la digestion qui se fait dans l'estomac du Prêtre, du pain et du vin consacrés, puisqu'il n'arrive autre chose qu'une séparation des particules de ces deux substances par les liqueurs dissolvantes de l'estomac, il semble que dans l'explication de cet écrit et dans l'opinion de Monsieur Descartes, l'âme de Jésus-Christ ne devrait pas laisser d'y être unie et pourtant ce serait le corps et le sang de Jésus-Christ après la digestion, aussi bien comme devant. Car la raison, pourquoi les Théologiens scolastiques et les Philosophes du commun veulent que Jésus-Christ cesse d'y être après la digestion, c'est parce disent-ils qu'il se fait par la coction une génération et une corruption qui supposent un sujet ou une matière et non pas | de simples accidents, ils veulent qu'une nouvelle matière [###] reproduite, Jésus-Christ cesse d'être sous ces espèces. Mais Monsieur Descartes et l'auteur de ces écrits, ne voulant pas qu'en la digestion il se fasse aucune corruption ou génération, mais une simple séparation des particules de l'aliment et, étant de foi de croire que quelque division et séparation qu'il se fasse hors de l'estomac de ces mêmes particules, elle n'empêche pas la présence réelle de l'âme de Jésus-Christ et son union à chaque particule, pourquoi ne pourrait-on pas dire que la même union demeure après la digestion de ces espèces ?

En huitième lieu, si cette Transsubstantiation ne se faisait que par la reproduction de l'âme de Jésus-Christ en la matière du pain et du vin et par son union avec cette matière, il s'en suivrait de là deux choses qui ne me semblent pas recevables.

La première, que l'âme de Jésus-Christ serait reproduite seule sans son corps glorieux, ce qui n'est pas à présumer car, au contraire, il semble bien plus probable et plus raisonnable de croire que depuis sa résurrection, son âme ayant été réunie à son corps glorieux, elle en est devenue depuis tellement inséparable que l'un ne se rencontre point sans l'autre et n'est, par conséquent, point reproduit sans l'autre. La seconde chose qui suit est qu'en l'Eucharistie ce ne serait pas le même corps *numero* qui est au ciel.

Premièrement parce que l'un est organisé, l'autre ne l'est point ; l'un est composé d'une certaine portion de la matière, l'autre de l'autre ; l'un est incorruptible et ne dépérit point, l'autre est dans un changement et un écoulement perpétuel. Et il ne suffit pas de dire | comme l'on a fait fort au long, que l'identité numérique d'un corps humain ne dépend point de l'identité numérique de la matière, mais de la seule identité de l'âme, ce que l'on a tâché de confirmer par l'exemple d'une rivière et même d'un homme dont le corps à l'âge de 20 ans et le même *numero* qu'il était à dix, quoique ce ne soit pas la même matière, à cause de l'écoulement perpétuel qui se fait de la substance des parties et de leur régénération ou réparation par la nourriture. Cette réponse, dis-je, ne satisfait pas car, outre que c'est un effet de la ressemblance des parties en leur figure, proportion, caractère, situation et autres accidents et de la conservation qui s'en fait sans interruption et de ce que cette matière ne s'écoule pas tout à la fois en restant toujours quelque partie et même de l'information, s'il faut ainsi dire, d'une seule et unique matière [...] continue et non pas des plusieurs séparées en même temps - il est difficile de pouvoir ici bien expliquer sa pensée. Je réplique à cela qu'il y a bien de la différence et qu'il n'en est pas de même d'un corps glorieux que d'un corps mortel, d'autant qu'un corps glorieux tel qu'est celui de notre Seigneur dans le ciel ne dépérissant plus en aucune manière et sa substance ne s'écoulant plus comme la nôtre, la matière dont il est composé demeure toujours précisément la même et, par conséquent, à moins qu'elle ne soit reproduite certainement, l'on ne peut pas dire que le corps de Jésus-Christ qui est sur l'autel soit le même que celui qui est au ciel, encore que l'âme soit la même, à cause qu'elle est reproduite. Or l'Eglise veut que le corps de Jésus-Christ qui est sur | l'autel soit le même que celui qui est au ciel et, par conséquent, etc.

Enfin, si l'âme de Jésus-Christ en s'unissant au pain en fait le corps de Jésus-Christ et de même, en s'unissant au vin en fait aussi le même et propre corps de Jésus-Christ, en sorte que parce que c'est toujours la même âme, elle fera toujours le même corps de Jésus-Christ à quelque matière qu'elle s'unisse.

Il s'ensuit de là que, si l'âme de Pierre, par exemple, était transmise dans le corps de Jean, ce ne laisserait pas d'être toujours la même personne ou le même Pierre.

De plus, si elle était transmise et unie au corps d'un cheval, ce ne laisserait pas non plus d'être le même Pierre et le même homme et le même corps de Pierre.

De plus, qu'il importerait peu qu'en la Résurrection générale qui se fera à la fin du monde, l'âme de Pierre reprit son même corps pour faire le même Pierre, puisque quand au lieu de reprendre le sien, elle s'unirait à celui de Jean, ce ne laisserait pas dans ces principes d'être le même Pierre et le même corps *numero* de Pierre et ainsi du reste. Toutes lesquelles choses me semblent si fort éloignées de la raison et choquer le bon sens que je ne saurais ici arrêter davantage.

Il ne me reste qu'un mot à dire touchant l'impénétrabilité que l'auteur de cet écrit établit quelque part

comme attribut essentiel et inséparable du corps, ou de la matière, ou de la substance étendue, car ces 3 termes ne signifient | la même chose selon lui et selon Monsieur Descartes et même selon la vérité, en sorte qu'il veut qu'il soit contradictoirement impossible qu'un corps ne puisse pénétrer un autre et pourtant que la pénétrabilité soit surnaturellement et divinement impossible. Or, si cela est, je le prie de m'expliquer la sortie du corps de Jésus-Christ naissant du ventre de sa mère, sa sortie du sépulcre, sans qu'il fût ouvert et son entrée dans le Cénacle toutes les avenues fermées. Toutes lesquelles choses n'ont été jusqu'ici expliquées par les Pères de l'Eglise et par les Docteurs que par une pénétration miraculeuse et surnaturelle du corps de Jésus-Christ à travers d'autres corps. Ce qui a fait dire à Saint Procle, Evêque de Cyzique⁶⁷, au sujet de sa naissance *naturae portas reseravit Emmanuel ut homo, sed virginis claustra neque perupit neque confregit ut Deus. Ita enim est ex utero egressus sicut per aurem ingressus ; ita natus sicut conceptus qui impatibiliter fuerat illapsus ineffabiliter est elapsus.*

Ce qui a fait dire à Saint Ambroise parlant de sa résurrection *Impervia usu claustra Dominus penetravit, non per incorpoream naturam, sed per resurrectionis corporeae qualitatem : nam quod tangitur corpus est, quod palpatur corpus est.* Et ce qui a fait aussi écrire à Saint Grégoire Pape en parlant de sa Résurrection et de sa naissance : *illud corpus Domini intravit ad discipulos clausis ianuis, quod per [...] suam clauso exierat utero Virginis.*

Voilà les difficultés qui me sont venues en lisant cet écrit et que j'ai cru y pouvoir faire. Il ne serait peut-être | pas difficile d'en former bien d'autres si on s'applique à les examiner sérieusement. Mais comme ce n'est pas de mon fait ni de mon art et que je suis tout persuadé qu'en ces matières le plus sûr est de se soumettre beaucoup et de raisonner peu, je finis ici ce discours et me range volontiers du côté de celui qui dit qu'il vaut mieux se persuader de ne pas voir si clair en ces matières afin que la foi trouve belle place dans notre esprit, que de vouloir par le raisonnement en pénétrer le fond et le *quomodo*, qu'il nous sera perpétuellement je pense inconnu tant que tous serons sur cette terre remplie comme dit Job de ténèbres et de misères et où nous ne voyons la plupart des choses même naturelles que *per speculum et in aenigmate*. C'est aussi le sentiment du grand Pape Saint Grégoire qui assure que plus on raisonne sur les mystères, plus on perd du mérite de la foi. C'est en l'homélie 10 sur l'Evangile de Saint Jean où il dit ces paroles avec lesquelles je finis : *divina operatio si ratione comprehenditur, non est admirabilis nec fides habet veritum, ubi humana ratio praebet experimentibus.*

⁶⁷

San Proclo (446). Discepolo di san Giovanni Crisostomo, combatté l'eresia nestoriana.

Ne croyant pas avoir le temps de pouvoir répondre aux doctes Instances que vous m'avez faites, je n'ai envoyé la copie à un savant Religieux de mes amis pour y satisfaire en ma [###], sachant bien qu'il s'en acquitterait mieux que moi, néanmoins comme dans mes heures de loisir je n'ai pas laissé d'y travailler de mon côté. Je vous envoie ses réponses avec les miennes : | vous verrez bien la différence qu'il y a entre une personne qui compose avec loisir et une autre qui ne travaille qu'à la [###].

Ce bon Religieux examine les choses plus à fond et fait voir par ses réponses qu'il a beaucoup de piété et d'érudition. Pour moi, j'ai dit simplement ce qui s'est présenté d'abord à mon esprit en lisant vos Instances et néanmoins il est arrivé que j'ai rencontré en plusieurs endroits avec lui ; mais il ne s'en faut point étonner car, quand les choses sont bien entendues, elles fournissent d'elles-mêmes les mêmes réponses.

1°. Vous prétendez faire voir que la manière dont j'ai expliqué ce mystère dans les lettres que j'ai écrites au bon et savant Religieux, n'est pas conforme au sentiment de Monsieur Descartes, mais il est bien aisé de vous satisfaire là-dessus, car je n'ai qu'à vous dire, comme il est vrai, que je n'ai fait que transcrire et étendre un peu ce que lui-même a écrit autrefois au Révérend Père Mesland Jésuite sur la difficulté qu'il avait de concevoir comment sa doctrine touchant la notion du corps pouvait s'accorder avec ce que la foi nous enseigne de ce mystère.

2°. Il est vrai que la chair demeure de la chair et les os des os et même que toute la machine du corps humain ne change point quand l'âme y survient et s'y unit à ne considérer ces choses que corporellement et par les sens mais, à les regarder selon le nouvel être qu'elles acquièrent et le degré de perfection où cela les élève, tout change car ce qui [###] auparavant qu'une bête ou qu'un automate est véritablement le corps d'un homme, de même que par l'union hypostatique rien de ce qu'il y a d'humain en Jésus-Christ ne change, mais tout | [###] d'être anobli et rendu divin et adorable et pourtant [###] que la substance du pain demeure, c'est-à-dire ne soit pas détruite quand l'âme et la personne divine de Jésus-Christ s'y unissent en vertu des paroles de la Consécration. Il est vrai pourtant que ce n'est plus du pain pur et simple, mais que c'est alors la partie corporelle de l'humanité de Jésus-Christ et, comme l'embryon perd son nom et son être d'embryon quand par l'union de l'âme il est devenu le corps ou la partie corporelle d'un homme, ainsi après la Consécration, cette substance perd son être de pain et n'en est plus que l'apparence et est converti et transsubstantié au corps de Jésus-Christ.

3° Je ne peux m'empêcher [...] qui veulent, ce semble, soutenir les sentiments communs ou du moins

⁶⁸ [27].

parler de ce Mystère comme l'on en parle communément, osent faire aux Cartésiens une objection de cette matière, que de vouloir que le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie soit organisé, au moins de quoi, disent-ils, ils ne peuvent pas [...] leur explication. Je leur demeure [...] ils entendent eux-mêmes cette organisation, car [...] de la peine à s'expliquer là-dessus [...] explication qu'ils donnent eux-mêmes [...] se moquer que de vous faire voir une difficulté sur l'explication des Cartésiens, à l'égard d'une chose qui vous est impossible d'expliquer selon vos principes. Mais ce qui vous est difficile pour ne pas dire impossible est très aisé aux Cartésiens, car ils ne regardent pas les organes du corps, parce que [...] aux yeux et à l'extérieur [###] est organe de quelque [...] soit disposé, pourvu qu'il [###] avec l'âme le rapport qui est nécessaire pour cela et c'est ce qui arrive dans l'Eucharistie où sans aucun changement extérieur est changé intérieurement et où chaque partie y faisant | la fonction d'organe, selon qu'il est convenable à ce mystère [###], l'état glorieux de Jésus-Christ. Jésus-Christ est tout entier dans toute l'hostie, tout entier dans chaque particule de l'hostie quand la séparation est faite, tant parce que son âme demeure unie à chaque particule comme elle l'était auparavant au tout, que parce que les mêmes rapports d'organe se trouvent dans chaque particule de l'hostie de même que dans le tout.

4°. C'est parler en Capharnaüm que de vouloir que la chair et le sang de Jésus-Christ se trouve en l'Eucharistie sous la forme corporelle de chair et sang et quand ils y seraient n'en ayant pas l'apparence, de quoi cela nous servirait-il ? L'un et l'autre y sont à la vérité mais d'une manière sacramentelle et non pas naturelle, ainsi que parle le Concile de Trente. C'est pourquoi il ne faut point chercher dans ce mystère de forme corporelle naturelle, cela n'est propre qu'à former de la chair et du sang de bête. Mais la véritable forme de chair et sang humain, à savoir l'âme, étant unie à la matière du pain et du vin, en fait véritablement la chair et le sang de Jésus-Christ, ce qui explique fort bien la manière d'être sacramentelle de notre Seigneur en l'Eucharistie.

5°. Il est bien de foi que le vin, après la consécration, est converti ou transsubstantié au sang de Jésus-Christ, mais il n'est point de foi que le vin soit tellement transsubstantié qu'il prenne la forme corporelle et naturelle du sang de Jésus-Christ ; au contraire il est tellement transsubstantié en son sang qu'il conserve pourtant l'apparence du vin. Or, il est aisé de concevoir, ainsi que l'explique Monsieur Descartes, que cela se fait parce que l'âme de notre Seigneur s'y unit ; car alors [###] n'était que le sang de la vigne *sanguis uvae*, comme parle l'Écriture [###] est fait et devient véritablement le sang de Jésus-Christ et un sang [###] par l'union qu'il a avec son âme qui est la seule et véritable | [###], qui rend humain et qui humanise tout ce à quoi elle s'unit. Car même cette matière qui est dans le calice pourrait avoir toutes les dispositions extérieures qu'a le sang d'un homme ou même celles qu'a le propre sang de Jésus-Christ, qu'elle ne serait pas pour cela ni le sang d'un homme, ni celui de Jésus-Christ, si elle n'était point unie à son âme. Mais

mettez du vin dans les veines d'un homme, comme cela arrive tous les jours, ce vin devient son sang par l'union qu'il a avec son âme et avec le reste de son corps. Et dans le calice le vin est véritablement et principalement le sang et non pas le corps de Jésus-Christ, tant parce que son âme ne s'y unit qu'en vertu des dispositions qu'a le sang à être uni à une âme humaine et ainsi elle n'en fait principalement son sang, que parce que toute la matière fluide et coulante à laquelle l'âme d'un homme est unie, s'appelle et est véritablement le sang de cet homme, quoique par concomitance le corps soit aussi dans le calice, à cause que l'âme de Jésus-Christ s'y unit comme à un corps humain tout entier.

6°. Si ce qui est dit en ce lieu-là était véritable, c'est à savoir que le sentiment de l'Eglise est que pour être homme il faut absolument que le corps auquel l'âme est unie soit organisé, c'est-à-dire selon vous, qu'il ait ses parties les unes hors des autres et qui aient des rapports les unes aux autres comme en ont les divers organes de notre corps ; que deviendrait l'explication commune de ce mystère qui ne donne au corps de notre Seigneur qu'une extension virtuelle laquelle ne suffit pas pour constituer le moindre organe que ce soit et beaucoup moins pour constituer [###] à la fois tous les différents organes du corps humain ? Mais quand notre Seigneur n'est pas au Saint-Sacrement pour y exercer toutes les | fonctions qui sont ordinaires à la vie des hommes, il n'y a [###] de la plupart des organes du corps humain et pour y [###] celles qui sont convenables à ce mystère. Il n'est pas nécessaire que son corps ait des organes disposés comme les nôtres, il suffit de quelque façon que ses parties soient disposées qu'elles en fassent les fonctions et qu'elles en aient les rapports, ainsi que j'ai déjà dit.

Ce qui est ici d'une mole et de toute autre production monstrueuse, ne prouve rien, car qui saurait certainement qu'à une semblable production une âme humaine serait véritablement unie, il n'y a point de doute qu'on la devrait regarder comme un homme et même si l'on pouvait voir un homme dans les premiers jours de sa conception, on le trouverait si différent de ce qu'il est en sa naissance et quand il est homme parfait, qu'il n'y a point de production, pour monstrueuse qu'elle soit, qui ne lui ressemble presque autant, pour ne pas dire davantage et cependant on ne peut pas nier que dans tous ces états si différents et si dissemblables, ce ne soit toujours un homme, ce qui montre qu'il n'y a point de forme corporelle fixe et arrêtée à laquelle l'âme doit nécessairement être unie pour être un homme.

7°. Voyez où vous jette l'explication commune qu'il faille que Dieu anéantisse, reproduise et crée de nouveau, sans cesse, pour s'accommoder aux différents états du Prêtre et des communiants. Là où, selon l'explication de Monsieur Descartes [###] à ce mystère, il ne se fait rien autre chose, comme disent les [###] qu'une simple extension de l'Incarnation et que ce qui se [###] tous les jours pendant que notre Seigneur venait sur la terre, car comme [###] temps-là son âme s'unissait tous les jours à de nouvelles [###] | [###] et tous les jours en abandonnait quelques autres ; de même en ce mystère elle s'unit tous

les jours à la nouvelle matière qui se consacre par tout l'univers et abandonne celle qui, après avoir été consacrée, perd ou cesse d'avoir l'apparence de pain et de vin, par quelque cause que cela arrive, soit par la digestion ou autrement ; et ainsi il n'est pas nécessaire que Dieu anéantisse, reproduise et crée sans cesse de nouvelle matière.

8°. Ce que l'Eglise chante toutes les fois qu'on expose le Saint-Sacrement *aut verum corpus natum de Maria Virgine, vere passum immolatum in cruce pro homine* montre assez qu'elle n'a aucun égard à cette identité numérique des parties qui composent le corps glorieux de Jésus-Christ, mais qu'il suffit qu'une partie de matière soit véritablement son corps pour lui pouvoir attribuer toutes les dénominations qui ont appartenu autrefois et qui appartiennent encore à son corps à présent, puisque en effet elles ne sont toutes ensemble qu'un seul et même corps de Jésus-Christ formellement pris. Aussi, ce qui est dit du corps glorieux de Jésus-Christ de quelque façon que se conserve son identité, quand même ce serait sans aucun changement de matière, ne fait rien contre notre explication, car cela n'empêche pas que son âme, s'unissant à la matière de l'hostie, n'en fasse son corps et que ce ne soit formellement le même que celui qu'il a dans le ciel et, par conséquent, que l'on ne puisse dire de l'un tout ce qui se dit de l'autre.

9°. Je m'étonne qu'un homme d'esprit comme est sans doute l'auteur de ces nouvelles objections ait de la difficulté à comprendre que [###] même âme, humaine quoiqu'unies à différentes parties de la matière, ne fassent pourtant que le même homme et que le | même corps humain. Cela ne se fait-il pas tous [###] dans la nature ou le même homme qui est aujourd'hui en France et qui deux mois après se trouve en Canada, est pourtant toujours le même homme et est réputé 20 ans après avoir le même corps qu'il aurait eu s'il était toujours demeuré en France, quoique sans doute son corps soit composé de tout autre partie de matière qu'il n'aurait eu alors et de vrai, ne faut-il pas l'âme de Jean pour faire la personne de Jean et, supposé que l'âme de Pierre fût mise dans le corps de Jean et celle de Jean dans celui de Pierre, Pierre deviendrait-il Jean et Jean deviendrait-il Pierre pour avoir changé de corps ? Cela serait ridicule à penser puisque la même matière qui compose aujourd'hui le corps de Jean pourrait avoir servi de nourriture à Pierre et être effectivement son corps et, nonobstant cela, il serait toujours demeuré Pierre et serait toujours réputé avoir le même corps qu'il a aujourd'hui, tant il est vrai que l'identité du corps d'un homme ne se prend pas de l'identité numérique de la matière.

Ce qui est dit de la résurrection de nos corps n'est point contraire à ceci, tant s'en faut cela le confirme. Car je vous demande : avec quelle portion de matière ressusciterons-nous ? Serait avec celle que nous aurons eue en notre vieillesse et qui sera mise après notre mort dans le tombeau ? Si cela est, comme il est à croire, que deviendra celle que nous aurons eu en [###] et pendant tout le cours de notre vie ? Laquelle serait capable de composer des corps cent fois plus grands que les nôtres et avec une partie de laquelle

nous aurons [###] | [...] les actions les plus dignes de récompense ou de punition. [###] ne montre-t-il pas que cette identité dont vous parlez n'est point nécessaire à la résurrection puisque chaque personne ne laissera pas de recevoir en son propre et même corps la récompense ou la punition qu'il aura mérité, quoique peut-être il ne reprenne pas alors la même partie de matière dans laquelle il aura bien ou mal fait. Mais qu'il la reprenne ou ne la reprenne pas à son égard, ce sera toujours la même chose puisqu'il s'en saurait apercevoir.

L'union qu'il y a entre l'âme et le corps n'est pas instituée pour faire remarquer à l'âme son union avec telle ou telle partie de matière, mais seulement en général son union avec le corps et même il ne semble pas possible que l'âme puisse remarquer cette identité de parties car, comme toute la matière est uniforme puisque ce n'est substantiellement qu'une chose étendue et le moyen de remarquer l'identité numérique entre des choses qui sont entièrement semblables. Et à quoi pourrait servir cette précision d'identité puisque toutes les parties de la matière sont également propres à tout ce à quoi la sagesse et la puissance divine les voudra alors employer. Ne nous mettons donc point tant en peine avec quelle partie de matière nous ressusciterons, non plus que nous ne nous mettons pas maintenant fort en peine de celles avec lesquelles nous nous entretenons, tâchons seulement de [###] vivre, afin que le corps avec lequel nous ressusciterons soit glorieux.

[###] toutes ces choses me semblent si claires et si conformes au commun, que je ne puis deviner ce qui a pu si fort | scandaliser cet auteur que de l'obliger à ne vouloir s'arrêter davantage, tant elles lui ont semblé, ce dit-il, éloignées de la raison et choquer le bon sens.

Pour moi, je penserais quasi que ce qui effarouche davantage le monde et qui lui fait ouvrir l'esprit aux difficultés sur l'explication que nous donnons à ce mystère est que, n'y voyant plus tant d'incompréhensibilité entassées les unes sur les autres, l'on s'imagine que cela en diminue la grandeur et fait qu'il cesse d'être un mystère comme il était auparavant, au lieu que l'on devrait penser que la voie que l'on suit d'ordinaire pour l'expliquer n'est pas la vraie, puisqu'au lieu d'en faciliter l'intelligence, elle nous jette dans un nombre effroyable de difficultés qui ne sont pas seulement au-dessus de la raison, mais qui la renversent. Là où la simplicité et la facilité qui se trouve dans la nôtre en rend l'intelligence aisée sans en diminuer la merveille, ni la grandeur qui ne consiste pas dans cet embarras de difficultés et de prodiges dont on le revêt, mais bien dans la sagesse, dans la bonté, dans la puissance et dans la majesté de Dieu qui y est présent et que l'on y adore.

10°. Enfin, en parlant de l'impénétrabilité, vous demeurez d'accord que corps et matière et substance et étendue sont trois termes qui ne signifient en effet que la même chose, cependant vous faites difficulté d'admettre que l'impénétrabilité soit un attribut essentiel et inséparable du corps, fondé sur ce que [###]

ne croyez pas que l'on puisse selon ce principe expliquer [###] de nos mystères. Or je vous prie, est-ce bien raison | [###] consulter la foi pour fonder la Philosophie ; ces deux habitudes de l'esprit n'ont-elles pas chacune leurs principes séparés, puisque l'autorité divine est le fondement de l'une et la lumière naturelle de la raison celui de l'autre, et comme nous sommes raisonnables avant que d'être fidèles, c'est-à-dire que nous sommes hommes avant que d'être Chrétiens, il faut plutôt premièrement entendre la raison que la foi sur les choses qui sont de son ressort.

Or, si nous voulons écouter notre raison, nous verrons qu'elle nous fait connaître clairement et distinctement que l'impénétrabilité est de l'essence d'une chose étendue car le moyen de concevoir que 2 pieds, par exemple, d'étendue soient réduits à un pied par la pénétration telle que vous la concevez, sans concevoir en même temps qu'il y a un pied d'étendue anéantie mais, s'il est anéanti, comment peut-il y avoir encore 2 pieds d'étendue ? Et s'il y en a, comment peut-il n'y en avoir qu'un ? Ces choses sans doute s'impliquent l'une l'autre, mais ce que la raison nous fait une fois connaître être vrai, n'est jamais contraire à ce que la foi nous enseigne. Une vérité ne peut pas être contraire à une autre vérité, autrement ce ne seront plus deux vérités. Et comme la raison et la foi viennent toutes d'un même principe qui est souverainement véritable, ce que l'une et l'autre nous enseignent, est | également vrai. Aussi quand les Pères de l'Eglise [###] expliquer les mystères dont vous parlez, ils ne se sont point servis de comparaisons qui portent dans l'esprit l'idée d'une pénétration scolastique laquelle est inconcevable, mais ils se sont servis de celle du rayon qui pénètre le verre ou de celle de l'odeur qui pénètre l'air, ou d'autres semblables qui ne font rien concevoir qui ait du rapport à cette sorte de pénétration.

Il faudrait bien mieux ne point parler de nos mystères que de les expliquer par des choses qui ne se conçoivent point. Cette alliance des choses inconcevables avec la foi, ne saurait être que dangereuse et préjudiciable et il semble même que c'est ce qui retient principalement aujourd'hui nos Religionnaires et qui les empêche de se réunir avec nous.

Je ne prétends pas que vous devez faire cas de mes réponses, aussi ne vous les ai envoyées que comme une simple marque de mon respect, mais j'espère que vous trouverez de quoi être entièrement satisfait quand vous aurez lu celles du Révérend Père Desgabets lequel a traité les choses avec plus de pénétration et de méthode.

A. 8

NICOLAS-JOSEPH POISSON

A Vendôme, ce 15 décembre 1667

Monsieur, puisque vous souhaitez que je vous découvre sérieusement mes pensées sur un sujet dont nous nous sommes déjà entretenus par rencontre, j'ai trop de déférence pour vous pour y manquer et refuser une demande que j'eusse prévenue, si j'eusse pensé mériter le temps que vous voulez perdre à les lire. Je vous avoue que jusqu'à présent j'avais été fort réservé à parler du mystère de l'Eucharistie et les paroles de Saint Bernard par lesquelles il taxe d'impiété ceux qui veulent envisager ce Sacrement autrement que par une foi aveugle et dénuée de raison, *hoc sacramentum fides credat, intelligentia non requirat, ne aut non inventum putes incredibile aut repertum non credat singulare : haec expetunt simplicem creditorem, arguam impium discussorem et ideo credi oportet simpliciter quod investigari non potest*, Chapitre de Exo, m'en ont éloigné tellement que je n'eusse pu me résoudre à le faire, si je n'avais cru qu'il faisait cette défense expressément pour ceux qui suivaient les principes de l'Ecole qui, bien loin d'établir la créance de ce mystère, l'ébranle étrangement dans l'esprit de ceux qui écoutent plus volontiers leur raison que la foi. J'ai cru aussi qu'il fulminait ces paroles dans une saison où elles semblaient nécessaires pour détourner le vulgaire de se rendre juge des controverses qui alors travaillaient l'Eglise et les empêcher | de plucher comment et pourquoi ce Sacrement était établi, réservant cette affaire à ceux auxquels Dieu en a donné la commission, comme une des fonctions de leur ministère. Ou enfin, comme dit Monsieur Du Perron en sa réplique au Roi d'Angleterre, on défend d'examiner *si la chose est ou si elle n'est pas*, mais non pas la supposant être, de s'instruire comment se fait ce mystère. Comme jamais on n'a disputé avec les Ariens, si Jésus-Christ était fils de Dieu, après la parole expresse de l'Ecriture qu'ils ne niaient pas, mais on disputait du *comment*, si c'était par nature ou par adoption. Les Pélagiens ne contestaient autre chose avec les Catholiques sinon que le péché du premier homme que nous disons avoir passé dans sa postérité par propagation, n'y était passé selon eux que par imitation. Ce qui n'était que disputer non pas, *quod res sit*, mais comme dit Monsieur Descartes en un autre sujet *quod res ita sit*, l'un est enseigné par la foi et passe la raison, l'autre est conduit par la raison fondée sur la foi ; l'un est cru et l'autre est conçu ; on se soumet à l'autorité de l'un et à la persuasion de l'autre ; on se sert du premier pour entretenir la foi des fidèles et du second pour vaincre l'opiniâtreté des hérétiques. C'est en vérité dans ce dessein que je veux traiter de ce mystère et montrer que la manière dont Monsieur Descartes s'explique par raison, n'est pas soutenable avec la foi. Que si ma façon d'écrire ne vous désagrée pas, je ferai suivre cette lettre d'une autre où je vous ferai | connaître plus

⁶⁹ [63], f. 530.

précisément ce que j'en pense en ne m'éloignant que très peu de Monsieur Descartes pour me conformer à l'Eglise.

Or, afin que ceux de vos amis que vous appellerez pour juges de notre différent soient informés de l'état de la question, je l'établirai en peu de mots. Monsieur Descartes voulant expliquer le moyen dont Jésus-Christ était au Saint Sacrement de l'autel, à cause du reproche importun qu'on lui faisait que ces principes anéantissaient ce mystère, où il y a une substance corporelle sans quantité et aussi pour se débarrasser de mille autres difficultés semblables, rencontra sans doute la manière du monde la plus raisonnable avec laquelle on y pouvait satisfaire. Ce fût de dire que par les paroles du prêtre, l'âme de Jésus-Christ s'unissait au pain que nous voyons qui, n'étant différent des autres matières corporelles que par la disposition des parties qui le composent, devient le corps de Jésus-Christ ensuite de l'union qui se fait avec son âme, ce qu'il appuie sur ce fondement que quelque matière que ce soit, de quelque figure qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit unie à la même âme raisonnable, nous la prenons toujours pour le corps du même homme.

Je ne rapporte pas la suite de ses paroles que vous avez lues dans sa lettre au Révérend Père Mesland et dans celle qu'il vous a écrite.

Que si l'on s'étonne, comment il n'a pas dit comme | l'auteur du livre publié sous le nom supposé de Bonartes Anglus, a depuis avancé avec assez de vraisemblance que le pain était [...] changé en chair, qui devenait chair de Jésus-Christ par l'union de son âme. C'est que selon Monsieur Descartes tous les corps, n'étant différents les uns des autres que par l'arrangement de leurs parties, le pain ne paraissant pas à nos yeux avoir changé de disposition en ses parties, semblait demeurer tel qu'il était auparavant excepté que, n'étant uni à rien, il était appelé pain et qu'étant uni maintenant à l'âme de Jésus-Christ, il devient corps de Jésus-Christ, comme qui dirait que d'individu vague il devient individu déterminé.

Si l'on fait instance que cette raison n'était pas suffisante pour lui faire dire que le pain ne changeait pas de nature et que bien qu'il parût ainsi, il pouvait dire avec le Père Maignan minime, tome 2, chapitre 2, de sa *Physique*, que les apparences du pain demeuraient quoiqu'il fût en effet changé en chair, il eut toujours eu crainte qu'on ne lui eût demandé quel était le fondement et la cause de ces apparences et comme il travaillait à instruire les sacramentaires, il tâchait de leur épargner tant d'actes de foi qu'il eût fallu faire, s'il fallait ainsi recourir aux miracles dont il voulait diminuer le nombre pour rendre ce mystère adorable moins répugnant à nos sens, sans rien ôter de la vénération qu'on lui doit.

J'oserai dire que Monsieur Descartes s'y prenait très bien pour | aider notre raison qui ne peut presque rien comprendre dans les œuvres de Dieu ; il eût seulement été à souhaiter qu'il eût consulté davantage la manière dont les Pères de l'Eglise en ont parlé et faire un peu plus de réflexion sur ce qui en est décidé et voir que les conséquences de son principe ne se pouvaient soutenir avec la foi. C'est ce qui lui a fait dire ces

paroles en écrivant au Père Mesland : je vous dis en confidence et à condition que si vous la communiquez à d'autres, vous ne m'en attribuerez pas l'invention et même vous ne la communiquerez à personne si vous jugez qu'elle ne soit pas entièrement conforme à l'Eglise. Il faut sans doute que le jugement du Père Mesland n'ait pas été favorable à Monsieur Descartes, puisque sa pensée eût été inconnue. Sans vous, Monsieur, que j'ai toujours ouï citer comme celui de qui on l'avait apprise, quoi qu'il en soit, il faut lui donner cette louange que tout autre moins modeste que lui, n'eût pas parlé de son invention ou pensée avec tant de réserve et de précaution.

Si quelque événement eût cru mériter de l'applaudissement pour sa nouveauté, les plus modérés n'eussent pas été exempts de passion pour la défendre s'ils l'avaient vu couchée en termes exprès dans Saint Jean Damascène au livre 4 *Orthodoxis fidei*, caput 4. Voici ses paroles : *quoniam ita fert hominum [...] atque consuetudo vi panem dant, vinumque et aquam bibent* - où je vous prie de remarquer qu'il est du sentiment | de certains Pères qui ont cru que l'eau était essentiellement inséparable du vin qu'on consacrait - *idcirco divinitatem suam cum ipsis conjunxit ea que corpus et sanguinem suum fecit, vi per usitata et natura consentanea, ad ea quae supra naturam sunt assurgamus*. Considérez encore ce qu'il dit ensuite, non pas en prédicateur, mais en Docteur et en Théologien qui instruit. Il fait la comparaison de ce pain auquel est unie la divinité de Jésus-Christ avec le charbon qui vit Isaïe et qui n'était que du bois uni au feu : *Vidit quippe carbonem Isaie ; carbo porro non simplex lignum est, sed igni unitus ; sic panis quoque communionis, non simplex panis est sed panis unitus Divinitati ; corpus autem divinitati unitum non una natura est, sed una quidem corporis, altera Divinitatis cum ipso consecuta*. Et l'on ne peut rien trouver de plus clair pour favoriser l'opinion de Monsieur Descartes.

Mais, si on remarque que les paroles de sa lettre où il dit que lorsque nous mangeons du pain et buvons du vin et les petites parties de ce pain et de ce vin se dissolvant en notre estomac, coulent incontinent de là dans nos veines et par cela seul qu'elles s'y mêlent avec le sang elles se transsubstantient et deviennent partie de notre corps, de même, etc. Ecoutons aussi Saint Jean de Damas au même chapitre dont les paroles précédentes semblent n'être que la traduction : *quin ne hoc quoque fuerit alienum dicere, quod quemadmodum naturaliter panis per cibum et vinum et aqua per | potum in comedentis ac bibentis corpus et sanguinem immutantur, corpusque alterum fiant atque a priore ipsius corpore diversum. Sic panis propositionis hac vinum et aqua per spiritus sancti innovatione ex adventum mirabili modo in corpus Christi in sanguinem vertuntur nec sunt duo sed unum et idem*. Je n'ai pu refuser de rendre cette justice à Monsieur Descartes que de le mettre au couvert des atteintes de ses ennemis sous les sentiments d'un Père si célèbre. Je produirais encore quelque autre passage des Pères des premiers siècles sans craindre de vous ennuyer, mais il faut avouer aussi qu'ils ne lui seraient favorables que dans l'expression, leur propre pensée en étant fort éloignée. Mais ce qui autorise beaucoup Monsieur Descartes c'est qu'aucun Théologien ne doute jusqu'à présent de la créance orthodoxe de ce

Père, bien loin de cela les hérétiques l'ont toujours désavoué pour juge dans leur cause, ce qui est une preuve suffisante de la pureté de ses sentiments. D'où j'infère enfin que si Monsieur Descartes n'a pas parlé assez théologiquement, il a fallu avec un si bon [...] que voulait réfuter sa pensée, on doit plutôt appeler cela et expliquer.

J'ajouterai seulement que le [...] Jodocus Cicones dans le commentaire qu'il a fait sur cet ouvrage de la foi orthodoxe, n'altère rien en [...] que j'ai donné aux paroles de ce Père ; au contraire comme s'il eût eu crainte qu'on l'eût autrement interprété il semble avoir emprunté les termes de | Monsieur Descartes pour l'expliquer encore plus nettement.

Je me servirai donc de 8 ou 9 moyens pour combattre cette opinion de Monsieur Descartes qui est commune à Saint Jean de Damas, à Rupert et à Durand, savant Théologien du 12^e siècle et à quelques autres auxquels ce sentiment n'est pas nouveau.

Cette opinion de Monsieur Descartes est contraire à l'Écriture.

Vous aurez sans doute de la peine à voir que je rends Monsieur Descartes contraire à l'Écriture, de qui l'on peut dire ce que le fils de Dieu a prononcé de lui-même : *qui contra me est, spargit*. Mais vous ne voudriez pas que je laissasse cette arme à un autre qui en ferait un plus mauvais usage que moi et qui, au lieu de s'en servir pour intimider et détourner le monde, d'embrasser ce sentiment qui n'est pas honorable à son auteur, l'emploierait à faire des plaies à sa réputation, auxquelles on ne pourrait jamais remédier.

Vous ferez donc réflexion sur ce que le fils de Dieu dans l'institution de ce Sacrement n'a pas tant voulu dire *cela est mon corps*, que *cela est ma chair* et bien que le mot grec □□□□ semble ne signifier qu'un corps en général, il se prend aussi pour un homme composé de chair et d'os, comme d'un tout informé par une même âme raisonnable. Et comme on se sert du mot [...] pour signifier des hommes, on dit fort bien □□□□□□ □□□□□□ [...] nourri plusieurs hommes. | Et en cet endroit, □□□□ se prend pour un corps animé ou ayant disposition à l'être. Or, le pain qui est uni à l'âme de Jésus-Christ n'est pas disposé à être animé comme est la chair qui est un corps organique. Et pourtant, bien loin que le mot □□□□ employé au lieu de K□□□□ affaiblisse en rien le sens que j'ai allégué des paroles *hoc est corpus meum*, qu'au contraire il le justifie puissamment.

Mais sans m'arrêter sur la force du mot, le 6^o chapitre de Saint Jean en fait foi, car dans ce chapitre où le fils de Dieu parle nettement du mystère de l'Eucharistie, il ne se sert en aucun endroit du mot de *corpus*, mais emploie toujours celui de *caro* qu'il avait auparavant appelé pain. *Caro mea est pro mundi vita*. Et je tire cette conséquence : ce pain, uni à l'âme de Jésus-Christ, n'est pas de la chair ; selon Monsieur Descartes le

changement se fait du pain en la chair de Jésus-Christ et non pas en un corps simplement, donc cette opinion de Monsieur Descartes, par laquelle il veut que le pain sans changer de nature devienne le corps de Jésus-Christ par l'union de son âme, est contraire à l'Écriture. Ce n'est pas que je ne sache très bien que Cajetan et Biel n'aient expliqué ce 6^o chapitre de Saint Jean sur lequel je m'appuie, de la foi que nous devons avoir en Jésus-Christ et aient nié qu'il se peut entendre de l'Eucharistie, comme a remarqué le ministre Amisius dans son *Bellarmentio*. Mais je n'ignore pas aussi que tous les Docteurs catholiques les ont désavoués | dans leur interprétation et que Sixte de Sienne⁷⁰ n'a pas manqué de mettre cette erreur de Cajetan au nombre de celles qui ont été faites sur l'Écriture.

Cette opinion est contraire aux Conciles.

Les premiers siècles ont joui d'un calme et d'une tranquillité si grande dans l'uniformité de leur créance touchant ce mystère que, ce que les Conciles de ce temps-là en ont dit, regardait plutôt les fidèles que les hérétiques. Et, ne s'étant pas étudié à trouver les remèdes qu'à proportion qu'ils ont découvert les maladies, ils travaillent plutôt à la réformation des mœurs et à l'établissement de la discipline au regard de ce mystère, qu'à corriger les dogmes qui n'étaient pas encore altérés. Nous sommes donc obligés de descendre jusqu'au siècle de Béranger et voir ce qu'ils nous ont laissé sur ce sujet. Il n'est pas nécessaire de les rapporter tous, puisque le Concile de Trente en est un abrégé. Et bien que celui de Tours en 1055 et celui de Latran en 1059 combattent également la pensée de Monsieur Descartes, je m'arrêterai à ce que les Pères de Trente en ont défini, étant presque les mêmes décisions que celles du Concile de Constance contre Wyclif. Ce Concile dans le premier Canon dit que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie réellement. Or Monsieur Descartes ne peut soutenir cette proposition, car du pain n'est pas le corps d'un homme, mais ce n'est pas là où j'en veux venir. Le Concile punit d'anathème celui qui croit que la substance du pain demeure et qu'il ne s'en fait pas un changement réel | au corps de Jésus-Christ et l'opinion de Monsieur Descartes est contraire aux deux parties de ce Canon.

Premièrement. Le pain demeure, il ne change point de nature, donc il demeure. Je prouve qu'il ne change point de nature, l'union de deux choses n'altère rien de leurs natures, mais seulement dans leurs modes ou façons d'être, autrement nous donnerions gagné aux monothélites et aux nestoriens. Enfin c'est une chose inouïe que la simple union fit changer de nature, elle la peut ennoblir, comme a été l'humanité de Jésus-Christ par le verbe auquel elle a été unie hypostatiquement.

Les mêmes raisons montrent que cette Transsubstantiation n'est qu'imaginaire, qui est la seconde partie

⁷⁰ Sixte de Sienne (1520-1569), domenicano.

de la proposition.

Car ce pain qui est uni à l'âme de notre Seigneur existe bien d'une autre façon, mais il n'est pas autre et comme dit fort bien Aristote *alius non aliud est*, je tranche ici en peu de mots pour faire voir que

Cette proposition est contraire aux Pères de l'Eglise.

Voici la troisième espèce d'autorité à laquelle Monsieur Descartes n'est pas moins opposé qu'aux deux autres. Comme les Pères n'avaient jamais eu un semblable sentiment à combattre, il ne se faut pas étonner s'ils n'ont pas travaillé à le réfuter de dessein prémédité, mais on verra que leurs paroles sont si éloignées du sens que Monsieur Descartes leur veut donner dans ce mystère, qu'on le peut appeler tacitement condamné par leurs expressions.

Je pourrais sans mentir produire cent passages dont les | uns sont [...], les autres des principes qui [###] dans ce sens de Monsieur Descartes n'avaient des conséquences [...] et enfin qui semblent ne s'accorder en cela qu'à établir un Dieu se faisant tous les jours chair sur nos autels et devenant la matière d'un sacrifice où les [...] de propositions n'ont jamais eu lieu, comme insinue néanmoins la pensée de Monsieur Descartes.

Pesez, s'il vous plaît, les paroles de Saint Ambroise, *haec inquit Christi, caro mea pro mundi vita et non alia plane [...] quae nata est de Maria et [...] | ce qu'on pourra dire, c'est que deux différents corps sont unis à la même âme et la même âme à deux sortes de corps, contre ce qui dit Saint Grégoire, sicut una est ubique Divinitas ita et unum corpus.*

Voici un autre genre de passage auquel Monsieur Descartes ne s'accorde pas mieux. Saint Augustin voulant expliquer comment il y avait en ce mystère vérité et figure, dit que la vérité est le corps de Jésus-Christ et que la figure est l'apparence du pain. *Veritas est Christi corpus, quod panis substantia efficitur ; figura est quod exterius sentitur.* Or, comme la figure est distinguée de la vérité, ainsi les espèces du pain doivent montrer une chose et en contenir une autre qui en soit distinguée de nature, car jamais il n'y eut figure d'une vérité qui n'est que de nom.

En troisième lieu, Saint Cyrille après Saint Gaudence, pour exprimer les véritables changements du pain en une nature différente, se sert de la comparaison de l'eau qui fût changée en vin aux noces de Cana. Je ne crois pas que vous voulussiez dire que cette eau est demeurée la même, le contraire étant expressément déclaré dans l'Ecriture par ces paroles de Saint Jean *aquam vinum facta*. Vous voyez, Monsieur, assez où va la force de ces comparaisons.

En quatrième lieu, Saint Ambroise se serait mépris lorsqu'il parle ainsi : *Tu forte dicis meus panis est usitatus,*

sed panis iste est ante verba sacramentorum ; ubi accesserit consecratis | de panis fit caro Christi. Comment se pouvait-il faire que le pain devient chair s'il ne change pas sa nature, car quelque changement que vous lui donniez en l'appellant [###] Jésus-Christ [###] tous les miracles de l'ancien Testament afin de disposer l'homme le plus incrédule à recevoir celui-ci de nouveau, qui devait autant surpasser les autres en grandeur, que la loi de la grâce est au-dessus de celle de Moïse. Or, je demande : le miracle, serait-il tel que les Pères le décrivent si la chose se passait au sens de Monsieur Descartes ? Ce serait, je l'avoue un miracle de bonté envers les hommes, mais il n'y aurait rien d'étrange dans la manière de le communiquer. Que Dieu aie créé l'homme juste, c'est un ouvrage digne de lui mais qu'étant chargé du péché il le rétablisse en grâce par le ministère de son fils incarné, c'est un prodige de sa charité. On regarde l'un comme une œuvre de justice, l'autre comme un effet de sa miséricorde. Mais, comme on approuve seulement les actions de justice, on admire celles de miséricorde qui sont appelées des miracles lorsque les moyens de les faire paraître sont extraordinaires.

Enfin dans les actes publics de justice on s'étudie si fort à n'y rien faire entrer qui n'y serve, qu'on y détermine la manière dont les choses se peuvent interpréter sans équivoques.

Je crois que celui qui est rapporté dans le décret et qu'on fit réciter à Béranger en abjurant son hérésie est si éloigné du sens de Monsieur Descartes qu'il ne fait que prendre la peine de le lire pour en être tout à fait désabusé.

Cette opinion est le métousisme condamné.

Entre ceux qui ont embrassé différemment le parti de | Luther, lesquels Florimond de Remond⁷¹ fait monter au-delà de deux cents qui sont autant de sectes particulières. Un auteur de ce temps fait mention d'une qu'il appelle des Métousistes : ces sortes de Docteurs étaient à l'égard du mystère de l'Eucharistie, ce que les Demyariens ont été à l'égard de celui de la Divinité du fils de Dieu. Car comme ceux-ci ont voulu tellement se ménager dans l'esprit des Catholiques qu'ils n'ont pas voulu entièrement en embrasser les dogmes en quittant ceux d'Arius ; de même ces nouveaux Docteurs ont dit que le pain, demeurant tel, était uni à la Divinité par le moyen du corps de Jésus-Christ qui s'unissait au pain. Par cette union du pain au Verbe, il leur semblait qu'ils satisfaisaient à l'opinion des Catholiques et par celle du corps au pain à celle des Luthériens.

Bien que cet auteur eût pu citer cette opinion sous le nom de Jovanisme, à cause d'un Jean de Paris

⁷¹ Florimond de Raemond (1540-1601), Consigliere al Parlamento di Bordeaux, autore di *L'Anti-Christ*, A Cambrai, Jean de la Rivière, 1613.

Dominicain qui commença à la publier dès l'an 1298, sans m'arrêter au nom je dirai seulement que si elle n'est pas condamnable à cause du corps de Jésus-Christ qu'on y suppose, mais à cause de cette union imaginaire du pain, je ne sais comment celle de Monsieur Descartes se pourra défendre de cette sentence, puisqu'être uni au verbe par le moyen d'un corps qui sert de liaison ou lui être uni immédiatement sans l'aide d'un tiers, ce n'est pas la difficulté.

Cette opinion a du rapport à celle de Durand.

| Ce Théologien supposait selon la manière ordinaire de l'Ecole que le pain était composé de matière et de forme tellement, néanmoins que Dieu pouvait anéantir la forme et en substituer une autre, sans que la matière se ressentit de ce changement

| Ce Théologien supposait selon la manière ordinaire de l'Ecole que le pain était composé de matière et de forme tellement néanmoins que Dieu pouvait anéantir la forme et en substituer une autre, sans que la matière se ressentit de ce changement.

C'est sur ce principe imaginaire que, voulant expliquer la manière avec laquelle Jésus-Christ était au Saint Sacrement après avoir premièrement montré que la conversion du pain au corps de notre Seigneur n'était pas *totius in totum* et que la matière et la forme du pain ne se changeait pas au corps de Jésus-Christ, il conclut enfin, *saluo meliori iudicio aestimari potest, quod ita fit per hoc quod corrupta panis forma materia eius sit sub forma corporis Christi subito et virtute divina*. Mais prenez garde à ces paroles de Monsieur Descartes qui sont dans Durand : *sicut materia alimenti fit sub forma nutriti virtute naturae*. On ne peut rien trouver de plus juste. Monsieur Descartes veut que l'âme du fils de Dieu s'unisse au pain ; Durand veut la même chose ; Monsieur Descartes veut que cette âme tienne lieu de forme au pain ; ce sont aussi les propres paroles de Durand. Que peut-on souhaiter à cette uniformité d'opinion sinon de plaindre le mauvais sort de l'un et de l'autre les condamnant toutes deux.

Sans mentir, l'argument dont cet auteur se sert est puissant car il montre parfaitement bien que le fils de Dieu ressuscite et, mangeant avec ses apôtres, s'unissait de nouvelles parties qu'il n'avait pas auparavant. Car de dire, comme fait | Bellarmin, que cette nourriture se changeait en air, c'est deviner pour rendre le fils de Dieu un trompeur. Or, ces nouvelles parties représentent fort bien le pain auquel il s'unit tous les jours. Il faut donc pour l'honneur de Monsieur Descartes louer ce reproche que Bellarmin fait à Durand, car qu'il appelle cette Transsubstantiation une simple transformation.

Cette opinion condamne la conduite du Concile de Trente.

Un des [...] qu'on avait appelé au Colloque du Paissy en France et qu'on

| Les mêmes choses furent refusées à l'Empereur qui demandait cette grâce laquelle avait été autrefois accordée aux Bohémiens par un autre Concile général.

La raison des Pères qui tenaient si ferme dans une occasion où ils semblaient devoir relâcher, pour le grand bien qui en pourrait naître, était au moins que de croire qu'il n'y a pas autant sous l'une que sous l'autre espèce, c'est hérésie. Or, disaient-ils, s'ils ne le croient pas ainsi, quel besoin ont-ils de l'usage du Calice puisqu'ils le reçoivent sous les espèces du pain ; s'ils le croient, ils sont hérétiques et ne doivent pas être écoutés.

D'où il faut inférer que sous une espèce la même chose est comprise que sous l'autre. Or cela ne peut être selon Monsieur Descartes, d'autant que si ce pain n'est pas changé en de la chair, il ne contiendra pas le sang qui est compris sous l'espèce du vin. Mais je dis de plus, ce vin auquel est unie l'âme de Jésus-Christ, ne peut qu'être appelé corps et non pas sang de Jésus-Christ, selon les principes de Monsieur Descartes.

Cette opinion est la même que celle de Rupert.

Rupert, Abbé de Ruitz, qui vivait au 12^e siècle, ayant le même dessein que Monsieur Descartes, qui était d'éclaircir les difficultés de ce Mystère, eut que pensée que de dire que le fils de Dieu s'unissant au pain, le rendait son corps, sans rien changer davantage en ce pain. C'est pourquoi il appelle ce corps eucharistique *Corpus Christi panaceum* | qui est néanmoins le même que celui qui est mort sur la croix parce qu'il est uni à la même âme.

Je ne peux vous citer ses paroles, d'autant que je n'ai pas cet auteur entre les mains. Mais j'ai bien cette déférence pour Bellarmin que de croire qu'il ne voudrait pas lui imputer un sentiment qu'on peut vérifier par les écrits de l'auteur même. En tout cas, si on nie qu'il soit l'auteur de cette opinion, nous nous contenterons de la réfuter sans nom de personne.

Je trouve un seul argument dans ce Cardinal, mais qui est à mon avis un des plus forts qu'on puisse apporter sur ce sujet. C'est que Wyclif pour approuver son sentiment se flattait qu'il n'était pas nouveau et qu'il était compris en termes exprès dans un livre intitulé *de Divinis Officiis*, lequel on attribuait à Saint Ambroise et selon d'autres à Saint Isidore ou à Saint Fulgence. Néanmoins les mieux instruits faisaient un certain Walranus auteur de cet ouvrage, qui avait déjà été réfuté par Saint Anselme. Mais ayant depuis considéré que Rupert avait fait ce livre qui portait le même titre et que les passages que citait Wyclif s'y

lisaient mot à mot, on ne douta plus que ce même Rupert n'en fût l'auteur.

Mais quoi qu'il en soit, cette opinion ayant servi de preuve à Wyclif et ayant été refusée comme hérétique par Algerus, on ne la peut soutenir sans encourir la même condamnation. C'est néanmoins la même opinion que celle qu'insinue Monsieur Descartes et pourtant jugez, Monsieur, combien il est dangereux de la défendre.

La mineure de cette argumentation, à savoir que cette opinion est la même que celle de Monsieur Descartes, est un fait si évident que je croyais abuser de votre patience de me rendre importun si je m'y arrêtais davantage.

J'ajouterai à ces arguments deux autres preuves qui achèveront et que celle de Bellarmin avait déjà commencées.

La première est que le Cardinal Baronius⁷² parle de Rupert – que Tritemius a néanmoins cru l'interprète le plus éclairé dans les Ecritures qui fût alors – comme d'un écrivain dont le sentiment est hérétique sur l'Eucharistie. *Qui error*, dit-il parlant de lui, *dominiquus est in Concilio Lateranensi sub Innocentio Papa 4^o*. Où vous remarquerez que Binius et les Compileurs n'ont point vu les mémoires de ce Concile, au moins ils n'en font point mention, mais il suffit que cette opinion ait passé pour hérétique au sens de ce Cardinal qui parle au nom de toute l'Eglise, pour ne la pas recevoir.

La seconde est que les Pères du Concile de Trente députés au choix des propositions de Luther qu'on devait condamner, proposèrent celle-ci, que dans l'Eucharistie il y a bien le corps et le sang de Jésus-Christ, mais avec la substance du pain et du vin auquel l'humanité de Jésus-Christ est hypostatiquement unie. Ecoutez comment le Concile recevait cela. Je ne change rien aux paroles de Fra Paolo qui en a fait l'histoire, la commune opinion était que cet article était hérétique, d'autant que cette rêverie d'union hypostatique de l'âme de Jésus-Christ avec le pain et le vin avait été forgée par Rupert il y avait plus de 400 ans et que c'était un mal qu'il fallait étouffer : *Bastarebbe che questo malo fosse sempre sopito*.

Suffirait que ce pain devienne le corps de Jésus-Christ lorsque cette âme en sera séparée, ce corps ne sera plus le corps de Jésus-Christ et ainsi son corps ou tombeau n'était pas uni à la Divinité contre le sentiment de l'Eglise qui condamne en cela la créance d'Osiander qui disait que si un Prêtre eût consacré pendant les trois jours que notre Seigneur était au tombeau, ce corps consacré n'eût point eu de sang et n'eût point été uni à la Divinité. Monsieur Descartes a bien prévu cet argument mais il ne l'a pas résolu.

L'ordre est que si ce pain ne change pas en effet sa nature, il ne devient pas corps de Jésus-Christ

⁷² Cesare Baronio (1538-1607). Entrò nella Congregazione dell'Oratorio nel 1557 sotto San Filippo Neri, cui successe nel 1593. Confessore di Papa Clemente VII, ricevette da questi la nomina di Cardinale nel 1596. Auore degli *Annales Ecclesiastici*, Coloniae Agrippinae, sumptibus J. Gymnici et A. Hierati, 1609-1613.

autrement que de nom, cette proposition [...] | comme *homo est homo*, le mode ne changeant en la liaison du sujet à l'attribut.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru vous devoir écrire sur ce sujet.

A Vendôme, ce 22 décembre 1667

Il est temps que je vous fasse part, Monsieur, de ma propre opinion touchant la manière d'être de Jésus-Christ au Saint Sacrement de l'autel. Je ne prétends pas la faire passer pour nouvelle, mais je vous avouerai d'abord que c'est la même qu'ont eu Monsieur Descartes et les autres qui ont parlé selon les lumières de la véritable Philosophie. Je ne demande autre chose sinon que le fils de Dieu ait une extension locale telle quelle soit, si petite qu'on la puisse imaginer.

Je demande encore que ce qui conserve l'identité d'un être ne soit pas quelque chose purement accidentel, mais au contraire soit quelque chose d'essentiel à cet être, comme je ne me puis pas persuader qu'un morceau de cire auquel on fait changer de lieu, de figure, qu'on diminue en lui ôtant quelques parties qu'en aurait recelées avec un couteau, change pour cela de nature et ne soit plus de la cire. Car, bien qu'elle soit alors sous d'autres modes et sous une moindre étendue, ceux néanmoins qui lui sont essentiels pour lui faire retenir le nom de cire, suffisent aussi pour nous faire dire que c'est la même cire qui y était auparavant. | De là j'infère qu'on pourrait aisément concevoir deux sortes d'extension, l'une qui n'est que modale et qui peut être détruite sans que la chose dont elle était mode puisse être dite avoir changé de nature. Ainsi je crois être le même que j'étais lorsque je suis venu au monde, quoique me considérant dans ces deux états, je me trouve bien dissemblable en extension et grandeur. Car, si je n'étais pas le même, je pourrais impunément nier à présent les dettes que j'aurais pu contracter en ma jeunesse, affirmant par serment que c'est un autre que moi qui a fait cet emprunt.

L'autre extension est celle que j'appelle essentielle à un corps. L'on a beau rogner et diminuer de la modale, celle-ci n'en souffre point car, si elle n'est dans un seul tout, elle est dans les parties qu'on en a ôté. J'appellerai la première simplement grandeur et l'autre extension.

Je dis donc que le corps du fils de Dieu qui est au ciel est le même au Saint Sacrement avec cette seule différence, qu'étant au ciel sous la grandeur de 5 ou 6 pieds, il n'est au Saint Sacrement que sous la grandeur d'un pouce. Je n'ai que deux choses à montrer. 1°. Qu'il est le même en ces deux différents états ; 2°. que bien qu'il ne nous paraisse que du pain, que néanmoins ce peut être de la chair et que c'en est en effet *posita revelatione*.

Je prouve que c'est le même corps. Il n'y a rien de changé qui soit essentiel et nécessaire pour le faire appeler | corps de Jésus-Christ car, si le corps qui est au ciel est étendu, celui-ci l'est aussi ; s'il est uni à la

⁷³

[63 bis].

même âme qui l'a animé depuis le moment de sa conception, celui-ci l'est aussi ; si, en un mot, celui qui est au ciel est le même qui a souffert sur la croix, celui qui est aussi sur l'autel a la même qualité : c'est ce que j'explique ainsi.

On ne peut raisonnablement douter que si Dieu a pu créer le monde entier lorsqu'il n'y avait rien, il pourra à plus forte raison anéantir une partie de ce monde pour y substituer un autre corps à sa place ; mais tant que ce ne sera qu'un corps simplement, il fera partie du monde et ne pourra être appelé autrement que corps ou partie d'un tout, sinon que pour le distinguer des autres on lui pourra donner le nom de pain, de chair etc., qui sont toutes dénominations qui ne peuvent être données qu' à des corps. Mais si entre ces corps que j'ai coutume ainsi de distinguer, il s'en trouve un, comme la chair qui a coutume d'être uni à un esprit avec lequel elle compose un tout, alors tout autre corps en sera différent non seulement en tant que corps, mais aussi en tant que ce corps subsiste d'une façon différente des autres.

Nous supposons, direz-vous, aussi que le pain, aussi bien que la chair soit quelquefois uni à ce même esprit, ne serait pas alors un tout semblable à celui qui compose la chair et l'esprit ? Je réponds que non, car examinant les parties du mode, nous avons trouvé que si Dieu anéantissait du pain | et qu'il y substituât de la chair en sa place, ce serait néanmoins toujours deux corps différents. D'où il s'ensuit que, si cette chair unie à l'esprit fait un homme, ce pain uni au même esprit n'en fera pas un semblable. Il s'ensuit de plus que si Dieu, après avoir anéanti de la chair y substituait encore de la chair, on pourrait croire que c'est la même chair qui y était auparavant, quand celle-là même serait en moindre quantité. De même aussi, si le corps humain ou la chair de Jésus-Christ tel qu'il est dans le ciel était anéanti et qu'un autre de moindre grandeur lui eût été substitué, ce serait la même chair de Jésus-Christ qui existerait sous une moindre étendue, mais qui n'étant qu'un mode ne le rend point différent du premier. Si on suppose maintenant que du pain et non pas la chair du fils de Dieu s'est anéanti, la chair qui lui sera substituée, sera la chair de Jésus-Christ à cause de son âme à laquelle elle est unie.

Je n'ignore pas qu'on me dira d'abord que cette chair qui est ainsi créée à la place du pain anéanti n'est pas celle qui est sortie des entrailles de la Vierge, comme nous en assurent tous les Pères ; à quoi j'ai deux choses à répondre. Premièrement que ce sentiment, n'étant point encore déclaré comme de foi, il pourra avoir la même issue qu'a eue l'opinion des anges corporels condamnée au Concile de Latran. Deuxièmement, qu'il est fort difficile de juger par les paroles des Pères quel a été leur sentiment et s'ils ont cru en effet que cette même matière | qu'ils ont adorée dans leurs propres mains, ait été celle que Saint Siméon et Saint Joseph d'Arimathée ont reçue dans leurs bras. J'ai examiné une partie des leurs passages, je n'en trouve aucun qui ne souffre parfaitement bien cette explication, que le corps du fils de Dieu que nous recevons a été aussi attaché sur la Croix, en tant que ce corps est pris là, *ut pars pro toto*, tellement que leur

pensée n'ait pas été de parler de ce corps seulement, mais du corps et de l'âme de Jésus tout ensemble, ce qui étant pris en ce sens, il est très vrai de dire que ce corps, c'est-à-dire l'âme qui est la forme du corps, a souffert toutes les douleurs de la croix.

Et pour ne rien forcer par cette explication qui semblerait gratuitement avancée, prenez garde à deux choses. La première que ce n'est pas le corps qui souffre mais, comme a parfaitement bien dit Saint Augustin avant Galilée et Monsieur Descartes, *animae est dolere non corpis, etiam quando a corpore ei existit causa dolendi*. Et ainsi, ne voulant imprimer que du respect et de l'amour aux fidèles par le souvenir de ce que celui qui réside en l'Eucharistie a souffert pour nous, ils se fussent fort mal exprimés, s'ils n'avaient pas entendu parler principalement de l'âme qui, étant la même, souffre qu'on dise *idem corpus quod in cruce passim etc.*.... De plus, comme Jacob a bien pu dire à son Père Isaac qu'il était Esaü son fils aîné sans néanmoins que plusieurs Pères de l'Eglise l'accusent de mensonge et de fausseté, parce que du moins il | en avait les mains ; pourquoi ne dirons-nous pas que les mêmes Pères, parlant de l'âme de Jésus-Christ revêtue d'un corps, se seront servis aussi de termes qui, quoique particuliers au corps, se rapportent néanmoins à l'âme sans qu'ils aient pour cela blessé la vérité ou se soient faussement exprimés.

Mais enfin ce qui nous doit faire embrasser ce sens que je donne aux paroles des Pères est que, voulant nous enflammer d'amour vers Jésus-Christ, ils emploient ce qui leur semble de plus puissant pour nous attendrir.

Ils ont pensé que les hommes étaient un peu grossiers et ainsi les entretenant seulement de cette présence du corps qui porte avec soi, je ne sais quelle privauté et familiarité, ils lui ont attribué plusieurs choses qui étaient particulières à l'âme qui lui est unie, empruntant la lumière de l'un pour la donner à l'autre, afin que nous en fussions plus puissamment frappés.

Au reste, qui seront ceux qui me feront une semblable objection ? Les scolastiques n'oseraient ; les Cartésiens ne le peuvent pas aussi : les uns étant plus embarrassés que moi sur ce sujet, les autres ayant les mêmes autorités des Pères à résoudre. Et ainsi Monsieur, comme vous voyez, je puis me mettre peu en peine de cet argument et après avoir tout soumis à l'Eglise, je puis continuer et vous montrer que ce qui nous paraît du pain en l'Eucharistie peut être de la chair. | Je montre que ce qui paraît du pain peut être de la chair et que c'en est en effet *posita revelatione*, ce dernier membre n'étant qu'un fait que l'autorité des Pères nous oblige à croire. Je ne parlerai que du premier qui est un droit, lequel dès lors semble être suffisamment prouvé, qu'on m'aura accordé l'autre, parce que *ab actu ad posse recte deducitur*, tâchant néanmoins de vous satisfaire par raison.

Remarquez que ce qui rend la nature d'un être différente d'un autre n'est pas seulement de ce qu'il paraît tel à nos yeux, mais que cette différence d'être vient d'un autre principe indépendant des choses

extérieures. Je m'explique par cet exemple, on me met entre les mains un morceau de pain que je vois, que je goûte et que je touche et le sens ainsi semblable en toutes choses à d'autres substances que j'ai coutume d'appeler pain ; je lui donne le même nom, mais de vous dire si je ne me trompe point, je n'en sais rien car ne m'appuyant que sur le rapport des sens d'eux-mêmes assez mauvais juges, il se pourrait faire que ce qu'ils ont aperçu comme du pain était néanmoins de la chair. Cette illusion, direz-vous, pourra bien arriver une fois, mais on ne peut s'être trompé lorsque la chose nous paraît toujours sous une même manière. J'en demeure d'accord mais Dieu, pour exercer notre foi, peut faire en sorte que nos sens soient frappés par la présence de cette chair, comme ils le seraient par la présence du pain. Et cela est d'autant plus recevable que | les nerfs qui aboutissent aux organes des sens, étant [####] par le moindre accident, nous font voir pendant la nuit mille choses qui ne sont aucunement présentes à nos yeux. A combien plus forte raison serait-il croyable, Dieu le voulant ainsi, que de la chair meut nos sens de la manière que ferait le pain ? Cela explique merveilleusement bien ce qu'on dit des espèces ou accidents.

Voilà le premier moyen dont je me sers pour montrer que de la chair nous peut sembler du pain, comme il arrive dans l'Eucharistie. Et voici un autre qui ne me paraît pas moins facile et raisonnable. Il faut joindre l'un et l'autre pour ôter tout lieu d'objection.

Pour faire qu'une substance corporelle puisse être appelée un corps humain, il n'est pas toujours nécessaire qu'il ait nos yeux pour témoins des parties organiques dont il est composé, mais il suffit que de toutes les parties de ce corps qui n'ont entre elles aucune subordination, les unes soient déterminées à faire une fonction, les autres à en faire une autre.

Et pour éclaircir toutes ces choses, je vous prie de remarquer que Dieu a voulu que tous ces organes fussent dans un corps humain naturel, parce que leur ayant donné dès la création du monde toute la puissance nécessaire pour entretenir leur mouvement, comme veut Durand, en concourant incessamment avec nous, *modo naturae nostrae consentaneo* | comme veut Saint Thomas, il donne aux parties du corps les figures nécessaires à ces mouvements. Mais le corps du fils de Dieu au Saint Sacrement, n'étant pas sujet aux mêmes lois de la nature et n'ayant pas besoin de voir ou d'entendre quelques-unes des parties qui le composent sont choisies et disposées non dépendamment de la figure, mais par la puissance que Dieu leur donne à faire la fonction de la tête ou des pieds et sans qu'il soit besoin de ces organes au défaut desquels Dieu a suppléé en donnant une vertu ou puissance particulière à ces parties non organiques qui composent le pain.

Or ces parties non organiques qui n'ont que la volonté de Dieu pour cause unique de leur puissance sans le concours d'aucune figure particulière, peuvent composer un corps qui paraîtra du pain à nos yeux, quoiqu'il soit véritablement un corps humain, puisque pour faire un corps humain selon le langage de

Monsieur Descartes, il ne faut qu'un corps dont les parties unies à un esprit se puissent mouvoir selon certaines lois que leur propre figure leur fait observer. Or ce corps qui nous paraît du pain est composé de parties unies à un esprit qui se peuvent mouvoir s'il en était besoin, selon la puissance qu'elles ont reçues de Dieu qui les appliquent à diverses fonctions humaines, donc c'est un corps humain.

Et pour vous dire franchement, je crois cette explication si orthodoxe au sens d'un Cartésien que je ne sais si ce n'est point | cela même que Monsieur Descartes a entendu lorsqu'il dit, comme je crois, en sa *Dioptrique*, que Dieu sans rien changer de la forme extérieure d'un corps brut et non organique pourrait lui communiquer quelque sentiment le rendant sensible aux objets extérieurs qui le touchent.

Je dis de même, sans rien changer de l'extérieur du pain, il en changera la nature en lui communiquant les propriétés nécessaires par exemple à un corps humain qui sont une capacité ou disposition à être uni à un esprit et que quelques-unes de ses parties puissent faire telle ou telle fonction. Enfin, si vous niez la possibilité de ce système que je viens d'établir, vous ruinez en même temps ce qu'on peut appeler le fondement de Monsieur Descartes en son traité de l'*Homme*.

J'ai donc montré ou supposé que le corps du fils de Dieu était étendu au Saint Sacrement ; deuxièmement que pour n'être pas si étendu ou si grand qu'il est au ciel, il n'est pas pour cela différent ; troisièmement que ce qui est ainsi étendu au Saint Sacrement pouvait être de la chair ou corps humain et pourtant ce corps humain, étant uni à l'âme de Jésus-Christ, fera un homme Dieu, existant néanmoins d'une manière différente de celle des hommes ordinaires, mais qui n'altère en rien sa nature, ce qu'il me fallait démontrer.

Pour les objections que vous me dites de prévoir, je vous avoue soit par flatterie ou par aveuglement que je n'en connais aucune, j'ai besoin d'une personne aussi éclairée que vous pour m'en proposer, ce qui attendant avec impatience souffrez que pour | gage du respect et de la déférence avec laquelle je les recevrai.

Je me dis, Monsieur, votre.

Je vous veux presque du mal de ce que vous ne m'avez point fait part de ce que la Reine de Suède vous a écrit, mandez-moi tout le bien qu'elle dit de Monsieur Descartes.

A Paris, ce 10 juin 1668

Ne me sentant pas assez fort pour répondre à vos deux lettres, lesquelles je vous renvoie suivant votre ordre après en avoir gardé des copies, j'ai voulu chercher un second qui fût capable de me soutenir. Je lui en ai donc donné communication et, après les Courses que sa qualité de visiteur l'a obligé de faire, il n'a pas manqué de les lire avec soin, ainsi que vous le jugerez vous-même par sa réponse que je vous envoie. C'est un Religieux bénédictin⁷⁵ dont vous apprendrez le nom par sa propre signature et le lieu de sa demeure par l'inscription qu'il a mise à la tête de sa lettre. C'est un monastère dont il est Prieur. Il n'est pas besoin que je me mette sur ses louanges pour en faire concevoir de l'estime, son propre écrit vous persuadera mieux que toutes mes paroles ne pourraient faire. Je vous dirai seulement que c'est un des bons Religieux et un esprit des mieux faits et des plus sensés que je connaisse, avec qui il y a plaisir d'avoir commerce et que je n'ai jamais vu sortir des bornes de la bienséance et de la discrétion, ce qui fait qu'on peut prendre en lui une pleine et entière confiance, qui est une vertu qui ne se rencontre pas en toutes sortes de personnes, y en ayant plusieurs de qui le savoir n'est pas quelquefois moins à apprendre que l'ignorance car, si celle-ci est capable de faire qu'ils se trompent et qu'ils trompent les autres, celle-là les jette quelquefois dans un orgueil qui les rend insupportables et qui empêche qu'on ne les puisse aborder. Le Révérend Père Dom Robert Desgabets est exempt de ces deux défauts, ayant une grande douceur avec beaucoup de capacité.

Comme il a répondu à tous les points de vos deux lettres et qu'il a tâché de défendre Monsieur Descartes en répondant à toutes les objections que vous tirez de l'Écriture, des Pères et des Conciles et qu'il a même examiné votre pensée et vous a proposé les difficultés qu'il trouve dans votre propre explication, je ne ferai ici que grappiller et voir ce qui peut lui être échappé.

Je trouve dans votre explication deux choses qui vous rendent différent de Monsieur Descartes : l'une est que vous dites que la substance du pain est détruite et anéantie et qu'à sa place Dieu en crée une autre toute nouvelle qu'il lui substitue et à laquelle l'âme de notre Seigneur s'unit et par là en fait son corps ; l'autre que vous voulez que cette nouvelle substance ait la forme de chair et non pas celle de pain. Sans quoi, dites-vous, ce ne pourrait être le corps ou la chair de Jésus-Christ et je vous confesse que j'ai de la peine à convenir avec vous en l'un et en l'autre de ces deux points.

Pour le premier, je ne puis concevoir que la substance du pain puisse être détruite car, si une fois elle est

⁷⁴ [66], f. 589.

⁷⁵ Si tratta di Dom Robert Desgabets.

anéantie, quelque | puisse être celle qui prend sa place et sous quelque forme qu'elle soit, je ne saurais comprendre que cela se puisse appeler une conversion de toute la substance du pain au corps de Jésus-Christ, ainsi que la foi nous oblige de croire, puisque pour y avoir conversion d'une chose en une autre, il est nécessaire que la chose qui est convertie demeure et change seulement d'état. De plus, qui vous oblige pour défendre votre opinion de supposer cet anéantissement ? La substance du pain ne peut-elle pas prendre la forme de chair, aussi bien que cette nouvelle substance que vous dites que Dieu crée de nouveau pour mettre à la place de l'autre ?

Pour ce qui regarde le second point, je ne sais pourquoi vous voulez que cette nouvelle ou ancienne substance à laquelle l'âme de Jésus-Christ s'unit pour en faire son corps ait nécessairement la forme de chair, sans quoi – dites-vous - elle ne serait pas le corps d'un homme ni, par conséquent, le corps de Jésus-Christ. Je demeure bien d'accord avec vous qu'elle ne sera pas un corps organisé tel qu'il est nécessaire pour l'usage ordinaire de la vie, mais tous ces organes ne sont nullement nécessaires en ce Sacrement qui n'est pas institué pour les fonctions de la vie corporelle en Jésus-Christ, mais seulement pour pouvoir offrir à Dieu son Père le sacrifice de son corps et nourrir nos âmes par la participation que nous y avons. Ce qui se peut faire aussi bien par le corps de Jésus-Christ sous la forme de pain que sous la forme de chair, puisque ce n'est nullement | cette forme de chair, mais seulement l'union de son âme et de sa personne divine à la substance corporelle à laquelle il s'unit qui fait que cette substance devient son corps et le corps d'un homme Dieu, quelque forme que d'ailleurs ait cette substance et même, si pour être homme et pour avoir un corps humain, il était nécessaire que tout le corps entier et chacune de ses parties en particulier eussent une certaine forme déterminée, l'on ne pourrait pas passer de l'état de la conception à celui de la naissance, ni de celui-ci à tous les autres états par où l'homme passe jusqu'à la vieillesse et être homme en tous ces états, car il n'y en a pas un où le corps entier et chacune de ses parties n'ait une forme déterminée, ce qui sans doute serait ridicule. Et, si vous me dites que le pain n'a ni la ressemblance, ni la disposition qu'a le corps d'un homme en tous les divers états qu'il prend, je vous répondrai qu'il y a pour le moins autant de ressemblance naturelle entre le pain et le corps d'un homme parfait qu'il y en a entre trois gouttes de sang dont le corps d'un homme est formé au point de sa conception et le corps en cet état parfait, cependant c'est le corps de Jésus-Christ et il est homme dès ce premier instant. Remarquez aussi que dans cet instant le corps de Jésus-Christ n'avait pas la forme de chair et on ne laisse pas de dire qu'il s'est incarné *et verbum caro factum est*, il n'avait encore aucuns organes et il dit lui-même qu'il les a tous *corpus autem aptasti mihi*, son cœur n'était pas encore formé et il dit que la loi de | Dieu est au milieu de son cœur *et legem tuam in medio cordis tui*. Enfin l'Eglise déclare elle-même qu'il est homme *et homo factus est*. Et dans ce moment, son corps n'a aucune des dispositions qui sont requises à un corps humain organique et parfait. Pourquoi donc

ne serait-ce pas son corps et ne sera-t-il pas homme, son âme s'unissant à la substance du pain ? Et pourquoi ne pourra-t-on pas même dire que ce corps est la chair de Jésus-Christ, puisqu'on l'a pu dire en l'Incarnation, lorsque son corps n'en avait pas la forme. Et comme sous quelque forme que son corps ait été au point de sa conception, on lui a pu attribuer véritablement le nom de toutes celles qu'il devait prendre, de même sous quelque forme qu'il soit au Saint Sacrement, on lui peut véritablement attribuer le nom de toutes celles qu'il a prises, puisqu'en l'un et en l'autre de ces états c'est formellement le même corps de Jésus-Christ.

Pour la disposition à être et devenir le corps d'un homme, elle est tout entière dans le pain qui est notre plus ordinaire nourriture et qui passe dans un grand nombre d'états différents avant que de devenir de la chair, dans tous lesquels on ne peut pas nier qu'il ne soit le corps ou ne fasse partie du corps d'un homme, qu'on peut bien aussi ne lui pas refuser de pouvoir être le corps d'un homme sous celui de pain, puisque entre de la chair et tous les divers états par où le pain passe, il n'y a pas moins de différence qu'entre de la chair et du pain. Et quand cela ne serait pas, il suffit que cette disposition lui est communiquée par la vertu des paroles de la consécration - et c'est le premier et principal effet des paroles de la consécration de convertir la matière du pain au corps de notre Seigneur Jésus-Christ en lui donnant la disposition requise et nécessaire à recevoir son âme, en sorte qu'après les paroles de la consécration, cette matière ne doit plus être considérée comme du pain et ne l'est plus en effet, quoiqu'elle en ait les apparences, mais comme une matière qui est dans la dernière disposition qu'elle doit avoir pour devenir le corps de Jésus-Christ puisqu'elle n'est pas moins disposée à recevoir son âme, que l'était le corps que le Saint-Esprit forma dans le chaste sein de la Vierge au moment de l'Incarnation.

De sorte que l'âme de Jésus-Christ n'a pas moins de pente et d'inclination de s'unir à la matière de l'hostie après la consécration, de se l'approprier en s'y unissant et par là d'en faire son corps, qu'elle en a eu de s'unir à la matière préparée par le Saint-Esprit lorsqu'il s'est fait chair. Ces deux matières, quoique différentes, n'étant en effet que le même corps de Jésus-Christ, de même que celui qu'il a dans le ciel et celui qu'il avait dans le sein de la Vierge quoique différent en matière, ne sont pourtant que son seul et même corps, outre qu'un corps sous la seule forme de chair ne serait pas moins inutile aux fonctions de la vie qu'un corps sous la forme de pain et l'on ne peut pas dire que l'un soit plus organique que l'autre.

Mais, de plus, ce changement serait contraire au sentiment des Pères qui ont parlé au Concile de Trente, qui disent que Jésus-Christ existe au Saint Sacrement d'une manière sacramentelle et non pas naturelle.

Ajoutez à cela que tous les Théologiens qui ont jusqu'ici expliqué ce mystère, n'ont point exigé ce changement et n'ont pas moins cru pour cela que ce fût le corps de Jésus-Christ et même selon la manière ordinaire de l'expliquer, il est impossible que cela soit, car ils veulent que le corps de Jésus-Christ y

soit sans étendue et, cela étant, il est impossible qu'ils le puissent concevoir sous la forme de chair, ni sous aucune autre ni, par conséquent, qu'ils estiment que cette forme plutôt qu'aucune autre soit nécessaire au Sacrement. Mais vous-même par l'éclaircissement que vous donnez vers la fin de votre lettre pour trouver moyen d'expliquer comment on pourrait concevoir que le corps de Jésus-Christ serait organique au Saint Sacrement et faire quelque fonction de la vie sans avoir pourtant aucuns organes, vous détruisez votre pensée, car on pourrait pareillement concevoir que le pain, sans changer de forme, pourrait avoir par la puissance divine toutes les propriétés de la chair, sans qu'il fût besoin qu'il en prît la forme, le corps du fils de Dieu au Saint Sacrement n'étant pas sujet, comme vous dites vous-même, aux lois de la nature.

Je viens maintenant à vos objections que je parcourrai légèrement, le Révérend Père Desgabets y ayant déjà suffisamment et à mon avis très solidement répondu pour prouver que l'opinion de Monsieur Descartes est contraire à l'Écriture. Vous voulez que je fasse réflexion sur ce que le fils de Dieu dans l'institution de ce Sacrement n'a pas tant voulu dire *ceci est mon corps* que *ceci est ma chair*. Et pour expliquer votre pensée, vous vous servez du 6^o chapitre de Saint Jean où il n'est point parlé de corps mais seulement de chair. Et moi, tout au contraire, pour expliquer le 6^o chapitre de Saint Jean où notre Seigneur ne parle que de sa chair et non pas de son corps, j'emploie les | propres paroles de l'institution de ce Sacrement où notre Seigneur ne dit pas *ceci est ma chair*, mais *ceci est mon corps*. Or, si notre Seigneur eût voulu qu'on eût entendu précisément sa chair sous la forme de chair qu'elle avait alors, il aurait dit *ceci est ma chair* et non pas *ceci est mon corps* et il me semble qu'il est plus naturel et plus raisonnable d'expliquer les paroles du 6^o chapitre de Saint Jean par celles de l'institution du Sacrement qui sont les dernières que non pas celles-ci par les autres.

Et remarquez qu'en disant *ceci est mon corps*, il laisse en son entier toutes ces belles paroles qu'il a aussi dites dans ce même chapitre où, parlant de lui-même, il dit qu'il est le pain de vie, qu'il est le pain qui est descendu du ciel, que celui qui mangera de ce pain vivra éternellement. Et quand il dit *et le pain que je donnerai est ma chair pour la vie du monde*, par sa chair il a entendu son corps, puisque ce n'est pas simplement sa chair mais son corps qui a été livré pour la vie du monde et que d'ailleurs les paroles de l'institution le justifient. Et si dans tout ce chapitre il a parlé de sa chair et non pas de son corps, c'est que leur disant qu'il leur donnerait d'un pain à manger qui les ferait vivre éternellement et leur expliquant qu'il était ce pain, il s'est servi alors du terme de chair, plutôt que de celui de corps, désignant ainsi le tout par la partie à cause que la chair est la partie du corps qui est propre à être mangée et même pour montrer que par le mot de chair il a entendu son corps, il dit lui | même *et qui manducat me*, lequel terme comprend tout.

Et quand pour raison vous dites que le pain n'a pas la disposition à être animé comme en a la chair qui est un corps organique, je dis que ni l'un, ni l'autre n'a de soi aucune autre disposition à être animé que la

volonté du Créateur et que si l'ordre naturel établi de Dieu fait que la chair y a de la disposition, le même ordre surnaturel fait que le pain y a la même disposition en vertu des paroles de la consécration.

Deuxièmement. Vous dites que l'opinion de Monsieur Descartes est contraire aux Conciles puisque le Concile de Constance, punissant d'anathème celui qui croit que la substance du pain demeure et qu'il ne s'en fait pas un changement réel au corps de Jésus-Christ, il vous semble que l'opinion de Monsieur Descartes est contraire aux deux parties de ce Canon. Mais vous ne prenez, ce semble, pas garde que ce passage que vous alléguiez contre Monsieur Descartes fait contre vous et ne fait rien contre lui. Car Monsieur Descartes ne dit pas que la substance du pain demeure sans être changée au corps de Jésus-Christ, tout au contraire il dit que ce n'est plus que le corps de Jésus-Christ en qui toute la substance du pain a été convertie. Mais dans votre opinion, comment vous sauverez-vous de l'anathème, puisque ce n'est point de la substance du pain qu'il se fait un changement réel au corps de Jésus-Christ et ainsi vous voyez que la Transsubstantiation de la substance du pain au corps de Jésus-Christ expliquée au sens de Monsieur Descartes est réelle et véritable et que la vôtre n'est qu'imaginaire. | Troisièmement. Vous dites que cette opinion est contraire aux Pères de l'Eglise. Le Révérend Père Desgabets a satisfait à tous vos passages et à toutes les difficultés que vous en tirez ; c'est pourquoi je ne m'y arrêterai pas, si ce n'est au 4^o qu'il semble avoir omis parce qu'il était trop clair. Et, de vrai, si j'avais un texte à choisir en faveur de l'opinion de Monsieur Descartes, j'apporterais celui de Saint Ambroise que vous citez et que vous apportez contre lui. Car s'il est vrai selon ce Père que *ubi accessit consecratio de pane fit caro Christi*, étant certain d'ailleurs suivant les paroles de l'institution de ce Sacrement et les raisons ci-devant alléguées que ce mot de *caro* veut dire *corpus*, il est impossible sans forcer la signification des paroles de Saint Ambroise et sans leur donner un sens qui n'ait point de sens, de les expliquer autrement que fait Monsieur Descartes.

Et je m'étonne que vous vous mettiez tant en peine de donner à la substance du corps de Jésus-Christ au Saint Sacrement la forme de chair et que vous pensiez par là vous tirer plutôt d'affaire et vous délivrer des reproches que vous feront sans doute tous nos Théologiens, que si vous lui donniez celle de pain, car leur difficulté ne va pas là, mais ils veulent et entendent que c'est le même corps *numero*, c'est-à-dire la même matière *numero* dont son corps glorieux est composé, qui soit au Saint Sacrement, ce que vous ne dites pas non plus que Monsieur Descartes, et ne s'informent pas sous quelle forme il y peut être et même, | selon leur opinion, il est impossible qu'ils lui en attribuent aucune particulière puisqu'ils l'y conçoivent sans étendue.

Il importe donc peu sous quelle forme particulière on l'y conçoive, puisque le commun des Théologiens et ceux même qui pensent être en possession d'être les maîtres de la créance que l'on doit avoir, ou plutôt de l'explication que l'on doit donner à ce mystère et avoir droit de traiter d'hérétiques tous ceux qui

pensent autrement qu'eux, n'y en conçoivent aucune. Etant donc libre de n'y en point concevoir selon l'opinion commune et selon l'opinion de Monsieur Descartes et la vôtre, c'est-à-dire selon l'opinion de tous ceux qui philosophent bien, étant nécessaire d'y en concevoir une, pourquoi ne pas s'arrêter à la plus simple qui suffit pour le mystère, qui résoud plus nettement toutes les difficultés, qui se comprend aisément, qui ne multiplie point les miracles et qu'on ne peut accuser de prestige ?

Je n'ai rien à ajouter à ce que le Révérend Père Desgabets a répondu touchant le métousisme et le rapport que l'opinion de Monsieur Descartes a avec celle de Durand. C'est pourquoi je passe ces deux points pour venir à ce que vous dites que cette opinion condamne la conduite du Concile de Trente, en ce que le Concile n'a pas voulu accorder la communion sous les deux espèces, à cause que c'aurait été en quelque façon donner lieu de douter d'une chose que la foi nous apprend, qui est que sous une espèce la même chose est comprise que sous l'autre. Or cela, dites-vous, ne peut | être selon Monsieur Descartes d'autant que, si le pain n'est pas changé en de la chair, il ne contiendra pas le sang. Je vous prie, Monsieur, de m'expliquer et je vous prie de vous souvenir de la prière que je vous fais, comment, supposé votre explication, vous entendez que sous l'espèce du pain, le sang y est aussi contenu et sous l'espèce du vin le corps. Car je ne vois pas qu'encore que le pain soit changé en chair, le sang pour cela y soit ; et encore moins encore que le vin soit changé en sang que pour cela le corps ou la chair y soit, car remarquez que toute la substance du pain doit être changée au corps et toute celle du vin au sang de Jésus Christ et, par conséquent, on ne peut pas dire qu'il y ait une partie d'une espèce qui soit changée en l'autre pour inférer que l'une contient la même chose que l'autre. Mais de plus, comment rendez-vous raison par votre explication de ce qui est dit dans le Concile de Trente, au chapitre 3 de la session 13, *et semper haec fides in Ecclesia Dei fuit, etc.*, jusqu'à la fin du chapitre ?⁷⁶ Car je vous avoue qu'il n'y a jamais eu que cet endroit du Concile qui m'ait donné de la peine et qui m'en donne encore, c'est pourquoi je vous prie instamment

⁷⁶ Concilium Tridentinum. Sessio XIII, Cap. III: *De excellentia sanctissimae eucharistiae super reliqua sacramenta* : « Commune hoc quidem est sanctissimae eucharistiae cum caeteris sacramentis, symbolum esse rei sacrae et invisibilis gratiae formam visibilem ; verum illud in ea excellens et singulare reperitur, quod reliqua sacramenta tunc primum sanctificandi vim habent, cum quis illis utitur, at in eucharistia ipse sanctitatis auctor ante usum est. Nondum enim eucharistiam de manu Domini apostoli susceperant, cum vere tamen ipse affirmaret corpus suum esse, quod praebebat ; et semper haec fides in ecclesia Dei fuit, statim post consecrationem verum Domini nostri corpus verumque eius sanguinem sub panis et vini specie una cum ipsius anima et divinitate existere, sed corpus quidem sub specie panis et sanguinem sub vini specie ex vi verborum, ipsum autem corpus sub specie vini et sanguinem sub specie panis animamque sub utraque vi naturalis illius connexionis et concomitantiae, qua partes Christi domini, qui iam ex mortuis resurrexit non amplius moriturus, inter se copulantur, divinitatem porro propter admirabilem illam eius cum corpore et anima hypostaticam unionem. Quapropter verissimum est tantundem sub alterutra specie atque sub

derechef de me dire clairement et nettement comment vous vous tirerez de ce mauvais pas et pour vous y convier, je vous dirai ce que j'ai pensé moi-même là-dessus pour me soutenir dans ma faiblesse en attendant un plus ferme appui que j'espère recevoir de vous. | Je dis donc qu'il faut mettre de la différence entre les décisions du Concile et les raisons qu'il apporte de ces décisions, les premières sont de foi et contenues dans les Canons, les autres ne le sont point n'y étant point contenues ; ainsi il est de foi que le corps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ et, en un mot, que tout Jésus-Christ se trouve contenu sous chaque espèce et sous chaque particule de chaque espèce du Saint Sacrement après la séparation, comme il est porté par le premier et troisième Canon⁷⁷. Mais je ne vois point qu'il soit là parlé de concomitance, ni de la raison que le Concile allègue de cette concomitance. Cela étant, on peut dire que ni l'une ni l'autre ne sont de foi, ou du moins quand la concomitance serait de foi, la raison qu'allègue le Concile de cette concomitance ne le serait pas. C'est pourquoi, pourvu que par mon explication je vous fasse concevoir comment on peut commodément et véritablement entendre que le corps, le sang, l'âme et la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ se trouve sous chaque espèce et sous chaque particule de chaque espèce après la séparation, je pense que j'aurais satisfait à la décision du Concile. Voici donc ce qui me semble qu'on pourrait dire.

C'est à savoir que sous l'espèce du pain, le sang y est aussi par concomitance avec le corps et sous l'espèce du vin le corps avec le sang, à cause que, conformément à l'exigence des paroles de la consécration, l'âme de notre Seigneur ne s'unissant à la matière qui est dans le calice qu'en vertu de la disposition qu'a le sang à être uni à l'âme, elle en fait principalement et directement son sang, mais elle en fait aussi son corps à cause qu'elle s'y unit | comme à un corps humain tout entier, en sorte que non seulement c'est son sang, mais c'est aussi son corps. Et même entre les parties qui servent de matière au Sacrement dans le calice, celles qui ont la disposition propre pour entrer en la composition particulière de quelque partie du corps humain, par concomitance et par la vertu de cette union totale, sont déjà aussi cette partie. Et comme il n'y en a pas une qui ne puisse être propre à composer quelque partie que ce soit du corps humain, outre que chacune est le sang, chacune est aussi en même temps le corps de Jésus-Christ, car

utraque contineri. Totus enim et integer Christus sub panis specie et sub quavis ipsius speciei parte, totus item sub vini specie et sub eius partibus existit ».

⁷⁷ Concilium Tridentinum. Sessio XIII. *Canones de sacrosancto eucharistiae sacramento.*

1. Si quis negaverit, in sanctissimo eucharistiae sacramento contineri vere, realiter et substantialiter corpus et sanguinem una cum anima et divinitate domini nostri Iesu Christi, ac proinde totum Christum, sed dixerit tantummodo esse in eo ut in signo vel figura aut virtute : a.s.

3. Si quis negaverit, in venerabili sacramento eucharistiae sub unaquaque specie et sub singulis cuiusque speciei partibus separatione facta totum Christum contineri: a.s.

il n'est pas ici question de l'arrangement naturel des parties, qui n'est point requis pour le Sacrement, comme tout le monde en demeure d'accord.

Ce que j'ai dit du sang se doit de même entendre du corps, à savoir que sous l'espèce du pain le sang y est aussi par concomitance avec le corps, à cause que bien que l'âme de Jésus-Christ ne soit unie à la matière de l'hostie qu'en vertu de la disposition qu'elle a à être unie au corps et non point en vertu de celle qu'elle a à être unie au sang et que pour cela elle en fasse directement son corps et non pas son sang, néanmoins elle ne laisse pas de s'y unir comme à un corps humain tout entier et pour cela elle en fait aussi son sang, en sorte que, comme j'ai dit du sang, celles de ses parties qui ont la disposition propre à devenir du sang, par concomitance et par la vertu de cette union totale sont déjà aussi le sang de notre Seigneur. Et, comme toutes y sont propres, toutes étant le corps, toutes sont aussi | par concomitance le sang de Jésus-Christ et même, comme entre les parties qui composent la matière de l'hostie, il y en a toujours quelques-unes qui sont coulantes et qui sont de la nature du sang, on peut dire que celles-là étant son corps, comme toutes les autres, sont aussi en même temps plus particulièrement son sang et le sont par concomitance, à cause que ce n'est qu'en vertu de la disposition qu'a le corps à être uni à l'âme que l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ s'y est unie. Pensez donc bien ceci s'il vous plaît, c'est à savoir que comme la matière à laquelle son âme est unie dans le ciel est son corps tout entier, à cause que cette matière n'en exige point d'autre pour lui être unie, de même celle à laquelle son âme est unie au Saint Sacrement est aussi son corps tout entier, à cause qu'elle n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre matière pour demeurer jointe à son âme et, étant son corps tout entier, elle est en même temps et véritablement son corps et son sang sous chaque espèce, mais son corps sous l'une et son sang sous l'autre par la force des paroles et l'un et l'autre sous toutes les deux par cette concomitance et connexion naturelle qui accompagne et qui signifie l'intégrité de son corps, son âme s'unissant à la matière du Sacrement comme à un corps humain tout entier.

Quant à ce que vous ajoutez à la fin de cet article, que le vin auquel serait unie l'âme de Jésus-Christ ne pourrait qu'être appelé corps et non pas sang de Jésus-Christ selon le principe de | Monsieur Descartes, excusez-moi si je vous dis que cela serait vrai si le sang avait une forme précise et déterminée, mais pour être du sang, il suffit d'être une matière coulante et pour être du sang humain, il suffit que cette matière soit unie à une âme humaine qui par là en fait son sang. Et de fait, si vous aviez tiré tout le sang des veines de tous les hommes, vous n'en trouveriez pas un qui fût semblable à un autre ni en couleur, ni en saveur, ni en odeur, ni en quelque autre qualité imaginable. Tout ce qu'il y a de commun c'est que c'est une matière fluide. Et même selon l'explication commune, il est impossible que le sang y soit de la façon que vous le voulez, non plus que la chair puisqu'ils conçoivent l'un et l'autre sans étendue, c'est-à-dire sans aucune forme particulière et déterminée. Mais, de plus, remarquez que comme ces paroles de la consécration du

pain *hoc est corpus* toutes seules sont véritables et que c'est ce dernier terme *meum* qui accomplit la Consécration, notre Seigneur s'appropriant alors ce corps en y unissant son âme. De même celles-ci qui se prononcent sur le calice *hic est enim calix sanguinis*, toutes seules sont aussi véritables et c'est aussi ce dernier terme *mei* qui accomplit la consécration et qui fait que ce sang de la vigne comme il est appelé dans la *Génèse* (cap. 49, v.n.), dans le *Deutéronome* (cap. 32, v. 14) et dans les *Macchabées* (cap. 6, v. 34) devient le sang de Jésus-Christ. | Ce que vous dites de fra Paulo n'a pas moins de force contre votre opinion que contre celle de Monsieur Descartes car, ne vous imaginez pas que cette rêverie dont il parle et qu'il exagère par ces paroles *bastar ebbe che questo mulo fosse sempre sopito*, ne regarde que l'opinion de Monsieur Descartes. Elle s'adresse à tous ceux qui s'éloignent de l'opinion commune et à vous comme aux autres, c'est-à-dire à tous ceux qui pour mettre le corps de Jésus-Christ sur nos autels, ne vont pas prendre cette même matière *numero* que son corps glorieux a dans le ciel.

Je ne répons rien aux deux dernières raisons que vous ajoutez, car je pense que vous avez vu l'écrit que j'ai fait autrefois sur cette matière et même que vous en avez pris la copie où je répons à votre première raison d'une manière qui ne désagrée pas au Révérend Père Desgabets, puisqu'il vous y renvoie. Et pour l'autre, il n'est pas vrai que le pain ne devienne que de nom le corps de Jésus-Christ, puisqu'il devient et est pour la même raison aussi véritablement son corps que celui qu'il a pris dans les entrailles de la Sainte Vierge.

Si le Révérend Père Mascaron⁷⁸ est à Vendôme, comme vous me mandez, je ne doute point que vous ne lui fassiez voir mes lettres que je vous envoie et, si vous n'aviez pas celles que j'ai autrefois écrites sur ce sujet et qu'il eût la curiosité de les voir, je vous les enverrais à la charge du retour ; je vous prie aussi, quand vous aurez vu celle du Révérend Père Desgabets, de me la renvoyer car c'est son original. | Pour l'écrit que vous m'avez envoyé de la personne qui a voulu défendre Monsieur Descartes, je ne vous en dirai rien présentement. Je vous demande seulement permission et à lui aussi de l'envoyer au Révérend Père Desgabets pour en avoir son jugement qui vaudra mieux que celui que j'en pourrais faire. Je reconnais pourtant bien que ce que vous m'en avez écrit est véritable et qu'il est un de ceux sur qui nous pouvons le plus nous assurer quand nous voudrions chercher de la protection et des raisons pour nous défendre en nous mettons à couvert des insultes de ces malveillants. Vous me ferez plaisir de me bien mettre auprès de lui et auprès du Révérend Père Mascaron, mais je vous demande aussi qu'il me soit permis de savoir son nom, afin d'arrêter mon respect et ne pas fatiguer mon imagination à deviner qui ce pourrait être.

⁷⁸ Jules Mascaron, vescovo di Tulle e poi di Agen, amico di Madéleine de Scudery, autore di una *Oraison funèbre de très-haut et très-puissant prince Henry de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne*, Paris, chez la veufve de J. Dupuis, 1676.

A. 9

JEAN TERSON

OBJECTIONS PROPOSEES A MONSIEUR CLERSELIER AU MOIS DE MAI 1681 PAR MONSIEUR TERSON,
SAVANT CALVINISTE, QUE L'ON DESTINAIT A ETRE MINISTRE DE CHARENTON A QUI ON AVAIT FAIT VOIR
CE QUE LE SIEUR CLERSELIER AVAIT ECRIT SUR LE SAINT SACREMENT LEQUEL ENSUITE SE CONVERTIT⁷⁹

J'ai lu avec beaucoup d'application vos dissertations sur le Saint Sacrement de l'Eucharistie et j'ai admiré plus d'une fois en les lisant, non seulement la netteté qui règne dans toutes vos pensées, mais principalement cette force d'esprit à trouver une hypothèse | qui fait évanouir tant de difficultés dans lesquelles tant de grands hommes avaient succombé. Avec tout cela néanmoins, comme il arrive assez souvent, l'éclaircissement que vous avez apporté aux vieilles difficultés, en a fait naître de nouvelles dans ma raison. Et, comme vous pouvez éclaircir mieux qu'aucun autre les doutes que vos écrits ont fait naître et que d'ailleurs vous avez des lumières peu communes sur cette matière, c'est à vous Monsieur à qui je m'adresse en particulier pour vous prier de m'en donner l'éclaircissement. J'espère que vous ne désapprouvez pas la liberté que je prends de vous proposer quelques objections qui me paraissent les plus fortes et que vous aurez même la bonté de m'en donner la solution, s'il est possible d'y faire une réponse capable de satisfaire un esprit raisonnable.

Première objection

Comme le pain de l'Eucharistie devient selon votre pensée le corps de Jésus-Christ, précisément parce que l'âme de notre Seigneur s'unit substantiellement à cette portion de matière, l'extension et les modes du pain, devenant dans cette hypothèse l'extension et les modes du corps de Jésus-Christ, il s'ensuit :

1°. Que le corps de Jésus-Christ est dans l'Eucharistie, visible, sensible, palpable, de même que l'était le pain avant la consécration et que sont les objets de la nature les plus exposés à nos yeux, au lieu qu'on a toujours enseigné dans l'Eglise catholique que le corps de Jésus-Christ dans le Sacrement est invisible, insensible, caché, | voilé etc. Et ce serait mal se défendre, de dire que le corps de Jésus-Christ est caché parce qu'il est contenu sous les espèces du pain car, ce qui était auparavant l'espèce du pain, est alors dans cette opinion l'espèce propre du corps de Jésus-Christ, lequel ne paraît sous la figure de pain que par ce qu'il en a effectivement en soi la figure.

2°. Il s'ensuit que le corps de notre Seigneur et, par conséquent, son humanité serait encore sur la terre dans un état infirme, passible, sujet à toutes sortes d'altérations puisqu'il serait manifestement sujet à toutes les altérations qui peuvent arriver au pain, comme d'être échauffé, refroidi, moisi, etc., ce qui arriverait non

⁷⁹ [67], f. 606.

à l'égard des accidents absolus, que pose le sentiment commun, mais à l'égard de la substance propre du corps de Jésus-Christ. Il semble même que ce corps ne serait pas exempt de douleur, puisqu'il est inconcevable qu'un corps animé soit divisé en tout sens et ébranlé en toutes manières, que cette solution de continuité n'excite en l'âme quelque sentiment fâcheux, or ces idées incompatibles avec l'état d'un corps glorieux.

3°. Il s'ensuit que Jésus-Christ serait non seulement sensible et altérable, mais encore qu'il serait mortel, ce qui paraît en ce que la mort n'est autre chose que la séparation de l'âme d'avec le corps ; or selon votre hypothèse dans la corruption des espèces sacramentelles, l'âme de Jésus-Christ se sépare de son corps et cesse de l'informer et, par conséquent, Jésus-Christ serait mortel et mourrait en effet dans le mystère de l'Eucharistie que peut-on opposer à ce raisonnement. Car si l'on dit, par exemple, que dans une paralysie, on ne conçoit pas qu'un homme soit mort, ni même qu'il soit mort à demi, quoique son âme soit séparée d'une grande partie de son corps, parce que cette âme informe le reste du corps qui est en vie ? Et qu'ainsi l'âme de Jésus-Christ se séparant du Sacrement, continue à informer la matière qu'elle a dans le ciel, je répons à cela que dans une paralysie, l'âme ne se sépare pas de son corps, mais de quelque partie du corps humain, ce qui est une maladie et non pas la mort. Mais, si l'âme d'une paralytique se séparait de son corps tout entier, assurément cet homme mourrait et il mourrait effectivement quand on supposerait d'ailleurs que son âme allât informer quelqu'autre corps car tout ce qu'on pourrait et qu'on devrait dire serait qu'étant mort en un certain lieu, il serait allé renaître ou ressusciter en un autre. Ainsi, puisque le pain du Sacrement est changé, non en une partie du corps mais au corps même de notre Seigneur Jésus-Christ, notre Seigneur mourrait sur la terre toutes les fois que les espèces sacramentelles se corrompent et tout ce qu'on pourrait dire serait que s'il meurt sur la terre, il ne laisse pas d'être toujours vivant dans le ciel. Il est donc inutile de dire que l'âme de Jésus-Christ informe un corps, à savoir son corps dans le ciel, quand elle cesse de l'informer sur la terre, ce qui l'empêche de mourir. Car, pour montrer plus sensiblement que cela n'empêcherait pas qu'il ne mourrait en effet, supposons, si vous plaît, que quelqu'apôtre eût gardé le Sacrement jusqu'au temps du crucifiement de notre Seigneur. Il est certain que Jésus-Christ serait mort sur la croix par la séparation de son âme d'avec son corps, quand même on concevrait que l'âme de notre Seigneur eût continué d'informer le pain et d'être unie substantiellement à sa matière, ce qui est une supposition tout à fait possible dans le sentiment de ceux contre qui je dispute. Comme donc Jésus-Christ mourrait effectivement si son âme venait à se séparer du corps qu'elle informe dans le ciel, quoiqu'elle informât le pain dans l'Eucharistie, ainsi l'âme de Jésus-Christ cessant d'informer son corps sur la terre, Jésus-Christ mourrait en effet dans l'Eucharistie, quoique le corps qu'il a dans le ciel continuât d'être informé de son âme. Cependant c'est renverser l'écriture et les Pères de dire et de concevoir que Jésus-

Christ meurt réellement et en effet après sa résurrection et, par conséquent, il semble que le principe de l'union de l'âme de Jésus-Christ au pain ne se peut soutenir.

Seconde objection

Si l'âme de Jésus-Christ s'unit substantiellement à la matière de l'Eucharistie ou cette union est réciproque, ou elle ne l'est pas. Si l'on dit que cette union est réciproque, c'est-à-dire que comme d'un côté certaines perceptions ou sensations sont jointes à divers mouvements de la matière, ainsi de l'autre certains mouvements de cette matière dépendent de divers actes de l'âme de Jésus-Christ. Je dis que cette pensée est contraire à l'expérience et à l'explication même des Cartésiens et à l'état de gloire où Jésus-Christ est entré après sa Résurrection. | 1°. L'expérience combat ce sentiment en tant qu'elle nous fait voir que le pain et le vin après la consécration conservent entièrement les mêmes modifications qu'ils avaient auparavant, qu'ils n'ont aucun nouveau mouvement, ni aucune nouvelle détermination de mouvement, qu'ils n'eussent sans cette union et que, par conséquent, ils ne reçoivent aucun changement des actions de l'âme de Jésus-Christ.

2°. L'explication même des Cartésiens réfute cette hypothèse, en tant qu'elle établit que le corps de Jésus-Christ se termine précisément où se terminaient le pain et le vin et qu'il est contenu exactement sous la même superficie sous laquelle le pain et le vin étaient auparavant contenus ; ce qui s'entend, selon Descartes, non seulement de la superficie telle que le pain et le vin l'avaient avant la consécration, mais telle qu'ils l'auraient eue dans la suite, s'ils eussent été présents. C'est ainsi que Descartes s'exprime dans sa réponse aux quatrièmes objections, à cause de l'agitation continuelle de plusieurs parties du pain, qui est mou, et de toutes celles du vin, qui est liquide. Or, cette explication suppose que l'âme de Jésus-Christ n'imprime à la matière aucun nouveau mouvement, ni aucune nouvelle détermination de mouvement car, si elle en imprimait, la substance du corps de Jésus Christ ne serait pas contenue précisément sous les mêmes termes sous lesquels le pain et le vin seraient contenus s'ils étaient présents.

3°. Cette pensée paraît incompatible avec l'état glorieux de l'humanité de notre Seigneur en tant qu'elle suppose qu'une âme qui est dans la gloire reçoit diverses impressions par le mouvement des | corps sublunaires qui agissent sur le Sacrement et qu'elle est assujettie à plusieurs sensations quelles qu'elles soient, selon les différentes dispositions de la matière, sans ajouter ici que toute sensation tenant nécessairement quelque chose du plaisir ou de la douleur, selon le bon ou mauvais état du corps humain, il semble que l'âme de Jésus-Christ serait continuellement sujette à ces passions. Quoiqu'il en soit, l'âme de notre Seigneur aurait diverses sensations sur la terre, comme elle en avait au temps de son anéantissement.

Que si l'on conçoit que cette union de l'âme de Jésus-Christ avec le pain et le vin du Sacrement ne fût pas réciproque et qu'elle se fit seulement d'un côté en sorte que, ou les seuls mouvements de la matière dépendissent de l'âme, ou que les perceptions de l'âme dépendissent des mouvements de la matière, alors on ne pourrait pas dire qu'un corps humain véritable et un homme tout entier fût présent dans l'Eucharistie, puisque l'essence d'un véritable homme consiste dans l'union réciproque de l'âme avec son corps. En effet, si l'âme ne faisait qu'imprimer quelques mouvements dans la matière, sans en recevoir les impressions, ce serait une forme assistante et non informante, telle qu'est un ange qui emprunte un corps aérien et si l'âme recevait diverses impressions de la matière, sans lui rien communiquer de son côté, on peut bien concevoir que cet état serait la prison d'un esprit, mais il est visible que cette matière ne serait pas un corps humain et ne composerait pas avec l'âme, sur laquelle elle agit, un véritable homme. |

3° Objection.

Nonobstant toutes les protestations que vous faites, il semble que dans votre hypothèse la matière du Sacrement est toujours du pain, et que la substance du pain demeure dans l'Eucharistie, contre la décision du Concile. En effet, si le changement qui arrive au pain n'est pas destructif mais perfectif, comme vous dites, donc la substance du pain demeure toujours et le pain se trouve dans l'Eucharistie, quoiqu'élevé à un degré de dignité qu'il n'avait pas auparavant. Ce nouvel état de perfection suppose que le pain, ou la substance du pain, demeure dans l'Eucharistie, bien loin de l'empêcher.

Ce qui se confirme, en ce que vous dites vous-même, que ce n'est pas un pain pur et simple, mais le propre corps de Jésus-Christ. Car, en cela même, qu'il n'est pas du pain pur et simple, il est toujours du pain et il faudra dire que le pain est le corps de Jésus-Christ et que le corps de Jésus-Christ est du pain, *corpus panaceum*.

Cette raison paraît encore plus convaincante par l'exemple de l'Incarnation que vous apportez vous-même et dont vous voulez que l'Eucharistie ne soit qu'une extension. Car dans le mystère de l'Incarnation l'humanité, recevant un changement non destructif mais perfectif, le verbe ne laisse pas d'être véritablement homme, ou plutôt est un homme Dieu. Et, comme l'union de la nature humaine à la divinité empêche bien que la personne ne soit un homme pur et simple, mais nullement que ce soit un vrai homme, puisque les parties essentielles d'un homme subsistent, de même le pain, recevant un changement perfectif, pourra bien | être un pain élevé à la dignité du corps de Jésus-Christ, mais il sera toujours du pain : cette union du pain à l'âme et à la Divinité de notre Seigneur pourra bien faire que ce ne soit pas du pain pur et simple, mais il semble qu'elle n'empêchera pas que ce ne soit du vrai pain, puisqu'on y trouve ses parties

essentielles, savoir la matière et la configuration particulière de ses petites parties. Le pain donc demeure toujours dans l'Eucharistie et il faudra dire que c'est un pain corps de Jésus-Christ comme notre Seigneur est un homme Dieu.

Que si vous dites que le pain de soi-même exclut l'idée d'une âme humaine, on pourra vous presser en disant que l'humanité exclut de la même manière l'idée de la nature divine, en tant qu'elle ne la renferme pas dans sa propre essence ; mais elle ne l'exclut pas pour être incompatible avec l'union hypostatique et pour y résister positivement, de même que selon vous le pain ne résiste pas positivement à son union avec l'âme d'un homme.

L'exemple de l'embryon que vous alléguez sur ce sujet paraît un peu captieux parce que ce terme d'embryon signifie une matière organisée prête à s'unir à une âme raisonnable. Ainsi l'idée d'embryon exclut positivement et essentiellement l'union à l'âme, au lieu que l'idée du pain n'exclut pas positivement cette union et il semble qu'il y aurait de l'absurdité à définir le pain comme on définit l'embryon, par la privation de l'union à une âme raisonnable.

4° objection

Il semble, selon votre explication, qu'on ne peut pas s'empêcher de reconnaître la pluralité des corps de Jésus-Christ à prendre même le | corps formellement, en tant que corps humain et animé. Car le pain de l'Eucharistie, devenant le corps de Jésus-Christ, n'est pas une partie de corps qui se joint au corps glorieux de notre Seigneur pour former avec lui un corps humain entier. Cette pensée serait contraire et à la raison qui ne reconnaît point d'union de parties sans contiguïté et à la foi même du mystère, qui porte que Jésus-Christ tout entier et qu'un homme parfait est dans le Saint Sacrement.

Le pain donc de l'Eucharistie devient par la Transsubstantiation un corps humain entier et parfait, mais le corps de Jésus-Christ qui est au ciel, est et sera pendant toute l'éternité un corps humain entier et parfait et, par conséquent, il y a pour le moins deux corps de Jésus-Christ entiers et parfaits. Et il est inutile de répondre que ce que j'appelle deux corps humains entiers et parfaits, ne sont qu'un corps humain, à cause qu'ils sont unis substantiellement à une seule et même âme raisonnable. Car il n'est pas plus clair, ce me semble, que la main droite et la main gauche sont deux mains humaines, quoiqu'elles soient unies à une même âme, qu'il est évident qu'un corps humain qui est ici et qu'un corps humain qui est ailleurs en même temps sont deux corps humains et ne sont pas un seul et même corps.

On a beau dire encore que la matière du corps d'un homme qui est dans la vieillesse n'est pas la même que celle qu'il avait dans sa conception, sans qu'on s'avise de concevoir que cet homme ait eu, ou qu'il ait

plusieurs corps : car j'avoue bien que j'avais la même main droite, quoique la matière qui la compose se dissipât pour faire place à une autre qui lui succéderait, mais | puisqu'une main jointe à une autre main font deux mains, comme un et un font deux, il est certain que dans le temps que j'ai une autre main, on doit nécessairement dire que j'ai deux mains. Et j'en aurais certainement trois si la matière que j'ai supposée se dissiper, venait à reprendre la première figure et se soignait à quelque'endroit du corps. Donc, en supposant la possibilité de l'union d'une âme à diverses matières séparées, si l'âme d'un Français, sans sortir de son corps, venait à informer le corps d'un Anglais, dont l'âme se serait séparée, il est, ce me semble, incontestable que ce Français aurait deux corps humains, l'ancien de France et le nouveau de cet étranger, tout de même que j'ai deux yeux, ou qu'un monstre peut avoir deux têtes.

5° objection

Si après la consécration il ne reste, comme vous dites, aucune entité réelle du pain et que tout ce qu'il y a de réel dans la main du Prêtre et dans la bouche du communicant soit le corps de Jésus-Christ, où trouverons-nous la matière de l'Eucharistie ? Car la forme de ce Sacrement sera le corps même de Jésus-Christ, mais sa matière doit être le pain ou, comme on pose dans le sentiment commun, les accidents réels du pain, que l'on conçoit exister sans sujet. Or, s'il ne reste rien du pain ou s'il n'en reste que de simples apparences, la matière d'un Sacrement, qu'on appelle le Sacrement de la réalité, pourra-t-elle subsister dans un rien ou dans de simples apparences qui n'ont rien de réel et que vous comparez vous-même aux points, aux lignes et aux surfaces mathématiques ? |

6° objection

Il semble, quoique vous ayez pu dire, que le vin de l'Eucharistie ne serait pas, dans vos principes, suffisamment distingué du pain consacré et que les paroles de la consécration à l'égard du vin poseraient par elles-mêmes directement et formellement le corps de Jésus-Christ et non pas simplement le sang. Car le pain de l'Eucharistie devient précisément le corps de Jésus-Christ parce que l'âme de notre Seigneur s'y unit substantiellement. Mais l'âme de notre Seigneur s'unit de même substantiellement au vin et, par conséquent, le vin de ce Sacrement devient de même le corps de Jésus-Christ sans autre distinction que celle de la matière, qui est différente et de différente espèce en ces deux parties du Sacrement. Mais, selon vos principes, la différence de la matière et la différente disposition de ses parties ne change rien à l'égard d'un corps humain pris formellement. Et puisque nonobstant l'extrême différence qu'il y a entre la matière

du pain et celle du corps de Jésus-Christ qui est au ciel, la matière du pain devient le corps de notre Seigneur, pourquoi la matière du vin, nonobstant sa différence, ne deviendra-t-elle pas de même le corps de notre Seigneur ? Pourquoi même ne porterait-elle pas le nom de corps de Jésus-Christ ? Puisque vous dites vous-même qu'il y a pour le moins autant de ressemblance naturelle entre du pain et le corps d'un homme parfait, qu'il y en a entre trois ou quatre gouttes de sang dont le corps d'un homme est formé au point de sa conception et ce même corps en un état parfait.

Je dis encore que les paroles de la consécration à l'égard du vin | poseraient par elles-mêmes directement et formellement le corps de Jésus-Christ et non simplement son sang, contre ce que le Concile enseigne de la concomitance, ce qui paraît en ce que le vin *ex vi verborum* sans le secours de la concomitance, devient une matière précise et détachée de toute autre, qui est unie substantiellement à un esprit. Or il n'en faut pas davantage, selon vos principes, pour faire le corps d'un homme et même son corps tout entier, puisque vous dites vous-même qu'un corps humain est censé tout entier lorsque la matière à laquelle l'âme est jointe n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre matière pour demeurer jointe à cette âme : la matière du vin a-t-elle besoin d'autre matière pour demeurer jointe à l'âme de Jésus-Christ ?

Ajoutez à cela que le sang de Jésus-Christ est considéré ici comme un sang séparé, *sanguis effusus*, selon l'écriture, c'est-à-dire hors de la chair et sans la chair. Il est donc de soi-même un corps entier et séparé, et tant s'en faut que le sang renferme, en vertu de la concomitance, le corps de notre Seigneur qu'au contraire, étant séparé, il exclut cette connexion avec le corps.

Quoiqu'il en soit, la concomitance, selon la doctrine du Concile, est cette connexion naturelle par laquelle les parties de Jésus-Christ qui est ressuscité immortel sont unies entre elles. Mais votre hypothèse détruit entièrement cette concomitance, puisque dans l'Eucharistie vous ne reconnaissez aucune connexion de parties, ni aucune union du sang avec la chair, mais seulement une union de la matière du pain et du vin avec l'âme et la divinité de notre Seigneur.

Vous l'avouez vous-même assez ouvertement, quand vous dites que | selon les principes de la vraie Philosophie, toute cette doctrine de la Concomitance ne doit point être considérée et qu'on ne doit point y avoir égard, puisque le Concile n'en a parlé de la sorte que sur le fondement d'une doctrine qui était alors communément reçue dans les écoles, mais qui maintenant est reconnue non seulement pour incertaine, mais même pour fautive par tout ce qu'il y a d'habiles gens dans le monde. Mais il est fort à craindre que cette manière d'expliquer le Concile ne soit bien reçue des bons Catholiques et qu'on ne vous reproche d'avoir coupé le nœud que vous ne pouviez pas souder. En effet le remède est un peu violent et il semblerait que cette Philosophie que vous qualifiez du nom de vraie, condamnerait d'erreur le Concile, non seulement dans les raisons qu'il allègue - ce qui quelquefois pourrait arriver, car tout le monde demeure

d'accord que ces raisons ne sont pas des articles de foi - mais même dans la conclusion qu'il établit. Voilà pourquoi je ne trouve pas étrange que vous ayez tâché ailleurs d'éclaircir ces difficultés d'une manière moins choquante. Je crains, pourtant encore, que les raisons que vous apportez en divers lieux pour expliquer cette concomitance et pour distinguer le sang d'avec le corps ne paraissent avoir plus de subtilité que de solidité.

Vous dites en premier lieu que le vin dans le calice est véritablement et principalement le sang et non le corps de Jésus-Christ parce que son âme ne s'y unit qu'en vertu des dispositions qu'à le sang a | être uni à une âme humaine, ce qui revient à peu près à ce que dit le Père Dom Robert Desgabets que si notre Seigneur fait en sorte que le vin lui fasse avoir les sentiments particuliers que le sang fait avoir à l'âme. Voilà un sang humain, mais sans dire ici que selon vos principes la matière n'a de soi aucune dispositions à être unie à un esprit et que cette union dépend immédiatement de la volonté de Dieu, comment peut-on concevoir que le vin consacré fasse avoir à l'âme de Jésus-Christ des sentiments semblables à ceux que le sang excite dans l'âme d'un homme, sans réduire Jésus-Christ dans l'Eucharistie à un effet naturel ou sans le rappeler à un état d'infirmité ? D'ailleurs, si le vin consacré est le sang de Jésus-Christ parce qu'il agit sur l'âme de notre Seigneur comme le sang agit sur l'âme d'un homme, il faudra aussi dire que le pain consacré est le corps de Jésus-Christ parce qu'il agit sur son âme comme la chair sur l'âme d'un homme, ce qui ne paraît pas raisonnable, d'autant plus que la chair n'agit sur l'âme que par le moyen des esprits et des petites parties du sang.

Vous dites en second lieu que le vin consacré est le sang parce que toute matière fluide à laquelle l'âme d'un homme est unie s'appelle et est véritablement le sang de cet homme. Mais vous ne prenez pas garde, ce me semble, que cette matière fluide unie à une âme s'appelle le sang d'un homme et non pas son corps parce qu'on la considère comme la partie fluide ou même comme une certaine partie fluide du corps humain composé de parties les unes dures, les autres molles et les autres liquides. Et cela est si vrai que, si tout le corps d'un homme était fluide, comme | il l'est à peu près dans sa conception, on ne l'appellerait pas son sang mais son corps. Et il paraît bien que le sang dans l'Eucharistie est considéré comme partie d'un corps humain et non comme le corps d'un homme, puisqu'on le considère comme répandu et sorti hors des veines. Ajoutez à cela que, si la seule fluidité distinguait le sang d'un homme d'avec son corps, le vin consacré venant à se geler cesserait d'être le sang de Jésus-Christ et se changerait en son corps.

Vous dites en troisième lieu que le corps est aussi dans le calice par concomitance à cause que l'âme de Jésus-Christ s'unit au vin du calice comme à un corps humain tout entier : mais c'est une glose qui détruit le texte car, si le vin dans le calice est de lui-même un corps humain tout entier, bien loin que le corps de Jésus-Christ y soit aussi par concomitance, qu'il n'est nullement besoin de concomitance, pour faire que le

corps de Jésus-Christ s'y trouve.

Mais, ajoutez-vous ailleurs, d'autant que les paroles de la consécration du calice ne signifient directement que le sang, il est constant que ce ne devrait être que du sang, mais il arrive que c'est un corps parfait et entier par la force de la concomitance, à cause que notre Seigneur veut avoir un corps entier et parfait sous chaque espèce. Quels détours ? Si les paroles de la consécration du calice ne signifient directement que le sang, il n'y a donc directement que du sang dans le calice d'où vient, donc, que le corps y est aussi ? C'est, dites-vous, parce que notre Seigneur veut avoir un corps parfait et entier sous cette espèce, mais ce corps parfait que Jésus-Christ veut avoir se trouve-t-il dans le sang seul ou dans le sang joint au corps ? S'il se trouve dans le sang seul, qu'a-t-on à faire de concomitance ? | Et à quoi bon nous dire que cela vient de ce que Jésus-Christ veut avoir un corps entier et parfait sous chaque espèce ? Que si ce corps parfait consiste dans le sang joint au corps, quel est ce corps qui se joint au sang pour en faire un corps parfait et entier ? |

7° Objection

Ce que vous répondez à la troisième objection de Monsieur Malaval me donne occasion de vous en proposer une nouvelle objection. Si, dites-vous, l'on eût consacré *in triduo mortis*, alors l'âme de notre Seigneur ne se serait unie au pain qu'en vertu des dispositions qu'a le corps à recevoir l'âme, sans s'unir à lui comme à un corps humain tout entier. Et ainsi le corps seul sans le sang aurait été sous l'espèce du pain et le sang seul sans le corps sous l'espèce du vin, afin que le Sacrement eût ressemblé à la réalité. Il me semble que cette solution fournit diverses preuves contre votre sentiment.

1°. Si *in triduo mortis* l'âme de notre Seigneur s'était unie au pain du Sacrement en vertu des dispositions qu'a le corps à recevoir l'âme, ce corps aurait été vivant et animé, puisqu'il aurait été uni à une âme raisonnable, mais comment aurait-il pu être vivant si le corps naturel de Jésus-Christ, qui est la réalité à laquelle il doit ressembler, était un corps mort détaché de son âme ?

2°. Comment l'âme de notre Seigneur aurait-elle pu s'unir au pain comme à une partie du corps humain et non comme à un corps humain tout entier si, selon votre propre déclaration, un corps humain est censé tout entier lorsque la matière à laquelle l'âme est jointe n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre | matière pour demeurer jointe à cette âme ?

3°. Vous dites que le corps seul sans le sang aurait été sous l'espèce du pain, mais je vous demande si ce corps aurait été animé ou inanimé ? S'il eût été animé, comment eût-il ressembler à la réalité ? Comment un corps vivant eût-il pu être le même avec un corps mort ? Et Jésus-Christ aurait-il même été mort *in triduo mortis* s'il eût eu un corps vivant ? Cette supposition est insoutenable. Si ce corps eût été inanimé dans le

Sacrement, il n'aurait pas été substantiellement uni avec l'âme de Jésus-Christ et par conséquent il n'aurait pas même été le corps de Jésus-Christ puisque selon vous la matière du pain n'est le corps de Jésus-Christ qu'en vertu de cette union. Mais quand bien même il aurait pu porter *aequivoce* le nom de corps de Jésus-Christ par cette relation qu'il aurait eue à l'âme de notre Seigneur en vertu de laquelle il aurait dû en être informé à l'instant même de sa résurrection, comme il semble que vous l'insinuez ailleurs, il est certain, quoiqu'il en soit, que la substance du pain serait demeurée et que ça aurait été véritablement et réellement du pain ; l'on aurait pu dire du pain que c'était le corps de Jésus-Christ sans aucun changement substantiel et par conséquent on aurait célébré l'Eucharistie et prononcé effectivement les paroles consacratoires sans Transsubstantiation, ce qui accommoderait fort les protestants. Je ne vois pas ce que l'on pourrait répondre à ce raisonnement si ce n'est qu'on s'avisât de dire qu'on ne pouvait pas célébrer l'Eucharistie *in triduo mortis* : mais outre qu'on avancerait | cette opinion pour soutenir simplement sa thèse, il semble que puisqu'on a célébré le Sacrement avant de célébrer que Jésus-Christ fût mis en croix, on aurait pu le célébrer dans le temps qu'il était mort ; car il est bien plus aisé et plus naturel tout ensemble de faire la commémoration d'une chose lorsqu'elle est faite et passée que lorsqu'elle est encore à faire.

8° Objection

Dans l'union de l'âme au corps, l'esprit qui s'unit à la matière reçoit essentiellement autant de changement que la matière à laquelle il s'unit et il reçoit un changement de même espèce par lequel il devient un être incomplet. Par conséquent, si l'union de quelque corps, par exemple du pain, à l'âme de notre Seigneur produit un tel changement que le pain n'est plus, que la substance du pain ne demeure plus, mais qu'il se fait une Transsubstantiation par laquelle toute la substance du pain se convertit en un corps humain, par une semblable raison l'union d'un esprit, d'un ange, d'une intelligence - de quelque nom qu'on veuille appeler cet être spirituel - l'union, dis-je, d'un esprit à quelque corps produira un tel changement que cet esprit, cet ange, cette intelligence ne sera plus, que la substance de cet esprit ne demeurera plus et il se fera une Transsubstantiation par laquelle toute la substance de cet esprit sera convertie en la substance d'une âme raisonnable. Cependant, il semble que toutes ces propositions sont absolument fausses et insoutenables. Car, qui oserait soutenir, par exemple, qu'un esprit cesse d'être parce qu'il commence à informer | un corps humain ? Que la substance de cet esprit ne demeure plus dès lors qu'il s'unit à quelque portion de matière ? Si donc la substance d'un esprit demeure après son union au corps, il faut de même que la substance d'un corps en particulier, quel qu'il puisse être, demeure toujours nonobstant son union à un esprit. S'il y a quelque différence qui empêche la parité, qu'on nous la fasse voir, car enfin cette union

est réciproque et substantielle de part et d'autre comme nous avons remarqué au commencement de l'objection.

Voilà, Monsieur, les plus grandes difficultés que je trouve dans vos dissertations. J'avoue que cette hypothèse me paraît la plus juste et la plus naturelle qu'on puisse concevoir, si elle n'était sujette à ces inconvénients mais jusqu'à ce qu'on ait répondu à ces objections qui sont toutes ou nouvelles ou appuyées de quelque nouvelle raison, vous ne trouverez pas étrange que je conçoive le Sacrement de l'Eucharistie d'une manière différente de la vôtre. Je ne combats point votre sentiment par aucun esprit de contestation et de chicane, mais par le seul désir d'éclaircir la vérité que j'aime par-dessus toutes choses. J'espère de vous, Monsieur, le même désintéressement dans le jugement que vous ferez de cet écrit. Mais quelque jugement que vous en fassiez, je ne laisserai pas d'honorer votre personne et d'estimer les qualités de votre esprit et de votre cœur. Je suis, avec beaucoup de zèle, votre etc. Terson

J'attendais avec quelque impatience votre lettre du I^{er} de ce mois pour avoir lieu de m'acquitter envers vous d'une dette dont je vous suis redevable il y a près de six semaines et à quoi j'aurais plutôt satisfait sans un embarras d'affaires dont je me trouve | à présent surchargé. C'est pourquoi vous m'excuserez, s'il vous plaît, si je ne suis pas aussi exact que vous auriez peut-être pu souhaiter dans la réponse que j'ai faite à vos difficultés. J'ai pourtant tâché de le faire de telle sorte qu'en traitant les principaux sujets, vous puissiez de vous-même trouver facilement la réponse aux autres. Cependant, je crois n'avoir rien omis de ce qui pouvait mériter réponse et peut-être trouverez-vous à votre goût la manière forte avec laquelle je m'explique. Mais je suis ravi de voir et je suis en cela parfaitement d'accord avec vous, que vous n'attendiez pas de la raison qu'elle vous donne entrée dans la foi, mais seulement qu'elle vienne au secours de la faiblesse humaine qui se trouve quelquefois comme accablée, non pas tant sous la grandeur de nos mystères car, outre que l'autorité du maître qui parle les rend tous croyables, ils n'ont rien en eux que de vénérable à la raison, comme sont la manière dure et inconcevable dont on les explique, ce que les ignorants prennent souvent pour autant d'articles de foi et de décisions de l'Eglise, ce qui n'est pas vrai et dont souvent même les esprits mal faits ou malicieux se servent pour abuser les simples. Au reste, Monsieur, j'ai béni Dieu et le loue encore tous les jours de la gr,ce qu'il vous a faite de vous avoir éclairé l'esprit et fait connaître la vérité de notre Religion. Vous pouvez vous souvenir que, lorsque vous vous fûtes déclaré à moi que vous aviez été élevé dans la religion protestante, je vous dis que je me promettais de la miséricorde de Dieu et de la disposition où je voyais votre esprit plein d'amour et de | zèle pour la vérité que nous vous verrions bientôt des nôtres et j'ai maintenant bien de la joie de voir ma prophétie accomplie en une personne de votre mérite qui peut faire beaucoup de fruit parmi nous et dont l'exemple en peut attirer plusieurs. C'est le souhait de mon cœur, afin que Dieu puisse être glorifié en vous, aussi n'est-ce que dans cette vue que j'ai travaillé à éclaircir le mystère dont nous traitons et que j'ai cru être obligé de satisfaire le moins mal que j'ai pu aux difficultés que vous m'avez fait l'honneur de me proposer. Je ne sais si, m'étant satisfait là-dessus, j'aurai aussi été assez heureux que de vous satisfaire vous-même, c'est ce que je vous prie de me faire savoir, mais je vous prie en même temps de ne me pas engager à de nouvelles répliques qui ne finiraient jamais, tant l'esprit de l'homme est ingénieux à se tourmenter. Croyons donc simplement et de bonne foi les dogmes de la Religion chrétienne et me faites aussi l'honneur de me croire, très sincèrement, votre serviteur Clerselier.

⁸⁰

[68], f. 628.

Pour éclaircir et résoudre en même temps toutes vos difficultés, il ne faut qu'observer deux choses qui doivent servir de fondement à toutes les réponses que j'ai à vous faire.

La première est qu'il faut mettre une grande différence entre l'état sacramental du corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie et son état naturel et glorieux tel qu'il est dans le ciel. Car ces deux états ont chacun leurs propriétés et il faut bien se donner de garder d'attribuer | à l'un d'être Dauphin et devient Roi par la mort du Prince, de même la substance du pain, sans cesser d'être, cesse d'être pain et devient le corps de Jésus-Christ par l'union de son âme.

Il est aisé d'appliquer ceci à un esprit qui s'unit à un corps lequel, pour y être uni, ne perd pas l'être bien qu'il change de nature.

Voilà, Monsieur, ce qu'a tiré de moi la déférence que j'ai pour toutes vos volontés. Si je n'ai pas été assez exact à suivre de près vos difficultés, vous l'attribuerez, s'il vous plaît, à mes autres affaires qui ne m'en ont pas donné le loisir. Et si vous trouvez que j'aie failli, comme cela pourrait bien être, je vous prie d'excuser mon insuffisance de me faire connaître mes fautes et en même temps de les corriger.

⁸¹ [69], f. 630.

De Gigny, le 23 juillet 1681

Je ne me suis pas trompé dans la pensée que j'avais que vous étiez l'homme du monde le plus capable de satisfaire à mes objections. Je vous assure de bonne foi que je suis extrêmement content de votre réponse et je souhaiterais avec passion que toute la terre s'accommodât aussi bien que moi des éclaircissements que vous donnez aux difficultés de ce Sacrement. Je vois bien à la vérité qu'un esprit pointilleux et inquiet pourrait former quelques instances contre vos solutions, mais j'attribue cela à la sublimité des mystères de la Religion chrétienne plutôt | qu'au défaut de votre discours. Et quand dans la dispute on se propose, comme je fais, la paix et non le combat, il me semble qu'on a sujet de mettre son esprit en repos. Quand j'aurai plus de loisir que je n'ai présentement, j'ai dessein de faire de mon chef une réponse à ces objections, qui soit plus précise que la vôtre, je veux dire plus scrupuleuse et qui entre plus dans le détail, ce qui vous m'avez envoyé m'aidera beaucoup. Je vous avoue que depuis quelque temps, je me jugeais en état de répondre moi-même aux difficultés que je vous avais adressées, mais pour vous rendre la justice qui vous est due, j'avoue en même temps que, depuis la lecture de votre dernier écrit, je vois plus clair dans cette matière que je ne faisais auparavant. Comme je me prépare à retourner bientôt à Paris avec Monsieur l'Abbé Thezud, je ne vous en dirai pas davantage et je me réserve à m'en entretenir plus longuement avec vous dans votre cabinet. Cependant je vous remercie, Monsieur, de la sainte amitié dont vous m'honorez et de la joie que vous me marquez avoir de ma réunion à l'Eglise catholique. Votre joie serait encore plus grande si vous saviez la consolation que je ressens de plus en plus de l'état où Dieu m'a mis par sa grâce et où je souhaite plus que chose du monde, qu'il mette tant de personnes qui par le malheur de leur naissance se trouvent enveloppées dans le schisme du siècle passé ; trop heureux si la providence divine veut se servir de mon faible ministère pour ramener quelques-uns de ces errants. Je suis, etc.

⁸²

[70], f. 649.

A. 10

ANTOINE VINOT

De Chartres, ce 24 mai 1660

Monsieur,

ce ne sera pas la moindre des obligations que vous aura la Philosophie de l'incomparable Monsieur Descartes de ce que vous l'avez rendue toute civile et toute galante. Le commencement de la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, étant si plein de gentillesses que je doute fort qu'on en puisse autant tirer de toute la Philosophie d'Aristote et de toute la Somme de Saint Thomas que vous en avez fait d'un petit chapitre du *Livre des passions* de notre Maître commun. J'aurais tort aussi, vous connaissant comme je fais, de vous donner le titre de chicaneur qui est si éloigné de votre humeur et de votre façon de philosopher mais, en considérant attentivement les belles, méthodiques et judicieuses remarques que vous avez faites sur la Censure du Père Fabri et voyant la façon dont vous avez placé les *Concedo*, les *distinguo* et les *nego* qu'on peut appeler *scholasticae orationis lumina*, je ne puis m'empêcher de me conjurer avec vous de ce que vous la rendez aussi disputatrice ou argumentatrice et par le bel emploi que vous faites de ses verbes consacrés à la dispute et où vous réussissez mieux que les Balzacs, les Voitures et les Vaugelas⁸⁴ n'ont fait dans l'usage des particules françaises en sorte, Monsieur, qu'il me semble déjà voir cette belle Philosophie régner partout en souveraine et tout cela par vos soins et par les bons services que vous lui rendez puisque sa clarté, sa solidité et toutes les autres beautés, l'ayant déjà rendu maîtresse | dans les cabinets, la galanterie la fera aisément passer dans la Cour et l'égotisme dans les classes, malgré les efforts de tous les esprits pédantesques. J'en connais aussi qui la font valoir dans les chaires et qui tirent de son fond des comparaisons qui sont incomparablement meilleures que celles qu'on tirait autrefois de Plin et de Pausanias *In arcadiis*. Et je sais enfin des personnes qui pourront l'accommoder facilement avec les plus hautes méditations qu'on puisse faire dans les Cloîtres ou dans les déserts. Et puis, doutez encore qu'elle ne soit un jour la Philosophie universelle, puisqu'elle règne ou régnera dans les cabinets, dans la cour, dans la classe, dans les chaires des Prédicateurs et dans les cloîtres des moines qui font comme les 5 zones qui partagent le monde civil et politique.

Vous voyez, Monsieur, que le plaisir m'emporte et que je ne puis m'empêcher de prophétiser. Il y a pourtant un petit mot qui m'a arrêté dans la galante entrée de votre belle lettre, c'est où vous dites que vous

⁸³ [71], f. 651. Un estratto di questa lettera in AT V 375-376.

⁸⁴ Claude Favre de Vaugelas (1585-1650), grammatico francese, autore delle *Remarques sur la langue française*, éd. J. Streicher, Droz, Paris, 1936.

m'écrivez pour rentrer dans mon souvenir, comme si vous en aviez jamais été exclu.

Le cher Père Dom Robert Desgabets, les Sieurs Charles et de Sorbière vous pourront désabuser de cette croyance, si vous l'avez jamais eue et vous n'aviez qu'à pousser jusqu'au bout le raisonnement de Monsieur Descartes pour y trouver la véritable raison d'une si longue suspension de ces moyens qui entretiennent le commerce entre les amis. Vous savez que l'admiration de quelque objet rare et extraordinaire tel qu'est votre esprit | peut être si forte qu'elle peut mettre toutes les puissances de l'admirateur dans un interdit général et c'est de cette extase que j'eusse eu de la peine à revenir, si vous ne m'eussiez piqué par cet aiguillon d'ami. Mais enfin [...] de compliments.

Pour vous parler donc, Monsieur, avec toute la sincérité d'un véritable ami, de votre commerce avec le Père Bertet Jésuite⁸⁵, je crois que vous ne pouviez donner une atteinte plus mortelle à la Philosophie de Monsieur Descartes, ni à la réputation de sa personne, qu'en communiquant vos pensées et vos écrits sur la matière de l'Eucharistie à ces gens-là. Je suis consolé en quelque façon de ce que le Père Bertet vous a renvoyé vos écrits et que vous n'avez pas permis à ce Père de les communiquer au Père Théophile Raynaud pour en dire son sentiment mais, comme il n'aura pas manqué d'en faire des copies et que tous ces sentiments seront publiés, je crains avec grande raison que votre repos qui vous doit être si cher, n'en soit troublé notablement. Vous avez déjà pu voir des Censures des Pères Fabri et Malaval des refroidissements du Père Bertet et des chaleurs immodérées du Père Théophile.

Tout ce que vous en devez attendre est que, si ce dernier peut avoir communication de vos pièces, il ne fasse bientôt paraître au jour, étant fécond comme il est en libelles, au lieu d'un *Empedocles cartesius* un *Geryum cartesius* car il ne manquera pas d'y trouver, pour le moins, trois grandes hérésies | qui seront comme les trois têtes de ce monstre qu'il se formera pour le combattre car, en n'y voyant pas une Transsubstantiation telle qu'il la demande, c'est-à-dire détruisante et anéantissante, qu'il pensera être la seule véritable, il fera passer Monsieur Descartes pour Luthérien. Il ne pourra aussi concevoir comme le pain se fait corps de Jésus-Christ et il criera ensuite aux Calvinistes. Enfin, ne voyant pas la concomitance établie à son gré, il transformera notre homme en hussite et le fera passer pour Bohémien. Et, comme en donnant à son dernier Libelle le titre superbe d'*Exuviae panis et vini*⁸⁶, etc., il s'est voulu faire passer lui-même pour un Hercule chargé des dépouilles de son Lyon, il ne tardera guère à recommencer un second travail et jouer pour une seconde fois de la massue pour assommer le Géryon. Si vous connaissiez le personnage comme je le connais, vous n'en attendriez rien de plus modéré et vous souscririez sans doute au sentiment d'un des grands personnages de ce siècle qui disait qu'il vaudrait mieux être mordu par un

⁸⁵ Nota a margine: son avis sur les Pères Jésuites [###] les écrits de Monsieur Ch[###].

⁸⁶ T. RAYNAUD, *Exuviae Panis et Vini*, op. cit.

chien fou, que d'être piqué par le bout de la plume du Père Théophile, qui envenime tout ce qu'il touche. Il a fait passer autrefois le Révérend Père Gibieuf de l'Oratoire pour Calviniste dans la matière de la liberté⁸⁷ et, pour le même sujet, il transforma dans un de ses Libelles qu'il fit imprimer à Lyon sous le nom emprunté d'un Religieux augustin | nommé Rivière, tous les Théologiens Jacobins qu'on nomme ordinairement Thomistes en francs hérétiques. Et un peu après, il entreprit toute l'Université de Dole pour une opinion de Durand qui est maintenant commune par toute l'Europe.

Il n'a pas épargné même toute sa société et son corps, ayant fait contre elle un Libelle diffamatoire qui a pour titre *Hipparchus sive Religiosus mercator*⁸⁸, pour lequel il fût longtemps emprisonné dans leur maison professe d'Avignon et eût été sans doute chassé de la Société si le Duc de Savoie et l'Evêque de Mâcon, Dinet, ne l'eussent appuyé de leur protection. Ce n'est donc pas merveille s'il s'en prend maintenant aux particuliers de la Société, ayant attaqué tout le corps en gros et s'il s'inscrit en faux contre l'auteur de la vieille et nouvelle Physique, qui n'est autre que le Père Noël, autrefois recteur à Clermont, qui a aussi composé le *Sol Flamma*⁸⁹ et le *Plenum novis experimentis comprobatum*⁹⁰. Enfin, pour le dire en un mot, c'est un vrai Boutteville⁹¹ dans ces matières scolastiques, qui n'est jamais en repos et qui ne donne jamais de quartier à qui que ce soit. Il se charge aussi fort souvent des querelles des autres et il n'a pas même de honte de renverser dans un temps ce qu'il a établi dans un autre et de se contredire dans un même livre. Les divers masques qu'il prend ne lui servent pas mal à ce dessein et, se faisant un Protée⁹², il ne donne quasi pas de prise à ceux qui auraient droit de | l'entreprendre pour se venger. Il hait tout ce qu'il prétend être nouveauté. Il a prêté autrefois sa plume et son style sanglant aux vieux médecins de Lyon contre les remèdes chimiques et il a eu autrefois la volonté d'écrire contre les lunettes de Galilée, à cause qu'elles étaient d'une invention nouvelle et de dire, comme fait Simplicius dans les dialogues de Galilée, que toutes ces nouvelles découvertes ne sont autre chose que *Illusiones ChrySTALLORUM*, mais il fût moqué par un Jésuite astronome du Collège de Lyon où il était pour lors. Ce qui lui fit abandonner ce judicieux dessein. Voilà,

⁸⁷ T. RAYNAUD, *Nova libertatis explicatio, ad lucem obscurissimis quibusque Theologicis difficultatibus affundendam nuper adinventam, et duobus libris proposita. Hac antistrophe tractatione discussa*, Parisiis, apud Sebastianum Chappellet, 1632

⁸⁸ T. RAYNAUD, *Hipparchus; de religioso negotiatore disceptatio, Mediastinum inter ac Timotheum, quae negotiatio a religioso statu abhorreat, lucubratio Renati a Valle*, Francopoli, apud P. Salvianum, 1642.

⁸⁹ E. NOËL, *Sol Flamma, sive Tractatus de Sole, ut flamma est, ejusque pabulo*, Parisiis, apud S. Cramoisy, 1646.

⁹⁰ E. NOËL, *Le plein du vuide, ou Le corps dont le vuide apparent des expériences nouvelles est rempli*, Paris, J. Du Bray, 1648.

⁹¹ Comune francese situato nel dipartimento della Manica nella regione della Bassa Normandia. Fa parte del cantone di Sainte-Mère-Eglise nella circoscrizione di Cherbourg-Octeville.

⁹² Figura della mitologia greca, figlio di Oceano e Teti, capace di cambiare forma ad ogni momento.

Monsieur, l'homme à qui vous avez à faire et vous ne pourrez voir qu'avec regret la réputation de votre grand et cher ami maltraité, comme elle le sera sans doute si ce Père, ou quelqu'autre de pareille humeur, écrit de ces matières.

Vous savez, comme je pense, que le Père Annat⁹³ a dressé des embûches et fait un procès criminel à Monsieur Arnauld en cette même matière de l'Eucharistie, sur de certaines expressions qui étaient très catholiques et qui étaient tirées des Pères. Et je ne doute point que, si ce Docteur eut avancée la moindre des opinions qu'il faudra soutenir pour défendre la Philosophie de Monsieur Descartes touchant ce point, ils ne l'eussent fait passer pour Calviniste ou pour Luthérien déclaré. Mais en voilà assez pour le bon Père Théophile.

Le Père Fabri est d'un esprit plus civil et courtois, mais je vois bien par sa Censure que l'air de Rome où il fût relégué pour avoir été l'auteur d'une nouvelle Philosophie, à ce que prétendaient | ceux qui avaient la censure en main, pour me servir du mot si propre du Père Bertet, lui a fait changer de sentiment et qu'il est rentré dans l'ancienne Philosophie et scolastique, qui est la seule qui a vogue dans Rome.

Pour le bon homme Malaval, il juge des accidents comme un aveugle des couleurs et je ne lui sais pas mauvais gré que, étant hors d'état de faire des expériences qui doivent être soumises aux yeux qui sont *in veritate duces* aussi bien que *in amore*, il se soit formé un corps de Philosophie proportionné à son état présent et qu'il envisage toute la nature par l'œil obscur de la foi et il est en cela semblable à cet aveugle dont parle Monsieur Descartes qui, étant engagé dans un duel avec un clairvoyant, le ferait entrer par force dans un lieu obscur, afin de lui faire perdre ses avantages. Voilà la façon dont Monsieur Malaval veut s'escrimer, c'est-à-dire vaincre et emporter le [...], mais ce bon homme devrait au moins faire réflexion sur ces paroles de Saint Paul qu'il ne peut ignorer et qui mettent les accidents et les formes substantielles séparées et distinctes de la matière hors de l'objet de la foi qui n'est que des choses *subsistentes fides sperendarum substantia rerum* et le Grec est encore plus fort, puisqu'il se sert du nom d'hypostase, au lieu de celui de substance. Ce bon homme vous a aussi combattu dans la première partie de sa Censure, comme s'il eût eu à faire à un Durandiste. Durand, ayant soutenu autrefois que la matière du pain demeurait entière n'y ayant qu'une

⁹³ François Annat (1590-1670), rectore del Collège Louis Le Grand, fu confessore del Re Luigi XIV dal 1654 al 1670. Provinciale dei Gesuiti della provincia di Francia e strenuo avversario dei gesuiti. Fra le sue opere: *An sit sapienda quae jam fervet Jansenistarum controversia*, Paris, 1652; *Cavilli Jansenianorum contra latam in ipsos a Sede Apostolica sententiam, seu Confutatio libelli trium columanarum et aliarum conjecturarum, quae Janseniani obtinere conantur ut non videantur esse damnati*, Parisiis, apud S. et G. Cramoisy, 1654 ; *La Bonne Foi des jansénistes en la citation des auteurs reconnue dans les lettres que le secrétaire du Port-Royal a fait courir depuis Pâques*, Paris, F. Lambert, 1656 ; *Défense de la vérité catholique touchant les miracles, contre les déguisemens et artifices de la response faite par MM. de Port-Royal, à un escrit intitulé Observations nécessaires sur ce qu'on dit estre arrivé à Port-Royal au sujet de la Sainte Espine*, Paris, F. Lambert, 1657.

conversion formelle, c'est-à-dire un changement où la seule forme substantielle du pain était détruite, il assure plus à propos dans la suite de | l'Examen de la première Thèse et il a quelque chose qui mérite qu'on y fasse réflexion, comme je vous dirai tantôt. Mais vous lui avez plus que suffisamment répondu selon vos principes, aussi bien qu'au Père Fabri, mais croyez fermement qu'ils sont incapables d'instruction et de recevoir satisfaction dans ces matières. C'est pourquoi, si j'étais en votre place, je laisserais les choses en l'état où elles sont, si la civilité toutefois ne vous oblige à faire réponse au Père Bertet touchant ces censures car, s'il est honnête homme, il ne s'en servira pas à votre désavantage.

Monsieur de Sorbière, étant à Chartres, m'avait parlé de ce Père comme du seul parmi les Jésuites qui s'adonnait à la belle Philosophie, mais croyez assurément qu'il ne s'y appliquera pas longtemps et qu'on le ramènera bientôt, ou de gré ou de force, à la vieille garance. Je ne sais pas si ce sont ces jeunes gens qu'il a rendus plus dévots au Saint Sacrement par cette nouvelle explication, si ce sont des jeunes Jésuites ou des Ecoliers de dehors mais, si cette dévotion vient à faire du bruit, je ne doute pas que cela ne soit suffisant pour lui donner l'exclusion de la Société. La distinction d'Aristote physicien et métaphysicien n'est pas de son cru ; il y a longtemps qu'un grand Philosophe d'Italie, nommé Fortunius Licetus⁹⁴, travaille à faire cette grande séparation par toutes les voies possibles et imaginables. Il trouve toutes les nouveautés philosophiques dans Aristote, mais c'est quasi à peu près comme le bon homme | Monsieur Rioland⁹⁵ a trouvé la circulation du sang dans Platon, Galien, Hippocrate et dans Aristote même et de la même façon qu'on pourrait trouver toutes les sciences dans l'alphabet. C'est bien plus court de dire avec le grand Chancelier Bacon⁹⁶, qu'Aristote a corrompu toute la véritable physique des anciens par l'effusion qu'il a faite de sa métaphysique sur la Physique et qu'il l'a tirée hors du sensible et du solide par ses abstractions chimériques et par ces façons de parler obscures et embrouillées que Tertullien appelle excellemment

⁹⁴ Fortunio Liceti (1577-1654), professore di filosofia, medicina e logica alle università di Pisa, Padova e Bologna. Fra le sue opere: *De Intellectu agente libros V, in quibus doctissimorum interpretum opiniones omnes primum accuratius examinantur, deinde Aristotelis genuina sententia... explicatur de intellectus agentis tum existentia... tum essentia*, patavini, apud G. Crivellarium, 1627; *De Motu sanguinis, origine nervorum, cerebro leniente cordis aestum, imaginationis viribus, quarto-quaesitis per epistolas clarorum virorum, responsa medico-philosophica Fortunii Liceti*, Utini, ex typ. N. Schiratti, 1647.

⁹⁵ Jean Riolan (1539-1605), professore di medicina all'università di Parigi, estremamente versato in letteratura, filosofia e lingue antiche. Da non confondere con suo figlio, Jean Rioland (1580-1657), anche lui medico e professore di anatomia a Parigi. E' più probabile si tratti del figlio.

⁹⁶ Francis Bacon (1561-1626).

*minutiloquium Aristotelis*⁹⁷. L'explication aussi des matières qui touchent la subsistance et l'explication du Concile d'Ephèse n'est non plus de son invention et vous voyez par là le génie de tous les Jésuites qui s'approprient tout ce qu'il y a de beau et de bien inventé dans le Royaume des sciences, dont ils veulent être les monarques et les juges souverains et indépendants. Enfin, Monsieur, croyez une fois pour toutes qu'ils quitteront plutôt et la robe et le bonnet que la Philosophie d'Aristote, qui est l'unique fondement de la Théologie scolastique, laquelle est le fond principal de la Société et comme le trésor sur lequel ils ont toujours les yeux ouverts afin que rien ne se fasse contre ses maximes qu'ils font succéder aux décrets des Pères et des Conciles avec tant de hardiesse et de liberté que le Père Bagot⁹⁸, dans un livre intitulé *Apologia fidei*⁹⁹, a bien osé avancer que le consentement des scolastiques seuls sans l'appui de l'Écriture ou de la tradition implicite ou explicite, suffisait pour faire que quelque chose qui n'était pas de foi, devient un objet légitime de la foi catholique.

C'est ainsi que, ne se contentant pas de cette foi que les Pères ont appelé *fides Evangeliorum*, ils en ont inventé une autre de nouvelle fabrique qui est *fides temporum*, qui croîtra à mesure qu'il plaira à Messieurs les Scolastiques et, particulièrement, aux Révérends Pères Jésuites qui se portent pour les Directeurs souverains dans ce nouveau Royaume et qui prennent pour eux cette célèbre voix *videant Censores ne quid Respublica scholastica detrimenti patiatur*.

Soyez donc persuadé que les Jésuites seront toujours et que dans leurs maximes, ils seront à jamais persécuteurs des Cartésiens, Gassendistes, Digbistes, Hobbistes et Galiléens et que Monsieur Descartes n'a jamais espéré autre chose d'eux. Et vous avez assez vu la conduite qu'ils ont tenue avec lui pour les démêlés qu'il a eus avec le Père Bourdin et le Père Dinet, Provincial pour lors de la Province de France, et par les injures et calomnies que Théophile Raynaud lui impose et qui ne sont que des commencements de combats.

Vous voyez, Monsieur, comme par une méthode sans méthode, je passe des paroles et des compliments aux personnes à qui vous avez à faire, mais il est meshuy temps de passer aux choses et à la Doctrine qui doit être le principal. Il faut commencer par les accidents, qui est la matière la plus innocente et sur

⁹⁷ QUINTI SEPTIMI FLORENTIS TERTULLIANI, *Liber de anima*, in PL, vol. II, p. 655, Caput VI : *Quod paradoxon etiam Auctor hic secutus, Platoniorum argumenta, quibus incorporalem animam asserebant, satis frivole refellit*: "Sed nemo unquam cunctanti de exitu animae mulsam aquam de eloquio Platonis infudit; aut micras de minutiloquio Aristotelis inseruit".

⁹⁸ Jean Bagot (1591-1664). Gesuita (1611) professore di filosofia e di teologia. Fra le sue opere: *Advis aux catholiques, pour juger de la bonne doctrine, sur la matiere de la grace*, Paris, 1650 ; *De Poenitentia dissertationes theologicae*, Parisiis, apud viduam N. Buon, 1646

⁹⁹ JOANNIS BAGOTII, *Apologeticus fidei*..., Parisiis, apud viduam N. Buon et D. Thierry, 1644-1645.

laquelle on peut le moins faire de peine aux Cartésiens, puisque cette doctrine, qui nie tous les accidents séparés, s'en va être commune, c'est néanmoins le point capital que le Père Théophile a choisi prétendant décider, comme son confrère Malaval, en article de foi cette belle doctrine qui est tout aristotélique au rapport même de leur Suarez. Ce Père a mis un long avertissement à la tête de son Libelle, en y employant ces mots de Saint Paul *Cavete ne quis vos seducat per inanem Philosophiam*. Mais il devait aussi y ajouter le commentaire et l'explication que les Pères, qui sont les interprètes nés des Saintes Ecritures, donnent à ces paroles de Saint Paul. Ils en pourraient faire une chaîne de la tradition pour montrer qu'ils n'ont entendu ces mots de l'apôtre que de la Philosophie d'Aristote et pour les mêmes raisons qui la rendent différente de celle de Monsieur Descartes et des autres qui philosophent sur le solide et non pas sur le creux *per inanem Philosophiam*. Le seul Tertullien, dans lequel je pourrais montrer une partie des sentiments de Monsieur Descartes aussi bien que dans Saint Augustin, nous fournira ce commentaire. Voici comme parle ce grand homme dans un livre qui a toujours servi d'arsenal à l'Eglise catholique et à tous ses docteurs contre les hérétiques. C'est dans le livre qu'il appelle *De praescriptionibus contra haereticos*¹⁰⁰ : *Ingerunt | Aristotelem, qui illis nempe haereticis dialecticam instituit, artificem struendi et destruendi versipellem, in sententiis coactam in conjecturis duram, in argumentis oper ariani contentionum omnia retractantem, nequid omnino tractaverit. Hinc illas quaestiones infructuosas et sermones serpentes velut cancer a quibus nos amplius refranans nominatim Philosophiam testatur caveri oportere scribens ad Colossenses videte ne quis vos circum veniat*¹⁰¹. Peut-on rien de plus propre contre la Philosophie de l'Ecole qui est toute fondée sur la logique et métaphysique d'Aristote. Il l'appelle encore *temeraria interpret divinae naturae et dispositionis*, ce qui ne peut mieux convenir qu'à la Philosophie d'Aristote, dont un grand homme de ce siècle a recueilli un livre entier d'athéismes et d'impiétés, pour ne pas dire que le grand Philosophe Saint Justin, platonicien de secte, a écrit expressément contre Aristote et que Saint Grégoire de Nazianze, surnommé le Théologien, se plaint dans les oraisons qu'il a faites de la Théologie et de la façon qu'elle doit être traitée par les Chrétiens, que le mélange d'une Philosophie profane et ergoteuse telle qu'est celle d'Aristote a corrompu sa pureté et qu'elle l'a rendue rebelle, opiniâtre et éhontée. Mais je viens encore de

¹⁰⁰ QUINTI SEPTIMI FLORENTIS TERTULLIANI, *Liber de Praescriptionibus adversus haereticos*, in PL, vol. II, pp. 10-74.

¹⁰¹ QUINTI SEPTIMI FLORENTIS TERTULLIANI, in PL, vol. II, p. 20 : Caput VII : *Ipsas denique haereses cum a philosophia subornentur, eo et curiositatis nomine etiam caveri oportere ab Apostolo praescriptum* : « Miserum Aristotelem ! qui illis dialecticam instituit, artificem struendi et destruendi, versipellem in sententiis, coactam in conjecturis, duram in argumentis, operariam contentionum, molestam etiam sibi ipsi, omnia retractantem, ne quid omnino tractaverit. Hinc illae *fabulae et genealogiae interminabiles, et quaestiones infructuosae, et sermones serpentes velut cancer* ; a quibus nos Apostolus refranans, nominatim philosophiam contestatur caveri oportere, scribens ad Colossenses : *Videte ne quis vos circumveniat per philosophiam et inanem seductionem, secundum traditionem hominum, praeter providentiam Spiritus Sancti* ».

trouver dans notre Tertullien, au livre qu'il a écrit de la nature de l'âme¹⁰², des choses si belles que je ne me puis empêcher de vous en faire part et d'y ajouter mon commentaire. *Formas rebus imponit*, dit-il parlant de la Philosophie, *eas nunc | peraequat, nunc privat, de certis incerta praejudicat, provocat ad exempla quasi comparanda, omnia praescribit, nihil divinae licentiae servat, leges naturae opinioniones suas facit*¹⁰³. Qui est-ce, je vous prie, ou le cartésien ou l'aristotélique qui change les corps et les esprits qui sont les seules choses et les seules substances d'un fatras de menues entités, de formes substantielles, d'accidents et de modes distincts des sujets, de qualités occultes, d'espèces intentionnelles et *formas rebus imponit* ; qui est-ce, des deux Philosophes susnommés, qui juge si décisivement de la ressemblance ou convenance des êtres, établissant des genres souverains où il faut que toutes choses se réduisent, *eas nunc peraequat* ? Qui est-ce qui, avec une autorité absolue, rejette de certaines choses de la ligne directe et généalogique et qui forme tant d'êtres bâtards, *nunc privat* ? Qui est-ce, encore, qui veut expliquer les choses humaines et naturelles par la comparaison des choses divines et, au contraire, les choses divines par la comparaison des choses naturelles ? Qui met le plus souvent en compromis la toute-puissance de Dieu, étant facile de montrer que les deux tiers des Philosophies communes ne sont que ramas de questions qui touchent la puissance absolue de Dieu comme, par exemple, s'il peut faire des êtres de raison, s'il peut faire toutes sortes d'infinis, s'il peut faire qu'une créature soit successive, soit permanente puisse être dès l'éternité et ainsi des autres semblables, ce que Tertullien appelle excellemment | *nihil divinae licentiae servare*¹⁰⁴, puisque nos esprits bornés veulent donner des bornes à cette puissance infinie et toucher au doigt jusqu'où elle peut aller. Enfin, qui est-ce du cartésien ou de l'aristotélique qui veut faire passer ses opinions pour les règles immuables dont la nature se sert pour commencer et pour achever ses ouvrages ? *Leges naturae opinioniones suas facit*. Celui qui aura lu dans Monsieur Descartes le seul endroit qui traite des lois du mouvement et qui l'aura conféré avec les règles irrégulières, s'il faut ainsi parler, que les Péripatéticiens se forment eux-mêmes, lorsqu'ils ne veulent pas suivre la nature, mais lui commander en souverains, jugera facilement de l'avantage de la Philosophie cartésienne par-dessus la pédantesque, verra bientôt de quelle Philosophie veut parler l'apôtre quand il dit *per inanem Philosophiam*.

Je m'étonne encore davantage de ce que le Père Théophile a oublié dans son *Exuviae* un Philosophe

¹⁰² QUINTI SEPTIMI FLORENTIS TERTULLIANI, *Liber de anima*, in PL, vol. II, pp. 642-752.

¹⁰³ *Ivi*, p. 649, Caput II : *Etsi enim a natura pleraque suggerantur, aut etiam ex prophetis hausta fuerunt, tamen philosophi multa mixta versis falsa tradiderunt* : « *Formas rebus imponit, eas nunc peraequat, nunc privat, de certis incerta praejudicat, provocat ad exempla, quasi comparanda sint omnia ; omnia praescribit, proprietatibus etiam inter similia diversis ; nihil divinae licentiae servat, leges naturae opinioniones suas facit ; ferrem, si naturalis ipsa, ut compos naturae de conditionis consortio probaretur* ».

¹⁰⁴ *Ibid.*

illustre qu'il n'a pu ne pas connaître puisqu'ils se sont rencontrés plus d'une fois à Rome et à Toulouse. Ce Philosophe mathématicien s'appelle Emmanuel Maignan, de l'ordre des Minimes, qui enseigne maintenant la Théologie à Rome au Convent de la Trinité du Mont. C'est ce Religieux, au nom duquel le Père Mersenne propose quantité des questions dans diverses lettres contenues au second volume des *Lettres* de Monsieur Descartes, que vous donnez au public l'autre année. Ce bon Père fit imprimer à Toulouse l'an 1653, avec approbation des docteurs et des supérieurs de son ordre, un cours | entier de Philosophie sous ce titre qu'il remplit assez bien *Cursus Philosophicus concinnatus ex notissimis cuique principiis, ac praesertim quo ad res Physicas Instauratus ex lege naturae sensatis experimentis comprobata*¹⁰⁵ et il a enseigné toutes les propositions de ce Cours dans Rome, en présence de tout ce qu'il y avait d'illustres dans cette grande ville capitale de la Religion et nommément du Cardinal Spada¹⁰⁶, qu'il appelle son Mécène. Dans ce cours il rejette absolument toutes les formes substantielles, les accidents et les modes séparés par des raisons convaincantes. Et, en parlant des accidents, voici ce qu'il en dit au chapitre 14, proposition 18, numéro 5 : *Iterum dico ad maiorem lucem, fidei esse dogma quod substantia panis non maneat post consecrationem, non autem esse fidei dogma quod aliqua maneat quae vere fuerint prius in pane et vocentur accidentia, patres enim vel Concilia eum de his loquuntur solum dicunt vel innuunt manere panis et vini species et si quis ex eorum dictis putet se posse inferre manere aliquid, tantum inferre potest manere species, sic enim tantum vocantur ab omnibus antiquis et ab ipso Concilio Tridentino. Quod autem plurimi tum Philosophi tum Theologi per species intelligunt quantitatem, gravitatem, calorem, colorem quae vocantur accidentia et qualitates, haec sane intelligentia vel explicatio non est fidei dogma, nec ad substantiam vel circumstantiam aliquam Sacramenti pertinet, cum sine illa proinde possit intelligi et esse Sacramentum, intelligendo per species solam similitudinem et apparentiam sensibilem | panis secundum quaevis eius attributa quantitatem, gravitatem, saporem, etc., tam potest Christus Dominus, sub eis ut de fide est latens, efficere et conservare quamdiu illi placuerit vel conveniens fuerit, quam potuerit efficere et conservare circa eundem se speciem peregrini in qua duobus discipulis apparuit donec evanuit post fractionem panis, nec magis ita faciendo nobis illudit quam illis illuserit. Quae autem ad rerum conditiones physicas attinent, non possunt certo decidi ex veritate mysteriorum, nisi certo ex fide vel aliunde teneatur modus ille quo revera Deus haec mysteria efficit, etc. Denique non alia de causa dicti Theologi hac Philosophi per species in Eucharistia intelligunt quantitatem, etc., nisi quia ex praedicto Philosophiae peripatetico principio supponunt accidentia esse quae ex subiecto in haesionis genita distinguantur ab eodem entitative : huius*

¹⁰⁵ E. MAIGNAN, *Cursus philosophicus concinnatus ex notissimis cuique principiis, ac praesertim quoad res physicas instauratus ex lege Naturae sensatis experimentis passim comprobata*, Tolosae, apud Raymundum Bosc, 1653, 2 voll.

¹⁰⁶ Bernardino Spada (1594-1661). Nominato nunzio apostolico alla corte di Francia nel 1623 ed elevato cardinale il 19 gennaio 1626 con il titolo di Santo Stefano al Monte Celio.

*ergo explicationis veritas et certitudo non transcendit veritatem et certitudinem quod falsum esse ostendi*¹⁰⁷.

Et dans un appendice qu'il a ajouté à la fin de la table de sa Philosophie¹⁰⁸ pour expliquer ces paroles de Saint Thomas, dont l'Eglise se sert dans une leçon de l'office du jour du Saint Sacrement qui sont telles : *ut sensus reddantur a deceptione immunes dum de accidentibus indicant sibi notis*. Il montre *ad hominem*, contre Saint Thomas, qu'il y a encore moins d'illusion à raisonner sur ce mystère sans accidents que s'il y en avait, voire même que dans la façon commune de raisonner, il y a nécessairement de la tromperie et qu'il n'y en a point dans la sienne. Puis il ajoute pour | conclusion *at hac ipsa in re cavet mirum in [###] quod non casu sed nutu plane divino si bene advertis factum est ut Patres Concilii Tridentini, licet magnam partem divo Thomae addicti abstinerint a voce illa ex peripatetismo nuper inducta accidentium solamque usurparint antiquissimam in patribus et conciliis usitatam vocem spercerum*. Ce qui montre aussi la fausseté de cette parole du Père Malaval, injurieuse au Saint-Esprit, qui est le seul oracle des Conciles généraux, quand il attribue cette qualité à Saint Thomas touchant cette

¹⁰⁷ E. MAIGNAN, *Cursus philosophicus concinnatus*, op. cit., pp. 1300-1301 (Tomus III, Caput 14 (*De corpore naturali gravi & levi ; ubi etiam de motu magnetico, electrico aliisque similibus agitur*), Propositio 18 (*Gravitas aut levitas non est aliquid physice distinctum a substantia quae est adaequatum principium motus sursum vel deorsum*), 5: *In Eucaristia non manet gravitas sed species gravitatis*): « [...] tamen iterum dico ad maiorem lucem, fidei esse dogma quod substantia panis post consecrationem non maneat: non autem esse fidei dogma quod aliqua maneant, quae vere fuerint prius in pane & vocentur accidentia : patres enim & concilia cum de his loquantur solum dicunt vel innuunt manere panis ac vini species ; & si quis ex eorum dictis putet se posse inferre aliquid manere panis ac vini species ; & si quis ex eorum dictis putet se posse inferre aliquid manere ; tantum inferre potest manere species, sic enim tantum vocantur ab omnibus antiquis, & ab ipso concilio Tridentino : quod autem plurimi tum Philosophi tum Theologi per species intelligunt quantitatem, gravitatem, colorem, calorem, &c. quae vocantur accidentia & qualitates : haec sane intelligentia vel explicatio non est fidei dogma, nec ad substantiam vel circumstantiam aliquam necessariam sacramenti pertinet, cum sine illa perinde possit intelligi, & esse sacramentum ; intelligendo per species solam similitudinem & sensibilem apparentiam panis secundum quaevis eius attributa quantitatem, gravitatem, colorem, saporem, vim nutriendi, &c. quas attributorum sensibiles apparentias seu species panis tam potest Christus Dominus, sub eis ut de fide est latens, efficere & conservare, quamdiu illi placuerit, vel conveniens fuerit ; quam potuerit efficere & conservare, circa eundem se, speciem peregrini in qua duobus discipulis apparuit donec evanuit post fractionem panis ; nec magis ita faciendo nobis illudit, quam illis illuserit. Quae autem ad rerum physicas condiciones attinent non possunt certo decidi ex veritate mysteriorum, nisi certo ex fide vel aliunde teneatur modus ille quo revera Deus haec mysteria efficit [...]. Denique non alia de causa dicti Teologi ac Philosophi per species in Eucaristia intelligunt quantitatem, gravitatem, colorem, &c. nisi quia ex praedicto Philosophiae peripateticae principio supponunt accidentia esse quae e subiecto inhaesionis genita distinguantur ab eisdem entitative; huius ergo explicationis veritas ac certitudo non transcendit veritatem ac certitudinem eius principii; cum itaque ex paulo ante citatis locis hoc principium sit falsum; sequitur nihil esse quod cogat eam retinere explicationem [...].

¹⁰⁸ E. MAIGNAN, *Philosophia Sacra sive entis tum supernaturalis tum increati. Ubi de iis quae theologia habet seu quoad substantiam, seu quoad modum Physica, vel similia Physicis ; tum circa Deum secundum se, eiusque ut Unius ac Trini perfectiones ; tum circa eundem incarnatum, & quae ad ipsum ut talem spectant : agitur Physice, & vi luminis naturalis ; quanquam adhibitis etiam, ubi opus est, sacris Fidei luminibus*, Parisiis, Apud Claudium Thiboust, 1661.

matière, puisque les Pères du Concile ne daignèrent se servir de ce terme de Saint Thomas qu'il avait le premier comme canonisé et qui est quasi la seule chose qu'il ait inventée pour l'explication prétendue de ce mystère.

Les autres points essentiels comme sont la réalité, Transsubstantiation et autres, ayant été plus hautement et plus savamment défendus par les Pères qui l'ont précédé que par lui, ni par ses disciples.

Ne croyez donc pas, Monsieur, que les Conciles de Latran, Florence, Cologne et principalement celui de Trente, ayant rien fait contre cette doctrine comme le prétend le Père Théophile, car le bon Père Maignan prétend démontrer dans une Théologie qu'il fait imprimer présentement à Rome, où il l'enseigne encore, que cette doctrine bien loin d'être contraire à aucun de ces Conciles, ces mêmes Conciles lui sont favorables. Je vous puis aussi assurer que, les ayant lus très exactement, | je n'y ai rien trouvé non seulement qui établisse pleinement, mais même qui puisse appuyer cette prétendue doctrine des accidents, si ce n'est peut-être ce même terme d'accidents dont quelques-uns de ces Conciles se sont servis, que nous ne rejetons pas aussi, mais que nous expliquons par ce mot et plus ancien et plus autorisé d'espèces ou apparences dont le dernier Concile de Trente, qui a parlé plus clairement et plus profondément de ce mystère, s'est servi et non pas de celui d'accidents. Et pour dire encore un mot en passant de ce Père minime qui était autrefois ami intime des feus Pères Mersenne et Nicéron, il loue fort Monsieur Descartes en plusieurs endroits et il a emprunté de lui, sans le nommer, ce qu'il a de plus beau et de plus fort. Mais il ne laisse pas de le réfuter en trois choses principalement qui sont l'explication des propriétés de l'aimant, de la pesanteur et du retour ou rétablissement des corps qui font ressort. Je vous ai déjà dit qu'il nie tout à plat les accidents, formes substantielles et autres telles racailles de petits êtres mais, d'un autre côté, il admet le vide grand et petit, la pénétration et reduplication des corps, il donne des pensées et perceptions aux animaux, bien qu'il dise expressément que l'âme qui les informe n'est rien autre chose que les plus pures parties du sang qu'on nomme esprits. Il explique les attrait magnétiques et électriques par cet intelligible terme de sympathie, les mouvements des corps | par des principes *ab intrinseco*, et les mouvements de l'ange et l'âme raisonnable par l'exercice de certaines extensions virtuelles ou plutôt imaginaires. Enfin il a encore quantité d'autres bagatelles qu'on pourrait appeler *vera Philosophia de honesta mente*, tant il est vrai ce que je dis souvent que *soli Cartesio datum ex omni parte sapere*, les autres n'étant que Philosophes que par partie et auxquels on pourrait appliquer cette parole que Saint Paul attribue à tous les voyageurs, *ex parte cognoscunt, ex parte prophetant*. Mais ce qui est plus admirable c'est que personne n'a encore entrepris de le réfuter qui n'ait pris le *qui pro quo* et n'ait été agité d'une espèce de vertige qui lui a fait voir dans cet auteur ce qui n'y était pas.

C'est une chose plaisante de voir estocader à outrance Monsieur de La Chambre dans son très

ténébreux livre de la Lumière¹⁰⁹ contre ce qu'en a écrit notre Philosophe et de voir comme il s'y prend et vous jugerez du génie de notre minime qui d'ailleurs n'est pas mauvais, par ces paroles du chapitre 14, proposition 3, dans un corollaire n. 20 lorsque, ayant réfuté l'opinion de Monsieur Descartes touchant l'explication de l'aimant, il conclut par ces mots *non tamen propterea totam Renati Phisicam redarguo cum sit accuratissima, et mutato hoc principio pauculisque aliis maxime conformis rerum naturis et modo agendi*. Voilà une conclusion qui semble être en apparence à la louange de Monsieur Descartes, mais qui dans la vérité ne tend à | rien moins qu'à la subversion entière de sa Philosophie car, par ces mots *mutato hoc principio*, il ne prétend pas moins que de renverser la matière subtile et les parties canelées qui sont deux éléments nécessaires de la Philosophie cartésienne, car ce bon Père ajoute *ex dictis certo constat non universaliter omnes corporum naturalium operationes fieri mediante quadam materia subtili, vel alterius generis corpusculis*, il entend par là les parties canelées, *nihil aliud habentibus quod ad eas operationes conferant quam figuram et motum ab extrinseco susceptum*. Accordez, si vous pouvez, les sentiments de ce bon Père qui aurait autant de raison de dire à un aristotélécien qu'il n'a qu'à ôter la forme, la matière et la privation et que tout le reste de sa Philosophie pourrait être recevable ; ou bien à un épicurien que, excepté le plein et le vide, toutes ses opinions s'entretiennent assez. Voilà, Monsieur, comme on réfute Monsieur Descartes, dont la Philosophie, ayant atteint le dernier degré d'infailibilité dans la nature par sa clarté et par l'évidence de ses principes, elle ne peut être qu'invincible.

Vous faites des efforts merveilleux et dignes de vous, Monsieur, pour faire rejaillir quelques rayons de ces belles lumières sur les profondes ténèbres de nos plus saints mystères et particulièrement sur celui de la très Sainte Eucharistie, qui est l'abîme des abîmes, où les plus grands esprits trouvent des plus grandes | difficultés et dont la seule facilité, s'il y en a, ne consiste que dans la fermeté d'une foi parfaitement soumise à la parole de Dieu, comme elle nous est expliquée et présentée par la tradition constante des Pères et des Conciles. C'est là cette foi du charbonnier qui est la plus sûre et la plus simple, en un mot, qui est plus blanche que la foi du meunier qui veut tout partager et réduire la foi jusqu'aux moindres atomes, mais comme il n'est pas défendu de traiter avec respect dans si grand mystère. Après avoir traité des accidents, il nous reste à parler de la substance et du corps, s'il faut ainsi parler d'un si redoutable mystère. Si cette partie était aussi facile à expliquer dans l'opinion de Monsieur Descartes que celle qui a précédé, ce mystère pourrait être appelé aussi justement dans l'ordre commun de l'intelligence, le Sacrement de Lumière, comme il est en effet dans l'ordre de la grâce.

Mais il faut qu'il soit toujours mystère, c'est-à-dire caché secret et ténébreux, le plein jour étant réservé dans le ciel à ceux qui se soumettront avec une déférence entière aux oracles sacrés que la foi nous propose

¹⁰⁹ M. CUREAU DE LA CHAMBRE, *La Lumière*, Paris, P. Rocolet, 1657.

touchant ce mystère adorable.

Mais, avant que d'entrer plus avant en matière, je crois qu'il est nécessaire pour plus grande facilité, de dresser comme un système eucharistique cartésien, il faut donc dire selon le principe de ce grand homme. | Que par l'efficace des paroles sacramentelles l'âme de Jésus-Christ Dieu et homme s'unit à ces matières du pain et du vin sur lesquelles elles sont prononcées avec les circonstances requises et qu'en vertu de cette union de l'âme de Jésus-Christ à ces mêmes matières, elles cessent d'être ce qu'elles étaient auparavant, c'est-à-dire pain et vin commun, et deviennent effectivement un pain et un breuvage tout divin, c'est-à-dire que ces substances sont exaltées jusqu'à être le véritable corps du fils de Dieu et tout cela par une nécessité indispensable fondée sur la nature et essence du composé que nous appelons l'homme, dont la partie principale étant l'âme raisonnable, à quelque matière que cette âme puisse être unie, elle en fait son corps et quelque chose qui lui appartient. L'abbé Rupert qui est quasi dans les mêmes sentiments que Monsieur Descartes et qui se fonde, ce qui vous étonnera, sur les mêmes principes physiques, comme je dirai tantôt, explique cette union qui établit ce Sacrement et ensuite l'exaltation des substances qui est leur véritable conversion, par ces termes qui peuvent aussi servir à l'explication de l'opinion de Monsieur Descartes en cette matière. C'est au second livre *de divinis officiis*¹¹⁰, chapitre 2, *si huius verbi*, il entend les paroles sacramentelles *flumen super panem et vinum effuderis et ordine qui ab ipso statutus est veritatem huius verbi protuleris | statim de sancto altari panem ipsum et vinum in corpus et sanguinem suum transferendo suscipit eadem virtute, eadem potentia vel gratia qua nostram de Maria Virgine carnem suscipere potuit, quomodo voluit, nec duo corpora dicuntur aut sunt hoc quod de altari et illud quod acceptum est de utero virginis, quia videlicet unum idemque verbum, unus idemque Deus sursum habet in carne, hic in pane*¹¹¹. Il y a néanmoins deux différences notables entre l'opinion de Rupert et celle de Monsieur Descartes. La première et fondamentale, encore qu'elle soit touchée la dernière, est qu'il veut que le changement et exaltation des substances se fasse par l'union immédiate du verbe avec les matières, qu'il s'unit hypostatiquement comme il s'unit sa propre chair quand il la prit pour nous, d'où vient ensuite qu'il tire l'unité du corps de Jésus-Christ, nonobstant cette multiplicité de matières qui sont en divers temps et en divers lieux, de l'unité du verbe qui, étant ce qu'il y a de principal en cette composition, doit aussi être le principe de l'unité ou distinction numérique, au lieu que Monsieur Descartes, plus conformément à la

¹¹⁰ RUPERTUS ABBAS TUITIENSIS, *De divinis officiis libri XII*, in PL, t. CLXX, col. 9-334.

¹¹¹ *Ivi*, Liber secundus, caput II (*De offerenda*), col. 35: « [...] si huius verbi flumen super panem et vinum effuderis, et ordine, qui ab ipso statutus est, veritatem huius verbi protuleris, statim de sancto altari panem ipsum et vinum in corpus et sanguinem suum transferendo suscipit, eadem virtute, eadem potentia vel gratia, qua nostram de Maria virgine carnem suscipere potuit, quomodo voluit. Nec duo corpora dicuntur aut sunt, hoc quod de altari, et illud quod acceptum est de utero Virginis, quia videlicet unum idemque Verbum, unus idemque Deus, sursum est in carne, hic in pane [...] ».

nature des choses, veut que l'union immédiate se fasse de l'âme à la matière qui *eo ipso* est faite son corps et qu'il tire de l'unité de l'âme en poussant son raisonnement l'unité du corps de Jésus-Christ comme la principale pièce de cette composition. Mais aussi il faut avouer qu'en la façon de philosophe de Rupert | il y a une commodité qui ne se trouve pas dans celle de Monsieur Descartes et qui serait d'un usage inestimable si elle s'y pouvait rencontrer. C'est que Rupert avoue que le verbe divin, s'unissant hypostatiquement, la matière qui est dans le calice en fait immédiatement son sang, comme s'unissant à la matière du pain il en fait aussi son corps à cause - dit ce grand homme - que le vin et le sang, n'étant différents que par de certains accidents, il ne faut pas dénier ce pouvoir au verbe tout-puissant que, s'unissant à la matière du calice, il n'en puisse faire son sang sans autre changement destructif.

Voici comme il en parle : *vinum et sanguis* - c'est au livre 6, sur le chapitre 3 de Saint Jean¹¹² - *solummodo colore et sapore differunt, quae profecto cum accidentia sint, nullius in divinis actibus momenti sunt, substantiae quippe non accidentia computantur in numero creaturarum*¹¹³. Peut-on dire plus clairement ce que le Père Bertet, à ce qu'il vous mande, a trouvé dans Aristote, qu'il n'y a rien de réel que le corps, que Rupert entend ici par le mot de créature et rien de nouveau que le mode qu'il entend aussi par ce mot d'accident, *cum igitur vino verbum crucis et passionis Christi accedit, quae ratio vetat vi non idem sanguis qui pro multis in remissionem peccatorum fusus est, debeat credi ?*¹¹⁴ Ce qui ne se peut pas dire dans l'opinion de Monsieur Descartes, mais il sera bon | de voir sans aucune dissimulation toutes les difficultés qui en naissent et qui se peuvent réduire à deux principales qui sont suivies de deux autres qu'on peut appeler accessoires, bien qu'elles soient néanmoins très importantes dans l'explication du mystère.

La première et principale difficulté qui touche la réalité, qui est le fond principal de ce mystère, est qu'on ne voit pas dans l'opinion de Monsieur Descartes comme l'âme, par son union à la matière qui est dans le calice, en puisse faire le sang de Jésus-Christ, comme il le faut nécessairement croire *hic est sanguis*. Voilà l'oracle ; la raison de ceci est que l'âme humaine, unie à quelque matière que ce soit, fait précisément et formellement, par cette union cette même matière son corps et non pas son sang, non plus que ses os, ses nerfs et ses cartilages, autrement il faudrait dire que l'âme humaine ne pourrait être unie que naturellement à quelque matière que ce fût, puisque c'est par la seule raison de cette connaturalité qu'elle doit faire par

¹¹² RUPERTUS ABBAS TUTTIENSIS, *Commentaria in Evangelium S. Joannis Libri XIV*, in PL, t. CLXIX, col. 201-826.

¹¹³ *Ivi*, Liber Sextus, col. 462 : « Itaque vinum et sanguis ex eadem substantia sunt humoris, et neutri horum ignis quoque deest elementum. Nam et sanguis calidus, et vinum fervidum est. Solummodo colore et sapore differunt, quae profecto cum accidentia sint, nullius in divinis actibus momenti sunt. Substantiae quippe non accidentia computantur in numero creaturarum ».

¹¹⁴ *Ibid.* : « Cum igitur vino verbum crucis et passionis Christi accedit, quae ratio vetat, ut non idem sanguis, qui pro multis in remissionem peccatorum fusus est, debeat credi ? ».

son union que cette matière du calice soit son sang, le sang étant une de ses principales parties. Mais pourquoi en fera-t-elle plutôt son sang que ses nerfs, que ses esprits, s'ils sont distingués du sang comme le tient la commune opinion des Philosophes : *bic Rhodus bic saltus* ?¹¹⁵. On peut bien dire que le corps a cela de commun avec le sang qu'il est fluide et coulant, mais cet écoulement ne le fait non plus sang en vertu de cette | union de l'âme prise précisément, qu'il le fait eau, huile, mercure, qui sont aussi des corps fluides. Voilà, ce me semble, la principale de toutes les difficultés qui en tire une autre à sa suite.

Que la représentation du sacrifice de la croix et la vérité même du sacrifice eucharistique qui est fondée sur cette représentation est anéantie, si la matière du calice n'est faite sang et que ce sang ne soit comme séparé de son corps au moins par la force directe des paroles sacramentelles pour représenter et signifier la mort et consommation de la victime qui est offerte sur nos autels et néanmoins la notion du sacrifice est aussi essentielle à ce mystère que celle du Sacrement. Et je crois probablement que cette parole *effundetur* qui est dans la forme sacramentelle du calice, est aussi nécessaire à l'établissement entier de ce mystère qui n'est pas moins sacrifice que Sacrement, que le peuvent être les autres paroles qui composent les formes sacramentelles qui se disent sur le pain et sur le calice.

La troisième, qui est l'une des deux principales difficultés de ce mystère, touche non la réalité *ut sic*, s'il faut ainsi parler, mais une telle sorte de réalité que l'écriture, les Pères et les Conciles semblent demander et qui ne se trouve pas dans l'opinion de Monsieur Descartes et ce dans la première partie du Sacrement qui se fait par la consécration du pain, lequel doit être changé dans un corps non tel quel, mais dans un corps de chair ou plutôt | dans la chair de Jésus-Christ, ce qui ne se fait pas ni ne se peut faire précisément par l'union de l'âme humaine à cette matière, puisque ne changeant rien en cette matière et la laissant telle qu'elle la trouve, elle n'en fait non plus un corps de chair qu'un corps d'os ou de nerfs. Or, que le pain doit être changé au corps de Jésus-Christ qui soit la véritable et naturelle chair de Jésus-Christ, Saint Jean le dit positivement, chapitre 6 : *Panis quem ego dabo caro mea est*¹¹⁶. Et Jésus-Christ, dans Saint Mathieu, chapitre 26, déterminant et spécifiant, s'il faut ainsi dire, le corps qu'il voulait donner à ses disciples et à toute l'Eglise, il dit *hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur*. Les Pères et les Conciles parlent aussi souvent de la chair de Jésus-Christ que du corps dans ce Sacrement et c'est à cette objection qu'on en peut rapporter beaucoup

¹¹⁵ Nota a margine: le sang dans l'homme est la partie fluide qui n'est pas nécessairement d'une certaine façon de corps, car en santé on la [####] autrement qu'en [####] et ainsi chacun [####] diffèrent de sorte que quand ce serait [####] de l'huile, du [####] ce serait [####].

¹¹⁶ *Nova vulgata Bibliorum Sacrorum editio. Sacros Oecum. Concilii Vaticani II ratione abita Inssu Pauli PP. VI recognita auctoritate Ioannis Pauli PP. II promulgata*, Libreria Editrice Vaticana, 1079, p. 1917: *Io 6, 48* : « [...] panis autem, quem ego dabo, caro mea est pro mundi vita ».

d'autres comme celles du Père Malaval, que le corps de Jésus-Christ dans ce Sacrement, ne pouvait être appelé fils de Marie ou de David, que ce ne serait pas une chair glorieuse et divinisée comme l'appellent les Pères, que ce ne serait pas aussi la même chair qui aurait été attachée à la croix pour nos péchés. Ce qu'ils disent presque toujours en semblables expressions qu'on ne peut en aucune façon vérifier, ce semble, de ce corps qu'on peut appeler un corps de pain ou panacée, comme l'appellent les Controversistes, prenant la dénomination de ce qu'il a été autrefois.

Il y a pourtant une réponse qu'on peut faire et une instance qu'on peut presser : la réponse est que toutes les matières que l'âme de Jésus-Christ s'unit, ne faisant toutes qu'un même corps, on | peut attribuer au corps sacramentel tout ce qui se dit du corps naturel et, par conséquent, qu'on peut dire en touchant le pain eucharistique que c'est le même corps, etc. L'instance est fondée sur la composition particulière du corps humain dont les parties, comme celles d'un fleuve, sont dans un écoulement continu, d'où vient que, comme l'on peut dire que la chair que Jésus-Christ a prise de sa Sainte Mère est celle-là même qui a été attachée à la croix et donnée aux hommes dans le Saint Sacrement de l'autel, encore qu'en ces deux temps-là, il n'y eut peut-être pas la moindre particule de toutes celles qu'il aurait reçues de sa mère, de même l'on peut dire, etc.

Mais pour répondre premièrement à l'instance, on voit une sensible différence entre ces deux sortes de matières qui fait que dans l'usage commun qui se dispense souvent de la rigueur physique, on peut dire véritablement que cette chair de Jésus-Christ crucifié est la chair de Marie et non pas ce corps eucharistique, la raison en doit être prise dans l'union de cette chair qui a été au moins médiatement unie à celle qu'il a prise de sa mère et lui a succédé pour former un même corps dans l'apparence et dans tous les usages où puisse être employé un corps naturel, ce que l'on ne peut pas dire de ce dernier.

Et pour vous montrer que les Philosophes communs tiennent cet écoulement et que, nonobstant cet écoulement, ils retiennent l'identité numérique nouvelle et sensible, vous serez bien aise d'ouïr un des plus habiles scolastiques qui ait été parmi | les Jésuites. C'est Rodéric d'Arriaga, espagnol, dans son *Cours philosophique*¹¹⁷, disputation 2, de physique, section 2 où, répondant à cet argument qu'on lui avait fait et qui était tel : *homo vi caloris naturalis amittit continuo plures partes materiae, potestque contingere, ut post multos annos nihil materiae remaneat in homine eius quam initio habuit et tamen manet idem homo*¹¹⁸. Et il répond : *physice loquendo, non*

¹¹⁷ R.P. RODERICO DE ARRIAGA, *Cursus philosophicus*, Lugduni, sumptibus Plaudii Prost, 1644.

¹¹⁸ R.P. RODERICO DE ARRIAGA, *Cursus philosophicus*, op. cit., *Disputatio II, Physica, Disputatio III, De Forma substantiali, sectio II (Utrum forma sit tota quidditas compositi)*, pp. 244-245: «Quia homo (idem est de aliis viventibus) vi caloris naturalis amittit continuo plures partes materiae, & alias novas acquirit, potestque contingere ut post multos annos nihil materiae primae maneat

*manere eundem numero hominem, moraliter tamen dicitur esse idem numero, quia pars quae additur de novo est eiusdem species cum praecedenti, nec differentia percipitur, ideoque semper vulgariter idem reputatur, sicut enim dici solet idem fluvius qui modo defluit ac qui heri et nihil hominus physice neque unam forte guttam aquae habet hodie eandem numero quam heri habuit*¹¹⁹. Où vous voyez que l'identité numérique *apparente* suit la succession et la ressemblance des parties ajoutées avec celles qui se sont écoulées, ce qui ne se trouve pas dans notre façon de philosopher.

On ne peut aussi dire par cette évasion de l'écoulement total que le même corps de Jésus-Christ qui a été donné aux apôtres dans la cène, ne soit le même qui a été attaché à la croix, y ayant eu un si petit intervalle entre cette grande action et la passion du fils de Dieu qui pouvait véritablement dire du total de son corps *hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur*.

Pour la raison prise de l'unité ou identité numérique des matières qui toutes ensemble ne font qu'un corps, elle est trop éloignée et métaphysique pour pouvoir faire que ce qui est attribué à une partie de cette matière totale convienne à l'autre, | ni qu'on puisse dire que le corps de Jésus-Christ, qui a été consacré par les paroles du prêtre, soit le même corps qui a été attaché pour nous à la croix, puisque ces deux parties d'une même matière peuvent recevoir et être capables de propositions contradictoires pour montrer que leur unité ou identité n'est pas exacte et qu'elle n'est que très commune et abstraite. Et cela est si véritable que quand même, selon l'opinion de Rupert, le verbe divin s'unirait hypostatiquement le pain et en ferait son corps, on ne pourrait pourtant dire de ce corps, même par communication d'idiomes, comme disent les Théologiens, qu'il est la chair de Jésus-Christ encore qu'on peut dire de ce pain qu'il est Dieu, qu'il est fils de Dieu. Il est vrai aussi que quelques Théologiens assurent que toutes les hosties consacrées sont un même Sacrement, même en nombre à cause, disent-ils, que le corps de Jésus-Christ qui est la principale partie de ce composé divin qu'on nomme Sacrement, est un en nombre et que la dénomination se doit prendre de ce qui est de principal dans un composé quand on parle de son unité ou distinction. Mais cette sorte d'unité n'est point si exacte qu'on ne puisse vérifier de ces mêmes espèces consacrées toutes sortes de propositions contradictoires.

La quatrième et dernière qui suit nécessairement des deux autres, la première et troisième, est celle qui touche la Concomitance, on conçoit assez que la divinité et la personne du Verbe qui est unie à l'âme de

in nomine eius quam inizio habuit, & tamen manet idem homo: ergo materia prima non constituit formaliter hominem, alioquin ea mutata mutaretur etiam homo».

¹¹⁹ Ivi, p. 245: «Physice loquendo, non manere eundem numero hominem, nec eundem numero equum, post multos annos, qui antea erat; ut convincit ratio facta: moraliter tamen dicitur, esse idem numero, quia pars quae additur de novo, est eiusdem speciei cum praecedenti, nec differentia percipitur, ideoque semper vulgariter idem reputatur; sicut etiam dici solet idem fluvius qui modo defluit, ac qui heri, & nihilominus Physice neque unam forte guttam aque habet hodie eandem numero quam heri habuit».

Jésus-Christ se retrouve dans les deux parties qui constituent ce Sacrement. | Mais qui peut concevoir que le sang de Jésus-Christ se trouve sous les apparences du pain avec le corps ? Qui peut concevoir que ce même sang se retrouve même sous les espèces du vin, sous lesquelles néanmoins il devrait être mis directement et par l'efficace opération des paroles qui le signifient ?

Enfin qui peut concevoir que sous les espèces et du pain et du vin la chair de Jésus-Christ s'y trouve ou indirectement comme elle doit être sous les espèces du vin, ce que nous appelons être par concomitance et directement sous celles du pain, ce que nous appelons y être *vi verborum* ? Il faut assurément dire en ce point *angustiae sunt mihi undique*, que si nous y ajoutons que toute cette concomitance se doit faire par la vertu de l'alliance naturelle et de l'accompagnement nécessaire que les parties de Jésus-Christ retiennent entre elles et que cette alliance est celle-là même qui est entre les parties de Jésus-Christ, tel qu'il est ressuscité et glorieux à la dextre de son Père, qui sont encore des façons de parler du Concile de Trente tout à fait restrictives. Et ce seul point de la concomitance doit faire juger à ceux qui examineront de près cette matière que le sens des Pères et des Conciles, qui sont les légitimes interprètes de la Sainte Ecriture, a toujours été qu'il fallait que ce fût le même corps de Jésus-Christ qui est dans le ciel qui fût mis sous les espèces sacramentelles et que, comme dans cet état glorieux où il est, il ne peut mourir, *resurgens a mortuis* dit Saint Paul *iam non moritur*.

Il fallait que sous les espèces du pain, son corps vivant y étant | mis, il attirât par une suite nécessaire son sang, sans lequel nul corps humain ne peut être vivant, l'âme qui est le principe de la vie ainsi que son sang, étant mis sous les espèces du vin dans la consécration du calice, ce sang étant le sang d'un homme vivant, il fallait nécessairement qu'il coulât dans les veines, ce qui attirait le corps et qu'il fût animé, ce qui attirait l'âme par un enchaînement nécessaire. Car, si ce n'eût été la pensée des Pères et des Conciles et, par conséquent, celle de Jésus-Christ, il eût été bien plus facile de concevoir que le corps séparé du sang et le sang séparé du corps étaient mis sous les espèces et cette façon même eût représenté le sacrifice de la Croix avec plus de proportion et d'expression.

Comme cet article de la concomitance est le plus embarrassant et qui semble choquer plus directement les principes de Monsieur Descartes, vous avez aussi voulu fortifier les maximes de ce grand homme pour les mettre à couvert d'une si puissante batterie et vous y avez tellement réussi qu'il est impossible dans la supposition des principes cartésiens de dire quelque chose qui soit plus à propos, de le dire mieux, ni avec plus de clarté et d'évidence, puisque de la seule réponse que vous faites au Père Bertet sur ce point, on en peut tirer trois tout à fait différentes que nous examinerons tantôt.

La première que vous avez faite en passant, serait la meilleure si elle était aussi bien fondée qu'elle est courte et facile car, outre que le torrent des Docteurs tiennent ce point de concomitance pour | un article

de foi, séparé de celui de la réalité et Transsubstantiation, vous l'avouez vous-mêmes dans un endroit de votre réponse au Père Malaval, et il n'est pas moins facile de trouver dans le Concile de Trente ce que vous demandez pour une résolution décisive de ce point. Car, encore que, dans le troisième chapitre de la session 13, qui est tout entière de ce grand Sacrement, la concomitance y soit insérée par forme de discours et que la doctrine qui la concerne ne soit pas réduite en canon au moins clairement, néanmoins outre qu'il est très difficile et aussi très dangereux de faire la séparation de ce qui est précisément de foi d'avec ce qui n'en est pas, il semble que cette doctrine même aie dans ce chapitre tout ce qu'il faut pour la faire passer pour une doctrine de foi. Car voici comme le Saint Concile parle dans ce chapitre : *semper haec fides in Ecclesia Dei fuit statim post consecrationem verum Domini corpus, etc.* jusqu'à *propter verissimum est*¹²⁰, où la doctrine de la concomitance et la façon de l'expliquer y est contenue nettement et décisivement, car il me semble que le Concile ne peut dire plus ouvertement qu'un tel ou un tel point est de foi qu'en disant *semper haec fides in Ecclesia Dei fuit*¹²¹. Quelques Théologiens emploient aussi pour la confirmation de cette doctrine comme de foi le premier Canon de cette session 13 qui commence *siquis negaverit in sanctissime eucharistiae sacramento*¹²². Mais cela n'est pas si convaincant puisque on peut entendre ces termes *in sanctissimo eucharistiae sacramento* du total du Sacrement et *conjunctive* et non pas *divisive*. Ou de | chaque espèce, outre même qu'on voit clairement que les Pères du Concile ont formé le Canon pour l'établissement de la réalité, comme on peut même voir par la conclusion de ce même Canon en ses paroles *sed dixerit tantum modo*.

Mais, comme ce point de la concomitance avait des difficultés particulières, que les hérétiques l'avaient combattue nommément et spécifiquement et que la communion sous les deux espèces que plusieurs nations demandaient avec instance comme nécessaire, cela fit qu'on considéra ce point d'une façon plus particulière, ce fût dans la session 21 où, dans le chapitre 3, qui porte pour titre *totum et integrum Christum ac*

¹²⁰ CONCILIIUM TRIDENTINUM, *Sessio XIII (De Eucharistia)*, Caput III (*De excellentia sanctissimae eucharistiae super reliqua sacramenta*), p. 695: «[...] et semper haec fides in ecclesia Dei fuit, statim post consecrationem verum Domini nostri corpus verumque eius sanguinem sub panis et vini specie una cum ipsius anima et divinitate existere, sed corpus quidem sub specie panis et sanguinem sub vini specie existere, sed corpus quidam sub specie panis et sanguinem sub vini specie ex vi verborum, ipsum autem corpus sub specie vini et sanguinem sub specie panis animamque sub utraque vi naturalis illius connexionis et concomitantiae, qua partes Christi domini, qui iam ex mortuis resurrexit non amplius moriturus, inter se copulantur, divinitatem porro propter admirabilem illam eius cum corpore et anima hypostaticam unionem. Quapropter verissimus est [...] ».

¹²¹ *Ibid.*

¹²² *Ivi, Canones de sacrosanto eucharistiae sacramento*, p. 697, n. 1: «Si quis negaverit, in sanctissimo eucharistiae sacramento contineri vere, realiter et substantialiter corpus et sanguinem una cum anima et divinitate domini nostri Iesu Christi, ac proinde totum Christum, sed dixerit tantummodo esse in eo ut in signo vel figura aut virtute: a.s.»

*verum Sacramentum sub qualibet specie sumi*¹²³ on lit ces mots : *insuper declarat tamen fatendum esse etiam sub altera tantum specie totum atque integrum Christum verumque Sacramentum sumi*¹²⁴. Ce qui est plus que suffisant pour faire passer ce point comme de foi, puisque c'est une chose accidentelle à la doctrine de l'Eglise qu'elle soit réduite ou en Canons ou en discours, pourvu que l'obligation de la recevoir comme de foi y soit marquée, comme elle l'est par ces mots du chapitre 3 de la session 13 : *semper haec fides in Ecclesia Dei fuit*¹²⁵. Et dans ce lieu ici *fatendum est* qui sont des mots expressifs et déclaratifs d'une obligation précise et absolue. Mais enfin pour vous contenter tout à fait et pour vous faire voir l'égard qu'a eu l'Eglise à cette doctrine, elle est rédigée formellement en canon et ce canon est le troisième de quatre qui suivent la doctrine de cette session et qui portent ces mots : *siquis | negaverit totum et integrum Christum sub una specie panis et vini anathema sit*¹²⁶. Pour ne pas parler du Concile de Constance qui est décidé dans la session 13¹²⁷ clairement et nettement et du Concile de Florence dans l'instruction des Arméniens¹²⁸, qui est une pièce authentique de ce Concile.

Mais examinons maintenant nos belles et ingénieuses explications par lesquelles, supposant que ce point est de foi, vous voulez qu'il n'y ait rien dans la doctrine de Monsieur Descartes qui ne s'y accorde parfaitement.

Vous dites donc dans votre dernière lettre au Père Bertet où vous traitez de ce point tout au long que le sang de Jésus-Christ est sous les espèces du pain et le corps aussi sous les espèces du vin avec le sang, parce que pour ce dernier l'âme de Jésus-Christ - conformément à l'exigence des paroles de la consécration qui se prononcent sur le calice - s'unit à cette matière en vertu de la disposition qu'a le sang d'être uni à l'âme et

¹²³ CONCILIIUM TRIDENTINUM, *Sessio XXI*, 16 iulii 1562 (*Doctrina de comunione sub utraque specie et parvulorum*), caput III (*Totum et integrum Christum ac verum sacramentum sub qualibet specie sumi*, p. 727).

¹²⁴ *Ibid.*: «*Insuper declarat, quamvis Redemptor noster, ut antea dictum est, in suprema illa coena hoc sacramentum in duabus speciebus instituerit et apostolis tradiderit: tamen fatendum esse, etiam sub altera tantum specie totum atque integrum Christum verumque sacramentum sumi [...] ».*

¹²⁵ CONCILIIUM TRIDENTINUM, *Sessio XIII (De Eucharistia)*, Caput III (*De excellentia sanctissimae eucharistiae super reliqua sacramenta*), p. 695: «*[...] et semper haec fides in ecclesia Dei fuit [...] ».*

¹²⁶ CONCILIIUM TRIDENTINUM, *Sessio XXI*, 16 iulii 1562 (*Doctrina de comunione sub utraque specie et parvulorum*), p. 727, n. 3: «*Si quis negaverit, totum et integrum Christum, omnium gratiarum fontem et auctorem, sub una panis specie sumi, quia, ut quidam falso asserent, non secundum ipsius Christi institutionem sub utraque specie sumatur: a.s.*».

¹²⁷ Concilium Constantiense, *Sessio XIII*, 15 iun. 1415 (*Condemnatio communionis sub utraque, a Iacobo de Misa nuper inter Bohemos resuscitata*).

¹²⁸ Concilium Basileense – Ferrariense – Florentinum – Romanum, *Sessio VIII*, 22 nov. 1439 (*Bulla unionis Armenorum*), pp. 534-559.

que, par conséquent, elle en fait principalement et directement son sang, mais aussi que par concomitance elle en fait son corps, à cause qu'elle s'y unit comme à un corps tout entier et que, par conséquent, elle peut être dite et son corps et son sang, bien que d'une façon différente, son sang directement et son corps indirectement, ce que nous appelons être son corps par concomitance. Il me semble, Monsieur, que voilà la force principale de votre raison qui semble mon petit jugement s'écarter tout à fait des sentiments de Monsieur Descartes. Vous dites que, conformément à l'exigence des paroles, l'âme de Jésus-Christ s'unit à la matière en vertu de la disposition qu'a le sang d'être uni à | l'âme. On vous demande donc de quel sang vous entendez parler, ou du sang humain en général qu'on peut dire avoir une inclination naturelle pour être uni ou plutôt réuni au corps pour conserver par cette union sa chaleur et autres dispositions à la vie pour laquelle on peut dire qu'il a de l'inclination ; ou vous parlez du sang de Jésus-Christ qui a une inclination d'être uni à son âme, si vous l'entendez de la première façon, on vous dira que l'union de l'âme de Jésus-Christ à la matière du calice est tout à fait naturelle et qu'il n'y a rien de sacramentel ni de miraculeux qui exige des paroles toutes-puissantes pour être fait.

On vous dira en second lieu, que cette inclination prise généralement est une inclination trop vague et trop générale et qu'il faut supposer que ce sang qui doit être uni, soit déjà existant afin qu'il s'unisse conformément à sa disposition. Vous ne pouvez donc entendre par ce sang et par la disposition que le sang de Jésus-Christ et la disposition qui peut être en lui afin d'être uni à l'âme. Il faudrait donc que ce sang fût déjà ou plutôt que la matière du calice fût déjà sang et fût disposée déjà pour être réunie ou unie avant que les paroles fussent prononcées, ce qui n'est pas puisque les paroles étant effectives de ce qu'elles signifient, lesquelles disent *ceci est mon sang*, elles le doivent vérifier elles-mêmes, s'il faut ainsi parler et faire que cette matière sur laquelle elles sont prononcées deviennent et soient faites sang, soit qu'elle ait des dispositions à recevoir cette forme de sang ou qu'elle ait même de l'indisposition pour cet effet qui est vaincu en | effet et surmontée par ces mêmes paroles animées par la toute-puissance de Dieu.

On ne peut donc rien concevoir de l'opinion de Monsieur Descartes touchant ce point, sinon que par la force et exigence des paroles sacramentelles l'âme de Jésus-Christ s'unit à ces matières, qu'elle se les approprie et qu'elle les fait siennes. C'est ce que veulent dire ces termes de *meum* et de *meus* qui sont des termes d'appropriation et d'attraction, s'il faut ainsi parler de ces matières, à l'âme de Jésus-Christ pour être siennes et pour être traitées et envisagées par elle comme siennes. Voilà où porte la force des paroles selon le sentiment de Monsieur Descartes, voilà leur unique effet qui est que l'âme soit unie à ces matières. Il faut maintenant considérer ce qui s'en peut suivre et raisonner toujours sous ces traces. Comme cette union n'est que perfective, qu'elle n'est ni détruisante ni anéantissante, mais seulement élevant et convertissante, on peut bien dire qu'elle fait que ces matières prises soient son corps, mais qu'elle ne fera jamais que ce soit

ni chair ni sang, ce qui ne se pourrait faire sang un changement destructif pareil à celui que l'on blâme dans l'opinion contraire et pour lequel éviter, on tient une route toute contraire. La façon par laquelle cette matière commence à être corps est plus facile à concevoir dans l'opinion de Monsieur Descartes, puisque dans toutes les deux consécration c'est ce qui se fait et ce qui peut seulement se faire directement en vertu des paroles qui unissent l'âme de Jésus-Christ à ces matières, mais que par la vertu | de cette union totale, comme vous dites, les parties de cette matière, qui peuvent devenir quelque partie du corps que ce soit, les soient déjà et que toutes pouvant devenir toutes sortes de parties du corps, il s'ensuit que chaque partie qui est déjà le sang, soit aussi le corps. C'est cela, dis-je, qui n'est pas concevable, puisque comme j'ai dit, ce qui doit être souvent répété, vous quittez vos premières pensées pour raisonner de ce corps que l'âme de Jésus-Christ constitue comme un corps naturel et purement humain, qui en vertu de cette union se doit changer en sang, en chair, et, qu'outre cela, vous introduisez dans ce mystère une confusion étrange, puisque selon votre sentiment, une même partie de cette matière prise à part, devra être tout ensemble et chair ou corps et sang ou quelque autre partie du corps qui se puisse assigner. Car il faut pour raisonner conséquemment dans cette explication de l'union totale qu'une même partie puisse être en même temps et chair et sang et os et muscle et nerf et ce que vous voudrez, et ce, sans avoir égard à cette distinction si nécessaire en ce mystère touchant la façon d'être ou directement, c'est-à-dire par la force des paroles et indirectement, c'est-à-dire par concomitance et par une suite nécessaire de ce qui est posé et mis directement.

Dans l'opinion commune la confusion dans ce point n'est pas si visible parce qu'ils font Jésus-Christ présent tout entier sous chaque portion des espèces qui ne servent qu'à cacher le mystère et qui demeurent toujours espèces, mais qu'une même portion | de la matière soit tout ensemble et sang et corps, ce qui semble être contradictoire de dire encore, comme vous voulez insinuer, que celles des parties du vin seulement qui sont fixes et permanentes comme il y en a en effet plusieurs et que celles du pain qui sont coulantes, les premières se changent en corps et les autres en sang, ce n'est pas assez de dire pour expliquer la conversion qui se fait en ce mystère et qui doit être du tout au tout en quelque façon qu'on la conçoive, et non seulement d'une partie, comme il le faudrait avouer dans le sentiment que vous insinuez. L'exemple aussi que vous apportez de la totalité et intégrité du corps de Jésus-Christ dans le ciel, bien loin d'aider à cette explication, lui nuit entièrement puisque l'âme de Jésus-Christ est unie à ce corps comme organique et d'une façon toute naturelle et pour exercer des actions naturelles où la pluralité et multitude des matières qu'on peut appeler les corps ou le corps eucharistique est tout au moins indifférente, puisque Jésus-Christ prend ces matières ou toute cette matière pour des intentions bien différentes de celles par lesquelles son âme s'est unie autrefois à son corps organisé et qu'elle y demeure unie. J'ai dit au moins indifférente parce que cette intégrité et totalité si exacte semble contraire à l'intention principale que Jésus-Christ a lu dans

l'établissement de ce mystère qui est de s'unir à tous les fidèles qui s'en rendraient capables et qui ne peuvent être réduits sous un nombre déterminé. Et on peut dire de ce corps eucharistique dans la façon d'expliquer de Monsieur Descartes, qu'il doit croître et qu'il | croit effectivement jusqu'à la fin des siècles.

Voilà, Monsieur, les quatre grandes difficultés qui se rencontrent dans le système eucharistique de Monsieur Descartes, auxquelles vous avez donné tant de jour et on les peut appeler radicales et tirées, comme on dit, *ex visceribus causae*, car toutes les objections qu'on vous fera se doivent réduire à ces quatre, comme à leurs véritables termes, ou il faudra dire qu'elles se forment par des personnes qui n'entendent pas les opinions de Monsieur Descartes et qui ignorent le point principal de la difficulté. C'est donc sur icelles que vous vous devez fortifier si vous voulez être à l'épreuve à tous venants et rendre les principes de Monsieur Descartes inébranlables dans l'ordre de la grâce, comme je crois qu'ils le sont dans la nature.

Car, pour la difficulté des accidents dont vos adversaires font leur plus forte batterie et qui sera éternellement la pierre de scandale des Péripatéticiens et autres esprits de collège.

C'est une pure bagatelle, comme vous le savez assez. Pour la Transsubstantiation, elle se fait plus parfaitement et plus intelligiblement dans notre façon de philosopher que dans la leur et vous savez comme les Pères en parlent. Il n'y a que deux choses qui puissent faire peine, la façon dont quelques Pères latins et tous les Scolastiques universellement s'expliquent - car pour les Pères Grecs ils sont plus pour notre façon d'expliquer la Transsubstantiation que pour la commune - en se servant des mots de détruire, perdre, corrompre et autres semblables | qui signifient ou semblent signifier davantage qu'une [###] exaltation ou graduation de substance, s'il faut ainsi parler, et les exemples dont ils se servent pour l'expliquer, comme le miracle de la conversion de l'eau en vin et autres semblables où il y a eu des changements véritables et quelques pertes au moins de modes ou des façons d'être anciennes, auxquelles ont succédé d'autres nouvelles façons ou modes comme vous le savez assez.

Il ne reste donc plus que de bien et intelligiblement expliquer la réalité et la concomitance et puis on pourra dire que le système eucharistique cartésien sera *fidelis sermo et omni acceptione dignus*. J'ai bien quelques pensées qui voltigent dans mon esprit et que j'estime suffisantes au moins pour étourdir et éluder en quelque façon la force de ces quatre raisons qui paraissent invincibles, mais il les faut laisser mûrir et se fortifier car vous savez bien ce qui est écrit *dies diei eructat verbum et nox nocti indicat scientiam*. J'en dis de même de mon ancien dessein qui est la concorde de toutes les opérations surnaturelles avec les opinions de Monsieur Descartes.

Ce Père minime, dont je vous ai déjà parlé, est tombé en quelques endroits de sa Philosophie dans les mêmes ouvertures que j'avais déjà sur ces matières et comme il fait imprimer une Théologie entière où il parlera de toutes ces matières qui seront dans leur vraie place, je ne me hâterai non plus pour cela, mais si

jamais j'en écris quelque chose, je ferai en sorte que les principaux fondements seront pris des Jésuites mêmes.

Et le Père Petau¹²⁹, dans les dogmes théologiques a déjà établi un principe qui était le plus contesté car, comme ces bons Pères n'adorent que ce qui sort de chez eux et qu'ils se supportent en tout et partout soit en bien, soit en mal, le grand secret pour leur faire recevoir malgré eux quelque point de doctrine, c'est d'en tirer les fondements de leurs propres ouvrages philosophiques ou théologiques.

Faisant aussi réflexion sur la réponse que vous faites au Père Bertet dans la dernière lettre touchant ce qui doit être estimé miraculeux dans la Transsubstantiation, vous dites qu'elle doit être appelée miraculeuse, à cause que les particules du pain et du vin dont on se sert pour ce Sacrement auraient du se mêler avec le sang et les autres parties du corps de Jésus-Christ et s'y disposer en certaines façons particulières afin que son âme les informât naturellement et que néanmoins elle les informe sans cela par la force des paroles de la consécration. Je crois, dis-je, que cette façon d'expliquer ne semble pas assez naturelle et qu'elle n'est pas conforme aux principes de Monsieur Descartes, selon lesquels le miracle tant de la Transsubstantiation que de la réalité semble être en cela seulement que l'âme de Jésus-Christ qui est unie naturellement à son corps et qui s'y devrait, s'il faut ainsi parler, tellement arrêter qu'elle n'informât plus d'autre matière, ne s'y arrête pas pourtant, mais qu'elle sort de la sphère de son activité pour informer d'autres matières | à l'infini. Cette façon d'exister sacramentellement de Jésus-Christ comme vous l'avez fort bien remarqué est tout à fait admirable et elle n'a jamais été accordée à aucun esprit d'ange ou d'homme. Elle est très conforme aux paroles du Concile de Trente qui distingue la façon d'exister naturelle de Jésus-Christ et la sacramentelle et de cette façon d'exister de l'âme de Jésus-Christ qui est comme une diffusion et outrepassement de sa sphère et activité naturelle et que les Pères ont appelée très proprement extension d'incarnation, ce qui est aussi très bien expliqué dans notre façon de philosopher. De ce miracle, dis-je, s'ensuit nécessairement, infailliblement et comme par une suite toute naturelle l'élévation de cette matière unie à l'âme de Jésus-Christ en sorte que dans ces principes la Transsubstantiation est plutôt une suite de miracle et un miracle relatif qu'un miracle absolu. Les parties donc du pain, ne se devraient arranger de la façon que vous dites puisqu'elles ne sont pas destinées à composer un corps naturel, mais purement sacramentel. Il semble même que votre réponse soit contraire à un autre article de cette même lettre où vous dites répondant au Père Bertet qui demandait de certaines dispositions dans le pain pour recevoir l'âme de Jésus-Christ comme forme, vous lui dites que la matière du pain n'a pas moins de disposition pour recevoir l'âme de Jésus-Christ qu'en a eu son corps, en réduisant tout, comme aussi il le faut faire dans cette opinion au décret de la volonté de Dieu qui est égal | en l'un et en l'autre. C'est donc précisément dans ce dessein de Dieu

¹²⁹ Denis Petau (1583-1652), gesuita francese.

comme cause efficiente, dans cette union miraculeuse comme cause formelle de la suite nécessaire qui est la Transsubstantiation et dans les effets admirables que ce corps divin opère sur nos corps et sur nos âmes qu'il faut établir et le mystère et le miracle de ce grand Sacrement qui, nonobstant toutes les explications, aura toujours des difficultés qui seront inexplicables et qui ne pourront être aperçues comme dit le sacré Concile que par un œil éclairé de la foi et je m'étonne que les Jésuites qui se vantent d'avoir apporté tant de jour aux mystères de la prédestination et de la grâce, veulent néanmoins rejeter une explication à cause qu'elle apporte quelque éclaircissement à un mystère obscur, vous pourrez aussi faire une instance qu'on appelle *ad hominem* au Père Bertet touchant la Transsubstantiation dans l'opinion qu'il tient de la substance. Car comme le miracle de l'union hypostatique ne consiste pas en ce que la nature humaine perd sa substance par l'union à la personne du Verbe, mais en ce que le même Verbe s'unit effectivement à cette nature, laquelle union ne se peut faire sans que la substance humaine se perde nécessairement, ainsi l'union de l'âme de Jésus-Christ ne se peut faire avec la matière qu'elle ne cesse d'être ce qu'elle était auparavant. | Je m'étonne comme ces Messieurs ne vous ont fait aussi quelques objections sur ce qui est de fondamental dans cette grande question et qu'ils ne vous ont pas demandé comme il se pouvait faire, qu'une âme humaine qui est en quelque façon attachée au corps qu'elle informe naturellement peut sans réplication ou reproduction informer tant d'autres portions de matière. Car, encore que la réplication ou reproduction des corps ait une difficulté particulière à cause de l'extension, comme vous l'avez si bien et si nettement expliqué dans une lettre au Père Bertet, il y en a toutefois aussi dans la réplication ou reproduction des esprits et c'est une chose inconcevable qu'un même esprit puisse être deux esprits ou faire les fonctions de deux esprits sans recevoir quelque vertu ou force nouvelle qui ne lui est pas donnée en faveur de sa reproduction ou réplication. Ce fondement étant posé, je m'étonne, dis-je, comme ils ne vous ont pas fait cette instance puisqu'ils pouvaient argumenter *ad hominem* et trouver la même impossibilité dans la réplication ou reproduction des esprits que dans celle des corps, car ne vous imaginez pas qu'ils conçoivent les choses spirituelles si spirituellement et avec des yeux si Cartésiens qu'ils ne pensent et ne croient que cette réplication ou cette reproduction ne soit tout à fait nécessaire pour | faire qu'une même âme soit unie comme forme à cette portion de matière. Pour mettre la difficulté dans un plus grand jour et raisonner à leur mode, il faut supposer qu'ils donnent aux esprits purs et détachés une certaine sphère d'activité et de présence hors laquelle ils ne peuvent agir sans qu'ils soient renforcés par la toute-puissance de Dieu et hors laquelle aussi ils ne peuvent être sans qu'ils soient ou reproduits ou répliqués comme ils disent. Ils n'ont pas aussi tant de difficulté à borner l'âme humaine qui étant de sa nature une forme informante a déjà par sa création, dans un certain corps, ses bornes toutes prescrites hors desquelles elle ne peut agir ni être présente véritablement en quelque façon que se puisse concevoir cette présence et assistance, comme donc

en suivant ces principes ont-ils pu concevoir que l'âme de Jésus-Christ qui informe son corps dans le ciel eût pu informer cette portion de pain qui est sur nos autels et en faire son corps sans que cette âme ait été reproduite ou répliquée et s'ils l'ont sue ou supposée au moins en vous l'accordant libéralement, comme ne vous ont-ils pas fait cette objection de l'impossibilité de reproduction ou réplification qui est commune aux esprits et aux corps encore qu'il y en ait une particulière pour ce qui est des corps qui ne convient pas aux esprits comme | nous avons déjà dit. Car il faut que je vous avoue que quelque effort que l'on fasse dans l'opinion de Monsieur Descartes et quelque degré d'élévation qu'on puisse donner à sa pensée en l'élevant par-dessus, l'attache qu'elle a à considérer l'étendue des corps qu'il est très difficile de concevoir comme l'âme de Jésus-Christ qui est unie substantiellement à son corps naturel et organique peut en même temps être unie substantiellement à tant d'autres portions de matière qui sont si éloignées en toutes façons et qui n'ont aucune alliance avec le corps naturel de Jésus-Christ. Je conçois en quelque façon qu'elle peut être unie à toutes les particules de la matière qui compose ce corps naturel, car l'union de ces matières, cet assemblage et rapport admirable de tant d'organes qui conviennent en quelque façon à l'unité et surtout le décret de Dieu qui a voulu unir une telle âme à une telle matière tellement disposée pour faire de telles et telles actions. Tout cela dis-je fait que, supposé la notion que j'ai de l'âme qui est seulement une substance qui pense, je conçois dis-je assez qu'elle doit être unie, c'est-à-dire donner et recevoir quelque chose à toutes les parcelles qui composent un tout qui lui est approprié, mais de concevoir que cette âme demeurant en cet état d'union substantielle qui est comme une sorte d'assistance et de présence du côté de l'âme à l'égard du corps, cette même âme puisse être unie aussi substantiellement | puisse assister et être présente aussi intimement à cette portion de matière qui est sur l'autel et qu'on puisse dire, en la touchant, cette matière est informée aussi substantiellement de l'âme du fils de Dieu que son corps l'est dans le Ciel et concevoir tout cela sans reproduction ni sans réplification dont vous avez suffisamment démontré l'impossibilité. C'est ce que je crois être très difficile à concevoir pour ne pas dire impossible et il semble qu'en cette façon de philosopher on introduise cette célèbre âme du monde de Platon *totamque infusa per artus mens agit molem*. Car de dire que l'âme de Jésus-Christ, que nous supposons être unie, et assister intimement et substantiellement à son corps, s'unit suffisamment à quelque portion de matière et qu'elle la fait sienne proprement et réellement en pensant à elle fortement et se l'appropriant par cette pensée, je dirai de même que tout homme fera aussi naturellement des unions par elles quand il pensera fortement à quelques objets distincts de soi-même supposé même que cet objet soit capable de recevoir quelque chose et de donner. Et néanmoins vous voyez Monsieur que cette union est très impropre, qu'elle n'est qu'accidentelle, mentale et intentionnelle pour me servir du mot de l'école. Vous direz peut-être que l'âme n'étant autre chose que la pensée, la pensée de l'âme de Jésus-Christ fait cette partie de matière | son corps

et l'autre partie d'un tout et composé humain. Mais si cela est ainsi, ou plutôt s'il ne faut pas autre chose pour faire cette union, on pourra dire comme je l'ai déjà touché que l'homme aura ou fera autant du moins qu'il aura de pensées.

Outre que l'âme n'est pas la seule pensée qui n'est que son mode, comme telle et telle extension n'est pas l'essence du corps, mais son mode, puisque ce dernier est une substance étendue en soi, encore qu'elle ne soit jamais sans telle ou telle extension parce qu'elle n'est jamais que figurée, de même l'âme humaine est une substance qui pense et non pas qui pense à telle ou telle chose qui n'est que sa configuration, s'il faut ainsi parler. Voilà pourquoi afin que l'union soit substantielle, une telle et telle pensée d'une telle et telle chose ne suffit pas, mais il faut qu'on puisse dire que l'âme comme substance qui pense et non pas comme pensée pure et simple est unie à telle portion de matière dont elle veut faire son corps. Car supposé même que j'eusse l'esprit assez pénétrant pour voir l'union d'une pensée à quelque portion de matière, je dirais bien voilà une pensée laquelle étant un mode doit être attachée nécessairement à quelque substance qui pense puisque telle est la nature du mode. Mais qui ne voit pas que je pourrais dire la même chose non seulement de l'âme de Jésus-Christ attachée à | la matière de l'hostie, mais à tous les objets auxquels tout homme pourrait s'appliquer par la pensée sans que pour cela l'âme fût unie à ces objets sinon extrinsèque, comme on dit et de même façon que la perception que j'ai d'un objet est uni à un même objet.

Je m'étonne encore comme ils n'ont davantage pressé sur la façon d'union qui après la substance unie est de plus grande considération, car comme cette union consiste dans une communication mutuelle peut-il y avoir quelque chose de commun entre l'âme de Jésus-Christ et cette matière, que lui donne-t-il ? Qu'en reçoit-il ? Et sans cette communication quelle union peut subsister entre des choses si diverses, car la production de la grâce se fait non pas dans cette matière, mais dans le sujet auquel il est appliqué, non pas dans, mais au plus par son moyen, comme par un instrument divin et élevé. Et c'est dans cela même ou plutôt dans l'ignorance que nous avons de cette communication que le Père Bertet devait mettre l'obscur du mystère, puisque ce secret nous est impénétrable. Mais c'est aussi d'un autre côté ce qui peut préjudicier à l'unité et identité numérique de toute la matière qui est élevée à l'union de l'âme de Jésus-Christ pour être faite son corps puisque les composés les diversifient quelquefois par la façon toute différente par laquelle une même chose leur est unie, et quelle plus grande différence d'unions que | celle qui est entre l'âme de Jésus-Christ et son corps naturel et organique. Et celle par laquelle cette même âme est unie à une portion de matière incapable de la moindre action et souffrance ou passion, que le corps organique peut faire ou peut recevoir. C'est en ce point qu'on peut dire *posuit tenebras, latibulum suum*. Ces deux points pourtant méritent bien d'être établis et éclaircis puisqu'ils sont fondamentaux à notre opinion qui ne peut subsister sans eux. Le Père Dom Robert Desgabets m'a autrefois mandé qu'un habile homme de vos amis qui est de

l'académie montmorienne avait fait quelque discours de cette matière. Son nom commence, ce me semble, par la lettre C¹³⁰ et je n'en ai rien retenu que cela, il est avocat de profession, si jamais j'allais à Paris je serais bien aise de voir qu'il en a fait.

Mais je ne puis finir sans dire encore un mot des absurdités prétendues de Monsieur Malaval, les réponses que vous y avez faites sont pleines et convaincantes et elles pourraient contenter tout autre qu'un vieux Docteur, ce que j'ajouterai ne sera donc que *ex abundantia*.

Pour la première absurdité, la réflexion qu'il fait sur ces paroles du Concile *substantia sua nobis adsit*, n'est pas tout à fait absurde. Mais s'il eût bien compris la première thèse dont il prétend juger en souverain, il aurait vu qu'encore que l'âme humaine ne soit pas *tota substantia hominis*, elle est néanmoins *principalis substantia*, puisque c'est elle qui tire la matière à soi et la fait nécessairement une en toute façon, ce qui fait qu'étant une *numero* et rendant la matière une, on peut dire en toute la rigueur que les paroles du Concile demandent *sua substantia* et non pas *suis substantiis nobis adsit*. Parce que il ajoute ensuite de cette double façon d'exister du corps de Jésus-Christ et dont les Théologiens scolastiques font tant de bruit, à savoir *circumscriptive* et *definitive*, on pourrait dire qu'en notre opinion cette diversité est expliquée très nettement et très naturellement l'âme de Jésus-Christ pouvant être dite unie à son corps naturel circonscriptivement puisqu'elle est unie à tout le corps et à toutes les parties du corps autant qu'une chose spirituelle peut être unie à un corps et de la façon que vous avez si bien expliqué, mais comme naturellement cette même âme ne peut informer qu'un corps, en cette façon on peut dire qu'elle y est en quelque façon circonscrite et limitée, là où pouvant s'unir surnaturellement à une infinité d'autres matières elle s'unira à elles d'une autre façon, c'est-à-dire définitivement où vous admirerez Monsieur, s'il vous plaît, le jargon de l'école qui se dispense des notions qui sont communes à tous les hommes. Car qui ne dirait que *circumscribere* et *definire* ne seraient pas la même chose ? Néanmoins ce sont des espèces de présences tout à fait et essentiellement différentes. Et ils entendent encore par cette présence définitive une présence indéfinitive, car c'est ainsi qu'ils expliquent ce mot définitive | en disant que c'est une sorte de présence par laquelle un esprit naturellement et un corps surnaturellement comme dans l'Eucharistie peut tenir la place dans un lieu sans être astreint ou resserré dans ses bornes, et qu'on peut appeler une présence indéfinitive. Cette diversité se tirera bien plus raisonnablement de la diverse union de l'âme et de la diversité de son information qui peut être naturelle ou surnaturelle, encore qu'elle ne s'unisse jamais que *per modum informantis*, comme dit ce Père que pour la diverse position du corps.

Quant à la seconde absurdité, si ce bon Père eût considéré de près notre opinion et qu'il eût consulté son Saint Thomas il eût pu apprendre que la personne du Verbe n'a pas même pris la chair humaine, *nisi*

¹³⁰ A margine, Monsieur de Cordemoy.

mediante anima, c'est dans la troisième partie quaest. 6, art. 1, dans le corps où il dit ces mots : *secundum ordinem causalitatis ipsa anima est aequaliter causa carnis unienda filio Dei, non enim esset assumptibilis, nisi per ordinem quem habet ad animam rationalem secundum quam habet quod sit caro humana*. D'où vient que ne mettant qu'une seule âme, nous ne sommes obligés par conséquent de n'admettre qu'une seule union avec cette âme, laquelle étant unie à cette matière fait bien qu'elle soit véritablement le corps de Jésus-Christ homme Dieu, mais aussi elle fait qu'elle reçoive cette dénomination d'elle qui est immédiatement unie à la personne du Verbe et | communique cette faveur à tout ce qui lui est uni, mais comme ce bon Père vous a combattu au commencement comme si vous aviez suivi les opinions de Durand touchant cette matière, maintenant pour se donner carrière et pour enfler sa Censure, il vous attaque comme si vous teniez l'opinion de Rupert touchant l'union personnelle immédiate du Verbe à toutes les portions de matière et ce sans l'intervention de l'âme. Aussi ce bon Père a-t-il pris cet argument de Bellarmin lorsqu'il combat l'opinion de Rupert comme une erreur dans le troisième tome de ses controverses, livre 3, chapitre 15, où il dit ces mots d'où le Père a puisé son absurdité. *Improbabile est [...] unio hypostatica Dei cum creatura quolidie fiat et quotidie destruat, nihil enim majus et mirabilius Deus creaturas donavit quam suam ipsius personalitatem cum verbum caro factum est. At quis ferat donum tam singulare quotidie cum pane communicari et iterum paulo post auferri*.

C'est encore de cette même source de Bellarmin qu'il tire sa troisième absurdité où il mêle tant de matières ensemble qu'il ne parût jamais plus scolastique, c'est-à-dire plus intelligible et incompréhensible, comme la mort ne se fait que par la séparation de l'âme d'avec le corps, comme se peut-il imaginer que dans notre opinion selon laquelle l'âme de Jésus-Christ est unie au moindre atome de matière, au moins *divisione | facta* - qui est tout ce à quoi nous oblige le sacré Concile de Trente - comme peut-il, dis-je, concevoir que la mort se puisse ensuivre de la rupture ou division de l'hostie, puisque l'âme de Jésus-Christ est unie également aux deux portions de matière et que c'est cette union dans laquelle consiste la vie de Jésus-Christ en ce Sacrement. Cette indivisibilité de la quantité à laquelle il veut que la façon d'être du corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie succède est une pure rêverie des thomistes combattue unanimement par tous les Jésuites. Il aurait eu plus de raison de dire encore avec Bellarmin au lieu préallégué que cette opinion *fidem nostram sine causa reddit otiosam et ridiculam infidelibus, a absurda quae haeretici falso colligunt cum dicunt Christum in Eucharistia posse cadere in terram rodi a muribus, ire in secessum, comburi, secundum hanc sententiam verissima essent*. S'il parle de l'opinion de Rupert, mais cette objection a la même force dans la nôtre, mais cette objection est trop humaine pour nous y arrêter. Au contraire il faudrait répondre que comme dans notre façon d'expliquer ce mystère on explique parfaitement aussi cette pensée des Pères qui a passé en axiome, à savoir que l'Eucharistie est une extension de l'incarnation, puisque Jésus-Christ fait tous les jours sur tant de portions de matières ce qu'il a fait une fois en prenant la chair humaine. On pourrait aussi dire

qu'il y aurait ou pourrait avoir en quelque façon une extension de la Passion du fils de Dieu, puisqu'on pourrait | encore expliquer d'une façon très naturelle et très propre les exagérations que les Pères font touchant le crime de ceux qui traitent indignement le corps de Jésus-Christ qu'ils expliquent par *vim inferre Corpori Christi. Christum ipsum invadere, Iudam aemulari*. Toutes façons qui expliquent mieux ces pensées toutes mystérieuses qu'elles ne s'expliquent dans l'opinion commune.

Pour la quatrième absurdité, c'est justement ce que nous disions tantôt de Tertullien, *nihil divinae licentiae servat*, et cette opinion qu'une forme ne puisse même surnaturellement informer diverses matières lui est si propre que je ne pense pas qu'aucun des nouveaux scolastiques, ou philosophes ou théologiens qui se donnent carrière dans ces questions de pure possibilité l'ait jamais niée.

La cinquième aussi ne procède que de la mauvaise intelligence de notre opinion et vous avez fort bien dit que c'est assez à un corps pour être glorieux autant qu'il le peut être que d'être uni à une âme glorieuse, puisque les théologiens même veulent que les corps des bienheureux n'aient toutes ces qualités glorieuses que par un rejaillissement de la gloire de l'âme sur ces mêmes corps.

Pour la dernière et sixième absurdité et qui est la principale nous en avons parlé amplement, mais je ne puis m'empêcher de vous avertir que ce bon Père en parlant de l'individuation | des corps qu'il dit se tirer de l'identité ou memeté s'il faut ainsi parler, du temps, du lieu et des autres accidents, suit encore en cela une vieille opinion ou erreur des Thomistes qui est universellement rejetée par tous ces confrères. En second lieu qu'il ne presse pas mal la difficulté du *Triduum* mais outre que comme vous savez le cardinal Lugo qu'il ne désavouera pas nous donne un moyen très propre pour couper tout net la difficulté sans prendre la peine de la délier en disant que Saint Pierre ni aucun des apôtres n'eut en ce temps ni put avoir - au moins comme ce Sacrement était institué et pour la raison que vous savez - la puissance de consacrer. On pourra aussi lui répondre en un mot que supposer cette puissance de consacrer dans Saint Pierre, il était nécessaire pour vérifier ces paroles *hoc est corpus meum*, que l'âme de Jésus-Christ se saisit une seconde fois de cette matière qui avait cessé par la mort de Jésus-Christ d'être le corps de Jésus-Christ sans que son union au Verbe pût faire - contre la fausse pensée de ce Père - que cette matière, laissée dans le sépulcre, fût le corps de Jésus-Christ, elle pouvait bien être dite en quelque façon une portion de matière unie au verbe hypostatiquement, mais non pas qui fût son corps, ni son corps humain à plus fort raison, puisque c'est l'âme humaine seule qui peut former par son union ce composé qu'on appelle homme. L'âme donc se fut unie par la force et pour la | vérification des paroles sacramentelles au [...] sacré de Jésus-Christ qui était auparavant corps de Jésus-Christ, mais néanmoins - ce qu'ils jugeront encore impossible - sans lui donner la vie ni se faire corps vivant puisque cette union n'a pas la force de rétablir ces dispositions au défaut desquelles l'âme de Jésus-Christ quitta cette matière à l'instant de sa mort. Il faut donc dire qu'en

cette conjoncture le corps de Jésus-Christ s'y fût trouvé directement puisque c'est ce corps seul comme distingué de l'âme qui est demandé, s'il faut ainsi dire, par les paroles efficaces de la consécration et néanmoins l'âme eût été mise parce que sans elle comme une condition nécessaire qu'elle a pour établir un corps humain ; le corps humain ne se trouverait pas et il faut néanmoins qu'il se trouve si la vérité des paroles subsiste comme elle doit en effet subsister. Ce sera donc le corps qui y sera *ex primaria Christi intentione* et l'âme *ex secundaria et vi connexionis naturalis* qui est entre l'âme pour établir le corps et entre le corps pour être établi par l'âme. C'est ce qu'on leur pourrait dire s'il était besoin selon Monsieur Descartes que le même corps qui est dans le sépulcre se dût ou pût trouver sous les hosties consacrées en ce temps-là. Mais la difficulté cesse tout à fait dans l'opinion cartésienne puisque tout ce qui se fait maintenant se fût fait en ce temps-là avec autant de facilité, l'âme de Jésus-Christ s'unissant alors à la matière du pain pour faire un | corps qui n'eût été un avec le corps de Jésus-Christ au sépulcre [###] de la façon qu'il est un avec le corps de Jésus-Christ glorieux.

Vous voyez Monsieur que le papier me manque mais la crainte que j'ai de vous être à charge me presse encore plus fortement de finir cette longue et ennuyeuse lettre. J'ajouterai encore cependant sur le *Triduum*, qu'on pourrait dire avec raison que cette matière même qui est dans le sépulcre et qui a été autrefois corps de Jésus-Christ ne l'est plus de cette façon même que nous avons dite puisque l'identité numérique de ces parties de matière ne se tire que de l'union de la même âme à ces diverses matières, laquelle union ne subsiste plus jusqu'à ce que ce corps soit ressuscité. On peut dire même qu'alors et dans cette disposition des choses, il n'y a pas tant de miracle dans l'union de l'âme de Jésus-Christ aux parcelles du pain qu'on consacrerait alors qu'il y en a maintenant et qu'il y en avait aussi quand Jésus-Christ était vivant de sa vie naturelle et mortelle, puisque nous mettons tout le miracle en ce que l'âme qui est en quelque façon circonscrite et limitée comme nous disions tantôt par son union à un corps naturel et organique ne laisse pas d'informer d'autre matière qu'elle change au corps de Jésus-Christ. Or cette difficulté ne se rencontrait pas dans cette occasion et la seule cause du mystère consiste en ce que Dieu veut unir cette âme à cette matière pour les effets que ce Sacrement opère et qu'il le veut faire contre | la coutume ordinaire qui est d'unir une âme humaine à un corps organique pour faire telle et telle action. Voilà tout ce qu'il y aurait de miraculeux dans ce Sacrement, s'il eût pu se parfaire en ce temps-là. D'où vient Monsieur que le langage des Pères et des théologiens montre encore qu'ils n'avaient point l'idée ni la notion du corps telle que Monsieur Descartes l'a eue depuis, car ils eussent sans doute prophétisé autrement car par le corps ils n'ont entendu que le corps véritable naturel et organique. Mais si Jésus-Christ s'est expliqué à la cartésienne ou à la façon vulgaire de concevoir des hommes, c'est encore un autre mystère que je vous laisse à décider. Mais pour vous le dire encore une fois ne prenez plus pour arbitres ces bons Pères dont nous avons parlé et

croyez que Monsieur Descartes n'a prophétisé que de ces bons Pères quand il a dit dans sa réponse aux quatrièmes objections sur la fin *quoniam aliis doctiores videri volunt, nihil agrius ferunt, quam si quid novi in scientiis*¹³¹, etc., que vous savez par cœur. Adieu mon cher Monsieur, ayez soin de votre santé. Je suis votre, etc.

¹³¹ *Quartae Responsiones*, in AT VII, 255.

De Coulombs ce 27 janvier 1664

Monsieur....

Mais croiriez-vous que des hommes ennemis se sont élevés contre ce grand Maître. Je suis marri de vous porter cette mauvaise nouvelle qui serait capable | d'affliger un philosophe qui ne serait pas de votre tranquillité ; en trois mots l'Inquisition de Rome a condamné Monsieur Descartes, *donec corrigatur*, les Jésuites ont été ses délateurs et le Père Fabri le solliciteur de cette Censure, et comme on a censuré aussi ce Chanoine de Berry que vous avez vu, il faut que ce soit la matière eucharistique qui ait été le prétexte des Censures. Vous voyez comme j'ai été prophète vous ayant dit il y a longtemps que le commerce que vous aviez avec le Père Bertet produirait quelque chose de funeste à la Philosophie du grand Maître. Le Père Fabri envoya une Censure privée et il en a procuré une publique. Ces maîtres pédants étaient offensés du grand éclat et de la vogue de cette Philosophie et ils ont eu leur rendez-vous au Vatican pour foudroyer cet innocent auteur. Mais c'est assez parler de cette mauvaise affaire qui fera bientôt du bruit à Paris, puisque les Français ont été les solliciteurs. Je vous recommande ce jeune Religieux, etc.

¹³²

[72], f. 710.

De Coulombs ce 8 avril 1664

La lettre qui me fût rendue de votre part vint fort à propos car, ne croyant pas que vous fussiez dans le dessein de communiquer la mienne au Révérend Père Bernard Récollet, j'avais laissé couler quelques traits dans le corps de la réponse qui l'eussent pu blesser, ayant reconnu par ses lettres qu'il a l'esprit fort | délicat et fort chagrin. J'avais remarqué entre autres choses au parallèle que je faisais des esprits angéliques avec le sien qu'il ne manquait pas non plus qu'eux d'inflexibilité et qu'il était bien difficile de le faire changer de pensée. Je disais aussi qu'il semblait qu'il connût les choses par une simple vue et intuitivement puisqu'il les expliquait quasi de même sans avoir la bonté de s'abaisser quand il parlait avec les autres hommes en s'expliquant à leur façon. C'est ce que j'ai remarqué dans cette longue suite de lettres, vous n'avez eu aucun éclaircissement de sa part qu'a une force et lui tenant comme l'on dit ordinairement l'espèce dans les reins, et il semble ne s'être jamais exprimé qu'avec regret faisant comme ceux qui fuient qui détournent quelquefois la tête pour lâcher quelque paroles ou pour tirer un coup de pistolet par-dessus l'épaule. Enfin Monsieur qui examinera sans préjugé cette grande lettre qu'il appelle votre confrontation juridique, il n'y a point d'homme raisonnable qui ne le condamne au principal, aux dépens et à l'amende pour vous avoir querellé lorsqu'il vous devait satisfaire. Pour le fond de la conjecture et tout ce qu'il y a ajouté pour la fortifier ou pour l'embellir, il n'y a rien qui vous puisse servir à expliquer les pensées de Monsieur Descartes plus de jour ou à vous tirer des difficultés qui l'accompagnent avec plus de facilité. Cette extension de puissance sacerdotale sont de beaux mots qui ne signifient rien et qui ne font ni bien ni mal à l'affaire et cette union hypostatique de tout le Christ n'est qu'un composé de l'opinion de Rupert et de Jean de Paris que vous pouvez | voir dans Bellarmin puisque ce dernier voulait que le corps de Jésus-Christ s'unissât le pain hypostatiquement sans prendre garde comme dit fort bien ce Cardinal, qu'on n'accorde pas ce privilège à une Créature pour éminente qu'elle soit et qu'il est réservé à Dieu et que d'ailleurs le corps du Christ étant destitué de sa propre hypostase puisqu'il subsiste dans le verbe et par le verbe, il ne peut en accommoder une autre nature par la règle *nemo dat quod non habet*. Pour ces nouvelles substances qui sont véritablement de son invention, elles ne servent non plus que les autres parties de son système. La Transsubstantiation même qui semble y être plus expresse n'y est pas néanmoins expliquée, ni dans un plus grand jour que dans l'opinion de Monsieur Descartes puisqu'on ne regarde pas tant le terme *a quo* que le terme *ad quem*, il est vrai que son opinion supposée la matière du pain se change en chair, de

¹³³ [73], f. 711. Nota a margine : belle lettre sur le Père Daniel.

quelque façon que cela se fasse, mais cette chair n'est pas la chair naturelle de Jésus-Christ que l'Écriture, les Pères, les Conciles, les scolastiques et tous les fidèles cherchent en ce Sacrement et qu'ils y demandent. Ce n'est pas cette chair dont parle Saint Jean quand il dit *Caro mea* puisqu'elle ne peut être propre qu'à Jésus-Christ que par une appropriation qui étant fondée seulement sur la communication des idiomes ou sur l'unité et concomitance naturelle de toutes les matières dans un même support qui les appuie est à proprement parler une appropriation verbale, et dans la façon | signifier qu'elle n'est réelle et naturelle.

Au moins Monsieur Descartes a cet avantage qu'unissant l'âme du sauveur à cette matière, il en fait un corps et un corps humain très facilement et très naturellement. Là où dans celle du Père ce corps ne peut être humain, à moins qu'il n'unisse encore l'opinion de Monsieur Descartes avec celle de Rupert et avec Jean de Paris disant avec ce dernier que Jésus-Christ ou tout le Christ comme il parle s'unit hypostatiquement ces matières par le moyen de son corps avec le premier par le moyen de son âme, et avec le second par le moyen de la personne du verbe ce serait mettre à ce compte-là toutes les hérésies, de là Saint Jean comme on dit et si avec tout cela il n'avancerait guère. Mais je m'étonne qu'il n'ait pas pensé à sauver la concomitance qui fait un article de ce grand Sacrement décidé expressément et ce particulier contre les Bohémiens, comme la réalité l'a été contre Calvinistes et Zwingliens, et la Transsubstantiation contre les Luthériens. Il lui était bien facile de mêler du sang parmi la chair et de la chair parmi le sang puisqu'il se servait de la main de Dieu qui peut faire l'un et l'autre changement avec une égale facilité, et j'ai cru qu'il ne s'était servi de cette expression de tout le Christ que pour cette concomitance, mais qui ne sera non plus réelle naturelle et propre que l'existence et le contenu du corps et du sang de Jésus-Christ dans ce mystère expliqué à sa façon.

Je me suis contenté dans la réponse du branleur de deux | principaux appuis, à savoir l'extension de la puissance sacerdotale et cette union hypostatique de tout le Christ sans faire une plus exacte discussion de quantité de choses qu'il avance dans sa conjecture et dans sa réponse au Père minime qu'il traite avec une aigreur, mépris et emportement qui m'a remis dans la pensée le *Tantaene animis Coelestibus Irae* de Virgile¹³⁴ et surtout cette façon de parler que Jésus-Christ est spirituellement dans l'Eucharistie qu'il estime être commune parmi tous les chrétiens encore qu'elle fasse comme le mot du guet du Calvinisme, quand on n'y ajoute rien davantage, comme aussi la façon toute profane dont il explique *quod vobis datur, quo pro vobis effundetur*, encore que les Saints Pères aient toujours pris ces mots *dedatur* et *deffundetur*, non pas pour une distribution manuelle comme il veut, ou pour une effusion de la liqueur du vin dans l'estomac comme il dit, mais pour des mots propres au sacrifice qui signifie offrande et libation qui sont des mots de la langue

¹³⁴ VIRGILIO, Libro I, v. 15.

sacrée ; et il semble même que le Concile de Trente au premier Canon de session 22 *de sacrificio missae*¹³⁵ où il dit et déclare *si quis dixerit in missa non offerri Deo verum et proprium sacrificium aut quod offert non sit aliud quam nobis Christum ad manducandum dari*¹³⁶, qui est en propres termes l'explication du Père *anathema sit*. Je n'ai rien dit non plus de toutes | [...] qu'il tire et qu'il fonde sur cette extension prétend de l'incarnation et de la soustraction de tant de matières par l'union qu'elles auraient eu avec le verbe et je m'étonne extrêmement de l'esprit des hommes, vu que le Père tire de l'avantage de ce dont les autres tireraient un grand désavantage par la profanation qui se fera de toutes ces matières.

Je ne sais pas aussi où il a vu et lu dans Monsieur Descartes qu'il fallait changer quelque chose pour faire cadrer et qu'il explique ce changement par des nouvelles inventions de merveilles. Tous les théologiens travaillent à diminuer les miracles afin de rendre le mystère plus intelligible et il n'y a point d'homme qui cherche davantage la facilité naturelle d'expliquer toutes choses que Monsieur Descartes et ce Père le voudrait faire passer pour une inquisition de merveilles. Voilà, Monsieur, les véritables que de se dire *Iterum* et en toute vérité votre plus affectionné serviteur, fr. Ant. Vinot.

¹³⁵ CONCILIUM TRIDENTINUM, *Sessio XXII*, 17 sept. 1562 (*Doctrina et canones de sanctissimo missae sacrificio*), pp. 735-736.

¹³⁶ *Canones de sanctissimo missae sacrificio*, n. 1, p. 735: «Si quis dixerit, in missa non offerri Deo verum et proprium sacrificium, aut quod offerri non sit aliud quam nobis Christum ad manducandum dari : a.s. ».

A. 11

FRANÇOIS VIOGUE

OBJECTIONS PROPOSEES A MONSIEUR CLERSELIER PAR LE REVERENDE PERE VIOGUE RELIGIEUX DE SAINT AUGUSTIN ET DOCTEUR EN THEOLOGIE DE LA FACULTE DE PARIS, AU SUJET DU SAINT SACREMENT CONTRE L'OPINION DE MONSIEUR DESCARTES QUI CONSTITUE L'ESSENCE DU CORPS EN L'ETENDUE EN LONGUEUR, LARGEUR ET PROFONDEUR¹³⁷

1. Si un corps ne peut être réellement et véritablement quelque part sans que son essence y soit : et que l'extension soit l'essence du corps ; il faut que le corps de Jésus-Christ ne soit point réellement et véritablement dans l'Eucharistie n'y ayant point d'extension pour lui.

2. Et dans la pensée de l'extension et que rien ne périt, les espèces ou apparences du pain étant de réelles et de véritables extensions sont un vrai corps, lequel serait même pain puisque les propriétés y sont ; où sera donc la pensée catholique ?

3. Et pourquoi le sentiment de Luther et même celui de Calvin ne serait-il pas vrai dans l'hypothèse que l'extension soit l'essence du corps ?

Je pense qu'il est meilleur de se persuader que l'on ne voit pas si clair, afin que la foi trouve belle place dans notre esprit.

C'est ainsi que finit le petit mémoire que je vous avais laissé avant que de partir pour Stockholm, que vous dites avoir perdu et dont je vous envoie la copie.

De Stockholm, ce 1 mars 1654

¹³⁷ [16], f. 72. Nota a piè di pagina: Les objections ci-dessus furent envoyées par Monsieur Cler selier au Père Viogué à Stockholm le 1^{er} mars 1654, qui les avait oubliées en France et qui les lui demandait.

PREMIERE LETTRE DE MONSIEUR CLERSELIER AU PERE VIOGUE, LE 22 MAI 1654 SERVANT DE
PREPARATION A LA REPOSE QU'IL DEVAIT FAIRE AUX SUSDITES DIFFICULTES ET SATISFAISANT A CELLES
QUI REGARDENT LES ACCIDENTS¹³⁸

Pour faire voir que les opinions que Monsieur Descartes a touchant la physique ne répugnent point à la créance que nous devons avoir touchant le Saint Sacrement, il faut premièrement bien établir quelle est la créance de l'Eglise sur ce mystère, et la bien distinguer des raisonnements que les philosophes ont faits suivant leurs principes pour l'expliquer, car il est constant qu'il ne nous est pas permis de rien changer aux choses qui sont de foi, mais aussi il est certain qu'entre plusieurs opinions que l'on peut avoir pour donner quelque explication à ce mystère, celle-là doit être suivie qui est la plus simple, la plus intelligible et qui peut donner moins d'occasions ou de prétexte de s'éloigner des vérités de la foi.

La foi nous apprend que, sitôt que le Prêtre a prononcé les paroles de la consécration, il se fait une conversion de toute la substance du pain au corps de notre Seigneur Jésus-Christ, demeurant seulement l'espèce du pain.

Mais il n'est point de foi que par l'espèce du pain on doit entendre des accidents réels qui étaient auparavant | dans le pain ; aussi peu est-il de foi que ces accidents subsistent miraculeusement tout seuls après la transsubstantiation.

De même est-il de foi que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est tout entier au Saint Sacrement et tout entier sous chaque particule du Saint Sacrement.

Mais il n'est point de foi que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ y soit sans étendue, ni que tous ses membres y soient distingués l'un de l'autre et se pénétrant néanmoins l'un l'autre ni que son corps y soit comme l'âme est dans le corps, c'est-à-dire sans occuper d'espace ni de lieu ; toutes ces choses ne sont que des suites des raisonnements que les théologiens scolastiques ont appuyées sur les principes qu'ils ont eus en la Philosophie.

Posé donc ce que l'Eglise nous oblige précisément de croire touchant ce mystère, il est question d'expliquer la créance qu'elle a suivant les principes de Monsieur Descartes.

Et pour le faire avec quelque méthode et ne pas confondre ici les matières, je trouve que les questions qu'on doit examiner appartiennent à ce mystère en deux différentes façons. Les unes regardent le fond et l'essentiel du mystère, c'est-à-dire la manière dont on peut concevoir que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est au Saint Sacrement et les autres ne regardent que le dehors, c'est-à-dire l'espèce ou les accidents du Sacrement. | Et que l'espèce du pain demeure après la consécration ce n'est pas proprement cela que

¹³⁸

[17].

l'Eglise nous propose de croire puisque nos sens nous le font apercevoir et nous en rendent certains. Mais la question est de savoir comment cette espèce ou apparence de pain demeure après que toute la substance du pain a été convertie en celle du corps de notre Seigneur. Et chacun sait combien de difficultés se présentent tout à la fois pour expliquer cela par la façon ordinaire. Et comme quoi l'on est obligé de supposer un nouveau miracle beaucoup plus difficile à comprendre que le premier par lequel les accidents du pain soient soutenus tout seuls et sans substance, sans devenir néanmoins des substances, là où, par la façon dont Monsieur Descartes se sert pour l'expliquer, tant s'en faut qu'il faille avoir recours à quelque miracle pour conserver les accidents, qu'au contraire, il faudrait un nouveau miracle pour faire qu'ils ne fussent pas ainsi conservés ou bien pour faire qu'ils fussent ôtés.

Mais je ne veux pas m'arrêter à remarquer tous les inconvénients qui suivent la commune opinion ; je ne prétends pas non plus déduire ici quelle est la façon dont Monsieur Descartes s'explique sur ce sujet parce que toute la difficulté qu'il peut y avoir en cela, lui ayant été nettement et doctement proposée par Monsieur Arnauld Docteur en Théologie à la fin des quatrièmes objections. Et Monsieur Descartes ayant répondu | et satisfait pleinement à cette difficulté, je n'oserai pas entreprendre de l'expliquer après qu'il s'en est mêlé.

Et je ne pourrais rien dire de moi-même qui ne fût beaucoup au-dessous de ce qu'il en a dit. Seulement je vous exhorte, si vous y avez de la difficulté, de lire avec attention la réponse qu'il a faite à Monsieur Arnauld et je m'assure qu'il ne vous restera plus aucune difficulté sur ce sujet.

Je prendrai néanmoins la liberté de copier ici une réponse que j'ai faite autrefois à un de mes amis qui après avoir lu les objections de Monsieur Arnauld et les réponses avait encore de la difficulté à comprendre comment les accidents eucharistiques subsistent sans miracle, au moyen d'une superficie que Monsieur Descartes admet en tous les corps ; de laquelle, disait-il, il n'avait jamais ouï parler. Et je la copierai ici à cause que par occasion j'y parle de la difficulté que je traite maintenant, et que je crois qu'il s'y pourra rencontrer quelque chose qui pourra servir à l'éclaircir. Et d'ailleurs parce que pourrez-vous peut-être avoir une difficulté pareille à celle que j'ai eue autrefois en lisant ces réponses à Monsieur Arnauld à concevoir ce que Monsieur Descartes entend là par ce terme ou cette extrémité que l'on conçoit tenir le milieu entre chacune des particules d'un corps et les corps qui les environnent, qui est la notion qu'il donne de la superficie dans ses réponses à Monsieur Arnauld. Je mettrai encore | éclaircissement qu'il m'a autrefois donné là-dessus.

Monsieur,

pour répondre à votre difficulté je dois premièrement vous avertir que ce n'est point une chose nouvelle de dire que les corps aient des superficies, puisqu'il est impossible d'en concevoir un seul comme séparé de tout autre, que nous ne le concevions séparé par sa superficie, c'est-à-dire par l'extrémité qui le borne et le renferme : or cette sorte de superficie ne doit être considérée que comme un mode du corps laquelle n'en fait point partie, ni plus ni moins que la figure d'un bâton n'est pas une partie de ce bâton car le corps étant une substance, rien ne peut être partie d'un corps qui ne soit aussi une substance. C' est pourquoi la superficie qui n'en est que le mode n'en peut être une partie. Outre cela une des principales choses à observer touchant les sentiments que nous avons à l'occasion des objets extérieurs est qu'il ne faut pas se persuader qu'il y ait rien dans les objets de semblables aux idées que nos sens nous font apercevoir, par exemple qu'il y ait aucune couleur ou odeur, ou saveur, ou son ou quelque autre de ces qualités qui tombent sous l'attouchement qui soit en eux quelque chose de réel et entièrement conforme aux sentiments que nous apercevons par leur moyen : mais il faut seulement dire qu'il y a dans les objets quelque chose quoique ce puisse être qui cause pourtant en nous ces diverses impressions que nous nommons les sentiments des couleurs, des odeurs etc. Et cela en eux ne consiste en autre chose qu'aux diverses figures, situations, grandeurs, repos et mouvements de leurs parties qui sont tellement disposées qu'elles peuvent mouvoir nos nerfs en toutes les diverses façons qui sont requises pour exciter en notre âme tous les divers sentiments qu'ils y excitent. De plus il faut savoir que pas un de nos sens ne peut être mû, s'il n'est touché par les objets extérieurs soit immédiatement comme lorsque le fer ouvre la veine par son attouchement immédiat ou du moins médiatement par l'entremise de l'air et des autres corps qui sont autour de nous, comme lorsque le feu ayant agité les parties de l'air qui lui sont voisines, celles-là en poussent d'autres et ainsi successivement sa chaleur qui ne consiste que dans le mouvement subit et prompt de ses parties, est portée jusqu'à nous soit par l'entremise de l'air, soit par les particelles mêmes du feu qui s'échappent de tous côtés, de sorte que le contact médiat ou immédiat des objets extérieurs avec les organes de nos sens est absolument nécessaire pour nous faire sentir quelque objet. Outre cela il faut remarquer que le contact de deux corps ne se fait qu'en la seule superficie - puisque deux corps sont dits se toucher mutuellement ou être contigus, lorsqu'ils n'ont ensemble qu'une même extrémité ou superficie | et point partie de l'un ni de l'autre, mais qui est le même mode de tous les deux - et partant que c'est par elle seule que nos sens sont touchés. De plus il est certain qu'il est aisé de concevoir que par la toute-puissance

¹³⁹

[18]. Vedi J-R ARMOGATHE, *Theologia cartesiana*, op. cit., p. 129, nota n. 1.

de Dieu une substance corporelle par exemple une pièce d'or, peut être mise en la place d'une autre substance corporelle par exemple d'un morceau de pain sans que pour cela il arrive aucun changement en la superficie ni aux autres modes ou accidents qui étaient en ce morceau de pain, lesquels peuvent demeurer les mêmes quoique tout ce qu'il y avait auparavant de réel ou de substantiel en lui soit changé ou ôté ; auquel cas il serait vrai de dire qu'il n'y aurait rien du tout de changé de ce qui tombait sous les sens, mais que la seule unité numérique de leur matière serait changée, en ce que la même matière *numéro* qui est or aurait reçu les accidents de celle de pain. Comme aussi l'on peut concevoir qu'une pierre qui était en mouvement soit convertie en pain, et si ce pain continue de se mouvoir, ainsi qu'aurait fait la pierre, on ne dira point que ce mode qui est en lui soit différent de celui de la pierre, bien que ce ne soit plus le mode de cette pierre, mais du pain qui en a pris la place et en qui elle a été changé, à cause que l'identité de ce mode ne dépend pas ou ne prend pas sa dénomination de l'identité des corps où il réside mais de la ressemblance ou continuation à se mouvoir | de même façon laquelle continuant d'être la même [####] le pain qu'elle aurait été dans la pierre, n'a point été changée et doit par conséquent causer un même ou pareil sentiment. Et bien que ce pain continue ainsi de se mouvoir cela n'empêche pas que la pierre n'ait été changée et convertie et que ce ne soit du pain. Car le mouvement n'est pas partie de la substance de la pierre, non plus que la courbure n'est pas partie d'un bâton ni la superficie partie de la substance qu'elle termine puisque comme j'ai déjà dit ce n'est qu'un mode de la substance corporelle et que n'étant pas une substance elle n'en peut être partie. Mais comme dit notre auteur, puisque non seulement tout sentiment mais généralement toute action d'un corps sur un autre se fait par l'attouchement et que l'attouchement se fait en la seule superficie, il suit de là très clairement que la même superficie doit toujours agir et partir de la même façon, c'est-à-dire agir sur les autres et recevoir l'action des corps sur celle de la même sorte quelque changement qui arrive en la substance qu'elle couvre.

Car la diversité de nos sentiments ne provenant que de la différente façon dont nos nerfs sont mûs par leurs objets, posé qu'ils soient toujours mûs d'une même façon, ils doivent toujours exciter en l'âme les mêmes sentiments, et c'est ce qui arrive au miracle de la transsubstantiation où le corps de Jésus-Christ étant précisément contenu sous la même superficie sous qui le pain serait contenu s'il était présent doit exciter en nous les même sentiments que ferait le pain par sa présence, puisqu'il n'y a | [####] chose dans les objets qui meuvent nos sens que leurs superficies diversement disposées, ne pensez pas Monsieur, ajoutais-je à cela, que je puisse ici vous satisfaire comme pourrait faire l'auteur dont je tâche seulement de suivre et d'expliquer les pensées le moins mal que je puis. Il faudrait l'entendre parler lui-même sur ce sujet. Mais après tout, ce mystère qui particulièrement et avec raison est appelé le mystère de la foi, ne saurait être tellement développé et éclairci qu'on le puisse faire voir comme à nu et en ôter tous les nuages, et nous ne

laissons pas d'avoir beaucoup d'obligation à notre auteur, de ce qu'il en a rendu les merveilles plus concevables et moins répugnantes à notre raison ; et de ce que par ce moyen il semble avoir disposé les esprits à se soumettre plus aisément et avec plus de docilité aux enseignements de l'Eglise, à la censure de laquelle il a toujours lui-même soumis tous ses ouvrages. Je suis, Monsieur, Votre etc.

Voici maintenant quel est l'éclaircissement que j'ai reçu de Monsieur Descartes sur la difficulté que j'avais à comprendre ce qu'il veut dire lorsque parlant dans ses réponses à Monsieur Arnauld de la superficie du pain, il dit *que c'est ce terme que l'on conçoit être moyen ou tenir le milieu entre chacune des particules du pain et les corps qui les environnent, lequel n'a point autre entité que la modale*. Mais auparavant je suppose que vous ayez lu ses réponses, car sans cela vous auriez de | la peine à l'entendre.

Quant à l'occasion du Saint Sacrement je parle, me dit-il, de la superficie qui est moyenne entre deux corps à savoir entre le pain – ou bien le corps de Jésus-Christ après la consécration – et l'air qui l'environne. Par ce mot de superficie je n'entends point quelque substance ou nature réelle qui puisse être détruite par la toute-puissance de Dieu, mais seulement un mode ou une façon d'être laquelle ne peut être changée sans le changement de ce en quoi ou par quoi elle existe. Comme il implique contradiction que la figure d'un morceau de cire lui soit ôtée et que néanmoins aucune des parties de cette cire ne change de place. Or cette superficie moyenne entre l'air et le pain ne diffère pas réellement de la superficie du pain ni aussi de celle de l'air qui touche le pain. Mais ces trois superficies sont en effet une même chose et diffèrent seulement au regard de notre pensée à savoir quand nous la nommons la superficie du pain, nous entendons que bien que l'air qui environne ce pain soit changée, elle demeure toujours eadem numero, pendant que le pain ne change point, mais que s'il change, elle change aussi : et quand nous la nommons la superficie de l'air qui environne le pain, nous entendons qu'elle change avec l'air et non pas avec le pain. Enfin quand nous la nommons la superficie moyenne entre l'air et le pain nous entendons qu'elle ne change ni avec l'un ni avec l'autre | mais seulement avec la figure des dimensions qui séparent l'un de l'autre ; si bien qu'en ce sens là, c'est par cette seule figure qu'elle existe ; et c'est aussi par elle seule qu'elle peut être changée. Car le corps de notre Seigneur Jésus-Christ étant mis en la place du pain et venant d'autre air en la place de celui qui environnait ce pain, la superficie qui est entre cet air et le corps de Jésus-Christ demeure eodem numero qui était auparavant entre d'autre air et le pain, parce qu'elle ne prend pas son identité numérique de l'identité des corps dans lesquels elle existe, mais seulement de l'identité ou ressemblance des dimensions. Comme nous pouvons dire que la Loire est la même rivière qui était il y a 10 ans, bien que ce ne soit plus la même eau, et que peut-être aussi, il n'y ait plus aucune partie de la même terre qui environnait cette eau. Et de même aussi que bien qu'il soit vrai que la flamme d'une chandelle et l'air qui l'environne change à tous moments, néanmoins la superficie qui sépare l'un de l'autre demeure toujours la même qui était auparavant entre d'autre air et d'autre flamme, à cause que la flamme qui succède à celle qui s'évanouit et l'air qui survient à celui qui l'environnait auparavant prenant précisément la place

des autres ne changent point la ressemblance des dimensions et ayant les mêmes dispositions et mouvements ils excitent ensuite les mêmes sentiments. | Par où vous voyez que la même superficie demeurant tous les accidents du pain doivent aussi sembler les mêmes, sans qu'il soit besoin qu'ils soient soutenus miraculeusement tous seuls. Et même entre les accidents du pain j'en distingue de deux sortes, les uns qui ne sont point du tout dans les corps auxquels on les rapporte de la façon qu'on les aperçoit mais qui sont seulement des sentiments de notre côté, comme sont tous les sentiments que nous avons des couleurs, des odeurs et de tous les autres sensibles propres. Et ceux-là n'ayant jamais été dans le pain tels que nous les sentons ou expérimentons, mais seulement en nous ; on n'a pas grande peine à concevoir comment ils demeurent au Saint Sacrement, puisque ce ne sont que des effets en nous de ce qui demeure véritablement – à savoir cette superficie moyenne – lesquels ne supposent rien de réelle et de semblable en lui. Et pour les autres accidents qui ont été auparavant dans le pain et qui demeurent encore les mêmes après la conversion, savoir est la grandeur, la situation, la figure, cette superficie moyenne etc., comme ce n'étaient que des modes ou des façons d'être du pain et non point quelque chose de réelle différent du pain, il est aisé de concevoir que n'y arrivant aucun changement en ces modes à cause que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ prend précisément la place du pain. Ils [###] | encore sembler les mêmes et produire les mêmes effets c'est-à-dire exciter en nous les mêmes sentiments.

Il est aisé à noter que ce qui se dit ici de l'espèce du pain, se doit entendre de même de l'espèce du vin.

Voilà Monsieur tout ce qui m'est venu sous la plume pour satisfaire à la première partie de la difficulté qui regarde les accidents ce qui semble de vrai être superflu et comme inutile pour répondre à celles que vous m'avez proposées qui regardent le fond du mystère. Mais d'autant que toutes ces difficultés pouvaient encore rester après avoir répondu aux vôtres, j'ai voulu entreprendre les unes et les autres tout à la fois non seulement afin d'éclaircir autant que je pourrais toute la matière, mais aussi parce que l'intelligence de celles-ci pourra servir à l'éclaircissement de vôtres.

Je viens maintenant à vos difficultés qui sont telles.

Si un corps dites-vous ne peut être réellement et véritablement quelque part sans que son essence y soit et que l'extension soit l'essence du corps, il faut que le corps de Jésus-Christ ne soit point réellement et véritablement dans l'Eucharistie ni ayant point d'extension pour lui.

Sur quoi je vous dirai d'abord que la conclusion que vous prenez ne vient que de ce mauvais principe à savoir que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est sans extension dans l'Eucharistie, | ce qui n'est point de foi et que je vous nie.

Vous poursuivez, et dans la pensée de l'extension - c'est-à-dire comme je l'explique dans la pensée que l'essence du corps consiste dans l'extension - et que rien ne perit, les espèces ou apparences du pain étant de réelles et véritables extensions, sont un vrai corps, lequel serait même pain puisque les propriétés y sont, où sera donc la pensée catholique ?

Elle sera à ne pas avoir les pensées des choses telles que vous feignez les avoir. Car Monsieur Descartes ne dit pas simplement que l'essence du corps consiste dans l'étendu ; mais bien dans l'étendu en longueur, largeur et profondeur en sorte que tous ce qui a ces trois dimensions est un vari corps, et ce qui ne les a point n'en peut pas être un. Or les espèces ou apparences du pain n'étant que ou des sentiments qui sont de notre côté et qui par conséquent ne sont point dans le pain, et aussi qui ne peuvent être conçus comme des choses étendues en longueur, largeur et profondeur ou n'étant que des modes ou des façons d'être à qui ces trois dimensions ne peuvent aussi convenir, on ne saurait raisonnablement les prendre pour des corps ni dire quelles en on les propriétés. Je ne vois pas à quoi vont ces mots *et que rien ne perit*. Si ce n'est peut-être que vous voulissiez encore supposer comme article de fois que la substance du pain perit et est anéantie, ce qui serait à la vérité directement contraire à cette maxime, mais c'est de quoi je ne voudrais pas demeurer d'accord, oui bien qu'elle est [###] | et puis quand on dit *que rien ne perit* cela s'entend naturellement. Mais qui doute que Dieu ne puisse anéantir ce qu'il a une fois crée ?

Enfin vous concluez et *pourquoi le sentiment* de Luther et même celui de Calvin ne serait-il pas vrai dans l'hypothèse qu'extension soit l'essence du corps ? Je repond que tant s'en faut que cette hypothèse favorise le sentiment de Luther et de Calvin qu'au contraire on peut probablement presumer, que ce qui les a portées à se séparer en cela de la créance de l'Eglise romaine, est que la façon dont ordinairement on explique ce mystère étant incompréhensible, mal à propos ils n'ont pas voulu soumettre leur esprit à la créance d'une chose qu'ils ne comprenaient point.

Mais si ce mystère eut été expliqué à la façon que fait Monsiur Descartes il est à croire qu'ils ne se seraient jamais peut-être séparés de l'Eglise pour ce sujet. Et c'est l'un des principaux avantages que je trouve en sa façon de raisonner, que ses principes s'accomodent plus aisément avec notre théologie et qu'ils semblent même en ce point ouvrir un chemin assez commode pour la réconciliation de ces pauvres errants. Le temps me presse et m'oblige de remettre le reste à une autre fois.

| Pour vérifier toutes les choses que j'avançai la dernière fois et satisfaire en même temps à toutes vos difficultés, n'étant pas aujourd'hui pressé par le temps comme j'étais lorsque je m'ai donné l'honneur de vous écrire il y a 15 jours, je prendrai les questions de plus loin afin de les mieux éclaircir.

Comme la première chose dont on doit demeurer d'accord pour bien examiner et résoudre une question est la signification des termes, et que ceux qui doivent être ici nettement conçus et sur qui roule toute notre difficulté, sont celui de *corps* ou de *substance corporelle* ou celui d'*accident*, je vous demande, avant que de passer outre, ce que vous entendez précisément par une substance corporelle et par un accident. Mais auparavant que de me répondre, souvenez-vous qu'il ne faut rien admettre dans une notion que vous ne conceviez nettement et distinctement. Toutefois parce que c'est à moi aujourd'hui à parler, en attendant ce que vous me pourrez répondre je tâcherai d'expliquer ici mon sentiment.

Entre toutes les choses créées qui sont et qui tombent sous notre connaissance, je n'en trouve ou n'en conçois que de deux sortes : les unes qui existent et subsistent par elles-mêmes, c'est-à-dire sans le secours d'aucune autre chose créée et les autres qui n'existent et ne subsistent que par autrui, c'est-à-dire qui ne peuvent exister ni subsister sans le secours et sans l'appui de quelques autres. Les premières je les appelle des substances, | les secondes je les nomme des accidents, ou des qualités ou des modes, de sorte que tout ce que je conçois qui peut exister et subsister séparément de tout autre sujet, de quelque façon que cela arrive, je l'appelle une substance, et tout ce que je conçois ne pouvoir exister ni subsister sans l'appui de quelqu'autre chose dans laquelle il réside et par laquelle il subsiste, je l'appelle un accident, un mode, une propriété ou une qualité de cette substance, dans laquelle et par laquelle il existe et subsiste.

Mais d'autant que nous ne connaissons point les substances par elles-mêmes, c'est-à-dire d'autant qu'une chose pour être existante par soi et sans l'appui d'aucune autre, ne se peut faire, par cela seul, apercevoir de notre esprit, elle a besoin de quelques qualités, accidents ou attributs par le moyen desquels elle se fasse remarquer ; et c'est par la diversité de ces attributs que nous jugeons de la diversité des substances. Et parce que nous remarquons deux sortes d'actes ou d'attributs, à savoir les uns que nous nommons corporels et les autres intellectuels, qui n'ayant rien de commun entre eux, demandent nécessairement pour leur sujet des substances dont les natures soient diverses. Aussi a-t-on eu raison de diviser la substance en spirituelle et corporelle ? Et comme ces deux substances sont totalement différentes, puisqu'elles sont le sujet de certains actes ou attributs qui n'ont entre eux aucune affinité - quoiqu'en |

¹⁴⁰

[19], f. 90.

qualité de substances elles conviennent en ce qu'elles peuvent exister sans l'aide d'aucune autre chose créée - chacune doit nécessairement avoir un attribut qui lui soit propre par lequel nous la puissions connaître et distinguer de l'autre et duquel elle soit inséparable comme étant celui qui constitue son essence et sa nature, au moins selon notre façon de connaître.

Or Monsieur Descartes soutient et non sans grande raison que cet attribut qui constitue la nature de la substance corporelle est l'étendue en longueur, largeur et profondeur, comme celui sans lequel elle ne peut être conçue et, lequel ôté, vous détruisez toute la notion que vous en pouvez avoir et aussi comme celui que présupposant toutes les autres propriétés, par le moyen desquelles, aussi bien que par l'étendue, nous pouvons aussi connaître une substance corporelle. Car par exemple la figure, le mouvement, la divisibilité et les autres supposent toute l'étendue. Et lorsque nous concevons la substance corporelle sous cette notion, à savoir qu'elle est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur, nous en avons une claire et distincte idée par laquelle nous la connaissons nettement. Mais lorsque pour nous en donner la connaissance et nous expliquer la notion que nous en devons avoir, l'on nous dit que c'est un être composé de matière première et d'une forme substantielle, l'on nous dit à la vérité des paroles, mais dont sans doute nous ne concevons point | [###] et qui ne portent en notre esprit aucune notion claire et distincte. Car le moyen d'avoir une conception bien nette du composé de deux choses que nous ne connaissons point du tout, puisque déjà pour la matière première on ne la définit que par des négations en disant que c'est une chose qui n'est *neque quanta, neque qualis, neque ullum aliud ex iis quibus ens determinatur*. Et que pour la forme substantielle, chacun demeure d'accord qu'en qualité de substantielle on ne la conçoit que comme un je ne sais quoi qui avec la matière première fait un tout qui est proprement une chose.

Et bien qu'il soit vrai que les divers corps qui composent l'univers soient différents les uns des autres par la diversité de leur formes, il est certain néanmoins qu'en qualité de corps ils sont tous semblables et ne différent point entre eux, chacun d'eux n'étant proprement corps, qu'à cause qu'il est étendu en longueur, largeur et profondeur, en quoi ils conviennent tous. Mais la diversité qui se trouve dans les propriétés qui suivent de l'étendue, à savoir dans la grandeur, figure, mouvement, repos et arrangement de leurs parties et dans la disposition de toutes les autres propriétés qui la présupposent, fait la diversité des corps particuliers.

Ainsi par exemple l'eau diffère de la glace à cause que leurs parties ne sont pas dans le même arrangement, repos et mouvement, mais elles ne diffèrent qu'en tant qu'elles sont un tel | corps et non point simplement en tant que corps, l'une et l'autre n'étant corps que parce qu'elle est étendue.

Et puis quelle matière première et quelle forme corporelle substantielle et quelle union de l'une avec l'autre - sans quoi pourtant il ne peut y avoir de corps selon ceux qui constituent son essence dans l'union de ces deux choses – pourrait-on concevoir en une chose que l'on concevrait n'avoir aucune étendue.

Cela donc supposé, que pour être corps et pour pouvoir être conçu tel, il faut avoir et concevoir en cette chose de la longueur, largeur et profondeur, je dis maintenant que pour être le corps d'un homme, c'est-à-dire afin qu'un certain corps, ou qu'une certaine portion déterminée de la matière devienne le corps d'un homme, il y faut quelque chose de plus, à savoir l'union de l'âme raisonnable, laquelle est une véritable forme substantielle et la seule qui soit telle ; car il ne suffirait pas pour faire le corps d'un homme, d'arranger, figurer, mouvoir et disposer ainsi qu'il vous plaira les parties de la matière. Avec cela vous pourriez bien faire des formes ordinaires qui feront des corps différents, mais jamais le corps d'un homme si vous n'y joignez une âme raisonnable de qui l'union fait que la substance à laquelle elle s'unit, cesse d'être ce qu'elle était pour devenir | une autre substance. Et ainsi vous voyez que les autres corps ne sont différents entre eux que par des formes accidentelles, là où celui de l'homme est différent des autres par une forme substantielle.

Tous ces fondements ainsi établis, je viens au point de la difficulté qui est la façon dont on peut concevoir que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est au Saint Sacrement. Mais auparavant il est de mon devoir d'user de la même soumission et précaution que fait Monsieur Descartes lorsqu'il traite de ces matières, à savoir que je soumets toutes mes pensées au jugement des sages et à la censure de l'Eglise.

Et pour commencer je considère :

I. Ce que c'est que le corps d'un homme et je trouve que ce mot est fort équivoque car ; quand nous parlons d'un corps en général - c'est-à-dire en tant que par ce mot de corps nous entendons simplement une chose étendue en longueur, largeur et profondeur - nous entendons une partie déterminée de la matière et ensemble de la quantité dont l'univers est composé - car ces deux choses, matière et quantité, ne diffèrent point réellement selon Monsieur Descartes, ni aussi selon la pensée ou l'imagination de tous ceux qui n'ont point appris la Philosophie de l'Ecole - en sorte qu'on ne saurait ôter tant soit peu de cette quantité que nous ne jugeons incontinent que ce corps est moindre et qu'il n'est plus entier, ni changer | aucune particule de cette matière, que nous ne pensons que ce corps n'est plus par après totalement le même ou *idem numero*. Mais, quand nous parlons du corps d'un homme, nous n'entendons point une partie déterminée de la matière, ni qui ait une grandeur déterminée, mais seulement nous entendons toute la matière qui est ensemble unie avec l'âme de cet homme en sorte que, bien que cette matière change et que sa quantité augmente ou diminue, nous croyons toujours que c'est le même corps *idem numero* pendant qu'il demeure uni substantiellement à la même âme et nous croyons que ce corps est tout entier pendant qu'il a en soi toutes les dispositions requises pour conserver cette union. Car il n'y a personne qui ne croit que nous avons les mêmes corps que nous avons eus dès notre enfance, bien que leur quantité soit de beaucoup augmentée et que selon l'opinion commune des médecins, et sans doute selon la vérité, il n'y ait

plus en eux aucune partie de la matière qui y était alors, et même qu'ils n'aient plus la même figure en sorte qu'ils ne sont *eadem numero* qu'à cause qu'ils sont informés de la même âme, et même ceux qui ont examiné la circulation du sang et qui croient que la nutrition ne se fait que par une continuelle expulsion des particules de notre corps qui sont chassées de leurs places par d'autres qui y entrent | ne pensent pas qu'il y ait aucune particule de nos membres qui demeure la même *numero* un seul moment encore que notre corps en tant que corps humain soit toujours le même *numero* pendant qu'il est uni avec la même âme et même en ce sens-là il est indivisible. Car, si on coupe un bras ou une jambe à un homme, nous pensons bien que son corps est divisé en prenant le mot de corps en la première signification, à savoir pour une partie déterminée de la matière dont l'univers est composé, mais non pas en le prenant en la seconde, à savoir pour toute la matière qui est ensemble unie avec l'âme d'un homme, ni plus ni moins qu'on ne dit pas que le corps d'un homme qui de gras est devenu maigre soit divisé ou ne soit plus entier. Et nous ne pensons pas aussi que celui qui a un bras ou une jambe coupée soit moins un homme qu'un autre. Enfin quelque matière que ce soit et de quelque quantité ou figure qu'elle puisse être, pourvu qu'elle soit unie avec la même âme raisonnable, nous la prenons toujours pour le corps du même homme et pour son corps tout entier si elle n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre matière pour demeurer jointe à cette âme.

De plus, je considère que lorsque nous mangeons du pain et buvons du vin, les petites parties de ce pain et de | ce vin se dissolvant dans notre estomac, coulent incontinent de là dans nos veines et par cela seul qu'elles s'y mêlent avec le sang, elles se transsubstantient naturellement et deviennent parties de notre corps ; bien que, si nous avons la vue assez subtile pour les distinguer d'avec les autres particules du sang, nous verrions qu'elles sont encore les mêmes *numero* qui composaient auparavant le pain et le vin en sorte que, si nous n'avions point d'égard à l'union qu'elles ont avec l'âme, nous les pourrions nommer pain et vin comme devant. Or cette transsubstantiation se fait sans miracle, mais à son exemple je ne vois point de difficulté à penser que tout le miracle de la transsubstantiation qui se fait au Saint Sacrement consiste en ce qu'au lieu que les particules de ce pain et de ce vin auraient dû se mêler avec le sang et les autres parties du corps de Jésus-Christ et s'y disposer en certaines façons particulières, afin que son âme les informât naturellement, elle les informe sans cela par la force des paroles de la consécration. Et au lieu que l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ ne pourrait demeurer naturellement jointe avec chacune de ces particules de pain et de vin, si ce n'est qu'elles finissent assemblées avec plusieurs autres qui composassent tous les organes du corps humain nécessaires à la vie, elle demeure jointe surnaturellement à chacune d'elles | qu'on les sépare. De cette façon, il est aisé d'entendre comment le corps de notre Seigneur Jésus-Christ n'est qu'une fois en toute l'hostie quand elle n'est point divisée et néanmoins qu'il est tout entier en chacune de ses parties quand elle l'est, parce que toute la matière, tant grande ou petite qu'elle soit, qui est

ensemble informée de la même âme humaine, est prise pour un corps humain tout entier.

Cette explication choquera d'abord sans doute ceux qui sont accoutumés à croire qu'afin que le corps de Jésus-Christ soit en l'Eucharistie, il faut que tous ses membres y soient, avec leur même quantité et figure et la même matière *numero* dont ils ont été composés lorsqu'il est monté au Ciel. Mais ils se délivreront aisément de ces difficultés s'ils considèrent qu'il n'y a rien de cela qui soit déterminé par l'Eglise, et que tous les membres extérieurs et leur quantité et matière ne sont point nécessaires à l'intégrité du corps humain et ne sont en rien utiles ni convenables à ce Sacrement où l'âme de Jésus-Christ informe la matière de l'hostie, afin d'être reçue par les hommes et de s'unir plus étroitement à eux et cela ne diminue en rien la vénérabilité de ce Sacrement auquel nous devons une suprême adoration à cause de la présence réelle de la divinité de Jésus-Christ et de l'union de son âme, et ensuite de sa personne divine aux parties substantielles du Sacrement, mais que la grandeur ou petitesse | de son corps, ne rendent ni plus ni moins considérable.

Et enfin on doit considérer qu'il est impossible et qu'il semble manifestement impliquer contradiction que ses membres y soient, car ce que nous nommons par exemple le bras ou la main d'un homme, est ce qui en a la figure extérieure, et la grandeur et l'usage au moins quand il est parfait, en sorte que quoi que ce soit qu'on puisse imaginer en l'hostie pour la main ou le bras de Jésus-Christ est faire outrage à tous les dictionnaires et changer entièrement l'usage des mots que de le nommer bras ou main puisqu'il n'en a pas l'extension ni la figure extérieure ni l'usage. Et pour même raison il est impossible d'attribuer ici au corps de Jésus-Christ aucune autre extension ou quantité que celle du pain car ces mots de quantité ou d'extension ne sont inventés par les hommes que pour signifier cette quantité externe qu'il se voit et qui se touche ; et quoi que ce puisse être dans l'hostie que les Théologiens Philosophes nomment la quantité du corps de Jésus-Christ qui ait la grandeur qu'avait Jésus-Christ étant dans le monde avec son extension interne, c'est sans doute tout autre chose que tout ce que les autres hommes ont jusqu'ici nommé quantité et extension.

Tout cela ainsi expliqué, je reprends pour une seconde fois vos arguments et autant que de m'en servir contre | vous-même, c'est-à-dire, avant que de montrer qu'ils combattent plus fortement la façon dont on a coutume d'expliquer ce mystère - si vous en avez quelqu'autre que la commune, vous me ferez plaisir de me l'apprendre - je réponds en peu de mots en faveur de Monsieur Descartes et défends son opinion en me servant des principes que j'ai ci-devant établis.

Si un corps, dites-vous, ne peut être réellement et véritablement quelque part sans que son essence y soit, j'en demeure d'accord.

Et que l'extension soit l'essence du corps, je l'avoue aussi pourvu que cela s'entende de l'extension en

longueur, largeur et profondeur.

Il faut, concluez-vous, que le corps de Jésus-Christ ne soit point réellement et véritablement dans l'Eucharistie n'y ayant point d'extension pour lui.

Tant s'en faut on doit conclure que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est réellement et véritablement dans l'Eucharistie y ayant de l'extension pour lui et de fait le Concile de Trente Sess. 13 Can. 3 dit en termes exprès que notre Seigneur Jésus-Christ est contenu tout entier non seulement sous chaque espèce, mais aussi la séparation étant faite, sous chaque partie ou particule de chaque espèce. Or par une partie de l'espèce tant petite soit-elle, on ne saurait entendre ce qui n'a point d'étendue, car cela n'en pourrait être une partie : mais pour petite que soit une partie de l'espèce | l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ étant jointe ou unie à la substance qu'elle couvre, ce peu de matière ou de substance corporelle suffit pour faire que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ soit étendu en l'Eucharistie ; et même pour constituer son corps tout entier, vu que le corps d'un homme et son intégrité ne dépend point de la grandeur de la matière ainsi que j'ai déjà expliqué et ne veulent dire autre chose que la totalité de la matière qui est ensemble unie avec l'âme de cet homme. Mais, où l'on ne conçoit aucune étendue, là aussi on ne peut concevoir que le corps de Jésus-Christ y puisse être, d'autant que là où il n'y a point d'étendue, il n'y a point de matière ; et où il n'y a point de matière il n'y a point de sujet corporel auquel l'âme de Jésus-Christ se puisse joindre et unir pour la convertir en son corps.

Permettez-moi de m'étendre un peu ici tandis qu'une chose me vient en pensée laquelle peut-être aurait pu être mieux placée en un autre endroit, mais qu'il vous sera aisé de mettre au rang qu'elle devrait tenir. Je vous demande quand notre Seigneur Jésus-Christ était encore enfant et qu'il n'avait que la grandeur d'un pied ou environ, comment s'est convertie la substance des choses qu'il buvait et mangeait en celle de son corps, pour faire qu'il soit parvenu à la grandeur et corpulence d'un homme. | Ce faisait-il alors un anéantissement de toute la substance des choses qui lui servaient de nourriture, et était-ce qu'après cela, la propre substance de son corps, par une raréfaction telle qu'on la conçoit dans l'Ecole venait à s'étendre jusqu'au lieu qu'aurait occupé l'autre et en la même manière qu'elle aurait fait, si elle n'eût point été détruite ? Non sans doute ; car outre je demanderai comment il serait aussi parvenu à la grandeur d'un pied, et puis l'on ne pourrait pas ce semble dire de lui qu'il a été *per omnia similis nobis absque peccato*. Ou bien était-ce une nouvelle présence qu'acquerrait cette même substance qui sans se raréfier ni se multiplier, sinon à l'égard du lieu, venait à occuper une nouvelle place sans quitter la sienne, au lieu de celle qu'aurait occupée la matière de ses aliments ? Non certainement car ce serait feindre gratuitement un miracle duquel jamais personne n'a parlé et avancer témérairement une nouveauté ou enfin était-ce une nouvelle substance qui était créée à la place de l'autre laquelle devenait le corps de Jésus-Christ par cela seul qu'elle se disposait en

la façon que le requièrent les organes et les membres du corps humain et que l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ s'y unissait ? Mais qu'est-il nécessaire de supposer la création d'une nouvelle substance puisque celle des choses qu'il buvait et mangeait, pouvait | se disposer tout de la même façon et [###] union. Comment donc se faisait cet agrandissement du corps de Jésus-Christ et la conversion naturelle de la substance de ses aliments en la propre substance de son corps ? Sinon que les parties de la substance des choses qu'il buvait et mangeait se mêlant avec les autres parties de son corps, et les agrandissant par leur mélange et disposition, et que prenant aussi la place de celles qu'elles chassaient et se disposant selon qu'il convient pour former les membres et les autres organes d'un corps naturellement humain, l'âme de Jésus-Christ venait à s'y unir et à les informer. Par conséquent tout ce qui fait qu'une portion de matière devient le corps d'un homme ou du moins une partie [...] n'est proprement ni l'arrangement, ni la figure, ni la grandeur, ni la petitesse, ni le mouvement, ni le repos, ni la mollesse, ni la dureté, ni la chaleur, ni la froideur, ni tel autre accident des parties ; mais seulement l'union de l'âme raisonnable avec la matière puisqu'elle s'unit indifféremment à des parties qui ont toutes sortes d'arrangement, figures, mouvement, repos, mollesse, dureté, chaleur, froideur, et autres semblables accidents. Et cela ne doit pas sembler fort étrange principalement à ceux qui tiennent que la matière est ingénérable et incorruptible, et qu'elle est de même espèce en tous les corps : en sorte que la même | matière informée d'une certaine forme substantielle fait un certain corps qui est différent en substance d'une autre qui, ayant la même matière, est informée d'une forme d'une autre espèce ; ainsi quand le bois devient feu la même matière, disent-ils, qui compose le bois demeure, et par cela seul qu'elle est revêtue d'une autre forme substantielle, la substance du bois est dite être changée en une autre substance savoir est en celle du feu quoique dans le feu il y ait encore la même matière *numero* qui était dans le bois. Et pourquoi des personnes qui sont accoutumées à raisonner de la sorte sur les choses naturelles auront-elles de la peine à se persuader que la même matière qui composait le pain demeure ; quoique pourtant toute la substance du pain soit changée et que ce ne soit plus du pain, mais le corps de notre Seigneur Jésus-Christ à cause que son âme informe toute la matière ou substance du pain. Et pour mieux comprendre cela, qu'ils prennent garde à la transsubstantiation naturelle qui se faisait des aliments au corps de Jésus-Christ quand il vivait sur la terre.

Et ils verront qu'il s'en fait ici une pareille qui est miraculeuse en cela seulement que, comme j'ai déjà, dit l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ informe toute la matière de l'hostie dans toutes les préparations qui seraient requises pour [###] l'informait naturellement et qu'elle demeure jointe | à surnaturellement chacune de ses parties encore quoi [###] sépare, ce qui ne se ferait pas aussi naturellement.

De plus comment est-ce qu'une portion de substance qui avait fait partie du corps de Jésus-Christ venait à cesser d'en être partie ? - comme sans doute cela arrivait à toute heure, selon que l'exige la nature de nos

corps, dont la matière s'écoule continuellement par des transpirations insensibles - sinon que cette portion venant à se désunir des autres parties qui composaient son corps, son âme cessait de l'informer ?

Et c'est la même chose qui arrive quand la matière du Sacrement se digère : car alors l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ cesse de l'informer quand elle a été tellement digérée qu'elle a perdu l'apparence du pain ; et il ne faut point supposer d'autre miracle ni de création d'une nouvelle substance, ni que les espèces ou accidents du pain nourrissent, car tout cela est superflu et même contraire à la maxime des Théologiens qui ne veulent point qu'on attribue à miracle les choses qui se peuvent expliquer par raison naturelle et qui disent que les paroles de la consécration n'opèrent rien que ce qu'elles signifient ; car il n'y a rien de tout cela qui soit désigné par de telles paroles.

Mais de plus, afin que ce que j'ai dit de naguère, à savoir que la même matière qui composait le pain demeure, c'est-à-dire n'est pas détruite, n'effarouche pas, et qu'on ne puisse pas tirer cette mauvaise conséquence que, dans toute la substance du pain, n'est pas changée ou convertie au corps de notre seigneur Jésus-Christ, ce qui serait contraire à ce que la foi nous apprend. Je vous prie de considérer quel inconvénient il peut y avoir de dire que la matière du pain sans être détruite devient et est convertie au corps de Jésus-Christ puisqu'il est certain qu'il a été vrai pour le moins une fois de dire que de la même matière dont l'univers est composé, une portion a pu devenir le corps naturel de Jésus-Christ et le compose encore en effet véritablement. Or cette portion de l'univers qui compose encore à présent le corps naturel et glorieux de Jésus-Christ aurait pu ne le pas composer, et celle-là même qui compose aujourd'hui le pain dont on se sert pour présenter à Dieu le Saint Sacrifice de la messe, aurait pu servir à cette composition s'il eût plu à Dieu d'en user de la sorte, et l'autre aurait pu servir de matière au pain que nous lui offrons et qu'il convertit en son corps. Pourquoi donc craignons-nous de dire que cette matière du pain n'est point détruite - en tant que considérée comme une partie déterminée de la matière dont l'univers est composé - mais qu'elle est changée et convertie en son corps, puisqu'elle en est capable et qu'elle n'a non plus de répugnance à le devenir aujourd'hui, qu'elle en aurait eu autrefois s'il avait plu à Dieu de l'employer à ces effets. Et de fait je ne peux comprendre comment une chose qu'on suppose être détruite ou anéantie peut être dite et conçue être convertie en une autre.

Car ce qui n'est plus ne peut pas servir de sujet à une conversion, mais il faut confesser que j'admire la conduite du Saint-Esprit dans ses décrets ou canons, qui fait dire aux hommes la vérité sans savoir pourtant ce qu'ils disent. Car il est certain que si les hommes seuls eussent parlé comme aujourd'hui ils raisonnent, jamais ils n'auraient dit que la substance du pain est convertie au corps de notre Seigneur Jésus-Christ ; mais bien qu'elle est anéantie et que celle de son corps prend sa place, lequel changement ils n'auraient pas sans doute appelé du mot de conversion. Mais ce qui fait que nos Théologiens expliquant ces mots du

Concile, à savoir de conversion et de transsubstantiation, disent que la matière du pain est anéantie, c'est à cause que dans les changements naturels et ordinaires ils sont accoutumés à penser que la forme substantielle est détruite et qu'une autre est introduite à la place, la même matière que devant, servant de sujet à cette nouvelle forme substantielle. Et d'autant que le Concile dit en termes exprès que toute la substance du pain est convertie au corps de notre Seigneur Jésus-Christ et que par ces mots de toute la substance d'un sujet ils ont accoutumé d'entendre la matière et la forme de ce sujet, ils concluent qu'il faut donc que dans | cette conversion il se fasse quelque chose de plus que dans les autres où seulement une partie de la substance est détruite, à savoir la forme ; et que dans celle-ci la matière et la forme soient détruites, mais qui ne voit que tous ces raisonnements ne sont que des conséquences des principes qu'ils ont en la physique desquels ne demeurent en aucune façon d'accord, mais au contraire étant assez aisé de montrer qu'ils sont faux, il est très facile d'en nier toutes les conséquences.

Car je nie que dans les choses purement corporelles il y ait d'autres substances que leur matière : et ainsi je nie que dans les conversions naturelles et ordinaires la forme substantielle soit anéantie, car je n'en reconnais point en des sujets de cette nature ; et aussi je ne demeure pas d'accord que dans celle-ci il faille que la matière du pain soit détruite.

Car pour les changements ou conversions naturelles il suffit que la matière soit autrement disposée sans que rien de substantiel périsse et y soit introduit de nouveau ; et dans celle-ci il suffit que l'âme de notre seigneur Jésus-Christ s'unisse à la matière du Sacrement, comme il a autrefois suffi et suffit encore à présent pour composer son corps naturel que son âme soit unie à la matière de son corps. Et même de ce que dit le Concile, que dans cette conversion toute la substance du pain est changée ou convertie au corps de | notre Seigneur Jésus-Christ nous pouvons tirer cette conséquence, à savoir que dans les sujets purement corporels il n'y a rien de substantiel que la seule matière, car comme nous ne pouvons concevoir, au moins sans faire violence à notre conception, de conversion sans que le sujet demeure mais néanmoins change et que nous ne concevons que la matière seule capable d'être changée sans être détruite - une forme pouvant bien succéder à une autre forme, mais non pas être changée ou convertie en celle qui lui succède - s'il y avait rien autre chose de substantiel dans le pain que la matière, et que la forme en fût une partie substantielle, on ne pourrait pas dire en rigueur que toute la substance du pain est changée ou convertie au corps de Jésus-Christ à cause que la forme substantielle, supposé qu'il y en eût une dans le pain, ne serait pas un sujet propre à être convertie en une autre chose : et puisque selon les termes du Concile toute la substance du pain est convertie au corps de notre Seigneur Jésus-Christ, il s'ensuit qu'il n'y a rien de substantiel dans le pain que la seule matière, qui par les différentes formes qu'elle reçoit devient tout autre chose que ce qu'elle était auparavant et est tout a fait changée ou convertie en la chose dont elle a la forme.

Mais je m'égarais peut-être et en dis plus que je ne dois ; aussi vous ai-je demandé permission de promener mon | esprit sur les pensées qui se présentaient à Lui. Tout ce que je vous demande est que ce que j'ai peut-être dit de trop ne porte aucun préjudice à mes raisonnements. Je reviens maintenant et de votre argument j'en fais des armes contre vous.

Si un corps ne peut être réellement et véritablement quelque part sans que son essence y soit et que l'union de la forme substantielle à la matière constitue l'essence du corps – ou, dites-moi, ce que vous croyez être substantiel au corps ou à la substance corporelle, et qui par conséquent doit toujours l'accompagner - il faut que le corps de Jésus-Christ ne soit point réellement et véritablement dans l'Eucharistie, n'y ayant point de matière pour lui, puisque vous demeurez d'accord qu'il y est sans extension ; car quelle matière et quelle union de la forme à la matière peut-on concevoir en ce qui n'a point d'extension ? Et ne pensez pas vous sauver en disant qu'il est vrai qu'il n'a point d'extension externe mais qu'il en a une interne laquelle dit seulement un rapport des parties les unes aux autres mais non pas un rapport des parties au lieu ou à l'espace. Car certainement je ne serai point satisfait comme d'une réponse qui me contente et que je conçoive. C'est pourquoi je vous demande que la difficulté que vous avez à me répondre et à vous expliquer nettement fasse que vous considériez avec attention la façon dont Monsieur | Descartes s'explique sur ce sujet et que vous ne la réjetiez ni ne la condamnerez pas d'abord sans l'avoir mûrement et sérieusement considérée et examinée. Je veux bien néanmoins que ce qu'il dit ne soit peut-être pas véritable ; mais au moins est-il intelligible, et toutefois j'avoue franchement que ce ne doit être ni la clarté de son explication ni l'obscurité de la commune qui nous doit porter ou empêcher de croire ce mystère dont la foi, c'est-à-dire la soumission à l'autorité divine, doit être supposée avant qu'on s'ingère de le vouloir expliquer. Je viens à votre seconde objection.

Et dans la pensée de l'extension et que rien ne périt, les espèces ou apparences du pain étant de réelles et véritables extensions sont un véritable corps, lequel serait même pain puisque les propriétés y sont, où sera donc la pensée catholique ?

Je vous ai déjà dit qu'elle sera à ne pas avoir les pensées des choses telles que vous feignez les avoir, parce qu'il ne suffit pas pour être corps d'être étendu en longueur ou en longueur et largeur seulement, mais qu'il faut avoir les trois dimensions de longueur, largeur et profondeur ensemble, lesquelles ne conviennent nullement aux espèces ou apparences du Sacrement, dont la plupart ne sont que des sentiments qui sont de notre côté, et qui sans cela c'est-à-dire sans être étendues en longueur, largeur et profondeur, ne sauraient aussi avoir les propriétés de la substance du pain ainsi que je vous ai déjà écrit. | Je me sers maintenant du même argument et argumente contre vous. Et dans la pensée que les accidents du pain sont quelque chose de réel qui était auparavant dans le pain, les espèces ou accidents du pain étant

capables d'exister séparément de tout autre sujet, ainsi que vous avouez, sont une vraie substance et partant un vrai corps lequel même serait pain, puisqu'ils en ont les propriétés qui sont de nourrir et les autres ; où sera donc la pensée catholique qui veut que tout ce qu'il y avait de substantiel dans le pain soit converti au corps de Jésus-Christ ? Enfin je finis toute cette matière par la dernière partie de votre objection.

Et pourquoi le sentiment de Luther et même celui de Calvin ne serait-il pas vrai dans l'hypothèse que l'extension soit l'essence du corps ?

Si vous avez bien compris toute l'explication que j'ai donnée à ce mystère ensuite des principes de Monsieur Descartes vous trouverez qu'elle ne favorise le sentiment de l'un ni de l'autre, mais bien qu'elle peut beaucoup contribuer à ramener les esprits égarés de leurs sectateurs. Car comme ce sont gens qui conformément aux auteurs de leurs erreurs veulent trop donner au raisonnement humain, il est à croire que levant les difficultés qui les ont peut-être portés à se séparer en cela de la créance de l'Eglise romaine leur opiniâtreté pourrait devenir docile : et que leur esprit | ne voyant plus l'obstacle qui l'avait arrêté et qui [###] fait regimber contre la soumission qu'ils doivent à l'Eglise, ils pourraient après cela l'entendre parler et le soumettre à ce qu'elle nous propose à croire.

1. Pour ce qui est des Calvinistes, ils nous objectent principalement trois choses. La première qu'un même corps ne peut en même temps être en divers lieux ; la seconde qu'un corps humain ne peut être tout entier sous de si petites hosties, et sous la moindre particule de chacune hostie et la troisième que des accidents ne peuvent pas subsister sans sujet. Car, quant à ce qu'ils disent que les paroles de la consécration se doivent entendre de la figure du corps de Jésus-Christ, ce n'est pas à un Philosophe à y répondre ; mais ces trois difficultés sont entièrement levées par l'explication que Monsieur Descartes a donnée à ce mystère. La première en ce que bien que ce soit le même corps *numero* de Jésus-Christ qui est au Ciel qui est aussi en l'Eucharistie en tant que son corps est pris pour un corps humain, ce n'est pourtant pas la même portion déterminée de matière *numero*, qui est en tous les lieux différents où sont les hosties consacrées.

Car il n'est pas nécessaire, afin que le corps d'un homme soit dit être le même *numero*, que l'âme de ces hommes soit toujours unie à la même portion déterminée de la matière dont l'Univers est composé, autrement il faudrait dire que continuellement nous ne sommes plus les | mêmes humains que nous étions, et que nous n'avons pas aujourd'hui le même corps que nous avons hier ; ce qui serait entièrement contre l'usage et la créance ordinaire et même aussi contre la vérité et la raison que nous apprend que bien qu'il y ait une infinité de particules de nos membres qui changent à toute heure et qui ne demeurent pas pour ainsi dire les mêmes *numero* un seul moment étant que ces particules, dont nos membres sont composés, sont prises pour des parties déterminées de la matière en général qui compose l'univers, notre corps néanmoins, en tant que corps humain, ne laisse pas d'être toujours le même *numero* pendant qu'il est uni avec la même

âme : en sorte que, quelque matière que ce soit, elle est toujours prise pour le corps du même homme, et aussi pour le même corps *numero*, pourvu qu'elle soit unie avec la même âme raisonnable.

La seconde difficulté est aussi levée en ce que, bien que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ soit tout entier sous chaque hostie, ce n'est pourtant pas un corps de six pieds, mais un corps dont l'étendue répond à celle de la matière à laquelle son âme se trouve jointe. Et bien que cette matière soit ordinairement fort petite, cela n'empêche pas que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ ne soit tout entier, à cause que quelque | matière que ce soit, et de quelque quantité ou figure que puisse être, nous la prenons toujours pour le corps tout entier d'un homme, si elle n'a pas besoin d'être accompagnée d'autre matière, pour demeurer jointe à l'âme de cet homme, ainsi le corps d'un enfant est pris pour le corps tout entier d'un homme aussi bien que celui d'un garçon de 20 ans, et non seulement cela, mais le corps, comme j'ai déjà dit en tant que corps humain est indivisible, quoique pourtant il demande d'être étendu.

Enfin la troisième difficulté est pareillement levée ; car on leur fait voir que bien que les espèces ou accidents du pain demeurent après la consécration, ils ne sont pas néanmoins soutenus miraculeusement tout seuls et sans sujet, car la superficie par laquelle seule nos sens sont touchés est le mode qui termine le corps de Jésus-Christ lequel ne laisse pas d'être le même mode du pain ; à cause que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est précisément contenu sous la même superficie sous qui le pain était auparavant contenu et que l'identité de ce mode ne dépend pas du corps dans lequel il existe, mais seulement de l'identité ou ressemblance des dimensions qui sont les mêmes après la consécration qu'elles étaient auparavant.

Il ne reste plus qu'à faire voir que l'explication de Monsieur Descartes ne favorise en aucune façon le sentiment de Luther mais comme je ne suis pas fort savant sur le fait des Luthériens | en la créance desquels je n'ai jamais ouï parler que fort généralement sans avoir les motifs qui les ont pu porter à ne se pas soumettre à la créance de l'Eglise, je répondrai en peu de mots à ce que j'en sais.

Il me semble que ce en quoi ils sont différents de l'Eglise romaine consiste en ce point, qu'ils croient qu'avec la substance du corps de Jésus Christ celle du pain se trouve aussi dans l'Eucharistie ; fondez-en cela sur quelques passages de la Sainte Ecriture comme *si quis manducaverit ex hoc pane et panis quem ego dabo caro mea est*. Et quelques autres lesquels ils appuient de leurs raisonnements. Car, disent-ils, la Sainte Ecriture nous dit en quelques endroits que ce Sacrement duquel notre Seigneur veut que l'on mange, est du pain, en d'autres elle nous dit que c'est sa chair et son corps, par conséquent nous devons dire que l'un et l'autre s'y rencontrent. Or la philosophie nous apprend qu'il n'y a point de répugnance que deux corps soient ensemble en un même lieu, à cause que les substances n'étant point contraires les unes aux autres, il n'y a rien qui puisse empêcher que deux substances corporelles ne se trouvent ensemble en un même lieu et

nous le devons croire de ces deux-ci puisque la Sainte Ecriture nous le dit.

Mais s'ils eussent eu d'autres principes en la Philosophie et plus véritables, ils eussent su que l'une des propriétés de la substance corporelle ou étendue est l'impénétrabilité, il fait que deux corps ne sauraient être contenus ensemble en un même espace, et s'ils eussent eu ce principe en leur Philosophie cela les eût fort disposés à croire que le seul corps de Jésus-Christ est en l'Eucharistie, puisqu'il est impossible que celui du pain s'y puisse trouver conjointement avec Lui. Et venant après cela à faire réflexion sur ce passage de l'Ecriture Sainte *et panis quem ego dabo caro mea est*, ils eussent vu comme au doigt et à l'œil ce qui se passe en ce mystère, où ce qui était pain n'est plus pain mais est la chair de notre Seigneur Jésus-Christ au moyen que toute la substance du pain est convertie au corps de Jésus-Christ et bien qu'on puisse dire que la substance du pain ne soit pas détruite ou anéantie en tant que considérée comme une portion déterminée de la matière de l'Univers.

Il est vrai pourtant qu'elle cesse tout à fait d'être, en tant que considérée comme substance du pain, puisqu'elle perd entièrement son être de pain pour passer et être convertie en celui du corps de notre Seigneur Jésus-Christ *cui laus et gloria*.

REPOSE DU PERE VIOGUE AUGUSTIN AUX DEUX PRECEDENTES LETTRES DE MONSIEUR CLERSELIER
ET LUI FAIT DE NOUVELLES OBJECTIONS¹⁴¹

A La Haye ce 25 juin 1654

Après la lecture de vos belles explications, je retourne toujours à ma pensée, qu'il est meilleur de se persuader que | l'on ne voit pas si clair, afin que la foi trouve belle place dans notre esprit. Que c'est que substance corporelle ? Vous me faites une question à laquelle je ne vous répondrai pas très évidemment car je ne le sais pas profondément. Je sais bien que ce que vous appelez substance corporelle est quelque chose, puisque le rien n'est ni remuant ni agissant, etc. Mais je ne sais pas ce que c'est dans sa nature ou essence ; j'attends une autre lumière que celle que j'ai dans ce monde pour voir cela et les autres natures des choses à découvrir, et je ne suis pas pour cela sceptique, mais je ne veux rien assurer à l'égard de ce qui n'est point évident aux hommes.

Vous connaissez quelques apparences, quelques attributs, modes, façons ou qualités de ce qu'on appelle substance, qui ont conduit votre esprit à conclure ainsi ou ainsi ; et vous pouvez dire que ce qu'on appelle esprit n'est pas ce qu'on appelle corps ; encore à mon sens ce ne sont pas ces modes qui nous conduisent à la distinction et à l'affirmation d'un esprit ou d'un corps. Mais vous n'avez point d'idée d'aucune substance en ce qu'elle est dans le fond de son essence et de sa nature : donc vous ne savez pas tout le comment d'une substance que vous appelez corporelle. Dieu le sait bien et sa puissance peut faire de cette substance des *quomodo* que vous ne sauriez comprendre. Et il me semble que vous ne pouviez démontrer par conséquent qu'il n'y ait point de cent mille sortes de substances qui ne soient point esprit, et que toutes | soient distinguées ou différentes dans le profond de leur nature ou essence les unes des autres. Et desquelles ma pensée est que nul homme n'a ni ne peut avoir naturellement d'idée ; il y a assez d'actions diverses etc. pour nous induire à cette pensée et toutes ces substances pourraient avoir quelques modes, quelques attributs ou qualités communes, et elles seraient de nature ou essences diverses, comme sont les anges, esprits et nos âmes. Si l'accident est quelque chose de réel qui ne soit point substance, savez-vous bien clairement le oui ou le non ? Quelle lumière vous a fait pénétrer le secret intérieur de la nature et l'essence des choses ? Elles sont, Monsieur, tout autre chose intérieurement, qu'elles ne vous peuvent paraître. Un jour s'il plaît à Dieu nous verrons dans sa lumière tout lumineusement.

Venons à la question, vous voulez qu'il y ait de l'extension au corps de Jésus-Christ en longueur, largeur et profondeur dans l'Eucharistie parce que la même substance qui auparavant était pain étant unie à l'âme

¹⁴¹ [20], f. 119.

de notre Seigneur Jésus-Christ se convertit en son corps et cette substance est étendue dans la moindre petite particule.

Mais premièrement il me semble que ce n'est pas ainsi que se doit entendre la Transsubstantiation miraculeuse du pain au corps de Jésus-Christ car être uni à l'âme, ce n'est pas être transsubstantié au corps et cette union à l'âme n'est pas le précis et véritable effet des paroles qui font ce qu'elles signifient.

Car l'âme n'y est mise que par concomitance, mais c'est le corps *idem numero substantialiter* qui est au Ciel qui est mis par la vertu des paroles dans l'Eucharistie et dans | lequel se transsubstantie le pain. Le *quomodo* est caché car c'est un objet de notre foi. Et *in triduo mortis* qui eût consacré par la vertu des paroles y eût mis le corps de Jésus-Christ et transsubstantie le pain dans ce corps, mais à cause qu'il était mort.

2. Etre unis à l'âme n'est pas ce qui fait la véritable raison d'un corps humain. Il y a quantité d'autres choses et *in triduo mortis* c'était le corps de Jésus-Christ et il n'y avait point d'union. Selon votre exposition, l'âme du sauveur serait unie au pain, item c'est tout. Et on pourrait dire qu'elle est impanée car une substance pour être unie à une autre ne perd point sa raison de substance et de telle substance ; par exemple l'âme demeure ce qu'elle est encore qu'elle s'unisse au corps : et cette substance que de nouveau vous faites unir à l'âme de Jésus-Christ aurait de surcroît d'être ainsi unie. Mais ne changeant point d'attributs, de figure, de disposition de parties, de mouvement même de superficie *in qua fit contactus*, elle serait toujours pain et seulement elle aurait cela davantage, qu'elle serait unie à l'âme du sauveur du monde. Selon ce sentiment, les luthériens tiendraient ferme pour leur impanation et en effet il semble que vous les favorisiez par votre façon d'expliquer. Car premièrement il faut croire que le même corps *numero* en substance qui est au Ciel est par la force des paroles mis dans | l'Eucharistie. 2°. Cette substance de pain se voit unie à l'âme, et cela n'est point une Transsubstantiation du pain au corps comme j'ai déjà dit. *Ergo Christus esset impanatus sine transsubstantiatione panis in Corpus Christi.*

S'il faut donc que le pain se transsubstantie au corps du sauveur du monde, *ineffabili modo*, et ce corps *idem numero* qui est au Ciel, étant *substantialiter et realiter* dans l'Eucharistie, et *sub indivisibili si dari posset*, n'ai-je pas sujet d'avoir de la difficulté dans la position de ceux qui disent que l'attribut qui constitue l'essence du corps est l'extension en longueur, largeur et profondeur. Je leur laisserai cette définition pour leur corps mathématique, mais je ne la pense recevoir pour un véritable corps substantiel physique.

Et quand vous me direz que *non potest dari indivisibile* et que la moindre particule *quae etiam esset indivisibilis haberet extensionem trinam* vous voyez bien néanmoins que cela ne peut faire conclure que le corps du sauveur du monde soit dans l'Eucharistie *modo extenso vere necessario*. J'aime donc beaucoup mieux penser à ne voir pas si clair pour laisser plus de place à la foi véritable dans notre esprit. Je peux connaître assez de la nature premièrement pour connaître un seul Dieu, pour l'adorer et lui donner de la gloire, secondairement pour

mon utilité ou pour mon usage, mais je sais que je ne trouverai jamais ce qu'en | soit par la seule lumière qui est au monde C'est un secret, il y a un voile, *quod nullus mortalium revelavit*. C'est ma pensée et vous savez, Monsieur, que chacun est libre de philosopher à sa mode, etc.

A La Haye le 2 juillet 1654

J'ai reçu la vôtre du 25 juin dont je vous remercie d'affection. A la dernière poste, vous aurez reçu quelques difficultés que je vous envoyais assez précipitamment pensées et exposés par lesquels vous aurez vu que je ne me peux encore accorder avec les sentiments dont vous m'avez fait la faveur de m'écrire ; quoiqu'en ce qu'ils disent je n'aie rien trouvé ni vu de plus clairement et scientifiquement exposé. Je les ai donnés à lire à Madame votre sœur avec cet éloge-là, parce qu'en effet ils le méritent. Et je vous prie de ne pas trouver étrange si je n'y donne pas mon consentement entier, pour deux raisons que vous aurez vues dans la mienne précédente. La première c'est que le *quomodo* de la foi, je ne le reçois que de la parole sainte ou de la part de l'Eglise.

La seconde c'est que la question y enveloppe quelque connaissance profonde de la base ou fondement de la physique et jusqu'à cette heure, je suis persuadé que par les seuls signes ou vestiges que nous pouvons connaître ou par le moyen de notre lumière naturelle, nous ne pouvons découvrir et voir en | esprit a découvert et évidemment cette base [...] *quoad quaestionem vere quid sit*, nous le pouvons bien *quoad quaestionem an sit* : c'est-à-dire nous sommes certains qu'il faut qu'il y ait fondement et base mais *quid* mais *quae natura aut essentia, an una vel multiplex*. Je ne condamne personne sur ce sujet, mais aussi je suis libre et je vous assure, Monsieur, que c'est sans différer à aucun préjugé mais seulement en considérant ce principe que le rien n'est point actif et que tout ce qui *agit aut patitur* est ou ce qu'on appelle l'être, ou est quelque chose. J'ai trouvé autrefois en lisant l'Ecriture Sainte une pensée de Salomon qui ne m'a pas détourné de la mienne quoiqu'elle n'en soit point la cause. C'est sur la fin du 8^o chapitre de l'Ecclésiaste où il dit *et apposui cor meum ut scirem sapientiam et intelligirem existenionem quae versatur in terra : est homo qui diebus et noctibus somnium non capit oculis. Et intellexi quod omnium operum Dei nullam possit homo invenire rationem eorum quae fiunt sub sole : et quanto plus laboraverit ad quaerendum, tanto minus inveniat ; etiam si dixerit sapiens se nosse, non poterit reperire.*

Je suis, etc.

Je vous laisse à tirer les conséquences de ce passage. Il me dégoûte fort merveilleusement de la recherche. Vous souviens des choses naturelles à me disposer fort à ne m'attacher plus qu'au Créateur.

¹⁴² [21], f. 121. Vedi J-R ARMOGATHE, *Theologia cartesiana*, op. cit., p. 129: «il manque une lettre de Clerselier a Viogué du 26 juin?».

REPONSE DE MONSIEUR CLERSELIER AUX DEUX LETTRES PRECEDENTES DU PERE VIOGUE

AUGUSTIN¹⁴³

A Paris le 6 novembre 1654

Comme il y a assez longtemps que j'ai ôté de mon esprit l'idée de tout ce que contiennent vos deux dernières lettres, l'une | du 25 juin et l'autre du 2 juillet dernier, j'ai été obligé de les relire toutes deux et celles aussi que je vous ai écrites et qui ont servi de sujet aux vôtres pour me remettre sur mes premières brisées. Mais à vous parler franchement le rel,che que j'ai pris n'a pas servi à fortifier mon esprit comme je le pensais, car je le trouve à point moins prompt et moins disposé à bien traiter de ces matières et cependant il me semble qu'il y va de mon honneur de vous faire une répartie qui paye avec usure le temps de mon retardement.

Peut-être néanmoins que quand mon imagination sera échauffée, je reprendrai ma première vigueur et que les images des réponses qu'il me semble que je vous pouvais faire d'abord que je lus la première fois vos lettres, se présenteront de nouveau à mon esprit et me donneront le moyen de vous satisfaire. Mais surtout je prie Dieu de conduire mon esprit et ma main et de ne pas permettre que j'écrive rien qui s'éloigne de la vérité ou qui puisse choquer le moins du monde les décisions de l'Eglise dont les vérités seront toujours les premières en ma créance.

Pour commencer donc à répondre à vos lettres que je suivrai pas à pas et donc pour cela je souhaite que vous ayez gardé des copies, je vous dirai que je ne comprends pas bien ce que vous voulez dire par ces paroles qui sont tout au commencement de votre lettre du 25 juin, je retourne toujours à ma pensée qu'il est meilleur de se persuader que | l'on ne voit pas si clair, afin que la foi trouve une belle place dans notre esprit. Car premièrement posé pour fondement inébranlable tout ce que la foi nous oblige à croire touchant ce mystère dont nous traitons, de la créance duquel nous ne devons jamais nous départir et duquel nous devons être entièrement persuadés avant que d'entreprendre ou de s'ingérer de le vouloir expliquer. De plus je ne prétends pas mettre en comparaison la vérité de ce mystère avec la vérité des principes de Monsieur Descartes, comme supposant que l'on pourrait avoir lieu d'en douter, sinon trouver qu'il ne se pût accommoder avec des principes. Tout au contraire je prétends faire juger de la vérité des principes de Monsieur Descartes par la conformité ou convenance qu'ils ont avec la vérité de notre foi les plus difficiles à comprendre et que la facilité avec laquelle on les peut expliquer en se servant de ses principes est une raison qui les doit faire préférer aux autres. Ce ne sont donc pas ses principes que je

¹⁴³ [22], f. 122.

prends pour les règles de la vérité de nos mystères, à Dieu ne plaise, mais bien la vérité de nos mystères que je prends pour preuve ou pour appui de celle de ses principes.

Et puis quel grand sujet y-a-t-il de croire qu'il soit meilleur de se persuader que l'on ne voit pas si clair pour vouloir avancer que l'essence du corps consiste dans l'étendue. Car premièrement il n'y a personne qui sans penser à ce | mystère ne soit dans ce sentiment que tout corps est étendu. Jamais aussi nos sens n'en ont aperçu aucun qui fût sans étendue. La nature même n'en a jamais produit aucun qui ne fût tel, ni n'a jamais travaillé que sur des corps qui eussent de l'étendue. Et si ce mystère a donné occasion à quelques-uns de penser que l'essence du corps ne consistait pas dans l'étendue, ce n'a pas été par lui-même, c'est-à-dire par les choses que la foi nous oblige précisément à croire, mais ce n'a été qu'en suite de l'explication qu'on lui a donnée, fondée sur les principes mal assurés qu'on avait en la Philosophie.

Car je vous demande en bonne foi, voudriez-vous répondre de la vérité des principes communément reçus ? Et comme je ne crois pas que vous voulussiez en être garant, je peux sans leur faire grand tort présumer qu'ils ne sont pas les vrais dont la nature se sert dans la production ou la composition de ses ouvrages. Et si cela est comme il est probable il est constant qu'il faut avoir une pensée tout autre que celle que l'on a touchant les principes des choses. Et posé que nous les connaissions, il est certain qu'il nous faudrait expliquer ce mystère tout autrement que l'on ne fait d'ordinaire et que nous trouverions tant de facilité à accommoder tout ce que la foi nous oblige à croire avec ce que nous connaissions véritablement de l'essence et de la | nature des choses, qu'il n'y aurait aucune difficulté que nous ne puissions très facilement et très commodément résoudre. C'est pourquoi jusqu'à ce que nous ayons acquis dans la lumière de Dieu cette connaissance claire et certaine de la nature des choses, tout ce que nous saurions faire de mieux parmi l'obscurité des choses humaines est de voir ce que nous dicte notre lumière naturelle de plus convenable et de plus intelligible touchant leur nature et de nous arrêter à ce que notre raison conçoit le mieux et suivant quoi nous pouvons plus heureusement expliquer les vérités révélées qui sont les plus certaines de toutes. Et comme celui-là sans doute aurait mal rencontré, qui voulant aller quelque part et trouvant en son chemin diverses routes également battues et inconnues en aurait pris une qui ne le conduirait que dans des précipices ou autres lieux inaccessibles dont il ne pourrait trouver l'issue, aussi sans doute toutes les difficultés que l'on a à expliquer par la façon ordinaire le mystère dont il s'agit, devrait déjà avoir fait penser que l'on s'est écarté de la vérité dans l'établissement des principes dont on se sert. Et si j'étais assez heureux que de répondre aux nouvelles difficultés que vous me faites avec autant de netteté que j'ai déjà fait aux autres - s'il est vrai ce que vous m'en écrivez - on aurait sujet de croire que si les principes de Monsieur Descartes | touchant la physique ne sont véritables, au moins approchent-ils plus près de la vérité que les autres puisqu'il s'en suivrait qu'ils auraient plus de rapport et de convenance avec

les vrais principes de la nature par le moyen desquels, s'ils nous étaient connus, nous pourrions expliquer sans peine tout ce qui semble incompréhensible en ce mystère. Et même si les principes que Monsieur Descartes a établis se trouvaient tels que par leur moyen on pût avec assez de facilité rendre raison de toutes les merveilles qui se rencontrent en ce mystère, on aurait quelque sujet de croire que ce seraient les vrais principes de la nature. Ce n'est pourtant pas ce qu'il prétend, mais il les propose seulement comme les plus heureux qui jusqu'à présent aient été supposés.

De plus de quoi est-ce qu'il est question entre nous ? Il ne s'agit que de savoir si l'essence du corps consiste dans l'étendue car si vous en étiez demeuré d'accord, vous ne m'auriez pas proposé vos premières difficultés et la réponse que j'y ai faite ne vous aurait pas donné occasion de me proposer vos secondes qui seront peut-être suivies de troisièmes, car il est très mal aisé de prévenir toutes les difficultés qui se peuvent rencontrer sur une matière et encore sur une matière difficile et délicate comme celle-ci. Mais pour détruire cette opinion que l'essence du corps consiste dans l'étendue, que ne me proposez-vous quelque argument tiré | des choses naturelles. Et puisque vous ne le faites pas - car en effet il n'y en a point - c'est une marque qu'il est difficile de détruire cette opinion : mais de se servir comme vous faites pour la combattre, d'un mystère qui jusqu'ici a paru incompréhensible. Je ne sais si c'est agir de bonne foi. Et c'est en cela que je confesse avec vous qu'il eût été meilleur à la raison humaine de se persuader qu'elle ne voit pas si clair, afin que la foi eût trouvé belle place chez elle. Mais je voudrais qu'on se fût à jamais gardé d'expliquer ce mystère, car de penser que l'explication que jusqu'ici on y a donnée soit la vraie, les grandes oppositions et hérésies qui en sont nées et la difficulté que notre raison trouve à la concevoir prouvent ce me semble assez manifestement le contraire. C'est pourquoi si je me croyais, je ne passerais pas outre, afin de demeurer moi-même dans les termes du respect que je dis que l'on devrait avoir gardé. Toutefois puisque le mal est fait et que d'ailleurs je m'y trouve engagé, je dirai simplement et avec naïveté ce que les pensées de Monsieur Descartes me fournissent pour répondre à vos nouvelles objections, afin que si par ce moyen les difficultés dont on a enveloppé ce mystère en voulant l'expliquer pouvaient être tellement éclaircies que les hérétiques se pussent plier à le croire, Dieu en pût être glorifié. Quoique pourtant j'aime | mieux dire et croire avec le Concile que notre Seigneur Jésus-Christ est au Saint Sacrement *ea existendi ratione quam verbis exprimere vix possumus*¹⁴⁴. Toutefois à cause que le Concile ne détermine pas que *verbis exprimere non possumus* mais seulement que *vix possumus*, j'ai cru ci-devant que je pouvais me hasarder de vous dire en confidence

¹⁴⁴ CONCILIIUM TRIDENTINUM, *Sessio XIII*, 11 oct. 1551, Caput I (*De reali praesentia domini nostril Iesu Christi in sanctissimo eucharistiae sacramento*), p. 694: «Neque enim haec inter se pugnant, ut ipse Salvator noster semper ad dexteram Patris in coelis asideat iuxta modum existendi naturalem, et ut multis nihilominus aliis in locis sacramentaliter praesens sua substantia nobis adsit, ea existendi ratione, quam etsi verbis exprimere vix possumus [...]».

comme j'ai fait par mes deux précédentes, une façon qui semble assez commode et même très utile pour éviter la calomnie des hérétiques qui nous objectent que nous croyons en cela une chose qui est entièrement incompréhensible et qui a ce qu'ils prétendent implique contradiction. Et avec la même liberté je continuerai aujourd'hui de répondre à vos nouvelles objections et difficultés me servant comme j'ai déjà fait ci-devant des pensées de Monsieur Descartes. Ce que je dis tant pour lui donner la louange et la gloire qui lui appartient, si ceci en mérite, que pour vous obliger à considérer avec poids les réponses que j'ai à vous faire comme venant d'un homme qui est tenu pour l'ornement de ce siècle en ce qui est de la Philosophie. Je tâcherai donc à ne rien dire de moi-même, mais je serai seulement l'interprète de ce qu'il vous aurait répondu si vous lui eussiez adressé vos difficultés.

Vous avez fort bien pris ma pensée lorsque vous avez dit que je voulais qu'il y eût de l'extension en longueur, | largeur et profondeur au corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie, parce que la même substance qui auparavant était pain étant unie à l'âme de notre Seigneur se convertit en son corps et que cette substance est ainsi étendue en la moindre particule. Sur quoi vous me faites plusieurs difficultés que je mettrai ici tout de suite pour vous en faire ressouvenir et auxquelles même en y répondant, j'en ajouterai quelques autres qui leur sont conformes pour ne rien laisser en arrière.

1° : que ce n'est pas ainsi que se doit entendre la Transsubstantiation miraculeuse du corps de Jésus-Christ à cause qu'être uni à l'âme, ce n'est pas être transsubstantié au corps.

2° : que cette union de l'âme n'est pas le précis et véritable effet des paroles qui font ce qu'elles signifient, d'autant que l'âme n'y est mise que par concomitance.

3° : que c'est le corps *idem numero* qui est au Ciel, qui est mis par la vertu des paroles dans l'Eucharistie et dans lequel se transsubstantie le pain.

4° : que *in triduo mortis* qui eût consacré par la vertu des paroles, il eût mis le corps de Jésus-Christ et transsubstantié le pain en ce corps et néanmoins il n'y eût eu aucune union de l'âme avec le corps du sauveur à cause qu'il était mort.

5° : qu'être uni à l'âme n'est pas ce qui fait la vérité | d'un corps humain, il y a quantité d'autres choses.

6° : que *in triduo mortis* c'était le corps de Jésus-Christ et il n'y avait point d'union.

7° : que selon mon opinion l'âme du sauveur du monde serait unie au pain, item c'est tout, et on pourrait dire qu'elle est impanée à cause qu'une substance pour être unie à une autre ne perd point sa raison de substance et de telle substance. Par exemple l'âme demeure ce qu'elle est encore qu'elle s'unisse au corps et cette substance que de nouveau vous faites unir à l'âme de Jésus-Christ aurait de surcroît d'être ainsi unie.

8° : que la substance du pain ne changeant point d'attributs, de figure, de disposition de parties, de

mouvements, même de superficie, *in qua fit contactus*, elle serait toujours pain et seulement elle aurait cela davantage qu'elle serait unie à l'âme du sauveur du monde.

9° : que selon ce sentiment les luthériens tiendraient ferme pour leur impanation et en effet il semble, dites-vous que je les favorise par mon explication. Car premièrement il faut croire que le même corps *numero* en substance qui est au Ciel est par la force des paroles mis dans l'Eucharistie ; deuxièmement, cette substance du pain serait unie à l'âme du sauveur et cela n'est point une Transsubstantiation du pain au corps de Jésus-Christ comme j'ai déjà dit. *Ergo Christus esset impanatus sine transsubstantiatione panis in corpus Christi.* | Toutes ces difficultés qui sont grandes en nombre, sont pourtant pas si difficiles à résoudre qu'elles paraissent d'abord, lorsqu'une fois on a bien compris les fondements dont Monsieur Descartes se sert pour l'explication de ce mystère. Et il me semble que j'avais déjà été au-devant de la plupart, lorsque j'avais fait remarquer la différence qui se rencontre entre les choses purement corporelles et celle qui résulte de l'union de la substance spirituelle avec la corporelle, à savoir l'homme. Mais pour ne laisser sur cela aucune difficulté, il faut savoir qu'entre les choses que nous attribuons aux substances corporelles ou matérielles, il y en a quelques unes que la raison nous fait connaître leur appartenir, d'autres que les sens semblent nous y faire apercevoir et d'autres que les Philosophes pensent y être.

Car premièrement on remarque en elles l'étendue en longueur, largeur et profondeur, la figure qui naît de la terminaison de cette étendue, la situation que gardent entre eux les corps diversement figurés et le mouvement ou le changement de cette situation. De plus les sens y aperçoivent diverses sortes de qualités sensibles comme sont la lumière et les couleurs, les sons, les odeurs, les saveurs et les qualités qui tombent sous l'attouchement. Enfin les Philosophes ajoutent à tout cela des qualités occultes lesquelles de même que celles | sensibles, ils disent pour l'ordinaire venir ou dépendre d'une certaine forme substantielle qu'ils attribuent à chaque corps particulier. Maintenant il est question de savoir dans laquelle de toutes ces choses consiste la raison formelle de la corporéité ou du corps. C'est-à-dire quel est ce principe interne qui fait qu'une substance est vraiment et peut être dite corporelle, lequel étant posé, elle-même est posée, étant ôtée, est ôtée, étant changée elle est changée et en un mot quelle est la vraie, positive et absolue essence ou nature du corps. Mais prenez garde qu'on ne demande pas ceci à l'égard de quelque corps particulier comme serait de la terre, de l'air, de l'or, des os, de la chair ou quelque autre espèce de chose corporelle, mais à l'égard du corps pris en général et universellement. Et il est aisé de voir qu'il serait inutile de vouloir assigner pour essence au corps la forme substantielle : car cette forme quelle que soit est nécessairement ou matérielle ou immatérielle. Si elle est immatérielle elle ne saurait intérieurement constituer une chose matérielle en tant que matérielle ; si elle est matérielle la question demeure savoir en quoi consiste précisément l'essence d'une chose matérielle. [...] quoi l'on ne satisfera jamais par le nom et la notion | de

la forme substantielle qui est plus inconnue que la [...] que l'on cherche. Que si par le nom de forme substantielle on voulait entendre ce par quoi un corps est différent d'un autre, cette forme ne pourrait être ce que nous cherchons à présent car il n'est pas maintenant question de savoir ce qui fait que les corps diffèrent les uns des autres, mais bien ce qui fait qu'ils sont tous une même chose et conviennent tellement entre eux qu'ils diffèrent de tout ce qui est immatériel.

Et si vous considérez exactement les unes après les autres, toutes ces qualités ou occultes ou manifestes que nos sens aperçoivent ou que les Philosophes observent dans le corps et aussi tous les autres attributs ou propriétés que notre raison conçoit être des dépendances de la nature corporelle, vous trouverez que l'étendue en longueur, largeur et profondeur, est la seule chose que vous puissiez comprendre en constituer l'essence, comme ayant elle seule tout ce qui est nécessaire pour l'établissement d'une substance corporelle, d'autant qu'elle l'accompagne partout - ce que ne font pas plusieurs autres - qu'elle en est inséparable, qu'elle la pose et établit par sa présence, qu'elle la détruit par son absence et que toutes les autres propriétés qui la suivent aussi toujours, la présupposent comme leur principe et leur sujet. La seule étendue donc en longueur, largeur et profondeur suffit pour qu'une chose soit vraiment corporelle, mais pour être une telle chose | corporelle ou pour en être une autre, par exemple pour être de l'eau, ce n'est pas assez d'être étendu, il faut outre cela être composé de plusieurs petites parties divisées les unes des autres et que ces petites parties soient longues, pliantes et glissantes et qu'elles se meuvent séparément les unes des autres, en glissant les unes sur les autres et s'entrelaçant sans toutefois s'accrocher ni se nouer. Avec ces mêmes parties, vous en ferez de la glace, pourvu que vous les posiez les unes sur les autres et qu'étant plus inégalement arrangées vous les supposiez être en repos ou sans mouvement les unes auprès des autres. De ces mêmes particules vous en ferez des vapeurs, des nuées, de la neige, de la grêle, des vents selon le différent arrangement ou mouvement que vous leur donnerez.

C'est ainsi que tous les corps particuliers se font par le différent arrangement, grandeur, figure, repos et mouvement des petites parties dont ils sont composés. C'est pourquoi comme ils ne diffèrent entre eux que par une forme accidentelle et que pour être tels ou tels il est nécessaire qu'ils aient certains arrangements, figure, grandeur et mouvement en leurs parties, il est impossible qu'une certaine portion déterminée de la matière puisse devenir un corps d'une certaine espèce si elle n'est accompagnée des accidents | qui en constituent l'essence ni plus ni moins que des pierres et du bois, vous ne sauriez faire une maison si vous ne les disposez ainsi qu'il est convenable pour cela.

Aussi voyons-nous que quand il y a plu à notre Seigneur de convertir une chose purement corporelle en une autre par exemple de l'eau en vin, comme aux noces de Cana, il en a changé tous les accidents qui la faisaient être de l'eau, en ceux qui étaient nécessaires pour faire que cette même matière fût du vin. Quand

aussi il changea la femme de Loth en statue de sel quoique à l'extérieur elle eût encore la figure d'une femme, ainsi que peuvent avoir les marbres et les bronzes, si est-ce que les diverses parties de son corps qui étaient auparavant disposées comme il est convenable pour composer des os et de la chair, s'arrangèrent de la façon qu'il convient pour pouvoir être du sel. De même quand il multiplia les 5 pains et les deux poissons, l'air ou autre matière dont il se servit pour ce miracle, prit la forme requise pour devenir du pain et du poisson, parce que si toutes ces choses fussent demeurées avec tous les mêmes accidents qu'elles avaient auparavant, il ne se fût fait aucun changement et l'air n'eut pas été converti en pain, ni la chair en sel, ni l'eau en vin, à cause | que l'essence et la dénomination des choses dépend de la convenable disposition, grandeur, figure et mouvement de leurs parties pour être et devenir une certaine sorte de corps.

Il n'y a que dans le seul miracle de la Transsubstantiation qui se fait au Saint Sacrement où ce changement ne se fait point -si ce n'est par un nouveau miracle - et aussi c'est en cette sorte de Transsubstantiation où cela n'est point nécessaire. Mais, pour expliquer cela, il y a deux choses à considérer : la première, pourquoi il n'est pas nécessaire et la seconde, pourquoi Dieu n'a pas voulu qu'il se fit un changement visible et que la matière du pain prît la forme ordinaire d'un corps humain. La première est d'une considération physique et l'autre est morale ou théologique.

Pour l'explication de la première, je dis que nous devons considérer le corps humain comme une machine composée d'os, de chair, de sang, de veines, d'artères, de muscles, de nerfs et d'une certaine configuration de membres et autres semblables accidents ; toutes lesquelles choses demandent chacune en particulier un certain arrangement, grandeur, figure, repos et mouvement qui leur est propre et différente de ceux des autres. Et comme nous voyons des parties fort semblables aux nôtres dans les animaux qui ne sont point donnés de raison, il ne faut pas s'imaginer que ce soit | par l'union de l'âme raisonnable avec la matière de ces choses, qu'un os par exemple devienne un os ou de la chair de la chair et ainsi du reste. Mais bien que ces choses ne soient telles que par le seul arrangement ou disposition de leurs parties, en sorte qu'une machine qui aurait toutes les dispositions d'un corps humain tant qu'elle en a la figure extérieure de ses membres, qu'en la conformation intérieure de ses organes, mais qui n'aurait point d'âme raisonnable qui lui fût unie, ne laisserait pas d'avoir tous les membres extérieurs et toutes les autres parties intérieures telles que nous les avons en nos corps, et même aussi pourrait exercer toutes les fonctions et tous les mouvements qui dépendent de la seule disposition des organes et serait seulement dépourvue de ceux qui dépendent de la pensée -car, pour ce qui est de la pensée, elle n'en serait aucunement privée plus qu'elle ne lui conviendrait point du tout, mais seulement à l'esprit qui l'animerait si aucun venait à lui être uni. Si bien qu'à l'extérieur une telle machine pourrait être prise par le vulgaire pour un homme et le corps de cette machine pour le corps d'un homme à cause de quelques actions qu'elle ferait qui seraient semblables à

quelques-unes des nôtres. Mais néanmoins ni toute cette machine ne serait point un vrai | homme ni le corps de cette machine ne serait point le corps d'un homme.

Mais que faudrait-il faire afin que toute cette machine devienne vraiment le corps d'un homme sinon d'y unir une âme raisonnable ? Par où vous voyez qu'il n'en est pas du corps humain comme des autres choses purement corporelles ? Car par exemple afin qu'une portion déterminée de la matière soit de la chair, il faut qu'elle soit disposée d'une certaine façon ; afin que la même matière soit un os, il faut qu'elle soit d'une certaine autre, mais afin que cette matière soit le corps d'un homme qu'elle soit sous telle forme corporelle qu'il vous plaira, pourvu qu'elle soit unie à l'âme de l'homme, elle deviendra et sera en effet le corps d'un homme. Ainsi soit que ce soit sous la forme corporelle de chair ou d'os ou même sous celle de pain - comme au Saint Sacrement - que l'âme raisonnable soit unie à la matière, cette matière devient le corps d'un homme et est transsubstantié en son corps. Et il ne faut rien de plus dans les Transsubstantiations naturelles des aliments en notre corps, où il est bien vrai que notre âme ne s'unit point à la matière de nos aliments que premièrement elle n'ait changé de forme, c'est-à-dire qu'elle n'ait pris celle de sang, de chair ou d'os, etc. et qu'elle ne soit disposée d'une | certaine façon particulière, à cause que telle est la [...] de l'âme humaine de ne s'unir point naturellement à la matière si elle n'est disposée en la façon qu'il faut pour composer les organes ou les parties du corps humain nécessaires à la vie.

Mais ce n'est pas ce changement de forme qui fait que cette matière devient un corps humain, mais seulement l'union de l'âme car de la chair comme de la chair n'est rien que de la chair, un os comme un os, n'est rien qu'un os : mais de la chair, du sang, des os, ou de la peau unis à une âme raisonnable sont et deviennent le corps ou partie d'un corps d'un homme tel que nous sommes. Et ce qu'il y a de merveilleux et de particulier au Saint Sacrement est comme je vous ai déjà ci-devant écrit, que sans toutes ces préparations et dispositions l'âme de notre Seigneur par la force et en vertu des paroles de la consécration s'unit à la matière du Sacrement et par cela s'en fait son corps et aussi que son âme demeure jointe à chaque particule de l'hostie encore qu'on les sépare, ce qui fait qu'il est tout entier en toute l'hostie et tout entier en chaque particule de l'hostie.

Remarquez donc bien je vous prie - et je ne puis me laisser de vous les faire observer - ce qui se passe dans les changements des choses purement corporelles, car l'eau par exemple ne peut devenir du vin sans un changement en ses parties et ne peut être prise pour du vin si ce changement n'est sensible.

Mais il ne se fait aucun tel changement pour faire que de là | les os deviennent le corps d'un homme, car la matière doit déjà avoir pris les dispositions qui font que l'on appelle une chose de la chair ou des os avant que l'âme s'y unisse et de là seul qu'elle s'y unit et non pas parce que ces os et cette chair sont de la chair et des os, cette matière devient le corps d'un homme. Et c'est ainsi qu'une chose purement matérielle

se transsubstantie au corps d'un homme, c'est-à-dire devient son corps, à savoir par la seule union de l'âme humaine avec la matière. Car je vous prie que saurait-on entendre par le corps d'un homme sinon la matière à laquelle son âme est unie ; et quel autre changement en effet saurait-on concevoir qui puisse résulter de cette union, sinon que cette matière devienne le corps propre et particulier de l'âme qui lui est jointe. Car de penser que l'union de l'âme raisonnable avec la matière puisse apporter quelque changement à ce qui constitue l'essence et la différence corporelle de chaque partie particulière du corps, ou même qu'elle s'y puisse unir comme une forme qui donne l'être corporel et même un tel être à la matière, cela ne se peut, vu que ce qui est purement spirituel ainsi qu'est notre âme ne saurait être le principe interne constituant une chose corporelle en tant que corporelle, et comme ce qui était os ou chair avant l'union - sans qu'il y ait rien de changé aux accidents qui le faisaient | ainsi nommer - par le moyen de l'union est fait [...] ou partie du corps d'un homme, ce qu'il n'était pas auparavant aussi quand l'âme s'absente et se sépare, ces choses perdent seulement l'être qu'elles avaient acquis par son union ; c'est-à-dire cessent d'être le corps d'un homme ou partie de celui-ci : ou si ce nom leur demeure après la séparation, ce n'est que par rapport, savoir est ou à cause que suivant l'ordre que Dieu a établi elles sont quelque disposition à lui être remise.

C'est pourquoi tant que ce rapport ou cette disposition à être unie à une âme se rencontre dans une matière, soit pour lui avoir déjà été unie, soit qu'elle y soit mise de nouveau, cela fait que cette matière dans laquelle se trouve cette disposition peut par un privilège particulier être dit le corps d'un homme, et même le corps de celui à l'âme duquel se rapporte cette disposition qu'elle a d'y être unie. Mais cette matière considérée sans ce rapport ou sans cette disposition n'est point du tout le corps d'un homme, et n'en mérite pas plutôt le nom que tout le reste de celle dont l'univers est composé, et n'est rien en effet autre chose qu'un corps particulier, qui est que l'espèce où le détermine l'arrangement et les autres dispositions de ses parties.

Que si le corps auquel une âme s'unit est de telle nature qu'il s'écoule sans cesse comme sont ceux des hommes, et que [...] la place des parties qui s'écoulent, il en succède continûment | [...] ce corps étant qu'humain est toujours réputé le même, à cause que l'identité de ce corps ainsi considéré n'est pas prise de la part de la matière, mais seulement de l'âme qui l'informe.

Maintenant je vous demande qu'a prétendu faire notre Seigneur Jésus-Christ en instituant le Saint Sacrement de l'autel sinon de faire que le pain qu'il prenait et qu'il offrait lors lui-même de ses propres mains à Dieu son Père, ce qu'il devait un jour continuer par les mains des Prêtres jusqu'à la fin du monde, devînt son corps. Et pour cela qu'était-il besoin de plus, sinon qu'il y unît son âme, puisque cela suffisait pour faire que cette matière qui auparavant était pain, fût et devînt son vrai corps. Je ne doute point qu'il

n'eût pu établir ce mystère de telle sorte que son corps s'y fût trouvé avec les dispositions qui demandent un corps fait comme les nôtres ; mais en ce cas il eût été nécessaire que les particules qui composaient le pain se fussent disposées en la manière qui est requise pour composer un corps humain tel que nous en avons : mais il ne l'a pas ainsi voulu ni ordonné - si ce n'est en quelques grandes et particuliers occasions - pour plusieurs raisons morales et théologiques que je laisse pour n'être pas de mon sujet et n'être déjà que trop long.

Tout cela ainsi expliqué et, bien entendu, je ne trouve [...] plus de difficulté à répondre à toutes vos nouvelles. | Premièrement. Car premièrement il s'ensuit de là que la Transsubstantiation [...] miraculeuse qui se fait au Saint Sacrement de toute la substance du pain en la substance du corps de Jésus-Christ ne se peut entendre autrement sinon que l'âme de notre Seigneur s'unit à la matière ou à la substance du pain, laquelle par cela seul devient son corps ou est transsubstantiée en son corps. Car quelle autre Transsubstantiation et plus légitime peut-on concevoir en ce mystère, sinon que ce qui était pain, est après la consécration le propre et vrai corps de Jésus-Christ quoique pourtant il en ait encore l'apparence et tout ce qui est requis pour faire qu'on le juge du pain, à cause que rien n'a été changé aux accidents corporels, desquels la matière étant revêtue, on a coutume d'appeler pain ce en quoi ils se retrouvent. Aussi si l'on n'avait point d'égard à l'union que cette matière a avec l'âme et la divinité de Jésus-Christ on pourrait l'appeler pain comme auparavant, mais cette union fait qu'elle perd le nom de pain et qu'elle devient le corps de Jésus-Christ. Et ne vouloir pas acquiescer à cela, ou y vouloir trouver à redire, c'est de même que si quelqu'un voulait dire que le corps de notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas adorable du culte de Latire à cause que ce culte n'est dû qu'à la divinité. A quoi on lui répondrait qu'à la vérité si la divinité venait à se séparer de son corps, pour lors il serait vrai qu'il ne serait pas adorable de ce culte, mais que pendant qu'on le considère joint à la [...] | [...] en effet il y est uni : on lui doit un honneur à cause qu'il est le corps d'un Dieu. De même si vous séparez l'âme de notre Seigneur de la matière du Sacrement pour lors elle ne sera plus que du pain, mais tandis qu'elle y est et y demeure jointe, pour lors cette matière ne doit plus être considérée comme du pain - si ce n'est comme un pain vivant et céleste ainsi que parle l'Écriture - et ne l'est plus en effet, puisque du pain n'est rien qu'un sujet purement corporel, mais elle doit être tenue pour le vrai corps de Jésus-Christ et c'est en effet.

2°. Ce que vous objectez, que cette union à l'âme n'est pas le précis et véritable effet des paroles de la consécration qui font ce qu'elles signifient à cause que l'âme du sauveur n'y est mise que par concomitance, n'a plus de force. Car puisque le seul moyen de convertir une chose matérielle au corps d'un homme est d'y unir une âme raisonnable, les paroles de la Consécration doivent nécessairement produire cet effet pour faire ce qu'elles signifient. Et ce qui fait que l'âme de Jésus-Christ n'est dite y être que par concomitance,

c'est à cause que ce n'est pas précisément à elle que se terminent les paroles de la Consécration, mais au corps de notre Seigneur lequel il a particulièrement eu intention de mettre sous les espèces eucharistiques ; à cause qu'ayant institué ce Sacrement [...] nous servir de nourriture, c'est une chose qui de soi | convient mieux et que nous concevons convenir au corps qu'à l'âme. Et ainsi ce n'est que par suite que l'âme s'y trouve, puisque le premier regard se porte sur le corps. De même que la vierge n'est que par la suite dans les pensées de Dieu qui regarde premièrement son fils, quoique selon l'ordre des générations temporelles, et dans cette vue par laquelle Dieu voit en un instant toutes les choses qui arrivent, ainsi qu'elles arrivent, il la voit devant son fils. Et néanmoins ce Sacrement ne regarde pas seulement le corps, mais aussi l'âme et la divinité de Jésus-Christ.

Car quand il en parle lui-même il se sert de ces paroles *et qui manducat me et ipse vivet propter me*. Et pour ne pas omettre ici une difficulté qui semble être à la main en conséquence de celle-ci, et laquelle je m'étonne que vous ayez omise, mais que je ne veux pas laisser en arrière pour n'avoir pas à y revenir.

Je dirai que ce qu'on dit que c'est seulement par Concomitance que le corps de Jésus-Christ est dans le Calice et le sang dans l'hostie, se peut à mon avis fort bien expliquer en pensant que bien que l'âme de Jésus-Christ soit unie à la matière contenue au Calice ou en l'hostie ainsi qu'un corps humain tout entier. Et par conséquent que cette matière soit véritablement tout le corps de Jésus-Christ elle ne lui est toutefois unie dans | le Calice qu'en vertu de la disposition qu'a le sang à être uni avec l'âme humaine et non pas en vertu de celle qu'a la chair et que dans l'hostie elle lui est unie en vertu de la disposition qu'a la chair à être unie à l'âme et non pas en vertu de celle qu'a le sang.

La troisième est celle-ci, à savoir que c'est le corps *idem numero* qui est au Ciel qui par la vertu des paroles est mis en l'Eucharistie et dans lequel se transsubstantie le pain. J'en demeure d'accord pourvu que vous vous ressouveniez que l'identité numérique du corps humain ne dépend pas de l'identité numérique de la matière, mais de celle de sa forme qui est l'âme raisonnable - parce que c'est elle qui l'a fait être un corps humain - car si cela était un homme de 20 ans ne serait plus précisément le même homme qu'il était à l'âge de 10. Mais comme il ne laisse pas d'être vrai de dire que j'ai maintenant le même corps que j'avais il y a 10 ans, bien que toute la matière dont il était composé soit changée, et comme il est vrai de dire que lorsque notre Seigneur mourut, il avait le même corps qu'il avait lorsqu'il vint au monde quoique son corps fût de beaucoup augmenté et que peut-être il n'y eût plus aucune partie de la matière qui y était alors. De même il est très | vrai de dire que c'est le même corps de Jésus-Christ qui est au Ciel et en l'Eucharistie encore que ce ne soit pas la même matière à cause que cette matière est informée de la même âme. Et c'est aussi ainsi que ces paroles de notre Seigneur *hoc est corpus meum quod pro vobis tradetur* et autres semblables, n'ont pas laissé d'être véritables. Et même je ne vois point en quelle autre sorte Jésus-Christ eût pu parler pour en

parlant signifier la Transsubstantiation au sens que Monsieur Descartes l'explique.

La quatrième est telle, à savoir que *in triduo mortis* qui eût consacré par la vertu des paroles, il eût mis le corps de Jésus-Christ et transsubstantié le pain en ce corps-là, néanmoins il n'y eût eu aucune union du corps avec l'âme du sauveur, à cause qu'il était mort.

Voilà à mon avis la plus forte de vos objections et qui semble être diamétralement opposée à ce que j'ai dit et établi, à savoir que l'union de l'âme est nécessaire pour transsubstantier une portion déterminée de la matière au corps d'un homme, mais comme elle est la plus forte, je désire y répondre le mieux et la résoudre selon mon sens le plus invinciblement. Car premièrement j'ai à vous répondre que je ne sache point que l'Eglise ait rien déterminé sur la façon dont le corps de Jésus-Christ aurait été l'hostie qui a été consacrée pendant le temps de sa mort. Et il faut ce me semble bien prendre garde de distinguer les opinions déterminées par l'Eglise d'avec celles qui sont communément reçues par les Docteurs - telle que peut être celle que vous proposez - fondées sur les principes d'une Physique mal assurée. Je ne sais donc pas si je ne pourrais point soutenir sans contrevenir à ses décrets, que l'âme de notre Seigneur n'eût pas laissé en ce temps-là de s'unir à la matière de l'hostie que l'on eût consacrée, puisque je ne sache point qu'il y ait rien sur tout cela de déterminé. Toutefois encore que l'Eglise aurait déterminé que l'âme de Jésus-Christ n'aurait pas été unie à son corps en l'hostie qui aurait été consacrée au temps de sa mort. Il suffit que la matière de cette hostie aurait pour lors été autant disposée à être unie à l'âme de Jésus-Christ que celle de son corps qui était dans le sépulcre, pour assurer qu'elle aurait été véritablement son corps ; puisque la matière même qui était dans le sépulcre n'était nommée alors le corps de Jésus-Christ qu'à cause des dispositions qu'elle avait à recevoir son âme. Aussi si cette hostie fût demeurée consacrée jusqu'au temps de la résurrection sans être consommée, son âme ne se serait pas plutôt réunie à son corps qui était dans le tombeau, en même temps, elle se serait unie à la matière de | cette hostie, à cause qu'elle aurait eu une pareille disposition à lui être unie. Ce qui aurait suffi pour pouvoir être dit en ce temps-là le corps de Jésus-Christ et pour l'être véritablement autant que le pouvait souffrir la circonstance du temps. Vous pouvez aussi ajouter ce sentiment de quelques-uns, qui est que si *in triduo mortis*, l'on eût consacré, le corps seul sans le sang eût alors été dans l'hostie et le sang seul dans le Calice : mais à cela il suffit de dire que la matière du pain aurait eu les dispositions du corps sans le sang et celle du vin les dispositions du sang sans la chair, pour assurer que le corps seul sans le sang eut été alors dans l'hostie, et le sang seul dans le Calice. Après quoi il me semble qu'il ne reste plus aucune ombre de difficulté en tout cela. J'ajoute néanmoins que ce qui se peut, à mon avis, très probablement répondre est, qu'en ce temps-là les apôtres n'avaient pas encore la permission d'user du pouvoir qui leur avait été donné de consacrer le corps de Jésus-Christ lequel devait être entièrement glorifié avant que de pouvoir être offert par les mains des hommes - non plus que sans

doute ils ne l'avaient pas encore avant que notre Seigneur se fût offert en sacrifice à Dieu son Père en l'arbre de la croix pour la rédemption du genre humain. Car quelle apparence que s'ils eussent pour alors légitimement en user, ils se fussent voulu [###] | [###] si grand bien et Dieu d'un si grand honneur et puisqu'ils ne l'ont pas fait et que l'on n'en a aucun témoignage, il est très probable qu'ils ne le pouvaient ou ne le devaient pas. Car à quel propos les hommes se fussent-ils alors ingérés de présenter à Dieu le sacrifice de l'autel en un temps où Dieu même accomplissait véritablement sur soi le sacrifice, dont celui qu'ils eussent offert, s'ils eussent sacrifié devait être la mémoire ; et comment eussent-ils pu valablement et raisonnablement faire la mémoire d'une chose qui n'était pas encore passée et représenter en mystère ce qui s'opérait en réalité. Et pourtant où votre objection tombe par terre en vous niant tout franc que les apôtres eussent pu en ce temps-là consacrer le corps de Jésus-Christ ou même posé qu'ils en eussent eu le pouvoir et qu'il eût même été déterminé par l'Eglise que l'âme de Jésus-Christ n'eût pas été unie à son corps en l'hostie qui eût été consacrée pendant le temps de sa mort, vous voyez de quelle façon il est aisé d'y satisfaire. Mais après tout cette objection sur laquelle vous faites grande force, n'est fondée que sur un si, en quoi elle est semblable à quantité de questions que l'on agite avec tant de chaleur et si peu de fruit et d'utilité dans les écoles de théologie et que l'on peut dire avoir plus corrompu l'esprit en le rendant [...] qu'elles ne l'ont instruit. | 5° En cinquième lieu vous dites qu'être uni à l'âme n'est ce qui fait la véritable raison dans le corps humain, il y a quantité d'autres choses. Je confesse que cette difficulté se présente très facilement à l'esprit et déjà une personne qui m'est fort proche, très docte et fort versée dans la connaissance de nos mystères se l'est faite à soi-même, mais tous ne sont pas capables de la résoudre comme lui. C'est pourquoi je n'emploierai point ici d'autres raisons pour vous répondre que celles dont il s'est servi pour se satisfaire lui-même.

Si quelqu'un, dit-il, voulait dire que la notion que nous avons du corps humain n'est pas seulement que ce soit une matière jointe et unie à une âme raisonnable, mais qu'il est besoin que cette matière soit propre à être animée, c'est-à-dire à exercer des actions de vie et que pour l'être et les exercer, ce corps a besoin d'une distinction de parties pour former les organes nécessaires à rendre ce corps susceptible des fonctions de l'âme qui l'habite, ou qui doit l'habiter et qui agit par lui. On lui pourra répondre, ajoute-t-il, qu'à la vérité un tel corps est nécessaire pour constituer un homme tel que nous sommes tous pour l'usage de la vie et pour les actions auxquelles la nature nous a ici destinés. Mais lorsqu'il n'est question que d'un [###] | comme à la substance divine par la communication à un même corps et de répandre sur nous la grâce du Ciel par le contact de la Divinité, le corps de Jésus-Christ n'a pas besoin de ses organes et la sagesse divine qui ne fait rien de superflu, nous le donne sous l'espèce des aliments ordinaires en laquelle même il semble plus propre à la diffusion de la vigueur de la grâce, qui a pour nos âmes un rapport pareil à celui de la

nourriture pour notre corps. C'est pourquoi le Saint-Esprit a fait dire dans le Concile que notre Seigneur n'est pas au Saint Sacrement dans une existence naturelle, c'est-à-dire que son corps qui y est réellement n'y est pas avec la distinction et quantité des parties telle qu'il les a à la droite de son Père, mais qu'il y est dans une existence sacramentelle, c'est-à-dire encore réel et capable de nous communiquer ces grâces et de servir à l'effusion de ses faveurs par le contact de corps à corps.

Toutes ces paroles m'ont semblé si belles que je n'en ai pas voulu omettre une seule, et elles me semblent si précisément répondre à ce que vous m'objectez que je n'y vois plus aucune difficulté. Aussi ne me suis-je pas mis en peine de chercher d'autres raisons, car je n'eusse jamais rien su dire de mieux, ni même qui en eût approché.

Prenez donc garde qu'il est bien vrai que d'être uni à l'âme n'est pas ce qui fait la véritable raison dans le corps | humain et qu'il y a quantité d'autres choses. Oui [###] constituer un corps tel que nous en avons, mais que d'exiger un pareil corps à Jésus-Christ dans l'Eucharistie c'est contrevenir à ce que dit le Concile touchant la manière d'être de Jésus-Christ au Saint Sacrement, outre que tous les membres extérieurs et quelques-uns même des intérieurs sont si peu nécessaires à l'établissement d'un corps naturellement humain qu'un homme en peut quasi être entièrement privé, sans que pour cela on puisse dire qu'il soit moins homme qu'un autre.

6° La sixième que *in triduo mortis*, c'était le corps de Jésus-Christ et il n'y avait point d'union. Il est vrai que dans le sépulcre il n'y avait point d'union de l'âme de Jésus-Christ avec la matière de son corps, mais il y avait une union de son corps avec sa personne divine. Et c'était une circonstance qui faisait que cette matière qui était dans le tombeau pouvait encore avec assez de raison être dite le corps de Jésus-Christ, à cause qu'une partie qui compose Jésus-Christ et même la principale lui était unie, ce qui n'est pas de même au reste des hommes. Et toutefois à proprement parler cette matière qui était dans le sépulcre n'était point le corps de Jésus-Christ, puisque Jésus-Christ n'était plus et que ce qu'il y avait d'homme en lui, était mort.

Et comme la matière dont le Saint-Esprit se servit en prenant une partie du plus pur sang de la Vierge pour en former un corps, ne pouvait pas être dite le corps de Jésus-Christ | autant que son âme y eût été jointe, de même la même âme s'étant retirée de ce corps, cette matière ne pouvait plus en rigueur être dite le corps de Jésus-Christ et n'était alors ainsi nommée qu'à cause des dispositions particulières qu'elle avait à recevoir son âme et à lui être unie - outre l'union qu'elle avait avec sa personne divine - lesquelles ne convenaient qu'à elle seule, mais qui comme j'ai déjà dit eussent pareillement été dans la matière de l'hostie si l'on eût consacré *in triduo mortis*.

7° Que selon mon explication l'âme du sauveur du monde serait unie au pain item c'est tout. Il est vrai et cela suffit pour faire que la matière ou substance du pain - car comme j'ai déjà remarqué il n'y a rien de

substantiel que la matière dans les choses purement corporelles - soit convertie en la substance du corps de notre Seigneur.

Ce n'est pas que sa personne divine n'y soit unie, mais c'est d'une manière ineffable et différente de laquelle il ne s'agit pas ici. Et l'on pourrait dire qu'elle est impanée.

Il est vrai qu'elle est unie à une substance qui a tous les accidents requis pour la faire appeler du pain, selon ce qui permît à nos sens et qui en serait en effet si son âme n'y était unie.

Mais que pour cela ne laisse pas d'être le vrai corps de Jésus-Christ et je ne vois pas qu'une matière soit moins propre à devenir le corps de Jésus-Christ pour avoir la forme de pain, ni qu'elle soit | moins considérable que quand elle a la forme de chair.

Car cette chair avant l'union de l'âme était de la chair comme le pain était du pain, mais comme vous ne regardez plus de la chair comme de la chair, sitôt qu'elle est unie à l'âme d'un homme, mais bien comme le corps ou partie du corps de cet homme, de même le pain passe au corps et devient le corps de Jésus-Christ, à cause qu'il est uni à son âme. Et si je voulais dire que de la chair n'est pas le corps d'un homme, parce que ce n'est pas l'union de l'âme qui la fait de la chair et que l'âme y étant jointe, elle ne laisse pas d'avoir encore les mêmes accidents qui la pourraient faire appeler de la chair, si l'on n'avait égard qu'à ce qui paraît à nos sens, et que l'on n'en eût point à son union avec l'âme, ne serais-je pas ridicule de même quel inconvénient y a-t-il de dire que la matière de l'hostie est le vrai corps de Jésus-Christ après la consécration encore qu'il n'y ait rien de changé aux accidents du pain qu'elle avait auparavant, puisque l'union de son âme qui lui survit alors, la fait être et devenir son vrai corps. Qui est-il nécessaire que la substance ou matière du pain prenne les accidents de la chair et des autres parties pour pouvoir devenir le corps de Jésus-Christ en l'Eucharistie ? Quelque pensée que vous ayez du corps de Jésus-Christ en ce Sacrement, je suis assuré que vous ne direz pas que sa chair y soit de la façon qu'il est requis pour pouvoir | [####] de la chair selon l'ordinaire façon de parler, car la diversité des noms que nous donnons à la substance corporelle, ne vient que de ce qu'on a remarqué en elle diverses propriétés qui tombent sous les sens et ces propriétés qui font qu'on appelle une chose de la chair n'y étant point, on ne peut pas dire que la chair du sauveur y soit au sens que le mot de chair est pris par le vulgaire, non plus qu'on ne peut pas dire que les bras, les jambes, la tête et les autres parties du corps de notre Seigneur y soient selon l'ordinaire signification de ces mots, car ces noms ne sont donnés aux choses qu'à raison de leur grandeur, figure, disposition et usage, toutes lesquelles choses ne se trouvent point en ce Sacrement. Vous ajoutez, *à cause qu'une substance pour être unie à une autre substance, ne perd point sa raison de substance et de telle substance ; par exemple dites-vous, l'âme demeure ce qu'elle est, encore qu'elle s'unisse au corps.* J'en demeure d'accord faisant une abstraction réciproque de l'une au regard de l'autre. C'est-à-dire que si vous considérez l'âme toute seule, sans avoir égard à l'union qu'elle a

avec le corps, vous devez dire qu'elle est un tout purement spirituel ; mais étant considérée comme informant le corps, elle en est la forme et sitôt qu'elle cesse de l'informer, elle perd son nom et change de nature pour ce regard, c'est-à-dire, n'est plus la forme d'un corps.

De même, si vous considérez tout le corps ou chacune de ses parties, sans aucun respect à l'union qu'il a ou qu'elles | ont avec l'âme, vous pourrez dire que le corps est une machine composée d'une telle façon. Et il vous sera permis de lui donner tel nom qu'il vous plaira qui le distingue des autres automates ou machines qui se meuvent d'elles-mêmes. Vous pourrez aussi nommer chacune des parties du corps du nom qui lui convient, selon la forme corporelle dont elle est revêtue. Mais en tant que cet automate ainsi disposé est considéré comme joint à une âme raisonnable, alors c'est véritablement qu'il est le corps d'un homme, ce qu'il n'était point auparavant et ce qu'il n'acquiert que par l'union de l'âme et non point par sa figure extérieure ni par la qualité ou [...] de ses parties. Il me semble aussi que ce que vous dites, *qu'une substance pour être unie à une autre substance, ne perd point sa raison de substance et de telle substance* est dit un peu trop universellement comme il se voit dans la fusion des métaux et de quelques autres liqueurs qui changent de nature par le seul mélange des unes avec les autres.

8° Ensuite de quoi ce que vous m'objectez dans le huitième point, ne fait rien contre moi, car il est bien vrai que la *matière de l'hostie ne change point d'attributs, de figures, de dispositions de parties, de mouvements, même de superficies. In qua fit contactus*. Et qu'elle est du pain selon l'apparent | avantage qu'elle a d'être unie à l'âme du sauveur du monde - ce qu'il semble que vous ne regardiez que comme un surcroît peu considérable en quoi néanmoins elle est toute semblable à la matière dont son corps est composé dans le ciel - fait qu'elle devient son vrai corps et qu'elle cesse d'être pain, à cause que du pain est un sujet purement corporel, là où la matière de l'hostie étant informée de l'âme du sauveur change de nature et prend celle qu'elle acquiert par le moyen de sa forme, c'est-à-dire devient le corps de Jésus-Christ et de fait qu'a de plus la matière dont le corps glorieux de Jésus-Christ est composé pour être son corps, sinon qu'elle est informée de son âme glorieuse.

9° Je pense aussi avoir levé la difficulté que vous proposez dans le neuvième point, à savoir, que les Luthériens tiendraient ferme pour leur impanation, et qu'il semble que je les favorise par l'explication que j'ai donnée à ce mystère. Car premièrement j'ai expliqué assez clairement, ce me semble, et si souvent que je crains que la répétition n'en ait été ennuyeuse comment on doit entendre que c'est le même corps *numero* en substance qui est au ciel, qui est mis en l'Eucharistie par la force des paroles. Deuxièmement, j'ai aussi suffisamment expliqué comment de ce que la matière de l'hostie vient à être unie à l'âme de Jésus-Christ, de cela seul il s'ensuit qu'elle est transsubstantiée | en son corps, car que peut-on entendre par ces mots de Transsubstantiation et de conversion de toute la substance du pain au corps de Jésus-Christ, sinon que

toute la substance du pain devient la substance du corps de Jésus-Christ, ce qui ne se peut faire et ne peut à mon avis être conçu se pouvoir faire autrement que par l'union de son âme à cette substance ou matière.

Car quand bien même la même matière *numero* qui compose aujourd'hui son corps glorieux se viendrait mettre à la place de la substance du pain et qu'elle aurait toutes les dispositions que son corps a dans le Ciel, si toutefois son âme ne lui était point unie, toute cette matière ainsi disposée, ne serait point le corps d'un homme, ni même le corps de Jésus-Christ. Par où il paraît que c'est la seule union de l'âme humaine à la matière qui fait qu'elle devient un corps humain. Et cela étant, les Luthériens n'auraient pas lieu de tenir ferme pour leur impanation, puisque cette substance à laquelle l'âme de notre Seigneur Jésus-Christ change son être de pain et est convertie au corps de Jésus-Christ. Ils ne pourront pas non plus se vanter que je les favorise par mon explication, car comme vous voyez je ne dis rien moins que ce qu'ils disent, vous ayant déjà fait observer que l'impénétrabilité étant une propriété du corps, il implique qu'il y en puisse avoir deux ensemble en un même lieu | puisque le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est contenu sous l'espèce eucharistique, celui du pain n'y saurait être conjointement avec lui. Après quoi il est aisé de voir que la conséquence que vous avez tirée n'est pas véritable, car tant s'en faut que *Christus posset dici impanatus sine transubstantiatione panis in corpus Christi*, qu'au contraire toute la substance du pain est tellement convertie au corps de Jésus-Christ, que c'est elle-même qui est le corps de Jésus-Christ, sans quoi je ne vois pas comment on pourrait entendre qu'elle fût convertie au corps de Jésus-Christ, ainsi que dit le Concile.

Or, ôtée la substance du corps de Jésus-Christ, il n'y en a point d'autre dans le Saint Sacrement et pourtant on ne peut pas dire que *Christus sit impanatus*. C'est pourquoi j'ose espérer que si une fois l'Eglise vient à ne pas désapprouver ces pensées, les Luthériens se plairont aisément à les croire et ainsi se disposeront à se soumettre à son autorité, ayant déjà appris autrefois, si je ne me trompe, de la bouche d'un Luthérien même, que si l'Eglise romaine approuvait cette explication, il se soumettrait très volontiers à une telle créance.

Maintenant pour faire voir ici en peu de mots que l'impénétrabilité est une propriété du corps, ce que j'ai | seulement fait observer vers la fin de ma lettre du 5 [juin] et ce que je n'ai pas lors prouvé, il faut considérer que l'essence du corps consistant dans l'étendue en longueur, largeur et profondeur, c'est-à-dire un corps n'étant proprement corps que parce qu'il est étendu, il est impossible de concevoir qu'une partie d'une chose étendue puisse en pénétrer une autre qui lui soit égale ; que de cela même on ne conçoive que la moitié de cette étendue est ôtée ou anéantie. Or ce que l'on conçoit être anéanti et n'être plus, ne saurait être conçu pénétrer une autre chose et ainsi l'on ne peut concevoir qu'un corps puisse en pénétrer une autre sans une manifeste contradiction. Car quand deux corps sont dits se pénétrer, l'on entend que tous deux subsistent encore ; qu'ils sont encore tous deux corps et pourtant qu'ils ont encore leur étendue sans

quoi ils ne seraient pas corps. Or je viens de montrer qu'on ne saurait concevoir que deux corps se pénétrant, sans concevoir aussi en même temps que la moitié de leur étendue ou de ce qui les fait corps, cesse d'être et est anéantie ; et pourtant dire que deux corps se pénétrant, c'est dire qu'ils sont, et qu'ils ne sont pas, qu'ils conservent et qu'ils perdent la moitié de leur étendue, ce qui est une manifeste contradiction. | Après avoir ainsi satisfait autant que j'ai pu à toutes vos objections et avoir expliqué de quelle façon toute la substance du pain se transsubstantie en la substance du corps de Jésus-Christ et aussi comment son corps *idem numero* qui est au ciel, est *realiter substantialiter* dans l'Eucharistie, à cause que quand nous parlons du corps d'un homme, nous n'entendons point une partie déterminée de la matière dont l'univers est composé, ni qui ait une grandeur déterminée, mais que nous entendons seulement toute la matière qui est ensemble unie avec l'âme de cet homme, en sorte que bien que cette matière change et que sa quantité augmente ou diminue, ce qui se fait à tous moments, ainsi que l'exige la nature de nos corps, nous croyons toujours que c'est le même corps *idem numero* pendant qu'il demeure uni substantiellement à la même âme.

Je pense, dis-je, qu'après cela vous n'aurez plus aucun sujet d'avoir, comme vous dites, de la difficulté dans la position de ceux qui disent que l'attribut qui constitue l'essence du corps est l'extension en longueur, largeur et profondeur et la distinction que vous mettez entre le corps mathématique et le corps substantiel physique, n'est qu'une distinction imaginaire qui ne vient que de ce que raffinant et subtilisant pas trop sur les choses, vous cherchez en ce corps substantiel physique plus de réalité qu'il n'y en a. Car en effet il n'y a aucune | distinction réelle et véritable entre l'un et l'autre, ce qui a fait que les Philosophes les ont considérés comme deux choses différentes, et que les Géomètres ne s'appliquant jamais à autre chose qu'à mesurer les diverses grandeurs du corps et à considérer les diverses affections et propriétés qui naissent de la différente façon de les considérer, sans se mettre en peine de tous les autres accidents, propriétés et changements dont ce corps est capable, on a conclu que le corps qui lui servait d'objet était un corps étendu en longueur, largeur et profondeur. Et on la distingue du corps physique à cause que le physicien ne traite pas du corps sous cette simple considération qu'il est étendu, selon laquelle les corps ne diffèrent point entre eux, mais qu'il examine les divers corps particuliers qui composent le monde, pour la composition desquels il ne suffit pas d'être étendu, mais qui pour être différents comme ils le sont, doivent avoir diverses formes qui les distinguent les uns des autres. Et d'autant que les Philosophes se sont imaginé que ces formes étaient quelque chose de réel et de substantiel, différent des divers modes qui accompagnent la substance étendue, ils ont cru que le corps physique était autre chose que le corps mathématique. Mais, s'ils eussent pris garde que toutes ces formes périclissent et que la seule étendue ne périt jamais | [###] connu très manifestement qu'il n'y a rien de substantiel dans les corps que la seule étendue

laquelle subsiste toujours et qu'il n'y a qu'elle seule qui en constitue l'essence, c'est-à-dire qui les fasse corps. Ce qui fait voir que le corps substantiel physique considéré en tant que corps et non pas en tant qu'un tel corps - et c'est cette considération particulière à laquelle le physicien s'attache, qui a fait qu'on n'a pas bien conçu les choses - n'est point du tout différent du corps que par une dénomination extérieure [que] on nomme mathématique, à cause que le mathématicien le considère.

Et d'autant qu'un corps pour petit qu'il soit, ne laisse d'avoir les trois dimensions qui constituent le corps, il est aisé de voir que cela suffit pour faire conclure que le corps du sauveur est dans l'Eucharistie *modo extenso vere necessario*. Après quoi vous aurez tel sentiment qu'il vous plaira touchant la pensée que vous avez qu'il est meilleur de se persuader qu'on ne voit pas si clair, mais au moins suis-je d'accord avec vous de l'autre partie de votre proposition, à savoir qu'il faut toujours donner à la foi belle place dans notre esprit.

Mais pour vous obliger, mon Révérend Père, à avoir vous-même quelque respect pour cette explication et ne la pas regarder comme une simple imagination de Philosophe, | je m'étonne comment un Docteur comme vous, n'ait pris garde que bien loin que Monsieur Descartes ait rien avancé de nouveau dans l'explication qu'il a donnée au mystère, qu'il n'a rien fait autre chose que suivre en cela la pensée de toute l'Eglise Grecque et de tous les anciens Pères, dont pas un ne s'est jamais avisé de l'expliquer par voie d'anéantissement, comme font aujourd'hui nos Scolastiques, laquelle a été inconnue à toute l'antiquité. Et ainsi on peut dire que l'explication de Monsieur Descartes n'est qu'une exposition de ce mystère, un peu plus étendue, plus claire, et plus expliquée que celle qu'ont apportée avant lui les anciens Pères, qui se sont contentés d'exposer la chose nuement et simplement sans rapport à aucuns principes de Philosophie. Là où Monsieur Descartes a fait voir que ce que la foi nous enseigne de ce mystère est entièrement conforme aux vrais principes de la nature, et par ce moyen a pleinement satisfait à tout ce qui nous peut être objecté de la part de nos adversaires qui nous reprochent sans cesse que nous croyons des choses impossibles et qui enferment une évidente contradiction.

Et remarquez aussi que comme pour l'ordinaire la vérité tient le milieu entre les diverses opinions qu'on a des choses dont le plus souvent les unes tombent dans | [####] et les autres dans le défaut. Aussi cette façon d'expliquer ce mystère dont se sert Monsieur Descartes, tient comme le milieu entre l'opinion des hérétiques et celle des Scolastiques. Car les hérétiques laissent dans le Sacrement un pain pur et simple et ne le regardent que comme la figure du corps de Jésus-Christ. Les Scolastiques, au contraire, y anéantissent tout à fait la substance du pain et y substituent en sa place celle du corps glorieux de Jésus-Christ. Et Monsieur Descartes, tenant comme le milieu entre ces deux opinions, laisse la matière du pain et du vin dans l'Eucharistie, mais il la regarde comme le propre corps et le propre sang de Jésus-Christ, ce qui range

à son parti tous les anciens Pères qui ont regardé non pas le pain, mais sa matière comme présente dans l'Eucharistie.

Ce sentiment qu'on peut dire avec fondement être celui de tous les Pères qui ont travaillé à expliquer le sens littéral des paroles de l'institution du très Saint Sacrement, est fondé sur la parole expresse de notre Seigneur dans les quatre Evangélistes et dans Saint Paul. En Saint Jean, chapitre 6, il est dit formellement que c'est le pain qui est sa chair : *panis quem ego dabo caro mea est*. Les autres disent que c'est du pain même que notre Seigneur a dit : ceci est mon corps, ce qui marque un sens d'identité entre pain et corps, | l'un étant formellement affirmé de l'autre. Saint Mathieu, chapitre 26, après avoir rapporté l'institution de l'Eucharistie, rapporte ces paroles de notre Seigneur : or je vous dis que je ne boirai plus désormais de ce fruit de vigne, etc. Voilà qui est formel pour prouver la présence de la matière du vin suivant cette opinion. Et il faut donner des explications forcées et factieuses pour tirer ces paroles au sens de l'Ecole, ce qui ne donne pas un petit avantage à nos adversaires.

Que si j'avais dessein de défendre cette explication comme vraie, au lieu que je ne la propose que comme une chose à être examinée, et si je la voulais mettre à couvert des objections que l'on peut faire à l'encontre.

Il me faudrait entrer dans un grand détail et faire un discours exprès pour expliquer et pour prouver 5 ou 6 propositions fondamentales.

La première que quand un corps particulier devient un corps humain, cela se fait par un changement perfectif qui ne détruit ni matière, ni forme corporelle existante.

Qu'il n'y point d'autre voie concevable pour faire ce changement que d'unir une âme raisonnable à une matière particulière qui a déjà nécessairement quelque forme corporelle. | 3° Que le corps humain étant de la nature de choses coulantes comme les rivières, c'est le même corps humain qui subsiste toujours tandis que c'est la même âme qui est unie substantiellement en sa manière à quelque corps que ce soit ; ainsi qu'il a paru par le changement de matière qui s'est fait continuellement au corps de notre Seigneur pendant sa vie mortelle.

4° Que c'est l'âme raisonnable qui est la vraie, unique et essentielle forme de chair, de cœur, de cerveau et de sang humain, etc., et par conséquent d'un corps humain organique quoiqu'elle suppose dans la matière une forme corporelle, laquelle dans l'Eucharistie n'est pas semblable à la forme matérielle et connaturelle qui nous est nécessaire pour faire les fonctions animales, et que notre Seigneur n'a pas voulu avoir dans le Sacrement, ayant choisi la forme de pain afin de nous donner son corps comme aliment.

5° Que le pain eucharistique ayant acquis l'être substantiel de corps humain par son union substantielle à l'âme de Jésus-Christ qui est une forme incomparablement plus noble que la sienne, il est totalement

changé et transsubstantié en son corps et cesse d'être du pain quoique sa matière subsiste en qualité de la matière de l'humanité de Jésus-Christ et quoique sa forme subsiste aussi, mais en qualité de simple espèce ou apparence du pain. | 6° Que notre Seigneur ayant pris le pain pour le convertir en son corps en disant ceci est mon corps, le pain que je donnerai c'est ma chair, il a exclu du Saint Sacrement toute autre substance que celle du pain et même celle de son corps glorieux, quoique pourtant nous ne laissions pas d'avoir formellement sur nos autels le même corps qu'il a dans le Ciel.

Enfin que par ces paroles il a marqué expressément l'identité du pain et du corps, d'où vient que les Pères parlant de l'Eucharistie l'appellent un pain corps, un pain seigneur et non pas l'union du pain au corps suivant la pensée des Luthériens.

Voilà ce qui pourrait servir de sujet à un grand discours ; mais comme ce n'est pas ici le lieu de traiter de ces choses à fond, je me contenterai de mettre ici quelques passages des Pères Grecs et Latins qui ont parlé assez clairement pour faire voir qu'ils n'ont point suivi d'autre opinion que celle dont je viens de parler ici et à marquer les fondements.

3° Justin Martyr¹⁴⁵, qui a fleuri au second siècle dit ces paroles dans sa seconde apologie pour les Chrétiens : l'action de gr,ces étant faite et les fidèles l'ayant accompagnée de leurs bénédictions et de leur vœux, ceux que nous appelons Diacres et ministres distribuent à chacun | [###] ce pain et ce vin mêlé d'eau qui ont été consacrés à Dieu avec actions de gr,ces puis ils les portent aux absents. Or cette nourriture est appelée parmi nous Eucharistie et il n'est permis d'y participer qu'à ceux qui croient que notre doctrine est véritable, qui ont reçu avec le pardon de leurs péchés une nouvelle naissance dans le baptême et qui vivent de la manière qu'il l'enseigne, car nous ne recevons pas ces choses comme si ce n'était qu'un pain ordinaire et qu'un breuvage commun, mais comme nous savons que Jésus-Christ notre sauveur qui a été fait homme par le verbe de Dieu s'est revêtu de chair et de sang pour notre salut. De même nous savons aussi que cette viande et ce breuvage qui par le changement qu'ils reçoivent dans notre corps, nourrissent notre chair et notre sang, ayant été consacrés par les prières que ce même verbe de Dieu nous a enseignéess sont la chair et le sang de ce même Jésus-Christ qui a été fait homme pour l'amour de nous.

Il ne faut point de commenter pour faire voir que ce saint regardait la matière du pain et du vin comme présente dans l'Eucharistie.

Saint Irénée, qui fleurissait aussi au second siècle dans son traité contre les hérésies parle encore en termes plus forts.

Et comment les hérétiques osent-ils nier que la chair | soit capable de recevoir le don de Dieu, c'est-à-

¹⁴⁵ S. JUSTINUS PHILOSOPHUS ET MARTYR, *Apologia secunda pro Christianis*, in PG, vol. VI, col.

dire la [...] éternelle puisqu'elle est nourrie du corps et du sang de Jésus-Christ. Et qu'elle est son membre comme parle l'apôtre, nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os. Et ne pensez pas qu'ils disent cela à l'égard de l'homme invisible et spirituel, un esprit n'a ni chair ni os. Il parle de cette constitution humaine qui est composée de chair, de nerfs et d'os, laquelle est nourrie du Calice qui est son sang et est augmentée du pain qui est le corps de Jésus-Christ.

Voilà qui paraît encore bien formel.

Saint Grégoire de Nisse qui fleurissait au quatrième siècle apporte le premier de tous la comparaison du changement des aliments pour expliquer celui qui se fait en l'Eucharistie, ce qui montre manifestement qu'il était du sentiment de Monsieur Descartes puisqu'il s'est servi pour l'expliquer de la comparaison si propre et si naturelle du pain et du vin que notre Seigneur buvait et mangeait et qu'il changeait substantiellement en son corps et en son sang, en les unissant à son âme et à sa divinité par la voie ordinaire de la digestion, au lieu que dans l'Eucharistie la chose se fait miraculeusement et tout à coup et sans y apporter les préparations ordinaires.

Voici comme il parle dans sa grande homélie [...] chapitre 34.

Il faut considérer comment il se peut faire que | [####] qui se distribue continuellement, en tant de milliers de fidèles soit partagé tout entier entre tous demeurant néanmoins entier en soi-même. Peut-être dit ce Père que nous ne sommes pas éloignés de la vraie solution de cette difficulté en disant que si nos corps ne subsistent que par la nourriture qui est le pain et le vin mêlée d'eau. Et si le verbe vivant sur la terre n'a pas changé l'état ordinaire de la nature humaine et l'a entretenue par le manger et par le boire qui passaient en la nature de son corps, nous avons donc raison de croire maintenant que le pain étant sanctifié par le verbe divin est changé au corps de ce même verbe, ce qui se fait tout à coup ainsi qu'il l'a dit par ses paroles ceci est mon corps.

Cette comparaison emporte que c'est la matière même du pain qui devient son corps par voie d'union.

Theodore est venu incontinent après et a dit des choses qui ne s'accordent pas avec l'opinion de ceux qui bannissent de l'Eucharistie la matière du pain. Dans son premier Dialogue, il dit que :

Jésus-Christ a honoré les symboles visibles de son corps et de son sang, non en changeant ou détruisant la nature, mais en ajoutant la grâce à la nature.

Et dans son second Dialogue il dit : | après la consécration, les signes mystiques ne [...] pas leur nature, car ils demeurent en leur première substance, en leur figure et en leur forme. On peut les voir et toucher comme auparavant, mais on conçoit qu'ils sont ce qu'ils ont été faits : on les croit et on les adore comme étant ce qu'on croit qu'ils sont.

Voilà qui est bien précis.

Saint Jean de Damas est venu ensuite et est le premier qui a parlé le plus ouvertement pour notre opinion ; aussi Durand fameux théologien scolastique le cite-t-il expressément pour cela. Et en effet il a dit 5 ou 6 choses très remarquables sur ce sujet.

1° Que c'est par voie d'union que le pain est changé au corps de notre Seigneur.

2° Que le pain même est le corps du sauveur et qu'après la consécration ce ne sont pas deux mais un seul et même corps.

3° Que ce changement se fait en l'Eucharistie en la même manière qu'autre fois les aliments se changeaient en son corps lorsqu'il s'entretenait par le boire et par le manger.

4° Que ce changement du pain au corps se fait encore en la même manière que la substance extraite du corps de la Sainte Vierge a été changée au corps du sauveur | [...] de l'incarnation.

5° Que le pain est changé au corps de Jésus-Christ par voie d'accroissement de ce saint corps, ce qu'il ne faut pas toutefois entendre comme par forme d'addition de quelque partie intégrante, mais par forme d'accroissement de matière qui devient son corps tout entier suivant la pensée des Pères qui parlent de l'Eucharistie comme d'une extension de l'incarnation en ce que l'union de l'âme et du verbe se fait à autant de matières que l'on consacre.

6° Qu'il ne faut pas s'imaginer qu'on fasse descendre le corps de Jésus-Christ du ciel en terre.

Il faut après cela remarquer soigneusement que quoique Saint Jean de Damas, parlant du changement du pain qui se fait par voie d'union, ne parle expressément que de l'union du pain à la divinité. Il n'exclut pas pour cela l'union qui se fait du pain à l'âme de Jésus-Christ, c'est pourquoi on aurait tort de prétendre qu'il ne devait pas se contenter de parler de l'union du pain au verbe, puisqu'elle est la plus noble, qu'elle présuppose celle de l'âme, qu'elle constitue la personne de Jésus-Christ et qu'elle est le dernier accomplissement de tout ce qui est en lui. Mais la comparaison de [...] et celle de l'incarnation dont il s'est servi ne [...] aucun doute touchant son opinion, puisque la | nutrition se faisait en Jésus-Christ par l'union substantielle du pain à son âme et à sa Divinité et que dans l'incarnation, cette portion du sang de la Vierge que le Saint Esprit a prise pour en former un corps, n'est point devenue le corps d'un homme Dieu que par cette double union. Voici donc les passages de Saint Jean de Damas qui contiennent la doctrine que je viens de rapporter dans le livre 4, chapitre 14 de la foi orthodoxe¹⁴⁶. Il dit ces paroles :

¹⁴⁶ JOANNIS DAMASCENI, *Expositio accurata fidei orthodoxae*, Liber IV, Caput XIII, col. 1142-1143 (*Cur panis et vinum ad Eucharistiam adhibeantur*) in PG, vol. XCIV: «Panis porro vinumque adhibentur, quia, cum Deo explorata sit imbecillitas humana, quae, ut plurimum, ea aversetur quae usu minime trita sunt; hinc fit ut pro solita sua erga nos indulgentia, per ea quae naturae familiaria sunt, res natura sublimiores efficiat. Et sicut in baptismo, quondam in more hominum positum est, ut aqua laventur, et, unquantur oleo, Spiritus gratiam cum oleo et aqua copulavit, ut lavacrum regenerationis illum faceret. Consimili modo, quia

Dieu a choisi le pain et le vin parce qu'il savait que les hommes ont de l'horreur des choses auxquelles ils ne sont pas accoutumés, ainsi usant de sa condescendance ordinaire, il opère par des choses auxquelles notre nature est accoutumée, des effets qui surpassent la nature. Et parce que les hommes sont accoutumés de se laver avec de l'eau et d'oindre leurs corps avec de l'huile, Dieu a joint dans le baptême la grâce du Saint-Esprit avec l'eau et avec l'huile, et il en a fait le bain de la renaissance spirituelle.

De même aussi parce que les hommes ont accoutumés de manger du pain et de boire du vin et de l'eau, il y a joint sa Divinité et en a fait son corps et son sang, afin que les choses naturelles auxquelles nous sommes accoutumés nous élevassent à celles qui sont au-dessus de la nature | [###] ce corps uni à la Divinité est celui-là même qui est né de la Sainte Vierge, non pas qu'on l'ait pris dans le ciel pour le faire descendre sur la terre, mais parce que le pain et le vin ont été changés au corps et au sang du fils de Dieu. Sous il ajoute pour expliquer comment ce fait ce changement¹⁴⁷ : et il ne sera pas mal à propos de dire que tout ainsi que le pain que nous mangeons et le vin que nous buvons sont changés naturellement au corps et au sang de celui qui les mange et qui les boit et deviennent par ce moyen tout autre chose qu'ils n'étaient auparavant. De même le pain, le vin et l'eau eucharistique sont changés d'une façon miraculeuse au corps et au sang de Jésus-Christ et ne sont pas deux choses mais une seulement, etc.

Il dit encore dans la suite que le pain de la Communion n'est pas un pain simple et que c'est un pain joint à la Divinité.

Ce même Père parle encore de l'Eucharistie dans sa lettre à Zacharie évêque de Doare et dans le chapitre qui la suit, il dit d'abord que le pain est fait le corps de Jésus-Christ par voie d'augmentation ou d'accroissement de ce saint corps. Et que comme lorsqu'un enfant boit et mange et qu'il reçoit augmentation par le moyen des aliments, il ne se fait pas deux corps mais un seul : de même, lorsque par l'avènement du Saint Esprit | le pain et le vin passent en l'accroissement du corps et du sang du Seigneur, il

hominum consuetudo fert ut panem edant, vinumque et aquam bibant; idcirco conjuncta cum illis sua divinitate, haec corpus et sanguinem suum fecit, uti per usitata et naturae consentanea, assurgamus ad ea quae supra naturam sunt». Col. 1143-1146 (*Corpus Christi in Eucaristia non adductione, sed elementorum conversione*): «Corpus est divinatati vere unicum, quod ex sancta Virgine ortum habuit, non ut illud quod in coelus receptum est, corpus descendat; sed quia panis ipse et vinum in corpus et sanguinem Dei transmutantur. »

¹⁴⁷ *Ivi*, Col. 1146: «Si requiras, quondam pacto istud fiat, sat tibi sita udire, hoc fieri per Spiritum sanctum; quemadmodum et ex sancta Dei Genitrice Dominus sibiipsi carnem assumpsit, quae in seipso subsisteret: nec amplius quidquam nobis perspectum est et exploratum, quam quod Dei sermo verax efficaxque est, atque omnia potest; modus vero investigari prorsus nequit. Illud vero dicere alienum non est, quemadmodum naturaliter panis per comestionem, vinumque et aqua per potionem, in corpus et sanguinem comedentis et bibentis transmutantur, ut nec corpus fiant aliud a corpore ejus quod prius exstabat: sic

n'est fait qu'un corps et non deux.

Après cela il dit encore que comme toute l'économie que la nature garde en la formation du corps d'un enfant est exactement observée dans son accroissement, en sorte que les mêmes choses qu'elle fait sur la première matière dont nous sommes composés, elle les fait aussi sur l'aliment dont nous sommes augmentés. Ainsi toute l'économie de l'incarnation est exprimée en cette accroissement du corps de Jésus-Christ car le pain est mis sur la table sacrée comme dans le sein de la Vierge ; le Saint Esprit descend sur lui comme il descendit sur la substance de la Sainte Vierge ; il est élevé par les mains des Prêtres comme le corps du Seigneur en la croix ; il est transporté, il est rompu, il est enseveli en nous ; il ne s'y corrompt point non plus que le corps du Seigneur dans le sépulcre. Et là finit l'économie.

Je vous laisse maintenant à juger, si je n'ai pas eu raison de dire que l'explication de Monsieur Descartes est la même que celle de Saint Jean de Damas et, par conséquent, qu'elle est conforme à la tradition de toute l'Eglise Grecque, dont tous les écrivains qui sont venus après lui ont suivi les sentiments.

Et c'est une chose assez remarquable de voir qu'il ne s'est point élevé d'hérésie dans toutes les églises d'Orient. | [####] Le Saint Sacrement. Ce qui est arrivé sans doute à cause que les premiers d'entre les Grecs qui ont essayé ou entrepris de donner quelque explication à ce mystère, étant heureusement et comme naturellement tombés dans la voie du changement perfectif du pain au corps de Jésus-Christ, ils ont évité toutes nos difficultés si choquantes et si propres à révolter les esprits étant tombés dans le sens naturel que les paroles de notre Seigneur inspirent à ceux qui ne suivent pas les préventions métaphysiques. Et en effet il ne faut point dissimuler que si on prend garde au sens naturel de ces paroles *ceci est mon corps, le pain est ma chair, je ne boirai plus de ce fruit de vigne*, etc. on n'y aperçoit l'identité du pain et du corps en quoi consiste principalement le fond de l'opinion de Monsieur Descartes.

Voici encore quelques passages de quelques écrivains grecs qui ont embrassé l'opinion de Saint Jean de Damas qui est comme le Saint Thomas de l'église d'Orient.

Théophilacte écrivant sur le sixième chapitre de Saint Jean dit :

Il n'a pas dit le pain que je donnerai est l'image de ma chair, mais il a dit c'est ma chair. Car ce pain que nous offrons en vertu des paroles secrètes et mystérieuses que les Prêtres prononcent dessus, est changé en la chair du Seigneur par une bénédiction mystique et par l'avènement du Saint-Esprit. |

Et que personne ne soit troublé d'être obligé de croire que le pain est la chair ? Car lorsque notre Seigneur vivait en sa chair et qu'il se nourrissait de pain, le pain qu'il mangeait se convertissait en son corps et devenait semblable à sa chair sainte et contribuait à l'entretenir et à l'augmenter d'une manière humaine.

panem qui in proesi praepratus fuit, vinum item et aquam per Spiritus sancti invocationem et adventum, est, in Christi corpus et sanguinem converti, ut nequaquam duo sint, sed unum et idem».

De même le pain est changé maintenant en la chair du Seigneur¹⁴⁸. Et dans le chapitre 26 de son commentaire sur Saint Mathieu il dit : Jésus-Christ par ces paroles, ceci est mon corps, a fait que le pain qui est consacré sur l'autel est le corps du même Seigneur. Cela marque l'identité du pain et du corps¹⁴⁹.

Théodore Abucara Métropolitain de Carie et contemporain de Photius, faisant disputer un chrétien avec un Sarrasin sur le sujet de l'Eucharistie. Le Chrétien dit, le pain que vous avez mangé a donc été fait votre corps ? Le Sarrasin répond oui. Le Chrétien, et comment le pain a-t-il été fait votre corps ? Le Sarrasin, je ne sais de quelle manière cela se fait. Le Chrétien, le pain descend dans l'estomac et par la chaleur du foie, les parties les plus grossières se séparent, le reste se change en chyle ; le foie l'attire et le change en sang ; et ensuite il le distribue par le moyen des veines à toutes les parties du corps pour être ce qu'elles sont, os aux os, moelle aux moelles, nerfs aux nerfs, œil aux yeux | poils aux poils et ongle aux ongles. Et de cette sorte l'enfant prend accroissement et devient homme. Le pain étant changé en son corps et le breuvage en son sang. Le Sarrasin, je le crois ainsi. Le Chrétien, comprenez donc que notre mystère se fait en la même manière. Le prêtre met le pain et le vin sur la sacrée table puis faisant une sainte prière, le Saint-Esprit descend sur ces choses proposées et par le feu de sa divinité il les change au corps et au sang de Jésus-Christ ni plus ni moins que le foie change l'aliment au corps de celui qui le prend.

Théodore Graphus moine grec qui vivait au neuvième siècle emploie la même comparaison.

Nous n'appellerons pas dit-il les invisibles mystères une image ou une figure du corps de Jésus-Christ quoique ce qu'on y fait s'y fasse symboliquement. Mais nous les appelons le corps même déifié de Jésus-Christ, lui-même disant si vous ne mangez la chair du fils de l'homme et ne buvez son sang, vous n'aurez point la vie en vous. Ce qu'il enseigne aussi à ses apôtres quand il leur dit prenez et mangez mon corps et non pas une image de mon corps. Car ainsi forma-t-il sa chair de la substance de la Vierge par le Saint-Esprit. C'est aussi ce qu'on peut expliquer par les choses qui nous sont familières. Car comme le pain, le vin et l'eau ne changent naturellement au corps | et au sang de celui qui les mange et qui les boit, sans qu'il

¹⁴⁸ THEOPHYLACTUS BULGARIAE ARCHIEPISCOPUS, *Enarratio in Evangelium S. Joannis*, in PG vol. CXXIII, caput VI, col. 1307: «Attende autem quod panis qui a nobis in mysteriis manducatur, non est tantum figuratio quaedam carnis Domini, sed ipsa caro Domini. Non enim dixit, Panis quem ego dabo, figura est carnis: sed, "caro mea est". Transformatur enim arcanis verbis panis ille per mysticam benedictionem et accessionem sancti Spiritus, in carnem Domini. Et ne quem conturbet quod credendus sit panis caro. Etenim et in carne ambulante Domino, et ex pane alimoniam admittente, panis ille qui manducabatur, in corpus ejus mutabatur, et similis flebat sanctae ejus carni, et in augmentum et sustentationem conferebat juxta humanum morem. Igitur et nunc panis in carnem Domini mutatur».

¹⁴⁹ THEOPHYLACTUS BULGARIAE ARCHIEPISCOPUS, *Enarratio in Evangelium Matthaei*, in PG vol. CXXIII, caput XXVI, col. 443: «Porro dicens: "Hoc est corpus meum" ostendit quod ipsum corpus Domini est panis qui sanctificatur in altario, et non respondens figura. Non enim dixit, Hoc est figura, sed, Hoc est corpus meum».

dise que ce soit un autre corps que celui qui était auparavant, ainsi par l'invocation du prêtre et par l'avènement du saint esprit ces choses sont changées surnaturellement au corps et au sang de Jésus-Christ. C'est ce que fait la prière du Prêtre mais nous croyons que ce n'est qu'un seul et même corps.

Nicéphore¹⁵⁰ Patriarche de Constantinople qui vivait au même siècle dit, s'il m'est permis d'expliquer ces choses par une comparaison humaine comme le pain, le vin et l'eau sont naturellement changés au corps et au sang de ceux qui mangent et qui boivent et ne deviennent pas un autre corps que celui qui était déjà. De même ces dons par la prière de celui qui célèbre et par l'avènement du Saint-Esprit sont changés surnaturellement au corps et au sang de Jésus-Christ. Car c'est ce que contient la demande des prêtres et nous n'entendons pas que ce soient deux corps mais nous croyons que ce n'est qu'un seul et même corps.

Les derniers écrivains grecs ne se sont point départis de cette doctrine et de cette comparaison de saint Jean de Damas.

Jérémie, Patriarche de Constantinople qui vivait en l'autre siècle répondant aux Luthériens d'Allemagne. L'Église catholique, dit-il, enseigne que le pain est changé au corps même et au sang même du Seigneur par le Saint-Esprit. Car le Seigneur en la nuit en laquelle il fût livré ayant pris du pain et ayant rendu gr,ces le rompit et dit Prenez et mangez | [###] dit pas, c'est la figure de mon corps, mais c'est mon corps. Ce n'est pas que la chair que le Seigneur portait fût donnée alors à manger à ses apôtres ou son sang à croire - savoir étant pris matériellement - ou que le Seigneur descende du ciel dans les divins mystères, car ce serait un blasphème, mais c'est qu'alors [...] dans la science du Seigneur et maintenant dans notre sacrifice par l'invocation de la gr,ce du Saint-Esprit tout-puissant qui l'opère et par les prières sacrées et les paroles du Seigneur le pain est changé et converti au corps même du Seigneur et le vin en son sang.

Et dans sa seconde réponse aux Théologiens de Wittenberg il dit oui ce pain qui est mis et présenté sur l'autel et le vin mêlé d'eau par l'invocation et l'avènement du Saint-Esprit sont surnaturellement changés au corps et au sang de Jésus-Christ et ne sont plus deux corps mais un seul et même corps.

Agapius moine grec du mont Athos qui écrivait en 1641 à la fin de son livre intitulé *Le salut des Pécheurs*¹⁵¹, rapportant les réponses aux objections des incrédules dit : secondement nous leur montrons qu'il se fait quelque chose de semblable dans les moindres choses, car le pain que nous mangeons chaque jour est changé et devient chair et le vin devient sang et ainsi le simple pain par la gr,ce de Jésus-Christ qui opère dans le mystère devient le corps de Jésus-Christ. | Voilà les pensées de saint Jean de Damas continuées jusqu'à nos jours, sans que dans toute la tradition Grecque on trouve un seul mot qui favorise la

¹⁵⁰ S. Nicephorus Cp. Patriarcha.

¹⁵¹ Agapio, monaco greco del monte Atos che si distinse con quest'opera, stampata a Venezia nel 1641, in cui stabiliva formalmente la Transustanziazione.

Transsubstantiation ou la présence réelle prise au sens péripatéticien. De sorte que l'on peut avancer avec assurance que toute l'Eglise grecque depuis son établissement jusqu'à présent n'a point connu d'autre opinion que celle de Monsieur Descartes.

J'ajoute ce passage de Saint Jean Chrysostome dans son épître à Césaire moine. Parce qu'il est très formel dit-il, que le pain après la consécration n'est plus appelé pain encore que la matière du pain y demeure¹⁵².

Voici maintenant quelques passages des Pères ou écrivains de l'Eglise latine.

Saint Irénée qu'on peut mettre au rang des Pères latins ayant été évêque de Lyon dit que l'Eucharistie est composée de deux choses l'une terrestre et l'autre céleste où l'on voit que par la chose terrestre il ne peut entendre autre chose que le pain qui est changé et non pas des espèces *subsistantes in abstracto* qui est une spéculation purement métaphysique et péripatéticien. Et par la chose céleste, il ne peut entendre autre chose que la divinité du verbe unie au pain ensuite de l'union de l'âme et c'est cette présence de la matière et de la forme spécifique du pain qui est la vraie et naturelle raison des expressions | de l'écriture et des Pères qui donnent souvent à l'Eucharistie le nom de pain. *Panis quem ego dabo. Qui manducat hunc panem. Panis quem frangimus. Quicumque manducaverit panem hunc, etc.*

Saint Remy évêque d'Auxerre¹⁵³ dans son commentaire sur la première aux Corinthiens chapitre 10 dit que la chair que le verbe divin a prise dans le ventre de la vierge et élevée à l'unité de sa personne et le pain qui est consacré dans l'église ne sont qu'un seul corps de Jésus-Christ car comme cette chair est le corps de Jésus-Christ de même ce pain passe au corps de Jésus-Christ et ce ne sont pas deux corps mais un seul corps.

Le même sur le chapitre 11 bien que ce pain soit mis en pièces et qu'il soit consacré dans toute la terre par plusieurs prêtres, toutefois la divinité qui remplit toutes choses, remplit aussi ce pain et fait qu'il est un seul corps de Jésus-Christ.

Le même dans l'exposition du canon de la messe dit comme la divinité du verbe qui remplit tout le monde est une, de même quoique ce corps soit consacré en plusieurs lieux et en différents temps, ce ne sont pas néanmoins plusieurs corps ni plusieurs calices, mais un seul corps et un seul sang avec celui qu'il a pris de la Vierge et qu'il a donné aux apôtres. | Le même sur le Psaume 21, *La vérité Chrétienne*, nous permet bien de les appeler encore pain et vin, ce n'est pas qu'après la consécration. Ils retournent en eux la nature

¹⁵² SANCTI JOANNIS CHRYSOSTOMI, ARCHEPISCOPI CONSTANTINOPOLITANI, *Epistola ad Caesarium Monachum*, in PG, vol. LII, col. 758: «Sicut enim antequam sanctificetur panis, panem nominamus: divina autem illum santificante gratia, mediante sacerdote, liberatus est quidam ab appellatione panis; dignus autem habitus dominici corporis appellatione, etiamsi natura panis in ipso permansit, et non duo corpora, sed unum corpus Filii praedicamus».

de pain et de vin, si ce n'est quant à l'apparence ou quant au goût et à l'odeur. Mais celui qui a bien eu le pouvoir d'unir personnellement à son verbe la chair qu'il a prise dans le sein d'une vierge, peut bien aussi transférer la matière du pain et du vin en la nature de son corps et de son sang.

Stocclin, adversaire de Bérenger dans une lettre qu'il lui écrit parle en cette sorte, ce n'est ni un sujet d'admiration ni un sujet de doute que Dieu puisse faire que ce qui est consacré sur l'autel par la vertu du Saint-Esprit et par le ministère du Prêtre soit uni au corps que notre sauveur a pris de la vierge ; l'un et l'autre étant une substance corporelle, l'un et l'autre étant visibles si nous nous ressouvenons que nous-mêmes nous sommes composés d'une substance corporelle et d'une autre incorporelle, etc.

Et un peu après : Les Grecs parlent souvent de cet accroissement du corps de Jésus-Christ par l'union de la divinité au pain, ce qu'il faut entendre d'un accroissement

[###] le sens de ceux qui disent que l'Eucharistie est une extension de l'Incarnation. De même qu'une nouvelle impression de la Bible est un accroissement de la parole de Dieu.

Saint Cyprien, dans le *Traité De Coena Dominis* dit : *Panis iste quem Dominus Discipulis porrigebat non effigie sed natura mutats omnipotentia verbi factus est caro, et sicut in persona Christi humanitas videbatur et latebat Divinitas : ita sacramento visibili ineffabiliter divina sese infundit essentia.* Le pain que le Seigneur présentait à ses apôtres ayant changé non pas de forme mais de nature par la toute-puissance du verbe a été fait chair, et comme en la personne de Jésus-Christ l'humanité était visible et la divinité cachée, de même dans ce Sacrement visible la divine essence s'écoule et se répand d'une manière ineffable.

Saint Ambroise au livre 4 des Sacrements, chapitre 4 : si la parole de Dieu a eu tant de force que de faire que les choses qui n'étaient point comment cessent d'être, combien à plus forte raison doit-elle être capable de faire que ce qui était subsiste et soit converti en une autre chose¹⁵⁴.

Enfin l'abbé Rupert très saint et très docte personnage | a enseigné expressément que la matière du pain [...] était en l'Eucharistie parce que il n'a parlé que de l'union du verbe à la matière du Sacrement et non pas de celle de l'âme, il y a eu quelques scolastiques assez peu intelligents et téméraires qui l'ont voulu faire passer pour l'auteur de l'impanation comme si l'un n'enfermait pas l'autre et le plus le moins. Mais néanmoins quelque bruit qu'ils aient fait, l'Eglise n'a jamais rien dit contre lui.

Les scolastiques voudraient que tout le monde eût parlé à leur mode, comme si ce n'était pas assez de

¹⁵³ Remy d'Auxerre (850-908), monaco benedettino.

¹⁵⁴ SANCTI AMBROSII MEDIOLANENSIS EPISCOPI, *De Sacramentis Libri sex*, Liber quartus, caput IV (*Ut persuadeat hoc sacramentum divinius habendum quam manna, ex pane ipsummet Christi corpus ejusdem Christi sermone fieri asseverat: quod postquam allatis variis effectibus, quibus ejusdem sermonis efficacitas claret, confirmavit; cur sanguis sub aliena specie detur, causam reddit*) in PL, vol. XVI, col. 440-441: «Si ergo tanta vis est in sermone Domini Jesu, ut inciperent esse quae non erant, quanto magis operatorius est, ut sint quae erant, et in aliud commutentur?».

dire qu'un homme est prêtre pour faire entendre qu'il a tous les ordres ; sans qu'il soit nécessaire de dire expressément qu'il est Diacre et sous-diacre. Et de même aussi comme si ce n'était pas assez de dire que la personne divine de Jésus-Christ s'unit à la matière du Sacrement pour faire entendre que son âme s'y unit aussi et par ce moyen en fait le corps et le sang de l'homme Dieu.

Voici donc comme parle l'abbé Rupert au livre 2 des Offices chapitre 2.

Si vous répandez le souffle du verbe divin sur le pain et sur le vin et si vous prononcez la vérité des | paroles selon l'ordre qu'il a lui-même établi tôt aussitôt il prend du saint autel ce pain et ce vin et les convertit en son corps et en son sang par la même vertu et puissance, ou si vous voulez par la même gr, ce qu'il a pris quand il l'a voulu, notre chair de la vierge Marie.

Et ce corps qu'il prend sur l'autel et celui qu'il a pris du sein de la Vierge ne sont pas dits et ne sont pas en effet deux corps à cause que c'est un seul et même Dieu qui est là-haut dans la chair et ici-bas dans le pain. Autrement le pain que nous avons sacrifié hier et celui que nous sacrifions aujourd'hui ou demain sont plusieurs corps. Et nous ne disons pas bien de dire que l'Eglise offre le corps de notre Seigneur nous dirions mieux si nous disions les corps puisque tous les jours on offre presque autant de pains qu'il y a de prêtres dans l'église. Mais le sujet nous défend cette façon de parler : la raison même la convainc d'erreur. Enfin la religion la rejette et la condamne parce que l'unité du verbe fait l'unité du sacrifice. C'est-à-dire que tous ces pains qui sont offerts par l'Eglise en divers lieux et en divers temps ne sont qu'une seule et même hostie. Il appelle aussi ce pain un pain porte-Dieu *Deiferum panem*. Je rapporte ce même passage en latin afin qu'on juge si je l'ai bien entendu : | *Si hujus verbi*, il entend les paroles sacramentelles, *flumen super panem et vinum effuderis, et ordine qui ab ipso statutus est, veritatem hujus verbi protuleris, statim de sancto altari panem ipsum et vinum in corpus et sanguinem suum transferendo suscipit eadem virtute eadem potentia vel gratia qua nostram de Maria virgine carnem suscipere potuit, quomodo voluit. Nec duo corpora dicuntur qui sunt hoc quod de altari et illud quod acceptum est de utero virginis, quia videlicet unum idemque verbum, unius idemque Deus sursum habet in carne hic in pane*¹⁵⁵.

Sur le 6 chapitre de Saint Jean.

Comme c'est avec vérité que nous confessons que la chair que la vierge Marie a engendrée est Dieu à

¹⁵⁵ RUPERTUS ABBAS TUTTIENSIS, *De divinis officiis*, Liber II, Caput II (*De offerenda*), in PL, vol. CLXX, col. 35: «[...] si hujus verbi flumen super panem et vinum effuderis, et ordine, qui ab ipso statutus est, veritatem hujus verbi protuleris, statim de sancto altari panem ipsum et vinum in corpus et sanguinem suum transferendo suscipit, eadem virtute, eadem potentia vel gratia, qua nostram de Maria virgine carnem suscipere potuit, quomodo voluit. Nec duo corpora dicuntur aut sunt, hoc quod de altari, et illud quod acceptum est de utero Virginis, quia videlicet unum idemque Verbum, unus idemque Deus, sursum est in carne, hic in pane. Alioquin et ille panis, quem heri sacrificavimus, et ille quem hodie vel cras sacrificabimus, plura sunt corpora, nec recte dicimus offerri ab Ecclesia corpus Domini, meliusque diceremus corpora, quia quotidie pene tot offeruntur panes, quot habentur in Ecclesia sacerdotes, sed hoc prohibet causa, convincit ratio, religio respuit. Unitas enim Verbi unitatem efficit sacrificii».

cause qu'elle est unie au verbe en unité de personne, tout de même aussi la Religion catholique nous oblige de confesser avec vérité que ce pain visible que la divinité invisible du même verbe unissant à soi, convertit en sa chair est le corps de Jésus-Christ et tout de même encore que le verbe qui est le pain des anges a été fait chair, non pas étant changé en chair mais en s'unissant au pain en [...] à l'unité de sa personne divine. | Le même abbé au livre 2 de ses commentaires sur l'exode chapitre 10, expliquant ces paroles, vous n'en mangerez rien de cru mais seulement rôtie¹⁵⁶.

C'est-à-dire dit ce savant abbé vous attribuerez le tout à l'opération du Saint Esprit, dont le propre effet n'est pas de détruire ou de corrompre quelque substance que ce soit, mais seulement de s'en servir pour ses usages, laissant à la substance les avantages qu'elle avait et lui en ajoutant invisiblement d'autres qu'elle n'avait pas. Car tout de même que Dieu n'a pas détruit la nature humaine lorsque par l'opération du saint esprit il l'a unie au verbe en unité de personne dans le sein de la vierge, de même aussi il ne change ou ne détruit pas la substance du pain et du vin selon cette forme extérieure qui est soumise aux sens lorsqu'il les unit au même verbe en l'unité de son corps qui a été attaché à la croix et de son sang qu'il a versé de son côté. Et de même aussi que le verbe qui est descendu du Ciel a été fait chair, non pas étant chargé en chair mais en s'unissant à la chair, ainsi le pain et le vin étant élevé d'une manière ineffable de la bassesse de leur état naturel, deviennent le corps et le sang de Jésus-Christ non que le pain prenne le goût de la chair ou le vin l'horreur du sang, mais en prenant | invisiblement la vérité de l'une et de l'autre substance telle qui est en Jésus-Christ, savoir de la divine et de l'humaine et pourtant comme c'est avec foi et raison que nous confessons que cet homme qui est né de la Vierge et qui a été attaché à la croix est véritablement Dieu, ainsi c'est avec la même foi que nous disons que ce que nous prenons du saint autel est véritablement le

¹⁵⁶ RUPERTUS ABBAS TUTTIENSIS, *In Exodum commentariorum*, Liber II, Caput X (*Qualiter in sacramento altaris observandum sit quod dictum est: «Non comeditis ex eo crudum quid, nec coctum aqua, sed tantum assum igni»*), in PL, vol. CLXVII, col. 617-618: «“Non comeditis ex eo crudum quid, nec coctum aqua, sed tantum assum igni”. “Crudum” nacquē comedere nihil aliud est, nisi quod videtur estimare, et “coctum aqua” comedere est, quomodo sit velle carnaliter dijudicare. Sed comeditis, inquit “assum tantum igni”, id est, totum attribuetis operationi Spiritus sancti, cujus effectus non est destriere vel corrompere substantiam, quamcunque suos in usus assumit, sed substantiae bono permanenti quod erat, invisibiliter adjicere quod non erat. Sicut naturam humanam non destruxit, cum illam, operatione sua ex utero Virginis, Deus Verbo in unitatem personae conjunxit, sic substantiam panis et vini, secundum exteriorem speciem quinque sensibus subactam, non mutat aut destruit, cum eidem Verbo in unitatem corporis ejusdem quod in cruce pependit, et sanguinis ejusdem quem de latere suo fudit, ista conjungit. Item, quomodo Verbum a summo demissum, caro factum est, non mutatum in carnem, sed assumendo carnem, sic panis et vinum, utrumque ab imo sublevatum; fit corpus Christi et sanguis, non mutatum in carnis saporem, sive in sanguinis horrorem, sed assumendo invisibiliter utriusque, divinae scilicet et humanae, quae in Christo est, immortalis substantiae veritatem. Proinde sicut hominem, qui de Virgine sumptus in cruce pependit, recte et catholice Deum confitemur, sic veraciter hoc quod suminus de sancto altari, Christum dicimus, Agnum Dei praedicamus».

christ et que nous publions que c'est véritablement l'agneau de Dieu.

Enfin pour donner quelques bornes à une matière qui ne se peut éviter, je ne rapporterai plus qu'une seule autorité.

Henricus Gandauensis Doctor Sorbonicus appellatus vulgo Doctor solemnis quodlibeto nono quaestio 9 et quodlibeto undecimo quaestio 4 ait eandem numero entitatem et substantiam quae ante fuerat panis manere sed factam per conversionem Corpus Christi dit que la même entité et la même substance en nombre qui était auparavant pain demeure mais devenue par conversion le corps de Jésus-Christ ce qui ne se peut expliquer qu'en notre sens.

Je pourrais encore reporter plusieurs autres passages des Pères tant Grecs que Latins pour confirmer notre opinion et faire voir que ce que propose aujourd'hui Monsieur Descartes n'est qu'une simple exposition de la croyance ancienne de l'Eglise et qu'un développement de ce mystère | [...] plus étendu et plus découvert que n'ont fait les anciens Pères. Mais je crois qu'il n'en est pas besoin et que ces témoignages suffiront si non pour vous persuader entièrement du moins pour faire que vous examiniez avec soin et avec quelque sorte de retenue et de respect une opinion que vous voyez avoir été embrassée par tant de saints et grands personnages avant Monsieur Descartes qui n'a fait que suivre leurs vestiges et marcher sur leurs pas avec d'autant plus d'assurance et de bonheur qu'il a trouvé que leurs pensées servaient à le confirmer dans les siennes et que les siennes servaient à éclaircir les leurs.

Je remarque que sur la question que je vous avais faite savoir ce que l'on doit précisément entendre par une substance corporelle, vous ne me faites aucune réponse. Car après m'avoir dit que vous ne m'y répondez pas évidemment à cause que vous ne le savez pas profondément vous me remettez à m'en éclaircir, quand nous serons en l'autre [...] ne croyant pas, dites vous, qu'en celui-ci nous puissions pénétrer dans le fond et la base de l'essence d'aucune | chose *quoad quaestionem vere quid sit, cujus sit essentiae naturae, an una an multiplex*. Et ne voulant pas aussi nous assurer à l'égard de ce qui n'est point évident aux hommes, sans toutefois que vous ayez aucun dessein de passer pour sceptique.

Il est vrai que si vous n'aviez rien de meilleur à me dire touchant l'essence du corps, que ce que l'on m'a autrefois enseigné dans les écoles et à vous aussi sans doutes vous avez fort bien fait de ne me rien répondre, au moins si vous aviez dessein quelque chose que je pusse concevoir. Car de vrai je ne puis comprendre ce que l'on veut dire, quand pour nous donner une notion claire et distincte de la substance corporelle l'on nous dit que, c'est une substance qui résulte de l'union de la forme substantielle avec la matière première. Aussi n'est-ce pas par des termes ainsi obscurs que j'ai décrit la notion que j'ai de cette substance, mais par d'autres qui sont si clairs, que vous confessez vous-même vouloir bien les recevoir pour la notion du corps mathématique.

En sorte qu'il paraît que vous connaissez clairement et distinctement ce que l'on a coutume d'entendre

par lui.

Mais puisque je vous ai fait voir, quoique trop brièvement pour vous en bien convaincre que le corps physique n'est point différent de celui qu'on nomme mathématique et que d'ailleurs il est certain que sans poser d'autres principes ou fondements dans la Physique [####] | [####] des mathématiciens, savoir est les grandeurs, les figures ou les mouvements, on peut rendre raison assez commodément de tous les effets qui paraissent dans le monde au moins des plus généraux et principaux, on peut s'en tenir là, jusqu'à ce que notre raison soit plus éclaircie que le corps substantiel physique considéré en général et c'est ce dont il s'agit entre nous, est une substance étendue en longueur, largeur et profondeur. Ce n'est pas que je prétende pour cela concevoir tout le comment de cette substance. Je confesse avec vous qu'il n'y a que Dieu seul qui le sache, mais remarquez s'il vous plaît qu'il y a bien de la différence entre dire que l'étendue en longueur, largeur et profondeur appartient à l'essence de la substance corporelle, et que je ne reconnais que cela qui proprement lui appartienne et dire qu'il n'y a rien en effet autre chose. Car pour déterminer avec assurance de vérité qu'il n'y a absolument que cela qui lui appartienne il faudrait que par ma faculté d'entendre j'égalasse la puissance de Dieu, ce qui n'est pas, pour savoir certainement qu'il n'y a rien mis davantage. Mais de conclure comme je fais que cela lui appartient que je connais évidemment lui appartenir et d'assurer même que je ne reconnais rien autre qui lui appartienne puisque cela est véritable, je ne vois [...] qu'en parlant ainsi sans passer plus outre, je puisse | tomber dans l'erreur : puisque j'observe la première et principale loi de nos jugements, qui est, qu'ils doivent suivre la clarté et la distinction de nos perceptions et jamais ne les devancer ou aller au-delà. Ce que l'on fait toutes les fois que l'on juge d'une chose que l'on ne conçoit pas bien. Et même c'est ce qui a donné lieu à ce proverbe, il en juge comme un aveugle des couleurs. Ce qui ne veut dire autre chose sinon qu'il juge de ce qu'il ne conçoit ou ne connaît pas clairement et distinctement.

Après être demeuré d'accord que je ne connais pas tout le comment, c'est-à-dire tout le fond d'une substance corporelle, je confesse encore aussi ingénument que Dieu peut faire de cette substance et même qu'il en a déjà fait des *quomodo*, que je ne saurais comprendre. Et ainsi je confesse qu'il y a cents mil sortes de substances qui ne sont point esprit et qui toutes sont distinguées et différentes les unes des autres, dans le profond de leur nature ou essence, desquelles ma pensée est, aussi bien qu'à vous, que nul homme n'a ni ne peut avoir naturellement d'idée et qu'il y a assez d'actions diverses et autres propriétés pour nous induire à cette pensée et que toutes ces substances pourraient avoir quelque mode, quelques attributs ou qualités communes et seraient néanmoins de nature ou essence diverse, comme son, ajoutez vous, les anges et nos | [####] demeure d'accord de tout cela, mais qu'en voulez vous inférer ? Car vous ne dites rien davantage. Vous devriez vous dire pour cela que l'essence de la substance corporelle ne consiste pas dans l'étendue ?

Ne voyez vous pas que vous êtes demeuré d'accord que de cette substance corporelle, c'est-à-dire étendue, Dieu peut faire une infinité de *quomodo* que les hommes ne sauraient comprendre. Il est vrai que nous concevons qu'en assemblant diversement les diverses modes ou propriétés qui accompagnent inséparablement la substance étendue, il en peut faire une infinité des choses particulières qui seront toutes différentes en essence ou en nature, mais qui auront toutes cela de commun qu'étant étendues elles seront corporelles ; et bien qu'elles ne soient pas des esprits et qu'elles soient toutes différentes en tant que particulières, elles ne laissent pas d'être semblables, étant considérées simplement comme des corps.

Pour ce qui est de l'accident, je vous avais aussi prié de m'en donner une conception claire et distincte, mais au lieu de cela vous me demandez si je vois bien clairement le oui et le non ; que l'accident soit quelque chose de réel qui ne soit point substance. Et comme si je vous avais déjà répondu avec quelque sorte de présomption, vous me dites cette charitable remontrance. Quelle lumière, me dites vous, vous a fait pénétrer dans le secret intérieur de | la nature et essence des choses ? Je vous remercie très humblement de cette remontrance et de l'espérance favorable que vous me donnez qu'un jour s'il plait à Dieu, dans sa lumière nous verrons tout lumineusement. J'en accepte l'augure et prie Dieu de tout mon cœur que cette espérance s'accomplisse au regard de l'un et de l'autre. Mais pour revenir à la demande que vous me faites savoir si l'accident est quelque chose de réel qui ne soit point substance ? Je ne puis y répondre par un oui ou un non, car ce mot de réel est grandement équivoque. Quelque fois, car ce mot on entend tout ce qui est quelque chose ou qui n'est pas un rien et en ce sens l'accident est quelque chose de réel qui n'est pas substance et quelque fois par ce mot de réel on entend ce qui peut exister séparément de tout autre sujet et en ce sens l'accident n'est pas quelque chose de réel à cause, comme j'ai dit dans mes précédentes, que je ne reconnais que la substance qui puisse ainsi subsister séparément de tout autre sujet et que j'appelle accident tout ce qui ne peut exister ni subsister sans le seconde ou sans l'appui de quelque chose crée en laquelle il réside. Et en cela je ne puis me tromper que dans l'imposition du nom car le fond est véritable, d'autant que la division que j'ai faite des choses, à savoir en celles qui peuvent | exister par elles mêmes, c'est-à-dire sans l'appui d'aucune autre chose crée et en celles qui ne peuvent ainsi subsister étant faites en membres contradictoirement opposées, embrasse tout ce qui est au monde et est véritable. Ainsi je ne puis faillir en disant que l'accident ne saurait subsister séparément de tout autre sujet puisque c'est le nom que je donne aux choses que je conçois être de la sorte. Et si vous voulez dire la vérité vous ne l'avez jamais conçu autrement et de fait si la nature était telle qu'il put sans répugnance exister séparément de tout autre sujet , ne serait ce pas une chose contraire à l'ordre du monde de dire que sans un miracle jamais cela m'arriverait et que ce pauvre être ne se verrait jamais jouissant par toute les forces actions et variétés qui sont et qui arrivent dans la nature d'un état auquel sa condition d'accident ne répugnerait point

et ne m'avouerez vous pas que sans la façon dont ont on s'est servi pour expliquer le mystère de l'Eucharistie et quelque autres, jamais on n'aurait eu d'autres pensées que celles de Monsieur Descartes touchant la nature de l'accident, non plus que touchant celle de la nature corporelle et de quelques unes de ses propriétés comme l'impénétrabilité et les autres. Mais puisque toutes les difficultés qui peuvent venir de la notion que Monsieur Descartes donne de ces choses sont levées par l'explication que je donne selon lui de ce mystère, on peut bien les admettre puisque la notion qu'il donne est plus simple et plus naturelle qu'aucune autre qui ait [...] à présent.

De La Haye ce 30 novembre 1654

Monsieur,

il ne serait pas juste que j'abusasse davantage de votre loisir en vous proposant des nouvelles difficultés. Et en effet vos dernières réponses sont si bien liées avec vos principes, que je ne vois rien de mieux suivi ni de mieux établi. Je n'ai parlé avec cet éloge à Monsieur Chanut¹⁵⁸ et à Madame votre sœur¹⁵⁹ qui en ont fait le même jugement que moi : mais nonobstant cela j'ai encore de la peine à souscrire entièrement à votre explication parce qu'elle ne s'accord pas avec nos façons de parler qui sont pourtant communément reçues par tous les Théologiens. C'est pourquoi si vous pouvez lever ce scrupule, cela me disposerait fort à ne pas rejeter votre opinion qui me parait d'ailleurs fort claire et fort intelligible et même fort propre à satisfaire à tout ce qui nous est objecté de la part de nos adversaires. J'ajout à cela que selon vous qui n'admettez point d'autres formes corporelles que les dispositions de la matière, le corps de notre Seigneur devrait avoir au Saint Sacrement la forme de chair, autrement ce ne pourrait être un corps humain ni par conséquent le corps de Jésus-Christ. Et cela étant, il n'y aurait point de Transsubstantiation du pain au corps, et votre opinion tomberait dans l'erreur des Calvinistes.

Vous voyez Monsieur combien il vous importe de bien éclaircir ces choses et comme quoi il est dangereux de s'éloigner de sentiments communs.

Je suis,

¹⁵⁷ [23].

¹⁵⁸ Pierre-Hector Chanut (1604-1667), diplomatico francese, ambasciatore del Re di Francia in Svezia.

¹⁵⁹ Marguerite Clerselier, sorella di Claude, sposò Chanut il 1 settembre 1626.

A Paris ce 20 décembre 1654

Monsieur et Révérend Père,

après vous avoir ainsi expliqué selon la pensée de Monsieur Descartes la manière dont le corps de notre Seigneur Jésus-Christ est présent au Saint Sacrement de l'autel et avoir satisfait mieux | que j'ai pu à toutes vos nouvelles objections pour donner après cela un dernier éclaircissement à une matière si importante et lever les scrupules qui vous restent, il n'y a plus qu'à bien interpréter certaines expressions communes qui paraissent contraires à notre explication et faire voir en quel sens on les doit prendre quand on n'y mêle point les subtilités d'une métaphysique scolastique.

Il est donc question de savoir si notre explication résiste à ce qu'on dit communément que le pain est tellement changé qu'il n'en reste ni matière ni forme. Que le corps de notre Seigneur et la propre matière dont il est composé dans le ciel se trouve présente en l'Eucharistie après la Consécration. Que la Transsubstantiation est une action particulière par laquelle toute la substance du pain est changée au corps de Jésus-Christ en sorte qu'il n'en demeure que les espèces ou apparences qui sont des accidents sans sujet, etc.

Et l'on demande si ce que nous disons que la matière du pain ne perd point l'être absolument, que sa forme n'est point distinguée de l'assemblage des modes de la matière, qu'une même portion de matière ne peut pas être en même temps et plusieurs lieux, que les accidents ne sont autre chose que des modes qui ne sauraient subsister sans sujet, etc., n'est pas contraire à ces expressions communes que nous venons de rapporter et que l'on regarde ordinairement comme contenant la propre foi de l'Eglise touchant le Saint Sacrement.

Je réponds à cela que quand toutes ces propositions seraient des définitions expresses d'un Concile, on pourrait suivre votre explication sans s'éloigner du sens naturel qu'on leur doit donner, pourvu qu'on ne veuille point attacher le sens | des conséquences philosophiques auxquelles [on est] accoutumé. Car si nous avons dit que la matière du pain subsiste dans l'Eucharistie, nous avons ajouté que ce n'est point en qualité de matière de pain, mais en qualité de matière de l'humanité sainte de Jésus-Christ.

Si nous avons dit qu'une portion de matière ne peut en même temps être en plusieurs lieux, nous avons fait connaître que cela ne s'entend que de la matière considérée absolument en elle-même et non pas en tant que matière d'un corps humain.

¹⁶⁰ [24], f. 203.

Si nous avons dit que les modes desquels consiste la forme essentielle de pain et de vin demeurent après la Consécration, nous avons ajouté que ce n'est pas en tant que forme, mais simplement en tant que pure espèce ou apparence du pain et du vin.

Si nous avons dit que les accidents ne peuvent pas subsister sans sujet, nous avons ajouté que cela s'entend quand on les considère comme ils sont en eux mêmes *a parte rei* et non pas quand on les prend formellement pour de simples apparences etc. Et ainsi l'on n'a rien du tout à nous reprocher sinon que nous retranchons de la Théologie, des pensées métaphysiques dont l'Eglise et les plus savants Théologiens ont toujours fait paraître beaucoup d'aversion et qui ont été inconnues à tous les anciens Pères. Pour éclaircir d'avantage cette matière, je ferai d'abord réflexion sur la nature de la Transsubstantiation considérant l'action surnaturelle propre et particulière qui change le pain et le vin au corps et au sang de notre Seigneur Jésus-Christ, car il est indubitable qu'il se fait quelque chose de plus par cette action que par les changements naturels et ordinaires où une chose est à la vérité changée substantiellement en une autre mais qui n'existait pas auparavant. Par exemple quand le bois se change en feu, cela se fait simplement en introduisant dans la matière une nouvelle forme en la place de la précédente. D'où il s'ensuit que bien que la matière du bois devienne la matière du feu et qu'elle soit changée intrinsèquement, elle n'est pas néanmoins changée en une chose préexistante et elle ne devient point une autre matière, de sorte qu'on peut dire en un sens très naturel que la même matière du bois subsiste après qu'il est brûlé et ce serait parler improprement que de dire que la matière du bois n'est plus. Il y a donc quelque chose de plus que cela dans la Transsubstantiation par laquelle la foi nous apprend que le pain est changé au corps de Jésus-Christ qui était déjà préexistant et composé d'une matière particulière laquelle, outre l'être de matière prise absolument, avait l'être particulier de matière de l'humanité adorable de Jésus-Christ. C'est donc en ce corps ou en cette matière que celle du pain est changée par les paroles de la Consécration qui expriment tout ensemble corps et matière comme deux choses identifiées.

Voilà une vérité dont l'aveu sincère devrait suffire pour satisfaire entièrement ceux qui suivent l'opinion commune | puisque nous accordons que la matière [...] est tellement changée qu'elle passe et est formellement *idem [numero]* avec l'être d'une autre matière qui était déjà le corps de notre Seigneur Jésus-Christ lequel, par conséquent et par ce moyen, est rendu présent dans le Saint Sacrement. Toute la difficulté ne consiste donc qu'à savoir ce qui est nécessaire pour qu'une certaine portion de matière qui de soi est indifférente à recevoir toutes sortes des formes acquière l'être particulier de la matière de l'humanité de Jésus Christ sur quoi nous avons fait voir que la forme humaine de Jésus-Christ venant à s'unir à cette portion de matière, est ce qui fait précisément qu'elle est la matière de cette humanité sans quoi elle ne le serait pas : ce que parait décisif pour l'établissement du sens que nous donnons à toutes ces expressions

dont il est ici question.

Car il est impossible de parler de la matière particulière du corps de Jésus-Christ et de n'y pas comprendre et enfermer le principe constitutif qui lui donne cet être et cette dénomination lequel ne serait être autre que la forme, suivant cet axiome *forma dat esse rei*. Or ce principe constitutif ou cette forme, produisait déjà son effet formel en faisant que la matière à laquelle elle était unie était celle du corps de Jésus-Christ autant que l'on consacrait celle du pain ; de sorte que si cette forme vient à produire son même effet sur la matière du pain, il est impossible qu'elle n'en fasse la même chose qu'elle faisait déjà, c'est-à-dire qu'elle n'en fasse le corps de Jésus-Christ. | [###] qu'il faudrait s'en tenir à une vérité si simple et ne pas employer les abstractions d'une métaphysique trop subtile pour tacher de persuader qu'il faut considérer la matière du corps de Jésus-Christ séparément d'avec sa forme, pour déterminer ce qui fait que cette matière est la matière particulière de son corps et pour savoir comment la matière du pain peut devenir cette matière adorable. Sans mentir je ne vois pas qu'on puisse fonder cette pensée sur l'écriture ou sur la tradition. Au contraire notre Seigneur ayant donné son corps à ses apôtres et n'ayant pas empêché l'évaporation et le rétablissement qui s'y faisait naturellement et continuellement il nous a appris par là qu'une matière était toujours la matière particulière de son corps adorable tandis que son âme lui était unie, quoiqu'en la considérant absolument comme matière pure et simple il s'y fit quelque changement. Si l'on parle autrement de la Transsubstantiation on donne sujet de croire et de dire qu'on en fait une action anéantissant et non pas un changement substantiel du pain tel que la foi nous l'enseigne.

C'est encore une chose qui mérite d'être remarquée que le pain étant transsubstantié au corps de notre Seigneur le même arrive à sa forme qu'à sa matière, c'est-à-dire que tout ainsi que sa matière cesse d'être matière de pain - quoiqu'elle ne cesse pas d'être absolument - et devient une même matière avec celle qui était déjà la matière corporelle de l'humanité du corps de Jésus-Christ de même la forme du pain, conservant | son être de superficie et autre disposition locale [###] être de forme de pain et ne subsiste plus qu'en qualité pure et simple apparence de pain, car comme il est indubitable que c'est la forme qui donne l'être à la chose, il n'est pas moins certain aussi que l'être d'une chose étant changée , ce qui en était la forme cesse aussi d'être forme et il ni auxquels conséquences d'une mauvaise métaphysique qui puisse faire ici de la difficulté en ce que les apparences du pain n'étant point changées, il semble que sa forme devrait aussi subsister puisque ces apparences ne sont réellement autre chose dans l'objet que les modes des parties de la matière et que sa forme corporelle ne consiste qu'en l'assemblage de ces modes. Mais il ne faut pas s'imaginer que ces modes n'aient qu'un seul office et qu'un seul effet et que l'un ne puisse pas être séparé de l'autre ; au contraire cela est très ordinaire. Et on ne fait presque jamais autre chose que de considérer à part les diverses qualités, rapports, effets et propriétés des choses et d'en parler par

abstraction. Ainsi, quand un embryon devient un homme, cette forme et cette disposition de la matière qui la faisait être un embryon ne change point, mais comme l'embryon perd son nom et change de nature, sans perdre l'être, ainsi sa forme perd le nom de forme et change de nature et n'est plus que l'apparence d'un embryon.

Quant aux espèces sacramentelles ou apparences du pain et du vin, on les regarde communément comme de purs accidents | sans sujet et comme des apparences abstraites qui n'en ferment aucune substance. Ce que l'on propose ordinairement comme d'une doctrine définie par l'Eglise. Je ne m'oppose point du tout à cette prétention pourvu qu'on parle de ces apparences en tant que telles formellement, e qui semble bien raisonnable. Or quand on en parle de cette sorte, on n'entend par là que ce qui reste précisément du pain après la consécration sans aucun changement ainsi que par le Concile de Trente.

Sur quoi la foi nous apprend que tout ce qui était substance du pain est changé sans aucune réserve et par conséquent ces espèces ou apparences prises ainsi formellement, n'enforment aucun sujet ni substance et ne sont que des accidents purs et simples, parce qu'il n'y a que l'apparence ainsi abstraite qui subsiste sans changement. Voilà une vérité certaine nette et bien reconnue par tous ceux qui suivent notre explication, aussi bien que par ceux qui suivent la commune de sorte que si l'on veut retrancher les pensées métaphysiques on ne trouvera en tout ceci aucune difficulté.

Mais comme il y a des Théologiens qui font beaucoup de bruit de ces espèces ou accidents sans sujet il n'en pas inutile d'expliquer ceci par quelques comparaisons.

Lorsqu'on dit, par exemple, qu'un globe touche un plan en un point indivisible on entend que cet attouchement n'est autre chose que le terme ou l'extrémité où le globe et le plan concurrent ensemble, laquelle extrémité n'a aucune étendue. Il n'y a personne qui n'accorde | cela, de même quand on dit que la [...] est le pur dehors du corps, on entend par là qu'elle ne [...] aucune renferme aucune partie de sa profondeur. Enfin quand on dit qu'il y a cent lieus de Paris à Lyon, on prétend mesurer la longueur seule *in abstracto* sans considérer aucune largeur ni profondeur en ce chemin ; il en faut dire de même des espèces sacramentelles par lesquelles on n'entend que ce qui reste du pain sans avoir souffert aucun changement par la consécration et on n'y considère rien du tout de ce qui a été changé. Mais si ensuite de ces vérités si claires on prétendait vous persuader qu'il y a *a parte rei* des points qui sont abstraits et détachés réellement de toute étendue, qu'il y a des corps si mines qu'ils n'ont aucune profondeur, que le chemin de Paris à Lyon n'est en soi et hors de l'étendue qu'un longueur pure et simple, on rejetterait bien loin ces belles conséquences parce que quoique le solide ou le corps ne puisse être séparé de ses trois dimensions, on ne le considère pas en tant que solide, quand en parle de ses extrémités qui sont le point, la ligne et la superficie, il n'y a rien de plus aisé que d'appliquer ce discours aux espèces sacramentelles qui ne sont

réellement autre chose dans l'objet que des superficies, des lignes et des dispositions locales qui ont été autrefois des appartenances du pain et qui ne le sont plus depuis qu'il n'y a plus de pain et qu'il a été converti au corps de notre Seigneur . Et quoique dans la vérité ces superficies terminent | [###] corps de Jésus-Christ après la consécration et que ce soit par elle qu'il to est touché et qu'il est sensible et qu'ainsi le corps de Jésus-Christ soit leur sujet, ce n'est pas ainsi qu'on les prend quand en parle comme des apparences du pain, car pour lors elles n'enferment autre chose formellement que des accidents pris *in abstracto* sans sujet et considérés sans aucune substance.

Après cela je n'ai plus que deux choses à vous dire : la première est que je ne vois pas pourquoi vous insistez fort en vouloir que le corps de notre Seigneur au Saint Sacrement ait nécessairement le forme de chair, sans quoi dites vous, ce ne pourrait être un corps humain, ni par conséquent le corps de Jésus-Christ car, si pour être homme et avoir un corps humain il était nécessaire que tout le corps entier et chacune de ses parties en particulier eussent une certaine forme déterminée, l'on ne pourrait pas passer de l'état de la conception à celui de la naissance et de celui-ci à tous les autres états par où l'homme passe jusqu'à juge de perfection et de la vieillesse et être homme en tous ses états puisqu'il n'y en pas un où tout le corps entier et chacune de ses parties aient ensemble aucune forme déterminé et qui serait ridicule. Que si vous me dites que du pain n'a ni la ressemblance ni la disposition qu'a le corps d'un homme dans tous les divers états qu'il prend, je vous répondrai qu'il y a pour le mains autant de ressemblance naturelle entre du pain et le corps d'un homme parfait qu'il y en a entre 3 ou 4 gouttes de sang, dont le corps | d'un homme est formé au point de sa conception [...] cet état parfait, cependant ce n'est pas moins le corps [...] homme au point de la conception qu'autant d'un ,ge plus avant et dans ce moment le corps n'a point la forme de chair et n'en est pas moins pour cela le corps d'un homme, tant il est vrai que le corps humain ne dépend d'aucune forme corporelle déterminée. Et comme c'était véritablement le corps de Jésus-Christ et que Jésus-Christ était véritablement homme des le premier instant de sa conception quoique son corps n'eut point alors la forme de chair, de même au Saint Sacrement c'est véritablement son corps et il est véritablement homme quoique sous une autre forme que celle de la chair. Mais bien davantage, remarquez ceci je vous prie, car cela me semble digne d'une très grande considération et peut résoudre toutes les difficultés qu'on peut faire touchant la manière d'être du corps de Jésus-Christ au Saint Sacrement.

Dans cet instant de la conception le corps de Jésus-Christ n'avait point la forme de chair et cependant l'évangéliste Saint Jean ne laisse pas de dire qu'il s'est incarné et *verbum caro factum est* et l'église même le chante tous les jours à la messe et *incarnatus est spiritu sancto*. Il n'avait encore pour ainsi dire aucuns organes et il dit lui-même par la bouche de son prophète qu'il les a tous *corpus autem aptasti mihi*. Son cœur n'était pas encore formé et n'avait ni la consistance ni la figure qui convient à un cœur humain et il ne laisse pas de

dire que la loi de Dieu est au milieu de son cœur ; *et legem tuam [...] cordis mei*. Enfin l'Eglise déclare elle-même et en fait belles articles de sa foi, qu'il est homme en ce mots *et homo factus est* ; cependant en ce nom son corps [###] | [###] ni les organes, ni la disposition que leur convient [...] qui est requise et nécessaire à un corps humain organique et parfait. Pourquoi donc fera-t-on difficulté de dire que c'est son corps et qu'il est homme au Saint Sacrement puisqu'on l'a pu dire en l'incarnation et qu'il se fait ici la même chose qui s'est faite alors où l'âme et la divinité de Jésus-Christ s'unissant à la matière préparée par le Saint Esprit dans le sein de la Vierge et pourquoi ne pourra-t-on pas même dire du corps sacramentel de Jésus-Christ que c'est sa chair puisqu'on l'a pu dire de son corps naturel en l'Incarnation lorsqu'il n'en avait pas la forme.

Enfin pour trancher court et répondre à tout en un mot, de même que sous quelque forme que le corps de Jésus-Christ ait été au point de sa conception on lui a pu raisonnablement et véritablement attribuer le nom de toutes les formes qu'il devait prendre ; de même aussi sous quelque forme qu'il soit au Saint Sacrement on lui peut véritablement et raisonnablement attribuer le nom de toutes celles qu'il a prises puisqu'en l'une et l'autre de ces états, c'est-à-dire dans l'instant de sa naissance naturelle et dans l'instant de sa naissance sacramentelle, c'est formellement et véritablement le même corps de Jésus-Christ aussi comme l'on a pu dire de celui là que c'était le même corps que celui qu'il devait offrir en sacrifice, de même l'on peut dire de celui-ci que c'est le même que celui qu'il a offert, quoique ni en l'un, ni en l'autre de ces états son corps n'ait ni la figure ni la grandeur ni la disposition ni pas une des parties de la matière qui composaient celui qu'il avait en la croix.

Ajoutez à cela que ceux qui veulent que le corps de notre Seigneur au Saint Sacrement soit organisé n'entendent pas pour l'ordinaire | ce qu'ils disent et ne savent ni ce que c'est [...] humain ni en quoi consiste sa nature, car s'ils [...] de ces organes extérieurs qui se voient et qui se touchent, [...] dont l'anatomie fait la description ce n'est nullement cela qui proprement est un organe humain puisque même on pourrait en être totalement privé et n'en être pas moins homme pour cela.